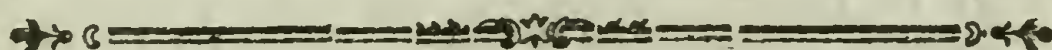


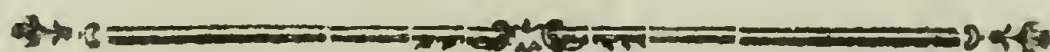
L'ESPRIT
DES
JOURNAUX,

FRANÇOIS ET ÉTRANGERS.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS-DE-LETTRES.



AVRIL, 1781.



TOME IV.

DIXIEME ANNÉE.



A PARIS;

Chez VALADE, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint-Yves.

Pour les Pays étrangers, à LIEGE,

Chez JEAN-JACQUES TUTOT, Imprimeur.



Conditions pour l'Abonnement.

On s'adreſſera, pour toute la France, à Paris, chez *Valade*, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint Yves, aux conditions ſuivantes ; ſavoir : le prix de la Souſcription eſt de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour la Province, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Liege, pour les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, & à M. *Mauſſ*, Officier au Bureau des Poſtes Impériales, pour toute l'Allemagne.

A Bruxelles, à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens ; chez *B. Lefrancq*, Libraire.

A Amſterdam, chez *Van-Harrevelt*, Libraire, dans le Kalveſtraat, pour toute la Hollande, & *B. Vlam*, Libraire.

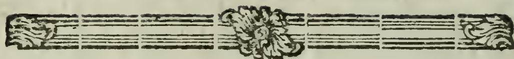
A Stockholm, chez *Oerſtrom*, Libraire de la Société.

A Pragues, chez *Wolfgand-Gerle*, Libraire.

A Vienne, chez *Græffer*, Libraire.

A Hambourg, chez *Virchaux & Compagnie*, Libraire.

Les Libraires, & autres perſonnes qui voudront faire annoncer des Livres, Eſtampes, Muſique, & autres objets, dans l'*Eſprit des Journaux*, ſont priés de les adreſſer au Directeur du Journal, chez *Valade*. Et pour les mêmes objets, pour tous les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, près St. Hubert, à Liege.



L'ESPRIT
DES
JOURNAUX.

Recherches & obſervations ſur les loix féodales, ſur les anciennes conditions des habitans des villes & des campagnes, leurs poſſeſſions & leurs droits ; par M. Doyen, avocat. A Paris, chez Valade, imprimeur-libraire, & Laporte, libraire, rue des Noyers. Grand *in-8vo.* de 396 pages. Prix 4 liv. broché.

Percer dans la nuit des tems pour y découvrir l'origine & les progrès de notre conſtitution, les changemens qu'elle a éprouvés, & les principes qui la régiſſent, c'eſt une entrepriſe digne d'un homme de loix ; elle ſuppoſe des connoiſſances, l'amour du travail & le beſoin d'être utile. M. Doyen, déja connu par un bon traité ſur la géométrie de l'arpenteur, a tracé, avec autant de ſuccès que de courage, le tableau fidele du gouvernement féodal, qui enchaînoit dans chaque diſtrict, dans

chaque châtellenie & dans chaque fief, tous les habitans qui y naissoient. On ne connoissoit point de ville qui fût dépendante d'une autre ville; point de capitale par excellence, si cependant l'on en excepte Paris, qui a toujours été le lieu de la résidence de nos rois, & singuliérement sous la troisieme race. Les habitans des villes s'appelloient en général *Bourgeois;* ils ne pouvoient passer d'une ville à une autre sans la permission du seigneur, soit pour changer de demeure, soit pour s'y marier. Cette permission ne s'accordoit qu'en payant une somme. Souvent des comtes détachoient des hommes de leurs villes pour en faire des présens. » Thibaut, comte de Blois, » de Dunois & de Chartres, permet à un » abbé de choisir six personnes dans une de ses » villes, pour le servir. La charte est de l'an » 1148. « La maison d'un comte étoit composée d'un vicomte, d'un prévôt, d'un porte-enseigne, d'un secrétaire, d'un maître d'écurie, d'un chapelain, d'un médecin, d'un maître d'école, de cinq valets-de-chambre, d'un boulanger, de deux cuisiniers, de deux muletiers, de deux valets d'écurie, & d'un valet de chiens.

Les habitans des campagnes, soumis à de petits tyrans, faisoient peu de cas de la propriété. C'étoit un bien dont ils pouvoient perdre tout le fruit dans un instant. » Ils con» servoient autant qu'ils pouvoient de bois au» tour de leurs habitations, pour s'y sauver » & s'y retrancher lors des incursions. Ils y

» pratiquerent même des forts, où chacun se » rendoit, & où l'on déposoit ce qu'on pouvoit » transporter; c'est ce qui a formé plusieurs » habitations de seigneurs, que l'on voit en- » core isolées & éloignées de la principale » habitation «. La noblesse ne s'achetoit pas; on ne connoissoit que l'extraction & la possession des fiefs. Les comtes & les ecclésiastiques, dans les villes, & les seigneurs, dans les campagnes, exerçoient sur leurs hommes une autorité presque sans bornes, sous le titre de justice. La maniere dont ils vendoient cette justice, & les profits qu'ils en retiroient, sont presqu'incroyables. C'étoit un usage établi, & qui subsistoit encore au 14e. siecle, de se rédimer de ses crimes par de l'argent ou par des biens.

On ne peut rapprocher la maniere ancienne de juger de celle d'aujourd'hui, sans être étonné de l'énorme différence dans nos mœurs. On n'y voit que défis aux combats entre les parties & leurs juges, entre les parties elles-mêmes ou entre des parties & des témoins, ou enfin des gens condamnés à des amendes ruineuses; les juges, pour soutenir leur jugement bon; les parties, pour satisfaire aux jugemens; & les témoins, pour prouver qu'ils avoient dit la vérité. Tout ceci se trouvoit vrai ou faux par l'événement du combat, du fer chaud ou de l'eau bouillante. Si l'on ajoute à cela les propos, qui devoient être analogues aux actions & à la maniere de penser des hommes de ce têms.

là, qui ne refpiroient que les querelles & la guerre, & fi l'on jette enfuite un coup-d'œil fur la douceur des juges actuels envers les plaideurs, fur le refpect de ceux-ci & du public envers les juges, on fentira la différence des affiffes de ce tems aux audiences de nos jours; on verra même que ce qui étoit d'obligation, feroit un crime aujourd'hui, puifque anciennement, lorfqu'on fe trouvoit mal jugé, on étoit obligé de fe déclarer hautement & devant les juges appellant de la fentence; appeller, c'étoit provoquer les juges au combat.

Jufqu'au 13e. fiecle, la France s'étant gouvernée par des loix particulieres & propres à chaque diftrict, il n'étoit pas néceffaire qu'il y eût des perfonnes dont l'état fût d'interpréter ces loix; mais le droit romain étant devenu public par les établiffemens de St. Louis, les avocats fe multiplierent. Quelques-uns exerçoient leurs fonctions avant l'an 1148 : c'eft l'époque la plus reculée que l'on connoiffe; celle des procureurs remonte au tems voifin des affranchiffemens, c'eft-à-dire, vers le 13e. fiecle. Leur emploi étoit d'invoquer les coutumes, qui ne furent écrites que dans les 12e. & 13e. fiecles; mais ils ne furent érigés en titre d'office que par l'édit de 1572, qui fut révoqué aux états de Blois. Ils furent rétablis en 1587; jufqu'à la fin du regne de Charles VI, étoit procureur qui vouloit. Les notaires n'étoient originairement que des fecrétaires du comte. Ils rédigeoient les actes

qu'il faisoit dans sa famille, ses traités de paix avec ses voisins, & les concessions qu'il faisoit à ses vassaux : on les appelloit *clercs du palais, ou de la basoche.* Il ne faut pas confondre sous le nom de *basoche* cette communauté formée de clercs, de notaires & de procureurs, dont la jurisdiction n'avoit d'autre dignité que la *causse grasse* qui se plaidoit au parlement & au châtelet de Paris, au tems du carnaval. Lorsqu'une grande partie des comtés furent réunis à la couronne, les clercs ne rédigerent plus d'actes que pour le public. Ils joignirent à leur qualité de clerc celle de tabellion, pour se distinguer des clercs ecclésiastiques. Dans la suite, ils ne prirent plus que celle de tabellion, & celle de clerc fut donnée à ceux qui travailloient sous eux. Vers la fin du 13e. siecle, ils furent érigés en titre d'office; & dans le 15e. siecle, ils ont pris la qualité de notaire.

L'ouvrage de M. Doyen est rempli d'observations & de recherches très-curieuses; il prouve par des anecdotes piquantes la folie de l'esprit humain, & les progrès lents de la société, sur-tout dans la maniere de rendre la justice. » S'il arrivoit que le juge laïc con» damnât un clerc à mort, & qu'après l'exé» cution, il fût reconnu sous cette qualité, » le juge ecclésiastique en demandoit la resti» tution; lorsque cette restitution ne pouvoit » plus se faire par la figure du mort, on y » suppléoit par ce que l'on jugeoit à propos. » Un homme du chapitre de Chartres, qui

» fut pendu à Châteaudun, fut reſtitué par les
» officiers de cette ville au maire du chapi-
» tre, ſous la forme d'un fètu. Les eccléſiaſti-
» ques ne jugeoient pas à mort; mais les cri-
» minels étoient condamnés à des peines à-
» peu-près équivalentes : deux gentilshommes
» qui avoient tué un eccléſiaſtique, furent con-
» damnés par l'official d'un évêque, l'an 1246,
» à faire plus de 300 lieues proceſſionnelle-
» ment, pieds nuds, & en chemiſe de gros
» ſac, l'un d'eux ayant au col un *panellum* troué,
» la tête paſſée par le trou, à porter des verges
» dans leurs mains, & à chaque ſtation de
» crier : *Nous faiſons ceci pour la pénitence qui*
» *nous a été impoſée à cauſe de la mort de N...;*
» Leur jugement portoit en outre, *condamna-*
» *tion à quitter pour toujours le lieu de leur do-*
» *micile, à vendre le bien qu'ils y avoient, à*
» *faire le voyage de Jeruſalem*, &c. leſquels *ſe*
» *ſont ſoumis. Arrêté en préſence des parens du*
» *mort, qui ont conſenti ladite paix.*

Dans ce monument gothique de juſtice criminelle, on reconnoît, parmi des ridicules, quelques veſtiges de la nature effacés dans la juriſprudence moderne. Par exemple, avant de fixer la peine d'un coupable, on requéroit le conſentement de l'offenſé, ou celui de ſes parens. Il falloit, en outre, que le coupable acceptât volontairement ſa peine. C'étoit un hommage rendu à la liberté expirante de l'homme, que la ſociété, même après la conviction du coupable, ne ſe croyoit pas en droit de lui enlever entiérement.

Dans le 13e. ſiecle, la manie de plaider s'accrut par la facilité acquiſe dans ce genre d'eſcrime, & plus encore, ſans doute, par le profit que les gens de juſtice ſavoient déja tirer d'un procès. Rien n'étoit indigne des regards de Thémis : elle condamna un gentilhomme à payer dans huit jours 4 deniers à un ſeigneur de fief, pour avoir pêché à la ligne dans ſa riviere. Elle prononçoit même des jugemens contre des bêtes. » Le 2 mars 1522, le juge du chapitre de » Chartres, après information faite, condamne » un pourceau *qui a occis une fille*, à être pen- » du & étranglé à une potence, miſe dans un » endroit apparent du lieu du délit; le même » jour, procès-verbal d'exécution de cette ſen- » tence, où il eſt fait mention des témoins qui » y ont aſſiſté. Ces actes ſont dans la meil- » leure forme «. Dans le *Mercure de France*, août 1769, il eſt fait mention de deux exécutions du même genre : l'une, en 1396, d'une truie qui fut pendue par le bourreau de Falaiſe, pour avoir mangé le viſage d'un enfant; l'autre, d'un taureau qui ayant tué un valet du cenſier de l'abbaye de Beaupré, dioceſe de Beauvais, fut pendu aux fourches patibulaires de la ſeigneurie de Caurroy, *juſqu'à mort* incluſivement, à cauſe de la *ſcélérateſſe du crime*. De ſemblables jugemens, rendus en différentes provinces, & dans des tems très-reculés, donnent lieu de croire que cette maniere de juger les bêtes étoit univerſellement reçue; & l'on voit (*Eſprit des loix*, L. 50, chap. 201) que loſqu'un homme étoit tué par un morceau de

bois, ou un ouvrage fait de main d'homme; l'ouvrage ou le bois étoient censés coupables.

Notre jurisconsulte ne se contente pas de compiler avec autant d'ordre que de choix, des faits intéressans : il discute quelquefois des questions très-délicates avec un courage & une sagesse qui caractérisent l'ami de la vérité. » Je me » donnerai bien de garde, dit-il, de me mon- » trer contraire à tous les auteurs modernes » qui disent qu'aucun ne peut s'approprier le » droit de justice sans un titre émané de S. M., » ou une possession prouvée, &c.; mais cette » proposition, malgré toute sa justesse, auroit » paru bien ridicule il y a 4 siecles. Loyseau, » qui a parlé avec tant d'humeur & de con- » tradiction contre les seigneurs, les justices & » les fiefs, est cependant forcé de convenir » avec lui-même du contraire de ce qu'il avan- » ce... Il seroit d'autant plus ridicule d'exiger » tous les titres de concession, tant pour la » justice que pour les fiefs, qu'il y auroit im- » possibilité à les représenter. Les comtes ren- » doient & faisoient encore rendre la justice » universellement dans le 12e. siecle, en leur » qualité de comtes : ce ne pouvoit donc être » qu'au nom du roi; & dans les siecles sui- » vans, plus d'un million de seigneurs rendoient » ou faisoient rendre la justice en leurs noms. » Seroit-il raisonnable de croire que l'on eût » expédié autant de lettres de concession en » si peu de tems, & qu'il n'en restât plus, pen- » dant qu'une grande quantité de chartes an- » térieures à ce tems subsistent encore, quoi-

» que souvent moins intéressantes ?... Com-
» ment un nombre infini de justices se seroit-
» il trouvé à la fois usurpé & possédé paisi-
» blement par les seigneurs, sans réclamation
» de la part du prince, pendant que tout
» annonce que les justices seigneuriales ont
» pris naissance avec les fiefs, & qu'elles se
» sont multipliées de même; enfin, que les
» fiefs, qui sont de concession de comtes, n'é-
» toient pas sans justice «? Sans insister sur les raisons de M. Doyen, nous croyons, comme lui, que l'on ne peut pas dire sans aucune restriction, que le *fief & la justice n'ont rien de commun.* La justice est de l'essence du fief, quoique le fief puisse être possédé par le vassal, & la justice par le seigneur, ayant été au pouvoir de celui qui possédoit le tout, de donner l'un, & de garder l'autre.

M. Doyen ose réfuter une très-ancienne erreur, autorisée par des loix respectables & universellement reçues, persuadé qu'il aura toujours pour lui la raison & la lumiere des siecles à venir. Non, selon lui, la dîme ecclésiastique n'a jamais été d'institution divine. » Avant
» le 10e. siecle, il y avoit peu de curés : il
» n'y en avoit que dans les villes & dans les
» bourgs un peu considérables... Les nobles
» qui eurent la volonté & la faculté de faire
» bâtir des églises, demanderent des ecclésias-
» tiques aux évêques, qui leur en accorde-
» rent, à condition de pourvoir à leur subsis-
» tance : alors le fruit du travail des serfs leur
» devint commun avec les nobles; mais dans

» la ſuite, lorſque la dîme fut accordée ſur les » récoltes, les curés ne pouvant avoir des ſerfs » à leurs ordres, furent obliges d'aller eux-» mêmes chercher leur portion ſur le champ. » Voilà l'origine des dîmes «.

» Charlemagne, à la ſollicitation du pape » Adrien, donna ſes capitulaires pour établir » les dîmes eccléſiaſtiques en France ; mais ces » autorités n'eurent que peu ou point d'exécu-» tion : enfin, l'idée ſeule, toute naturelle, que » ceux qui employoient le tems à la priere, de-» voient être ſuſtentés par ceux qui devoient » y participer, rendit les dîmes plus univer-» ſelles, & la durée des croiſades en conſolida » la poſſeſſion à tous les eccléſiaſtiques... La » dîme alors n'avoit aucune quotité certaine; » elle tenoit plus d'une aumône, qui augmen-» toit ou diminuoit ſuivant les cas & la volonté » des perſonnes, que d'un droit fixe & exigi-» ble. On peut obſerver ici que quelques ſei-» gneurs qui étoient propriétaires d'égliſes, » pouvoient deſtituer leurs curés, ou du » moins les deſtituoient «. Les égliſes ne ſub-ſiſtoient que d'aumônes pendant les premiers ſiecles. Ce ne fut que vers le 10e. ſiecle qu'elles acquirent des terres, & qu'elles en reçurent des princes & des ſeigneurs particuliers. Elles en avoient poſſédé avant ce tems; mais ces biens étoient plus attachés aux miniſtres qu'aux égliſes. Il en fut de même des monaſteres; nous voyons une bulle de Grégoire II, qui accorde à un abbé de poſſéder les biens de ſes religieux, ſavoir : ceux qu'ils euſſent pu poſſé-

der dans le monde, s'ils y fussent demeurés, venant de la succession de leurs prédécesseurs, à la réserve des fiefs. Les fabriques ne furent pas non plus dotées lors de leur fondation : elles n'avoient que les aumônes que chaque habitant vouloit bien faire ; & lorsqu'il étoit question de restauration, l'on faisoit des quêtes pendant les offices, pour *l'entretien de l'œuvre ;* ce qui a passé en usage. Ce ne fut que vers le 15e. siecle qu'elles acquirent & reçurent des biens-fonds : alors y eut des marguilliers pour les administrer. Les peres de famille qui donnoient leurs biens aux églises, vouloient que leurs enfans fussent présens & consentissent à la donation, tel âge qu'ils eussent : l'usage étoit de poser quelques deniers d'argent ou de cuivre sur la poitrine de l'enfant qui étoit jeune, pour marque de son consentement. Souvent ce n'étoit point assez d'enrichir les églises ; il étoit plus sûr, pour racheter ses péchés, d'en faire bâtir une, & même plusieurs. » On voit » que des ducs & des comtes, après s'être fait » la guerre pendant leur jeunesse, alloient » trouver le pape pour se confesser des crimes » qu'ils avoient commis, croyant que lui seul » avoit le pouvoir de les absoudre, & la pé» nitence étoit ou de bâtir une église en leur » terre, ou d'y fonder une abbaye, toujours » avec la condition de les doter. La femme » de Philippe-Auguste assigne dix milliers d'ha» rengs forets par an à un couvent de reli» gieuses qui venoit d'être fondé par un comte, » Souvent ces fondateurs laïcs prenoient l'ha-

» bit de religieux, & suivoient la regle du » monastere, dans lequel ils mouroient «. Les cathédrales sont les seules églises qui aient été bâties dans l'intérieur des villes, sur les ruines des temples des druides, ou dans les lieux où les Gaulois faisoient leurs sacrifices. Elles n'étoient pas spacieuses comme on les voit aujourd'hui : ces ouvrages d'ostentation sont postérieurs au 10e. siecle. Les églises paroissiales étoient comme les maisons ordinaires de ce tems; c'étoient quelquefois des grottes ou quelques places publiques, où les fideles s'assembloient. Dans les villages, la position des églises étoit toujours gênée, parce que l'usage universel étoit de placer l'autel vers l'orient. On fonda beaucoup de monasteres dans les 12e. & 13e. siecles. Il suffisoit alors de vivre en commun & cloîtré pour jouir de beaucoup de considération : les chanoines des cathédrales voulurent être fermés; on circonscrivit, par le moyen d'acquisitions, une enceinte arbitraire, malgré l'opposition des comtes & des habitans; le préjugé l'emporta sur le droit des gens. On obligea les propriétaires à recevoir le prix de leurs maisons : on fit même un crime aux laïcs, & sur-tout aux femmes, de continuer d'habiter le lieu de leur naissance & de leur ancienne propriété. Il n'y eut plus que les chanoines qui purent occuper ces nouveaux cloîtres, qui ne resterent fermés que pendant peu de tems.

Il ne nous est pas possible de faire connoître à nos lecteurs toutes les recherches savantes dont M. Doyen a enrichi un ouvrage qui

devoit paroître ſous les auſpices de M. le Noir. Il n'a rien négligé pour le rendre digne d'être agréé par ce magiſtrat, ami des lettres. Sans s'appeſantir ſur les matieres d'érudition, il a l'art de rapprocher ſous un point de vue tout ce qu'elles offrent d'inſtructif & d'intéreſſant. Nous ſommes encore tentés de citer ſes remarques ſur l'état de médecin, qui, en France, ne remonte pas au-delà du 11e. ſiecle. Ses idées ſont préciſes & lumineuſes. » On trouve » quelques médecins auprès des grands, qui » joignoient à la connoiſſance que l'on avoit » de la médecine, la ſuperſtition, ſi commune » alors. Ils étoient en même tems aſtrologues, » & cette prétendue ſcience ſervoit beaucoup » à leur exiſtence : des connoiſſances raiſon» nées ont enfin débarraſſé la médecine d'une » charlatanerie qui ne pouvoit que préjudicier » à ſes progrès. C'eſt depuis la réformation de » l'an 1452 qu'ils peuvent ſe marier : aupara» vant, la médecine n'étoit exercée que par des » clercs. On ne connoiſſoit guere la chirur» gie. Quelques-uns, mais ſans étude & ſans » titre, l'exerçoient dans les villes. Ce défaut » de chirurgiens faiſoit recourir à beaucoup » de ſaints, dont chacun guériſſoit un mal en » particulier. Des myres, ou rebouteurs al» loient par les campagnes exercer leur art. » Quelques topiques dans leſquels il entroit » des plantes miraculeuſes, compoſés dans cer» tains tems & appliqués certains jours, de» voient opérer une prompte guériſon, ſi le » malade ne manquoit pas aux formalités qui

» lui étoient prefcrites. Ceux à qui il plaifoit » de fe donner pour devins, étoient craints » & refpectés. Ils levoient les forts, & défi» gnoient ceux qui les avoient jettés «.

L'ouvrage eft terminé par nombre de copies d'actes, fous le titre de pieces juftificatives. Ces monumens que l'on étudie fi peu, font les feuls qui jettent quelque lumiere fur notre conftitution particuliere. L'ouvrage de M. Doyen, qui en a raffemblé un très-grand nombre, doit par conféquent être mis au rang des livres les plus utiles.

(*Journal encyclopédique ; Gazette des tribunaux ; Journal de* Paris ; *Mercure de* France ; *Journal de littérature, des fciences & des arts.*)

THE Elements of Beauty, &c. *Elémens du Beau, avec des réflexions fur l'harmonie de la fenfibilité & de la raifon ; par J.* DONALDSON. *In-8vo.* A Londres, chez Cadell. 1780.

COMME il n'eft point de recherches plus difficiles à faire que celles qui ont rapport aux opérations & aux affections de l'ame, on ne doit pas être furpris fi le fujet de cet ouvrage a fait naître une fi grande variété d'opinions, ni fi les métaphyficiens difputent encore au-

jourd'hui ſur le principe qui excite en nous le ſentiment du beau.

» L'erreur ordinaire de la plupart des écri-
» vains qui ont traité cette matiere, eſt, dit
» M. Donaldſon, de ſuppoſer que l'idée du
» beau dépend d'un principe invariable, & qui
» n'a de rapport qu'avec les ſens, comme la
» forme & la proportion. Quelques-uns ont
» aſſigné pour cauſes l'uniformité & la variété,
» d'autres l'ont rapportée à l'idée de douceur
» & de poli. On a auſſi regardé la convenance
» comme la ſource du beau; mais puiſqu'il y
» a des objets qui nous frappent par leur
» beauté, avant que nous puiſſions en recon-
» noître l'utilité, la convenance doit être tout
» au plus priſe pour la cauſe concomitante,
» & non pour la cauſe efficiente du beau. En
» matiere de goût, c'eſt au cœur plutôt qu'à
» l'eſprit à décider. Le goût prévient le ju-
» gement, & appartient plus au ſentiment qu'à
» l'expérience; cependant, il y a un parfait
» accord entre le goût & la raiſon, qui ſont
» réciproquement la pierre de touche l'un de
» l'autre; car il ne nous ſuffit pas que tel
» objet nous plaiſe, nous voulons encore pé-
» nétrer la cauſe & les effets du plaiſir qu'il
» nous fait éprouver. C'eſt-là ce qui a fait
» croire à beaucoup de perſonnes que la beauté
» dépend de la convenance ou de la pro-
» priété, quoiqu'on ne puiſſe nier qu'un cra-
» paud eſt auſſi propre aux deſſeins de la na-
» ture qu'une tourterelle. Ne remarque-t-on

» pas des ornemens artificiels qui plaifent, & » qui cependant n'ont que peu ou point d'u-» tilité? Le beau n'eft pas non plus la même » chofe que le bon : c'eft plutôt ce qui flatte » les fens, réuni à l'expreffion de la bonté. » Définir la beauté par les idées de douceur » & de poli, c'eft la réduire à une fimple » fenfation, & certainement on peut voir & » entendre fans les perceptions de beauté & » d'harmonie particulieres à la délicateffe du » fentiment. Car quelque beauté que nous » appercevions dans les objets fubordonnés des » fens, il faut toujours avouer que c'eft à » l'impreffion des paffions délicates que nous » devons les plus grands plaifirs que nous caufe » la beauté. Et comme c'eft le principe focial » qui éleve nos jouiffances au-deffus des plai-» firs des autres créatures, ce font auffi les » fignes vifibles appropriés par la nature à ce » principe, qui rendent le corps humain fu-» périeur en beauté à tous les autres. «

C'eft ainfi que s'exprime M. Donaldfon dans la partie qui fert d'introduction à l'ouvrage. Dans la premiere fection des *Elémens*, il traite du beau en général; il obferve que les qualités des objets, dans le rapport qu'elles ont avec le beau, font celles qui excitent le plus clairement dans les fens la perception & la vie ; que, comme l'attachement naturel à la vie & à l'exiftence eft le fondement de tous nos plaifirs, les principales, les plus fimples de nos fenfations, & celles qui font l'objet de

nos premieres idées, ſont la lumiere, le ſon, & le mouvement. Par conſéquent l'effet de leurs contraires, l'obſcurité, le ſilence & le repos, doivent inſpirer des idées d'horreur, par leur rapport avec la privation de l'ouïe & de la vue, ou avec le défaut de ces perceptions qui conſtituent principalement la ſimple idée de vie. L'auteur emploie à éclaircir cette théorie ingénieuſe, pluſieurs des ſections ſuivantes, où il traite des différentes idées de lumiere, de ſon, de mouvement, d'aſſimilation & de contraſte.

L'objet de la ſeptieme ſection, eſt de faire voir que, quoique les ſimples idées d'horreur, puiſſent venir immédiatement de la privation du ſentiment, il en eſt néanmoins autrement lorſque ſes images ſont perſonifiées. Dans la huitieme ſection, l'auteur cherche le principe du caractere & de l'expreſſion, & dans la neuvieme, celui du gracieux. C'eſt ainſi que M. Donaldſon ſuit les progrès du beau, à commencer par ce qui flatte les ſens, juſqu'aux choſes purement intellectuelles, & ramenant tout au ſentiment intérieur de l'exiſtence & de la ſenſibilité, il conclut de tout ce qu'il a avancé que le goût des hommes pour le vrai beau, eſt proportionné à la clarté de leurs perceptions morales, ou à leur amour pour le bien. Non-ſeulement cette théorie eſt ingénieuſe & bien conçue, elle eſt encore appuyée par des raiſonnemens profonds. On pourroit cependant reprocher à l'auteur, de s'être ſouvent exprimé d'une maniere vague & obſcure, de n'avoir point mis aſſez de liaiſon entre ſes

idées, & fur-tout de n'avoir point fixé le but où tendoient fes recherches.

Aux *Elémens du beau*, font jointes des réflexions fur l'*Harmonie de la fenfibilité & de la raifon*, qui peuvent être regardées comme une fuite de l'ouvrage précédent.

» Les plaifirs que fait goûter la vertu, dit » l'auteur dans l'avant-propos, font, premié- » rement, la fatisfaction immédiate dont nous » jouiffons, en contribuant au bonheur d'au- » trui, & dans ce cas, la vertu eft à elle- » même fa meilleure récompenfe; non qu'elle » donne parce qu'elle reçoit, mais elle reçoit » parce qu'elle donne, comme un corps lumi- » neux qui le devient davantage par la ré- » flexion de fes propres rayons : feconde- » ment, le plaifir que nous prenons à l'appro- » bation des hommes, ou plutôt de ceux dont » nous eftimons l'applaudiffement, le plaifir » venant de ce qu'on appelle ordinairement » l'amour de la gloire. L'amour-propre eft ce » fentiment de plaifir, qui exclut toute idée » de jouiffance fociale, & c'eft faire un étrange » abus des mots, que d'appeller amour-propre, » ce qui embraffe le bonheur des autres, puifque » l'idée du *moi* ne renferme qu'un feul individu.

» Telle eft la fource d'où découle le bon- » heur. C'eft la jouiffance réfléchie du plaifir; » le plaifir d'en faire à ceux que nous aimons, » ou le plaifir encore plus grand de contri- » buer à la félicité du genre humain. Le » premier & le fecond de ces motifs fe fer- » vent mutuellement d'appui; car, quoi de

» plus flatteur pour nous-même, que de pou-
» voir nous applaudir, lorſque nous voyons
» cette eſtime de nous-même, confirmée par
» l'approbation des perſonnes vertueuſes ? Mais
» ceux qui ſont guidés ſeulement par l'amour
» de la gloire, ſont en beaucoup plus grand
» nombre que ceux qui conſultent avant tout
» le témoignage de leur propre cœur, & qui
» n'eſtiment l'applaudiſſement de la multitude,
» qu'autant qu'elle s'accorde avec la voix de
» la raiſon.

» Que dire de ceux qui font conſiſter leur
» bonheur ſuprême dans l'amour-propre & la
» ſenſualité, dont la ſympathie eſt renfermée
» dans des bornes ſi étroites, qu'ils ignorent
» l'art de rendre leurs plaiſirs encore plus vifs,
» en les partageant ? ou de ceux dont le cœur
» eſt tellement dépravé, que le motif le plus
» lâche, la crainte du châtiment, peut ſeul les
» empêcher de commettre des actions fatales
» pour eux-mêmes & pour d'autres ? Si l'on
» pouvoit perſuader aux hommes, ce qu'il
» leur importe le plus de connoître, qu'en
» favoriſant les projets vertueux, en ſympa-
» thiſant avec les foibleſſes & les beſoins
» d'autrui, on goûte un plaiſir bien ſupérieur
» à celui qui vient de l'amour-propre, il ne ſe-
» roit plus beſoin de les menacer de châti-
» mens. Au moins paroît-il juſte que s'il y a
» des hommes entiérement privés d'humanité,
» ils ſoient par leur ſtupidité, privés du plus
» pur de tous les plaiſirs.

» Il faut avouer ſans doute que tous les

» hommes cherchent également leur propre » ſatisfaction dans tout ce qu'ils font; mais » l'ambition & l'avarice n'embraſſent qu'une » ombre, au lieu de la ſubſtance; l'ambitieux » trouve ſon bonheur dans la gloire, mais il » ignore ce qu'il doit faire pour acquérir la » véritable; l'avare fait conſiſter le ſien dans » la fortune, mais il n'eſt pas plus éclairé ſur » ce qui doit ſuivre. Ainſi, employer les moyens » les plus doux d'étendre ce principe de ſym» pathie; perfectionner les ſentimens les plus » délicats, & rendre l'ame capable de s'inté» reſſer à tout ce qui tient l'humanité, voilà » quel eſt le but de la ſaine philoſophie. «

M. Donaldſon traite enſuite de l'harmonie de la ſenſibilité & de la raiſon, en douze ſections dans leſquelles il parle *de la ſenſibilité, du goût & du génie; de la poéſie, de la peinture & de la muſique; de l'amour & de l'amitié; du courage & de l'honneur; de la conſcience; de la ſincérité; des paſſions; de la tempérance; de la ſageſſe; du pouvoir, de la juſtice, & de la clémence.*

Nous tranſcrirons quelques-unes des réflexions de l'auteur ſur ces differens ſujets.

De la sensibilité.

» Les bonnes qualités de l'eſprit & du cœur » ſe trouvent rarement réunies; c'eſt cepen» dant par leur union que l'ame devient vrai» ment grande.

» La folie d'une bonté mal dirigée reſſem-

» ble trop au vice ; la ſageſſe de l'homme in-
» ſenſible eſt pire que la folie.

» Le même principe qui excite l'homme à chercher ſon bonheur, & à ſe ſoulager dans ſes maux, le porte auſſi à rendre les autres heureux ; moins il a de ſenſibilité, plus il concentre ſes affections en lui-même ; plus l'intérêt qu'il prend à ſon bien-être eſt grand, plus il eſt diſpoſé à chercher celui d'autrui.

» Cette foibleſſe capricieuſe qui s'allarme d'une bagatelle, & ſe fâche ſans aucun motif ſuffiſant, doit être miſe au nombre des maladies ; il y a des gens qui ſont plus irritables que ſenſibles.

» L'homme vraiment ſenſible a toujours du penchant à fermer les yeux ſur les erreurs, & à pardonner les injures, quoique dans certaines occaſions la raiſon lui enſeigne à ſe comporter avec une noble fierté.

» On doit juger du bonheur ou du malheur des hommes par leurs différens degrés de ſenſibilité. Que veulent dire ceux qui parlent du bonheur de l'homme inſenſible ? Y a-t-il une plus grande abſurdité, que d'envier les jouiſſances de ceux qui n'ont pas le pouvoir de jouir ? «

DU GOUT ET DU GÉNIE.

» Un goût délicat, eſt l'effet & le ſigne de la véritable ſenſibilité ; cette ſenſibilité ne ſe borne pas à un ſentiment d'amour, de pitié, ou de reconnoiſſance (car les hommes les plus

» grossiers n'en sont pas privés, mais c'est
» ce qui rend nos affections plus vives, &
» nos plaisirs plus agréables, c'est le génie &
» le goût, la tendresse de l'amitié, & la poli-
» tesse de l'estime, joints à la connoissance de
» tout ce qu'un amour vertueux peut avoir
» de charmes.

» C'est de la clarté de nos perceptions mo-
» rales, que dépend le pouvoir de choisir le
» bien, & de rejetter le mal. Tout ce qui
» tend à former l'esprit, donne une nouvelle
» force à cette faculté de choisir & de rejet-
» ter, en nous faisant connoître d'une maniere
» plus sensible la nature du bien & du mal.

» L'ignorance du beau, annonce une ani-
» mation défectueuse; le progrès du goût est
» l'indice d'une sensibilité qui perfectionne
» les facultés de l'ame, comme celles du corps
» se cultivent par l'exercice. Demander si c'est
» un avantage que d'avoir du goût, c'est de-
» mander s'il vaut mieux être que ne pas
» être. Une personne privée de goût est morte
» aux sentimens les plus délicats.

» Il y a une stupidité acquise, comme il y
» en a une naturelle, & c'est dans un goût
» dépravé, & dans des préjugés vicieux que
» consiste la premiere: sentir, c'est vivre; ainsi
» tout ce qui fortifie ce sentiment, augmente
» la vie en nous.

» Le génie est la faculté de concevoir &
» de comparer les images & les sentimens,
» soit dans le rapport qu'ils ont avec l'utile,
» ou seulement avec l'agréable; c'est l'effet le

» plus

» plus grand que puissent produire la sensibi-
» lité & la raison, le pouvoir de mettre de
» l'harmonie entre les idées.

» La poésie, la peinture & la musique sont des sciences faites particulièrement pour le génie. La poésie est le langage des passions sublimes & délicates; la peinture est une poésie muette; la musique est l'accent d'une expression passionnée.

De la poésie, de la peinture et de la musique.

» Un bon poëme est le plus grand effort de l'imagination secondée du jugement.

» La simple imitation est au-dessous de la dignité de la poésie, de la peinture & de la musique. On ne doit pas toujours représenter les objets comme ils sont, mais tels qu'ils puissent flatter les goûts innocens, ou tels que l'imagination enflammée par la passion se les peint à elle-même en grand.

» De ce qu'une personne est insensible aux charmes de la musique, il n'en faut pas conclure qu'elle ignore le langage des passions délicates; mais il est certain que celui qui n'a jamais senti les émotions de la pitié ou de l'amour, ne sauroit concevoir comment la musique peut les exprimer, ou disposer l'ame à les éprouver.

» La musique est un moyen de développer & d'entretenir les heureuses dispositions

» du cœur. Dirigée vers cet objet, c'eſt un » art eſtimable ; autrement elle n'eſt propre » qu'a chatouiller l'oreille de ceux qui n'ont » point d'ame. «

De l'amour et de l'amitié.

» De même que de deux ſons différens qui » ſe font entendre à la fois il réſulte ce que » nous appellons harmonie, qualité qui n'ap- » partient à aucun des deux en particulier, » ainſi le deſir & l'eſtime, perfectionnés l'un » par l'autre, engendrent l'amour, paſſion diffé- » rente de l'un & de l'autre, & qui leur eſt » ſupérieure à tous deux.

» L'amour, dans l'abſence de la raiſon, a » preſque le même but, & forme les mêmes » vœux que la haîne.

» Ceux-là ſeuls ſont ſuſceptibles d'une vé- » ritable amitié qui ſavent parler & agir avec » douceur ſelon que l'occaſion l'exige, & qui » ſont ſenſibles au bien que les autres peuvent » dire & faire.

» Croire que l'amitié la plus conſtante doit » ſubſiſter entre des perſonnes qui ſe reſſem- » blent exactement par les qualités & les ta- » lens, c'eſt ſe tromper. Une pareille reſſem- » blance produiroit plutôt la haîne que l'ami- » tié. L'union de deux amis doit plutôt ve- » nir, de ce qu'il y a dans l'un plus de » jugement, & dans l'autre plus de ſenſi- » bilité, & du ſentiment que chacun a de

» cette ſupériorité reſpective. Cette obſerva-
» tion eſt vraie ſur-tout par rapport aux per-
» ſonnes d'un ſexe différent.

» Une délicateſſe de corps & d'eſprit, qui
» approche de la foibleſſe, convient à la fem-
» me; on attend de l'homme moins de dou-
» ceur, & plus de force. Ils doivent être re-
» gardés plutôt comme devant faire un tout
» par leur union, que comme deux parties
» diſtinctes & également parfaites, puiſque les
» diſpoſitions de l'un des deux ſexes ſont qua-
» lifiées par les perfections de l'autre. La na-
» ture, en les diſtinguant, a voulu prévenir
» une rivalité qui eût été une obſtacle à leur
» union.

» Les affections de l'amour & de l'amitié ai-
» ment à ſe concentrer dans une ſphere étroite;
» plus une paſſion à de force, moins elle a
» d'objets. Néanmoins la philanthropie n'exclut
» pas l'amitié particuliere. On peut accorder
» ſon eſtime à tous ceux en qui l'on reconnoît
» du mérite; mais l'amitié naît & ſe fortifie par
» une liaiſon habituelle & intime; on peut
» ſouhaiter du bien à tous les hommes: l'ami-
» tié ne peut avoir qu'un petit nombre d'ob-
» jets; le véritable amour n'en a qu'un. «

DU COURAGE ET DE L'HONNEUR.

» Diſtinguons le courage de la férocité. Il
» eſt abſurde de croire qu'il n'y a du courage
» qu'à mépriſer tous les dangers. Un hom-
» me ſenſible à l'honneur doit auſſi l'être à la

» crainte ; celui qui dans une occaſion impor-
» tante ſait vaincre la crainte par l'honneur, eſt
» véritablement brave.

» On prend toujours le reſſentiment & l'ar-
» deur de la vengeance pour des indices d'une
» ame ſenſible à l'honneur ; cependant rien de
» plus oppoſé à la véritable ſenſibilité que ces
» deux paſſions.

» L'honneur eſt la regle de notre conduite
» dans les cas où nous ne ſommes point ſou-
» mis à l'inſpection des loix. C'eſt l'honneur
» qui dit à l'homme de garder inviolablement
» un ſecret, de défendre les intérêts & la ré-
» putation d'un ami, d'être juſte même lorſ-
» que la loi ne l'y oblige pas, & de remplir les
» engagemens honnêtes qu'il a pris. C'eſt l'hon-
» neur qui donne à l'homme le ſentiment
» de ſa nobleſſe, qui lui enſeigne à ne rien
» commettre de bas & de mépriſable, & qui
» l'excite à des actions généreuſes, effet d'une
» délicateſſe particuliere de ſentiment, ſecon-
» dée par la force de la raiſon.

De la conscience.

» Toutes les regles de conduite ſont tirées
» des affections naturelles, & de l'expérience.
» Le penchant qui porte l'homme à aimer ſon
» ſemblable, eſt la cauſe de ces reproches qu'il
» ſe fait lorſqu'il ſe comporte mal envers lui.
» Ce mouvement s'appelle remords de con-
» ſcience. L'habitude ou l'éducation créent en
» nous une conſcience artificielle qui peut af-

» fermir ou affoiblir celle que nous donne la » nature. C'eſt pour cela qu'un crime commis » contre une affection naturelle, lorſqu'elle eſt » confirmée par l'habitude & par les loix, » ſera ſuivi de remords plus violens, que dans » la ſuppoſition où l'on n'auroit connu qu'un » ſeul de ces motifs.

» Il eſt certain qu'il y a dans l'homme une » ſenſibilité innée qui lui fait diſtinguer le » bien du mal ; mais il n'eſt pas moins vrai » que ce ſentiment peut recevoir une nou- » velle force de la raiſon, ou être perverti » par les préjugés, & que la conſcience eſt » ſouvent l'effet d'un coutume aveugle. Ainſi » pour effacer de ſon ame les mauvais prin- » cipes, il eſt néceſſaire de vaincre tous ſes » préjugés, & d'établir ſon jugement ſur le » fondement ſolide du ſentiment & de la raiſon.

De la sincérité.

» Un peu de jugement & moins de ſenſi- » bilité font un homme artificieux ; un peu » plus de ſenſibilité & moins de raiſon le ren- » droient ſincere.

» Celui qui préfere l'artifice à la ſincérité » doit être inſenſible aux tourmens & aux » ſoupçons qui accompagnent la fourbe & la » méchanceté ; il doit ignorer le plaiſir qu'un » cœur généreux goûte à agir avec franchiſe.

Des passions.

» Suppoſons un terme aux paſſions, il en

» faut aussi mettre à la vertu. Les passions ne » peuvent être corrigées que par les passions. » C'est ainsi que nous nous privons d'un plai- » sir présent, dans l'espérance de goûter dans » l'avenir un plaisir plus grand & plus dura- » ble, ou que nous consentons à souffrir un » mal présent pour en éviter un plus grand. » Celui qui obéit à ce que lui dicte une pas- » sion présente, sans consulter l'expérience, » suit un guide trompeur, & doit nécessaire- » ment s'égarer.

» Il y a des philosophes qui, pour relever » le prix des plaisirs du sentiment, essaient de » rabaisser ceux des sens. Ils ne sont pas plus » justes, quoiqu'en apparence plus raisonna- » bles, que ces hommes qui représentent les » passions & les affections naturelles comme » incompatibles avec le bonheur de l'homme. » Ce n'est pas par les desirs ni par les pas- » sions que nous sommes malheureux; (car si » nous en étions privés, quel plaisir serions- » nous en état de goûter?) mais notre mal- » heur vient des desirs aveugles, ou des ap- » pétits dépravés par qui nous nous laissons » conduire, sans appeller à notre secours l'ex- » périence & la raison.

De la tempérance.

» La grande regle que nous devons suivre » dans la jouissance des plaisirs sensuels, est » d'en user de maniere qu'ils soient toujours

» unis à ceux du ſentiment, & qu'ils ne ſe
» détruiſent point l'un par l'autre.

» Les hommes bornent toujours le ſens du
» mot *plaiſir* à ce qui leur plaît à eux-mêmes.
» Le gourmand croit que par plaiſir il faut en-
» tendre la gourmandiſe. Le véritable épicu-
» rien eſt celui qui ſait trouver le plaiſir au
» ſein de la tempérance. Un plaiſir léger pa-
» roît grand à celui qui n'en connoît pas de
» plus grands. L'homme vertueux eſt celui qui
» eſt capable de goûter les plus grands plaiſirs.

» Les riches vulgaires prennent les ſuper-
» fluités & l'oſtentation pour l'élégance & la
» pompe. Le luxe d'un homme de goût eſt la
» tempérance, & la grandeur conſiſte pour lui
» dans la ſimplicité.

» Tout vice vient ou de l'inſenſibilité, ou
» du défaut de jugement, ou bien de tous les
» deux. Il n'y a point de maxime plus vraie
» que celle-ci : *Tout vice eſt folie.* En effet le
» vice fait notre malheur ou celui des autres;
» or, il n'appartient qu'à un fou d'être lui-
» même l'inſtrument de ſa miſere, & ſi ſon
» plaiſir actuel eſt de faire du mal aux autres,
» dût-il éviter tout autre châtiment, il ſera
» toujours puni par ſes remords ; & s'il eſt
» incapable d'en éprouver, c'eſt une preuve
» certaine qu'il a perdu le ſentiment oppoſé à
» la ſtupidité. Dans les deux cas il eſt évident
» que tout vice eſt folie. «

De la sagesse.

» Le ſage ou l'homme vertueux, eſt celui » qui eſt diſpoſé à goûter lui-même le plus » grand bonheur, & à le communiquer aux » autres.

» Il n'y a aucune vertu qui, dans un ſens » général, ne renferme toutes les autres ver» tus. La ſageſſe ne peut ſubſiſter ſans la juſ» tice, la juſtice ſans la tempérance, la tem» pérance ſans la force.

Du pouvoir.

» Ce n'eſt pas par lui-même que le pouvoir » eſt une bonne qualité, & le ſage ne doit » deſirer que celui de faire du bien. Le vice » vient de l'amour-propre, & l'homme le plus » vicieux eſt celui qui rapporte tout à lui» même.

» On admire les qualités ſublimes, on aime » les vertus douces. Lorſque la ſageſſe veut » captiver le cœur, il faut quelle ſourie. Ce » que la langue d'un philoſophe auſtere com» mande, ſon front ſourcilleux le défend.

» L'ardeur que les hommes ont pour les » richeſſes & pour l'autorité, ſemble croître à » meſure qu'ils deviennent moins capables de » ſentimens délicats.

» Nul homme n'a plus de droit qu'un autre » à l'autorité, s'il ne poſſede pas un plus haut » degré de mérite. Si ſes eſclaves ſont meil-

» leurs que lui, il uſurpe leur place. Chacun » devroit remplir le poſte pour lequel la nature » l'a rendu propre, celui où il peut être heu- » reux lui-même, & contribuer au bonheur » de la ſociété.

» Les riches vulgaires appellent les pauvres, » le vulgaire. Appellons les choſes par leur » vrai nom. Les hommes groſſiers, & les » méchans, voilà le vulgaire, quelle que ſoit » leur fortune. Celui-là eſt véritablement » pauvre & vil qui ne ſent pas combien le » mérite perſonnel eſt préférable à toutes les » qualités extérieures. «

De la justice et de la clémence.

» On dit ordinairement que la vertu con- » duit au bonheur; il ſeroit plus propre de » dire que ce qui nous mene à la vraie fé- » licité eſt la vertu. La raiſon pour laquelle » certaines actions ſont défendues, c'eſt que » l'expérience a fait connoître quelles avoient » des ſuites funeſtes. Mais parce qu'il y a très- » peu d'hommes aſſez éclairés pour prévoir » les ſuites bonnes ou mauvaiſes de leurs ac- » tions, on a établi des loix pour guider les » foibles & pour mettre un frein aux mé- » chans.

» La crainte des châtimens que la loi inflige » aux coupables, eſt le ſeul moyen de retenir » ceux qui ne ſentent rien pour les autres; on » leur apprend au moins par-là à ſentir pour » eux-mêmes.

» Séparons avec ſoin l'idée de la juſtice de
» celle de la vengeance, qui, comme les au-
» tres paſſions vicieuſes, doit être réprimée
» par la raiſon. Le grand objet de la juſtice
» humaine eſt la ſécurité publique & parti-
» culiere : mais ſouvent la clémence réclame
» contre une ſévérité & des violences qui au-
» roient des ſuites fatales ; c'eſt pour cela qu'il
» eſt ſouvent utile de rendre le bien pour le
» mal, & de mitiger par la clémence la rigueur
» des loix.

» Si l'idée de clémence paroît oppoſée à
» celle de juſtice, il faut l'attribuer à l'imper-
» fection des loix humaines qui ne peuvent
» ſe prêter aux circonſtances accidentelles. Ce-
» pendant ces deux vertus ne ſont pas contra-
» dictoires ; lorſqu'il eſt utile d'uſer de clé-
» mence, ce ſeroit être injuſte que de ne le
» pas faire.

» Ne pas employer ce que nous avons de
» force pour prévenir la ruine de nos ſem-
» blables, même contre leur volonté, c'eſt
» nous rendre coupable de leur perte. Quelle
» différence réelle y a-t-il entre des malheurs
» cauſés par la folie, & ceux où nous jette
» le deſtin ? Celui qui tombe eſt-il moins à
» plaindre, parce que ſa foibleſſe eſt la cauſe
» de ſa chûte ?

» Qui de nous, s'il voyoit un enfant s'a-
» vancer vers le bord d'un précipice, négligе-
» roit de l'en arracher, ſous prétexte que cet
» enfant eſt libre de faire ce qu'il veut ? Les

» hommes ſont comme les enfans ; il faut ſou-
» vent les éclairer malgré eux.

(*Critical Review ; Monthly Review ; Universal Magazine.*)

VOYAGE pittoreſque de la Grece. VIIe. Cahier ; *composé de dix planches, depuis le N°. 63, juſques & compris le N°. 72.* VIIIe. Cahier, *composé auſſi de dix planches, depuis le N°. 73, juſques au N°. 82 incluſivement.* Prix 24 liv. A Paris, chez Tillard, graveur, quai des Auguſtins, & chez Barbou, imprimeur, rue des Mathurins. 1780, 1781.

LE VIIe. cahier de ce magnifique ouvrage préſente d'abord le plan du golphe de Macri, anciennement *Glaucus Sinus*, planche 63. Le voyageur a voulu ſe rendre au fond de ce golphe, dans l'eſpérance de trouver quelques antiquités inconnues à ceux qui avoient parcouru l'Aſie mineure avant lui. Il y a découvert en effet des tombeaux, & les ruines de la ville de *Telmiſſus* & de ſon théatre. Ces objets font la matiere de ce cahier.

Avant d'entrer dans les détails de ces antiquités, il parle d'une iſle voiſine de Rhodes, autrefois *Syme*, aujourd'hui *Symio*. Elle devoit ſon nom à une nymphe enlevée par le dieu marin Glaucus, qui la cacha ſur cette iſle, peu diſtante des mers qu'il fréquentoit. Ses habitans

ſont célebres dans l'art de plonger, & cet exercice eſt la grande occupation & l'unique reſſource de ces êtres preſqu'amphibies. Les femmes même y diſputent le prix d'un art, qui paroît ſi peu fait pour elles, & l'on prétend que, par un réglement toujours obſervé, les jeunes gens ne peuvent s'établir qu'après avoir donné des preuves d'un talent, ſeul héritage qu'ils puiſſent tranſmettre à leurs enfans. A la pêche du corail & des éponges, qui ſe trouvent abondamment dans ces parages, les habitans de Symio joignent une autre branche de commerce : ils voyagent ſouvent dans l'Archipel, pour eſſayer de tirer parti des bâtimens naufragés. Il y a quelques années que le propriétaire d'un vaiſſeau coulé à fond près de l'iſle de Scio, étant convenu de partager avec eux ce qu'ils en pourroient retirer, ils parvinrent à le vuider entiérement.

Le golphe de Macri a quitté le nom du fleuve Glaucus pour prendre celui d'une iſle ſituée en face de *Telmiſſus.* Il avoit dans l'antiquité celui de *Telmiſſidus Sinus*, de la ville de *Telmiſſus* dont les ruines ſubſiſtent encore. *Arien* fait remonter l'exiſtence de cette ville avant Gordius, pere de *Midas.* Ses habitans avoient déja dans l'art des augures, cette réputation qu'ils ont toujours conſervée. Midas dut le trône de Phrigie aux talens de ſa femme, qui, par l'interprétation adroite d'un oracle, engagea les Telmiſſiens à couronner ſon époux. Creſus, ſelon Hérodote, alla conſulter les devins de Telmiſſus. Alexandre apprit d'eux une

conſpiration tramée contre ſes jours ; enfin du tems de Cicéron ils excelloient encore dans cet art impoſteur. Le reſte d'un théatre & les riches fragmens découverts dans les ruines de Telmiſſus, dépoſent pour ſon opulence paſſée, bien moins encore que les monumens funebres, dont on fait connoître les détails.

Planche 64e. *Vue d'un château & de pluſieurs tombeaux près des ruines de Telmiſſus.*

Planche 65e. & 66e. *Sarcophages antiques trouvés près de Telmiſſus.*

Planche 67e. *Vue de la montagne des tombeaux près de Telmiſſus.*

Planche 68e. *Plan & élevation d'un des tombeaux taillés dans une montagne voiſine de Telmiſſus.*

Planche 69e. *Détails géométriques de ce même tombeau.*

Planche 70e. *Suite des antiquités de Telmiſſus.*

Planche 71e. *Vue d'un théatre de Telmiſſus.*

Planche 72e. & derniere. *Détails de ce même théatre.*

Nous croyons devoir citer une réflexion de l'auteur ſur les tombeaux antiques. » La nature, dit-il, imprime généralement à tous les » êtres qu'elle anime, le deſir de leur conſervation ; l'homme ſeul étend ce ſentiment » juſques ſur les débris inutiles de ſon exiſtence. Rien de plus naturel ſans doute, que » de recueillir les reſtes de ce que l'on a aimé, de les ſouſtraire à une deſtruction, » dont le ſpectacle ſeroit trop révoltant, de » conſerver même précieuſement des cendres

» chéries ; mais ce soin pénible de rendre les » tombeaux inaccessibles, de surcharger la terre » de ces masses énormes, pour éternifer ce qui » n'est plus, on ne peut l'imputer qu'à une » absurde superstition, à laquelle bientôt après » vint se joindre la vanité la plus ridicule. Les » prêtres répandirent cette opinion, que l'état » du corps influoit sur celui de l'ame ; & les » grands, en adoptant cette idée lucrative pour » ses auteurs, firent de leurs tombeaux des » monumens de faste & de magnificence. Assurer des soins funéraires à son corps, c'étoit » alors sauver son ame : avec l'opulence, on » joignoit à l'espérance d'un repos éternel, l'agrément de garder son rang, même après » sa mort, & d'avoir la prééminence sur les » autres cadavres. On inventa l'art des embaumemens ; on creusa des rochers pour y mettre, à l'abri de toute insulte, ces corps » ainsi préparés, & des milliers de malheureux furent employés, pendant des regnes » entiers, à construire des pyramides, asyles » des tyrans, même après leur mort. «

La planche 73e. qui commence le VIIIe. cahier est la *carte détaillée de la route de l'auteur depuis le golphe de Macri, jusqu'au Méandre.* Après être entré en détail sur l'origine du nom de la *Carie*, sur ses fondateurs & les diverses révolutions qu'a éprouvées cette contrée jusqu'à nos jours, le voyageur nous annonce qu'il n'a rien négligé pour en perfectionner la carte ; mais il convient qu'il lui restoit des difficultés qu'il n'auroit pu résoudre sans

le ſecours de M. Barbier, éleve de M. d'Anville, & digne d'un tel maître.

La planche 74e., eſt la repréſentation d'une *halte des voyageurs près du village de Dourlarch.* Arrivés ſur les lieux, le deſſin fut fait ſur le champ. C'eſt, dit l'auteur, le tableau fidele de la vie que nous avons menée pendant près d'une année, & à laquelle il eſt facile de s'accoutumer dans un climat où les nuits ſont auſſi belles, & où l'on jouit ſi bien de l'abſence du ſoleil : quand les chemins & nos travaux nous le permettoient, nous marchions la nuit, & nous paſſions la journée dans le plus épais d'un bois, & ſouvent plongés dans un ruiſſeau.

La planche 75e., eſt *la réception de l'auteur chez Haſſan Tchaouſch Oglou.* Cette réception eſt intéreſſante, parce qu'elle donne une idée juſte des mœurs du pays & du caractere de cet aga, qui, par ſes richeſſes & ſur-tout ſon courage, s'étoit rendu indépendant de la Porte. Il avoit alors quatre-vingts ans, & ſa puiſſance ſembloit être affermie par le reſpect qu'inſpiroit ſon âge. En arrivant au caravanſerail, le voyageur rencontre un médecin, qui lui adreſſe la parole en italien ; en une demi-heure ils devinrent amis, & ce médecin lui ſervit d'interprete ; il ſe chargea d'aller annoncer ſon arrivée, & de demander le moment auquel le vieux *Haſſan* recevroit l'auteur. Ce fut, dit-il, ſur les dix heures du matin que je me rendis à ſon palais : je traverſai une cour immenſe autour de laquelle étoient attachés plus de cent

chevaux magnifiquement équipés, & paſſant la porte du *harem*, devant laquelle étoient pluſieurs eunuques noirs, je montai au palais. Il étoit preſque tout conſtruit en bois; mais un grand eſcalier & de longues galleries remplies d'une foule de Turcs, de Negres, de Tartares, lui prêtoient aſſez d'apparence. Tous ſe preſſoient pour me voir, me toucher, examiner mes armes, mes habits, & me parloient tous à la fois, des langues qu'ils ſavoient bien que je n'entendois pas. Je fus d'abord conduit chez le premier officier de l'aga, de-là chez ſon fils, & enfin je parvins au pere. Il étoit au fond d'une très-grande ſalle, dans l'angle du ſopha, avec un de ſes arrieres-petits-fils entre ſes genoux. Je pris place à côté de lui. Mon interprete agenouillé ſur le tapis, les mains l'une ſur l'autre & gliſſées dans le bout de ſes manches. (*) On offrit mes préſens à l'aga; c'étoient une montre d'or, une paire de piſtolets, des étoffes de ſoie rayées d'or, pour habiller deux de ſes femmes, & une caiſſe de ſyrops & de confitures ſeches, dont je portois avec moi une ample proviſion. *Haſſan* me fit beaucoup de queſtions ſur mon voyage. Il ne concevoit pas que la ſimple cu-

(*) *Nota.* Cet uſage a toujours été en Orient la marque du reſpect le plus profond. Cyrus le jeune fit mourir deux princes du ſang-royal, pour avoir paru devant lui, ſans avoir les mains enveloppées dans l'extrêmité de leurs manches.

riofité eût été pour moi un motif fuffifant de m'expofer à tant de fatigues. Après des efforts prefqu'inutiles pour lui faire comprendre le genre d'intérêt qui m'amenoit dans un pays autrefois célebre, je lui parlai de fa réputation, de fa puiffance, de fon courage & de fa prudence. Il fut fenfible à ces éloges, & d'un gefte fit éloigner un peu les affiftans. J'appris qu'il n'avoit jamais eu aucune miffion de la Porte, que fes richeffes avoient été le fondement de fon autorité, qu'il avoit été inquiété par les pachas voifins, que fa bravoure les avoit repouffés, & qu'il s'étoit compofé en quelque forte un état, dans un pays défendu par des montagnes. Là je fis de nouveaux éloges de fes talens. Il ne m'en a pas fallu beaucoup; me répondit-il; obligé de me défendre contre des agreffeurs injuftes, je me fuis fait des amis de tous ceux que l'on opprimoit. J'ai remis aux habitans de cette contrée la moitié des impôts qu'exigeoit le pacha, & ils ont regardé comme un meilleur maître celui auquel ils payoient la moitié moins. Je protege mes amis, & je fais étrangler, *comme il eft jufte*, mes ennemis, ou ceux que je foupçonne de l'être. A ces mots je fouris; il m'en fit demander la raifon par l'interprete, & je lui répondis que faire étrangler fes ennemis pouvoit être très-prudent; mais que de commencer par-là fur un fimple foupçon, n'étoit peut-être pas d'une exacte juftice. Dis à cet étranger, repliqua-t-il, (en parlant au médecin) que ce qui eft néceffaire eft jufte, qu'autrement Dieu ne

l'auroit pas permis, & ne m'auroit pas récompensé par de si longs succès. Sans réfuter ce raisonnement turc, je me bornai à faire des vœux pour la continuation de ses prospérités. Je n'ai jamais fait (continua-t-il) de mal au sultan qui ne me connoît pas, & au nom duquel on m'auroit fait couper la tête, si je n'avois pas écarté de mon territoire tous ses émissaires. *Hassan* se comparoit au visir *Acomat*, peint par Racine, lorsque je vis son visage s'égayer; & ayant regardé du côté que ses yeux se fixoient, j'apperçus une figure extraordinaire, qui faisoit mille contorsions & parloit avec une extrême volubilité. Le médecin Arabe me dit que c'étoit un fou favori de l'aga, qui, après quelques instans, me demanda si les princes de mon pays avoient des fous dans leurs palais; je lui répondis qu'ils en avoient eu autrefois, mais qu'aujourd'hui ils n'en avoient plus d'attitrés, & qu'à cet égard ils s'abandonnoient avec confiance aux hasards de la société. C'est notre ancien usage, dit-il, & il n'a aucun inconvénient. Je paie un fou pour m'amuser, & des gens sensés pour s'occuper de mes affaires.

De retour au caravanserail, Hassan envoya au voyageur un cheval isabelle; ce présent est chez les Musulmans la marque de la plus grande considération. L'auteur en partant, détermine le médecin Arabe à le suivre à Mylasa. Il connoît le peu d'érudition de ce docteur, à des questions qu'il lui fait, en examinant une boëte de drogues, & vient au secours de son igno-

rance dans un moment où on lui annonçoit qu'un de ses malades, tourmenté d'une colique néphrétique, éprouvoit des douleurs insupportables. Le ciel m'est témoin, dit l'Arabe, que j'y fais de mon mieux; car dieu sait si je lui épargne la rhubarbe. De la rhubarbe pour une colique néphrétique! On peut imaginer, dit le voyageur, quels furent mes cris. La rhubarbe étoit le remede universel de ce pauvre médecin. Je réparai un peu ses torts, par une saignée, des bains & une boëte de pillule de savon, que je lui laissai. Après cette cure, tous les habitans eurent en moi une confiance qui me devint pénible. Mes drogues auroient été bientôt épuisées. Je me contentai de hasarder quelques saignées, de distribuer généreusement quelques onguents, & à la faveur de la nuit, je me dérobai aux embarras de ma réputation, & au danger plus instant de la perdre.

Les planches 76 & 77e., représentent, la premiere, *le palais de l'aga d'Eski-Hissar*, & la seconde, *une fête turque*. L'auteur va voir l'aga d'Eski-Hissar, petit-fils d'Hassan-Oglou, qui ne lui donne pas grande estime pour lui. C'étoit un jeune-homme fort laid & parfaitement stupide. L'aga l'invite à une fête turque; il y voit une farce obscene sur laquelle il a (pour nous) tiré le rideau. L'enthousiasme de l'aga, dit-il, les applaudissemens & l'ivresse du peuple, m'apprirent à quel excès les turcs poussent un vice, qui semble héréditaire chez les habitans de ces climats.

La planche 78e., est le *tombeau de Philécus*;

la 79e. *les détails des ruines d'un monument ;* la 80e. *les ruines de Stratonicée ;* la 81e. *les fragmens d'un théatre ;* la 82e. *divers fragmens de Stratonicée.* Ce chapitre eſt terminé par un cul-de-lampe, où l'on a inſéré un tableau qui rappelle les malheurs de Monime.

Tout ce que nous pouvons dire de cet ouvrage, c'eſt qu'il ſoutient & mérite de plus en plus l'eſtime générale dont il jouit, & que les livraiſons ſe font toujours trop attendre au gré du public impatient.

(*Journal* de Paris.)

STORIA della letteratura italiana, &c. *Hiſtoire de la littérature italienne ; par l'abbé* JÉROME TIRABOSCHI, *conſeiller de S. A. S. le duc de Modene, préſident de la bibliotheque ducale, & de la gallerie des médailles, & profeſſeur honoraire de l'univerſité de Modene.* Tome VIII (*) *depuis 1600 juſqu'en 1700.* A Modene, chez la ſociété typographique. *In-4to.* de 378 pag. 1780.

NOUS avons déja parlé de ce huitieme volume de l'*Hiſtoire de la littérature italienne ;* (**) mais l'importance des matieres nous engage à y revenir.

(*) *Eſprit des Journaux*, novembre 1779, pag. 20.
(**) *Eſprit des Journaux*, novembre 1780.

Le premier des trois livres qui en forment la division, est divisé lui-même en cinq chapitres; l'auteur expose dans le premier, quel a été au dix-septieme siecle, l'état politique de l'Italie, & fait un tableau de la paix, dont jouit alors ce pays, agité durant les siecles précédens, par les guerres des petits princes qui s'en étoient partagé la possession. Il avertit ensuite ses lecteurs de se rappeller l'examen qu'il a fait dans la préface du second tome, où il a développé les véritables causes de la décadence des lettres, pour mieux comprendre comment, malgré ce calme que goûta l'Italie, elle fut néanmoins si stérile en littérateurs célebres. Après nous avoir tracé les portraits de tous les souverains qui regnoient alors en Italie, M. l'abbé Tiraboschi parle de la faveur qu'ils accorderent aux gens-de-lettres. Parmi ces princes, il compte Vincent I & Ferdinand Gonzague, ducs de Mantoue, dont le premier fut le protecteur du poëte Chiabrera, & cultiva lui-même la poésie, plusieurs papes, tous les Médicis de Florence, & en particulier, Ferdinand II, fondateur de l'académie du Cimento, & son épouse, Victoire de la Rovere, qui institua celle des Dames Siénoises. Galilée & tous ses disciples eurent part aux bienfaits de ces souverains. Le duc Ferdinand contribua aux progrès de la physique dans ses états, en cultivant lui-même cette science, & en honorant souvent de sa présence les assemblées des académiciens du Cimento. Les universités de Pise, de Florence & de Siene, la biblio-

theque Laurentienne, & la gallerie des Médicis, lui doivent une partie de ce qu'elles possedent de plus précieux, particuliérement la derniere, enrichie par la libéralité du frere de Ferdinand, le cardinal Léopold, qui entretint une correspondance avec les savans de son tems. Ses lettres publiées par Monsignor Fabroni, donnent de lui la plus haute idée. Outre Cosme III, fils de Ferdinand II, héritier des vertus de son pere, l'Italie eut encore d'autres princes qui servirent de protecteurs aux savans. François I, duc de Modene, Rainuce I, duc de Farnese, & Charles Emmanuel I, duc de Savoie, firent renaître le goût des beaux-arts dans leurs états. Parmi les papes, on doit distinguer Urbain VIII, qui cultiva beaucoup l'étude de la langue grecque, & Alexandre VII, qui avoit composé, sous le nom de Filomato, un recueil de poésies imprimées à Paris en 1656. Le pape Alexandre avoit été disciple de Celso Cittadini, & fut un des protecteurs de Giano Nicio Eritreo, avec lequel il entretint un commerce de lettres, d'Allaci, d'Olstenius, du P. Sforce Pallavicin, & du P. Bona, de l'ordre de Cîteaux. L'université de Rome lui doit son jardin des plantes, son amphithéatre d'anatomie, six nouvelles chaires & sa bibliotheque. Alexandre avoit résolu de fonder une académie ecclésiastique, mais ses démêlés avec Louis XIV, l'empêcherent d'exécuter ce projet.

Dans le troisieme chapitre l'auteur traite des universités, des écoles publiques & des aca-

démies. Les univerſités les plus célebres furent celles de Padoue & de Bologne ; mais ſi l'une eut le bonheur d'avoir Caſſini, Montanari & Cavalier, M. l'abbé Tiraboſchi auroit dû ne pas oublier que dans l'autre, l'illuſtre Galilée donna des leçons que le prince Guſtave de Suede alloit écouter. Piſe, Florence & Siene, poſſéderent auſſi de grands hommes, parmi leſquels on doit compter Jacques Gronovius, qui occupa une chaire à Piſe, quoiqu'il ne fût pas catholique. A Naples, le comte de Lemos protégea l'univerſité de cette ville. M. Tiraboſchi dit que celle de Ferrare perdit de ſa célébrité quelque tems après les princes de la maiſon d'Eſt ; mais celle de Rome fleurit ſous Alexandre VII, Clément IX, & Innocent XII. L'univerſité de Modene fut érigée en 1683, par François II, & celle de Parme, renouvellée en 1600 par le duc Rainuce. Le célebre juriſconſulte Sforce d'Oddi de Herouſe, y donna des leçons.

Les jéſuites, les barnabites & les ſcolopes, contribuerent auſſi aux progrès des ſciences par leurs écoles deſtinées à l'inſtruction de la jeuneſſe, & l'auteur penſe que ces écoles peuvent être plus utiles même que les univerſités, particuliérement en ce qui regarde les principes élémentaires. C'étoit ici le lieu de diſcuter la queſtion, ſi les jéſuites ont contribué à la corruption du goût en Italie ; mais comme l'auteur a craint d'être regardé comme juge & partie dans cette cauſe, il a jugé à propos de garder le ſilence à ce ſujet, & de paſſer

aux académies. Parmi celles de Rome, les plus fameuſes furent celles des Ordinats, des Humoriſtes & des Lincées. M. Tiraboſchi parle enſuite de celle des Arcades fondée en 1690 par Creſcimbeni. Selon Quadrio il y a eu dans le dix-ſeptieme ſiecle, plus de trente académies à Bologne. Ferrare, Macérate, Pérouſe, Ravenne, Faïence & Imole, eurent auſſi les leurs. Celles de la Toſcane, & ſur-tout l'académie de la Cruſca, contribuerent beaucoup à retarder la corruption du goût en Italie. Le marquis Jean-Baptiſte Manſo en fonda une à Milan, qui fut appellée des *Oziosi.* Milan en eut une auſſi pour la philoſophie morale & les belles-lettres; un de ſes membres les plus diſtingués fut Charles-Marie Maggi, un des poëtes les plus célebres de ſon tems. Les académies de Pavie, de Padoue, de Veniſe, de Genes, de Turin, & de pluſieurs autres villes, firent dans le même ſiecle l'ornement de la littérature italienne.

Dans le quatrieme chapitre, l'auteur traite des bibliotheques, des cabinets d'antiquités & d'hiſtoire-naturelle. La bibliotheque du Vatican fut enrichie des livres de la Palatine donnée à Gregoire XV & à Urbain VIII, par Maximilien, duc de Baviere, lorſqu'il eut conquis le Palatinat, de ceux de la bibliotheque des ducs d'Urbin, & des préſens que la reine Chriſtine fit en mourant au pape. Outre la bibliotheque du Vatican, il y en eut encore de fameuſes à Rome, par exemple, celles des Barberini, des Altieri, des Ottoboni, des Imperiali & des Chigi.

Chigi ; les deux premieres eurent leurs cabinets de médailles & de monumens antiques. M. Tiraboſchi parle encore de la bibliotheque du college romain, de celle de Caſanate, &c. On peut, en liſant les voyages de Mabillon, de Montfaucon, de Spon & d'André Scott, s'éclaircir ſur le nombre des bibliotheques & des cabinets qu'il y avoit alors à Rome. Après avoir fait l'énumération de celles qu'on avoit dans les autres villes d'Italie, l'auteur paſſe aux particularités de la vie de Magliabecchi, ce ſavant qui, ſemblable aux ſages de la Grece, s'eſt fait une grande réputation ſans avoir laiſſé aucun ouvrage. Le cinquieme chapitre eſt employé à faire connoître les voyageurs, dont les plus célebres ſont Pierre de la Vallée, & Gemelli Carreri.

Le ſecond livre, diviſé en quatre chapitres, traite de la théologie, de la philoſophie, des mathématiques, de l'hiſtoire-naturelle, de l'anatomie, de la médecine, de la chirurgie & de la juriſprudence civile & canonique. Quant à ce qui concerne la théologie, l'interdit Vénitien & la congrégation *de Auxiliis* donnerent lieu à une multitude d'écrits. Baronius, Bellarmin & Borius combattirent Sarpi & Carpello; Arcudio & Pierre Strozzi travaillerent, l'un à la converſion des Orientaux, l'autre à celle des Chaldéens; de Dominis fut réfuté par Zacharie Boverio ; le cardinal Sfondrate écrivit contre la régale ; la religion chrétienne eut de grands défenſeurs dans le comte Magalotti, Bonini & Maracci ; la liturgie & l'hiſtoire ec-

cléſiaſtique furent éclaircies par Barthelemi Ga-vanti, par les cardinaux Bona & Tomaſi, par Monſignor Ciampini, &c. & le martyrologe par Ferrari, général des Servites. L'hiſtoire du concile de Trente fut écrite par Fra Paolo, & dans la ſuite par le cardinal Pallavicin ſur des mémoires plus authentiques ; Battaglini & Bernini compoſerent des hiſtoires générales des conciles ; le cardinal Noris écrivit celle des héréſies, Ughelli celle des égliſes d'Italie, &c. Ce chapitre eſt terminé par la vie de Théophile Rainaldo, & de Lucile Vanini. Le ſuivant, où l'auteur traite de la philoſophie & des mathématiques, commence par la vie de Fortunio Liceto, & de Thomas Campanella. M. Tiraboſchi parle enſuite de Galilée, de ſa vie, & de l'époque de ſon arrivée à Rome, mal fixée par Viviani à l'année 1623. Enſuite il s'étend ſur les découvertes qui ont immortaliſé ce génie célebre, & qui ont répandu un ſi grand jour ſur les parties les plus intéreſſantes de la phyſique. Toricelli adopta les ſentimens de Galilée ſur la méchanique & la balliſtique, & trouva la meſure de la cycloïde, quoique Paſcal ait fait honneur de cette découverte à Roberval. L'invention du barometre, époque ſi célebre dans l'hiſtoire de la phyſique, fut une des dernieres de Toricelli, qui fut enlevé à l'Italie par une mort prématurée. Alphonſe Borelli, ce ſavant qui a ſi bien éclairci la ſtatique & la méchanique des animaux, parut enſuite ; l'éloge que Boerhave a fait de lui, & la chaire fondée à Mont-

pellier pour expliquer le traité *De motu animalium*, le font regarder comme un des plus grands génies de ſon ſiecle. L'abbé Caſtelli, qui avoit donné des leçons à ces deux ſavans, & fourni des lumieres à Galilée ſon maître, reçut d'Urbain VIII, une chaire de profeſſeur au college de la Sapience à Rome. On peut le regarder comme l'inventeur de l'hydraulique, puiſqu'il fut le premier qui appliqua la géometrie au mouvement de l'eau; Michellini, Guglielmini & Aleotti ſont ceux à qui l'on eſt redevable des progrès que cette ſcience a faits depuis.

L'auteur paſſe à l'aſtronomie, & parle de Vincent Reinieri, fameux diſciple de Galilée, de Riccioli & de Grimaldi, qu'on a regardé comme celui qui le premier a expliqué la formation de l'arc-en-ciel; mais l'auteur, en hiſtorien impartial, laiſſe le mérite de l'explication de ce phénomene à Deſcartes & à Newton; il s'étend enſuite ſur la vie & les découvertes de Caſſini, & fait encore mention de pluſieurs aſtronomes, & entr'autres de Montanari, dont la maniere d'expliquer la nature de la foudre, paroît avoir une certaine analogie avec les ſentimens des phyſiciens de nos jours, ſur le fluide électrique. M. Tiraboſchi revient enſuite à l'académie du Cimento, & aux neuf académiciens qui la composerent pendant l'eſpace de dix ans, & ſur la vie deſquels il a pris ſoin de faire des recherches. Dans celle de François Sagredo, il nous apprend que ce ſavant avoit connu avant Newton,

l'ufage du télefcope de réflexion. Après divers articles concernant plufieurs académiciens moins célebres, il parle de Cavalieri, d'Etienne Des Anges, du cardinal Michel Ange Ricci, & de Vincent Viviani. A l'hiftoire des aftronomes, fuccede celle des auteurs qui ont traité de l'architecture civile & militaire, & parmi lefquels on diftingue Scamozzi & le prince Raimond Montecuccoli. Le chapitre eft terminé par une notice des favans qui ont écrit fur la peinture & la mufique; cette notice renferme l'éloge des ouvrages de Barbieri & de Jean-Baptifte Doni. L'exemple de ce dernier prouve que les grands hommes ne jouiffent pas toujours d'une gloire proportionnée à leurs talens.

Le troifieme chapitre contient des détails très-étendus fur l'académie des Lincées, fur le prince Frédéric Cefi, qui fonda dans fon palais une école de botanique, & fur les progrès de l'hiftoire-naturelle, auxquels contribuerent beaucoup Fabio Colonna, & François Stelluti, dont l'un cultiva la botanique, & l'autre la minéralogie; mais parmi les naturaliftes qui ont illuftré l'Italie, le premier rang doit être donné à François Redi. L'auteur, en parlant de la chymie, obferve que l'Italie a été le berceau de cette fcience, & qu'elle n'y a point été apportée par les étrangers. La gloire de ce pays n'eft pas moins rehauffée par les anatomiftes & les médecins, qu'elle a produit dans le dix-feptieme fiecle. Parmi les premiers, les plus célebres font Malpighi & Bellini; parmi les feconds, on nomme avec

éloge Codronchi, Mercurii, Sanctorius, Caimo, Manelfi, Chiodini, Zacchia, Leonardo de Capoue, Luc Tozzi, Antoine Porzio, Baglivi, Lancisi & Ramazzini. Ce troisieme chapitre est terminé par les chirurgiens; l'auteur, en citant M. Portal, qui a écrit l'histoire de l'anatomie, fait l'éloge d'Hippolyte Parma, de Matthieu Rossi, de Théodore Baronio, de Pierre Marchetti, & de César Magatti, & apprend en passant au lecteur, que les manuscrits du dernier ont été donnés à la bibliotheque d'Est, par le fils du célebre Vallisnieri, qui en avoit hérité.

Le quatrieme chapitre traite de la jurisprudence. M. l'abbé Tiraboschi le commence par l'éloge de Gravina & d'Alciat, qui, tous deux employerent l'érudition à faciliter l'étude des loix; vient ensuite celui de Jacques-Antoine Marta, de François Acarigi, de Jérôme Lampugnani, &c. Les deux cardinaux Bramacci & Albizi, se distinguerent par leurs écrits sur le droit canon, ainsi que Fagnani, célebre par son commentaire sur les cinq livres des décrétales, le cardinal de Luca, & Rinaldi. Le chapitre finit par la vie de Gravina; ce savant fut un des premiers fondateurs de l'académie des Arcades, il en rédigea même les statuts; mais dans la suite, ayant eu une querelle avec Crescembeni, il quitta son pays, & se retira auprès du duc Victoire Amédée, qui l'avoit invité à venir à sa cour.

Le troisieme livre, qui est consacré aux belles-lettres & aux arts, traite de l'histoire,

des langues étrangeres, de la poésie italienne; de la poésie latine, de la grammaire, & de l'éloquence. D'abord l'auteur en parlant de l'histoire, observe, que si l'Italie a produit au dix-septieme siecle, une multitude d'historiens, il n'y en a qu'un très-petit nombre dont on puisse faire l'éloge. Il parle ensuite des travaux qui ont été faits dans ce tems sur la chronologie, la géographie, & les antiquités. La science des médailles & des inscriptions, fit alors les plus grands progrès, & comme toutes les villes d'Italie étoient jalouses de produire les monumens qui pouvoient attester leur ancienne splendeur, il se trouva par-tout de savans antiquaires, parmi lesquels on distingua Bonanni, qui écrivit sur les médailles des papes. Les recueils d'inscriptions devinrent très-communs, mais ils n'étoient pas faits avec cet esprit de critique sage & éclairée, que l'on exige aujourd'hui. Après avoir donné la vie du célebre Raphael Fabretti, d'Octave Falconieri, & de Monsignor Ciampini, l'auteur passe à une autre partie de la science des antiquités, c'est-à-dire, celle qui a pour objet les usages & les mœurs des anciens peuples, & particuliérement des Romains; le plus célebre écrivain qui ait traité cette matiere, est sans contredit Octave Ferrari. Parmi les historiens, l'auteur distingue Vittorio Siri, & Jérôme Briani de Modene, le premier auteur qui ait composé une histoire générale de l'Italie; il n'oublie pas non plus Gregorio Leti, dont l'*Italie regnante*, prouve à quel degré de perfection la politi-

que étoit alors élevée, mais auquel on peut reprocher ſon défaut de ſincérité & d'exactitude. L'Etat-Eccléſiaſtique fut très-fécond en auteurs, qui écrivirent les annales des différentes villes de cette partie de l'Italie. Les royaumes de Naples & de Sicile eurent auſſi leurs hiſtoriens ; en Toſcane, les ſavans livrés entiérement à la littérature légere, s'occuperent très-peu du ſoin d'écrire l'hiſtoire. Veniſe, plus heureuſe, eut d'excellens hiſtoriographes dans André Moroſius, le continuateur de Bembo, & Paul ſon frere, dans Nicolas Contarini, Jean-Baptiſte Nani, & Michel Foſcarini. Milan compta parmi ſes principaux hiſtoriens, Jean-Pierre Puricelli, dont les ouvrages ſont pour la plupart reſtés manuſcrits. Les autres villes du duché de Milan, celles du Piedmont, Modene, & Parme, eurent auſſi les leurs; mais les plus célebres auteurs en ce genre, qu'ait eu l'Italie, ſont ceux qui écrivirent l'hiſtoire des royaumes étrangers. Un des plus illuſtres d'entre ceux-ci, eſt Davila, dont M. Tiraboſchi nous donne ici la vie, avec celle du cardinal Bentivoglio & de Strada, l'un & l'autre critiqués par Scioppio & Gravina. Pour ce qui regarde l'hiſtoire des arts, Baglioni & Bellori continuerent *Les vies des peintres* de Vaſari; Baldinucci, auteur de l'hiſtoire de la gravure, travailla ſur le même ſujet; les différentes provinces de l'Italie eurent auſſi des auteurs, qui, indignés de la partialité avec laquelle Vaſari avoit préconiſé l'école toſcane, écrivirent l'hiſtoire des peintres de leur nation.

Après l'hiſtoire des littérateurs, vient celle des profeſſeurs des arts. M. l'abbé Tiraboſchi y parle d'un grand nombre de manuſcrits, non encore publiés, ſur l'hiſtoire de la religion, & il paſſe enſuite à un nouveau genre de compoſition, c'eſt-à-dire, aux journaux littéraires, dont il accorde l'invention aux François; trois ans après cette époque, l'abbé Naſari fit imprimer à Rome, le premier ouvrage en ce genre qu'ait eu l'Italie; ce chapitre dont la derniere partie eſt conſacrée aux écrivains généalogiques, renferme encore la vie de Trajan Boccalini & celle d'Auguſtin Maſcardi. Le ſecond traite, comme nous l'avons dit, des langues étrangeres; l'étude en fut encouragée par les cardinaux Frédéric Borromée & Grégoire Barbarigo; Paul V excita les réguliers à s'y livrer, & Grégoire XV inſtitua la congrégation de la Propagande. L'auteur à oublié de dire ici que dès l'année 1613, le carme Thomas de Jeſus avoit donné l'idée de cet établiſſement dans ſon ouvrage, *De procurandâ ſalute ommium gentium*, & que de plus le premier projet en fut ſuggéré non point par le pape Grégoire, mais par Jean-Baptiſte Vives, prélat Eſpagnol, par le carme Dominique de Jeſus, & par le P. Jean Léonardi, fondateur de la congrégation de la Mere de Dieu. Malgré le goût des Italiens pour les langues orientales, il paroît que l'étude des lettres grecques fut très-négligée; parce que les traductions des auteurs grecs faites dans le ſiecle précédent, firent regarder cette étude comme inutile. L'auteur finit le ſecond chapitre

en disant que c'est au zele des missionnaires qui ont voyagé dans l'Orient, que l'on doit les grammaires & les dictionnaires des langues orientales. Le troisieme & le quatrieme chapitres, qui ont pour objet la poésie italienne & la poésie latine, font voir que malgré le torrent du mauvais goût qui inonda l'Italie au dix-septieme siecle, il y eut cependant encore des poëtes qui surent écrire avec autant de naturel que d'élégance. Si le cavalier Marini eut malheureusement trop d'imitateurs, Chiabrera eut aussi les siens, quoiqu'en plus petit nombre. Plusieurs écrivains se distinguerent dans la carriere du théatre; la poésie heroï-comique fut cultivée avec succès, & sur-tout par Tassoni & Bracciolini.

La décadence de la poésie italienne entraîna celle de la latine; on commença à regarder Martial, Lucain & Claudien comme les seuls modeles qu'on dût imiter. Monsignor Ciampoli fut le novateur hardi qui déclama le premier contre l'antiquité. Au milieu de cette corruption générale, quelques écrivains se firent cependant remarquer par la pureté de leur style, & entre autres Augustin Favoriti.

Le cinquieme chapitre renferme des notices sur les grammairiens & les auteurs qui ont travaillé sur l'étymologie de la langue italienne, tels que Celso Cittadini, le cardinal Pallavicin, Charles Dati, François Rodi & plusieurs autres. M. l'abbé Tiraboschi parle du fameux vocabulaire, publié en 1612, par l'académie de la Crusca, & des critiques qu'en firent alors

Taſſoni & Paul Beni. Dans l'article de l'éloquence il fait l'éloge des diſcours latins compoſés par les jéſuites, & de ceux que Dati écrivit en italien. Mazzarini & Segneri, tous deux jéſuites, ſe diſtinguerent par leurs ſermons, ainſi que le cardinal Caſini.

Dans le ſixieme & dernier chapitre de l'ouvrage, l'auteur traite des arts libéraux, dont la décadence ſuivit celle de la littérature. Scamozzi & Borromini furent les premiers qui firent dégénerer l'architecture. Parmi les ſculpteurs, les plus illuſtres furent Algardi & le cavalier Bernin, & parmi les graveurs Tempeſta, Etienne de la Bella & Pierre Teſta. Quant à la peinture, M. Tiraboſchi obſerve que l'école Bolonoiſe l'emporta ſur toutes les autres, qui ne produiſirent aucuns chefs-d'œuvre dignes d'être comparés aux ſiens. Les anecdotes qui terminent cette hiſtoire, prouvent que la réputation des artiſtes Italiens s'étoit répandue non-ſeulement dans toute l'Europe, mais encore dans les cours des plus puiſſans monarques de l'Aſie. (*).

(*Efemeridi letterarie.*)

(*) Nous avons dit, dans notre journal de novembre dernier, que le huitieme tome de l'*hiſtoire de la littérature italienne* devoit être le dernier de cet ouvrage; cependant M. l'abbé Tiraboſchi avertit ſes lecteurs qu'il a deſſein d'en ajouter encore un dans lequel il fera des additions aux premiers & où il corrigera les fautes qui peuvent s'y être gliſſées.

Le Soldat Citoyen, ou *vues patriotiques ſur la maniere la plus avantageuſe de pourvoir à la défenſe du royaume.* Gros *in-8°*. A Neufchatel; & ſe trouve à Paris, chez Eſprit, au Palais-Royal.

L'OUVRAGE que nous annonçons eſt celui d'un militaire, excellent citoyen, qui après avoir médité pendant vingt ans ſur les principes qu'il vouloit développer, expoſe avec l'eſprit, la franchiſe & la loyauté d'un homme de guerre très-inſtruit, ſa façon de penſer ſur les abus de ſa profeſſion, & ſur les moyens de les réformer.

Voici comme il débute: » Citoyens, vous » n'avez encore rien vu de moi. Aujourd'hui » j'oſe me faire imprimer. Veuillez accueillir » les eſſais de mon zele. Applaudiſſez à ce que » j'aurai pu dire de bien; & inſtruiſez-moi ſur » ce que j'aurois dû dire de mieux. «

L'Auteur commence ſes réflexions préliminaires par une remarque très-vraie, & ſur laquelle on s'eſt trop peu arrêté juſqu'à préſent; c'eſt que tous ceux qui ont traité de l'art militaire, ſuppoſant preſque toujours de bons ſoldats & des armées bien diſciplinées, n'ont porté leurs vues que ſur la tactique, tandis qu'il faudroit examiner d'abord ſi nous avons ces ſoldats & ces armées, & les moyens de ſe les

procurer. L'objet des écrivains qui l'on précédé, a donc toujours été de perfectionner l'art militaire; le ſien ſeroit de perfectionner les inſtrumens de l'art, c'eſt-à-dire, les ſoldats.

Mais quelles ſont les cauſes qui forment les ſoldats dans chaque nation? L'Auteur les borne à trois : le caractere national, l'éducation, le gouvernement. Parcourant enſuite rapidement l'hiſtoire militaire de toutes les nations guerrieres, il prouve ſes aſſertions par des faits & d'excellentes obſervations, & après avoir examiné les cauſes qui ſervirent à former les ſoldats de l'Aſie, de la Grece & de Rome, il ſemble conduire & arrêter le lecteur à cette importante vérité : » Que la crainte & l'eſpérance, dirigées avec ſageſſe, une excellente éducation réglée par un gouvernement ſage & prudent, concourrent à créer un caractere national, & ces cauſes réunies, à former des défenſeurs à la patrie. «

Il expoſe dans l'avant-propos le tableau des révolutions ſans nombre qu'a eſſuyées notre milice, & des abus qu'ont entraînés ces viciſſitudes. Il faut lire l'ouvrage pour ſe convaincre des funeſtes effets de cette inſtabilité, & de quelle importance il eſt de remédier aux maux qui s'en ſont toujours enſuivis.

Dans le premier livre, il s'occupe de fixer le nombre d'hommes néceſſaires pour la défenſe d'un royaume. 2°. La maniere de lever les ſoldats. 3°. Quelles devroient être leurs qualités phyſiques & morales. 4°. Quels moyens de rendre les enrôlemens ſûrs. 5°. Les forma-

lités néceffaires pour enrôler. 6°. Le fondement du contrat d'enrôlement & fon étendue. 7°. Les peines dont fa violation peut être légitimement punie. 8°. La maniere de donner à ce contrat plus de force & d'authenticité. Tous ces objets intéreffans annoncent à la fois un militaire éclairé & un citoyen fenfible. » Pourra-t-on, » dit-il, s'en occuper avec indifférence? Il s'a» git de la liberté, de la vie même des ci» toyens qui fe dévouent au fervice & à la » défenfe de la patrie. «

Le fecond livre traite de la fubfiftance des troupes. Cet objet étant fans contredit, le plus onéreux, & en même-tems le plus effentiel, l'auteur propofe de diminuer confidérablement les dépenfes, & de pourvoir beaucoup mieux à la fubfiftance des foldats. Ce grand fecret eft celui des Romains, celui encore ufité en Suede, de les rendre cultivateurs. Il en prouve la néceffité, les avantages, la facilité. De-là fuivent des détails fur la nourriture, la guérifon, le vêtement & le logement des foldats. L'auteur entre fur tous ces objets dans les détails les plus intéreffans.

Après avoir enrôlé des hommes & s'être occupé de leur fubfiftance, il faut les employer. C'eft le fujet du troifieme livre.

L'auteur confidere ces hommes fous trois points de vue; comme enfans, comme citoyens, comme foldats. Comme *Enfans*, il faut les élever: néceffité d'une éducation nationale. 1°. Education phyfique; exercice occafionné par le devoir; inutilité du danger de nos exercices militaires;

exercices comme jeux. 2°. Education morale ; moyens d'éclairer l'eſprit ; moyens de former le cœur. Comme *Citoyens*, il faut s'en ſervir utilement pour l'état ; avantage d'employer les ſoldats aux travaux publics ; travaux auxquels on pourroit employer les ſoldats ; dans quel tems, & comment. Comme *Soldats*, il faut s'en ſervir avantageuſement pour la guerre ; nouvelle formation des troupes ; comment faut-il les armer ? Quels ſont les développemens & les principes dont s'occupe la tactique élémentaire ? Quelles ſont les applications que l'on doit faire de la tactique élémentaire à la grande tactique ? Quelle doit être la diſtribution des différens exercices auxquels on doit employer le ſoldat, relativement à l'une & l'autre tactique ?

Il falloit lier différentes parties de la conſtitution militaire que l'on propoſoit. Alors l'auteur traite de la diſcipline, & en fait le ſujet du quatrieme & dernier livre. Il la préſente d'abord menaçante, & intimidant les ames foibles qui ne font le bien que par crainte : il fixe en même-tems les limites des peines. Souvent intimider, rarement punir, voilà ſa regle. Viennent enſuite les récompenſes : des grades, des diſtinctions, des ſoins pendant le ſervice, & des retraites aſſurées lorſqu'on eſt forcé de le quitter.

Des notes en grand nombre, & toutes intéreſſantes, terminent cet ouvrage, trop difficile à extraire, & dont on ne peut bien juger qu'en le liſant avec attention d'un bout à l'autre.

(*Mercure de* France.)

DICTIONNAIRE raiſonné de phyſique, dedié au roi; par M. BRISSON, de l'académie royale des ſciences, maître de phyſique & d'hiſtoire-naturelle des enfans de France, profeſſeur de phyſique expérimentale au college de Navarre, & cenſeur royal. A Paris, hôtel de Thou, rue des Poitevins, 1781 : 2 vol. *in-4to.* & un vol. de planches. Prix, 30 liv. broché, & 36 liv. relié.

LA phyſique eſt l'art de connoître les effets, & d'en développer les cauſes. De tout tems l'expérience fut ſon guide, & ce n'eſt qu'à la lueur de ſon flambeau que les grands hommes de l'antiquité obſerverent la nature. Lorſqu'Hippocrate fut envoyé par les habitans d'Abdere pour guérir la folie philoſophique de Démocrite, il le trouva occupé à diſſéquer des animaux. Mais depuis Ariſtote juſqu'au moine Bacon, tous les plus grands génies ont ignoré les vérités qui ſont aujourd'hui la baſe & comme les élémens de la phyſique. Ce fut Newton qui montra le premier ce que le chancelier Bacon & Deſcartes n'avoient fait eux-mêmes qu'entrevoir, l'art d'y introduire la géométrie, & de former, en réuniſſant l'expérience au calcul, une ſcience exacte, profonde, lumineuſe & nouvelle. Auſſi grand du moins par ſes expériences d'optique que par ſon ſyſ-

tême du monde, il ouvrit de tous côtés une carriere immenſe & ſûre : l'Angleterre ſaiſit ſes vues : les académies de France s'y prêterent, les univerſités même, & la lumiere a enfin prévalu.

Dans ce ſiecle, où le goût de la ſaine phyſique ſe répand avec ſuccès, un *Dictionnaire* étoit utile & même indiſpenſable, ſur-tout ſi, par la maniere de traiter les queſtions les plus intéreſſantes, il peut devenir un cours complet de phyſique. M. Briſſon ne s'eſt pas contenté de nous donner des définitions claires & exactes, des notions ſuperficielles : il a preſque tout approfondi, mais avec autant de préciſion que de méthode ; & juſques dans ſes réflexions, il ſait amuſer & inſtruire. Ecoutons-le. » Il eſt bon d'obſerver qu'on ne doit » ſe ſervir de l'analogie qu'avec prudence, ſi » l'on veut éviter l'erreur où cette méthode » peut conduire, & qu'il ne faut pas toujours » ſe confier aveuglément à un raiſonnement » qui ne ſeroit établi que ſur l'analogie, parce » que la nature n'agit pas toujours de la même » maniere dans la production des effets ſemblables, mais compoſés. Par exemple, de ce » que pluſieurs eſpeces de mouches ſont ovipares, eſt-ce une raiſon ſuffiſante pour conclure qu'elles le ſont toutes ? Le célebre M. » de Réaumur en a découvert pluſieurs, dont » il nous a donné une très-belle deſcription, » qui ſont vivipares. Et de ce que pluſieurs » animaux périſſent, lorſqu'on leur coupe la » tête, eſt-ce une raiſon ſuffiſante pour con-

» clure que tous ceux à qui on coupera la » tête, mourront ? Non certainement, & on » ſait actuellement qu'il y en a plusieurs, tels » que les polypes de riviere & plusieurs au- » tres encore, qui survivent à cette opération. » De ce que le concours du mâle & de la » femelle eſt néceſſaire pour la propagation de » plusieurs eſpeces, ce n'eſt pas une raiſon » ſuffiſante pour conclure que cet accouple- » ment ſoit néceſſaire pour la propagation de » tous les inſectes. On trouve plusieurs ani- » maux qui ſont hermaphrodites ; on en trou- » ve d'autres qui, quoique femelles, ont la » faculté d'engendrer juſqu'à 5 fois ſans le con- » cours du mâle. De ce que les rameaux de » preſque toutes les plantes s'élevent en haut » & ne retombent point vers la terre, eſt-ce » une raiſon d'affirmer que le gui de chêne » ſuit la même direction dans ſon accroiſſan- » ce ? Non certainement : car l'expérience dé- » montre qu'il croît & qu'il ſe dirige en toutes » ſortes de ſens. Dans l'hiver, une forte gelée » s'oppoſe à l'accroiſſance des plantes ; l'aga- » ric néanmoins continue à pouſſer. D'où il » paroît qu'on ne doit faire uſage de l'analo- » gie qu'avec la derniere circonſpection, ainſi » que M. Néedam nous le conſeille fort pru- » demment. «

Sans proſcrire cet eſprit de conjecture qui, tout-à-la-fois timide & éclairé, conduit ſouvent à des découvertes, pourvu qu'il ſe donne pour ce qu'il eſt, juſqu'à ce qu'il ſoit arrivé à la découverte réelle, cet eſprit d'analogie dont

la hardieſſe perce au-delà de ce que la nature ſemble vouloir montrer, & prévoit les faits avant que de les avoir vus, M. Briſſon s'inſcrit avec autant de raiſon que de courage contre la manie de tout expliquer. Cette fureur de poſer des principes vagues eſt un des écueils de la phyſique. Suppoſons un exemple, pour prouver combien on doit ſe défier des explications les plus plauſibles. » Admettons que la » neige tombe en été & la grêle en hiver, » & imaginons qu'on entreprenne d'en rendre » raiſon : on dira : la neige tombe en été, » parce que les particules de vapeurs dont elle » eſt formée, n'ont pas le tems de ſe conge- » ler entiérement avant d'arriver à terre, la » chaleur de l'air que nous reſpirons empê- » chant cette congélation : au contraire, en » hiver, l'air qui eſt proche de la terre étant » très-froid, congele & durcit ces parties; » c'eſt ce qui forme la grêle. Voilà une ex- » plication dont tout le monde ſeroit ſatisfait, » & qui paſſeroit pour démonſtrative. Cepen- » dant le fait eſt faux. Oſons, après cela, » expliquer les phénomenes de la nature. Sup- » poſons encore que le barometre hauſſe avant » la pluie (on ſait que c'eſt le contraire); » cependant on l'expliqueroit très-bien : car » on diroit qu'avant la pluie, les vapeurs dont » l'air eſt chargé, le rendent plus peſant, &, » par conſéquent, doivent faire hauſſer le ba- » rometre. «

Les explications dans un cours de phyſique doivent donc être comme les réflexions dans

l'hiſtoire, courtes, ſages, fines, amenées par les faits, ou renfermées dans les faits mêmes, par la maniere dont on les préſente. M. Briſſon donne le précepte & l'exemple. Prenons au haſard un article de ſon dictionnaire.

Horreur du vuide. Expreſſion vuide de ſens; & par laquelle on vouloit déſigner, dans l'ancienne philoſophie, la prétendue *horreur* que la nature avoit pour le vuide. On ſe ſervoit de ce principe imaginaire afin de rendre raiſon de l'aſcenſion de l'eau dans les pompes aſpirantes, & de pluſieurs autres phénomenes ſemblables. On diſoit donc : *L'eau monte dans les pompes aſpirantes, parce que la nature a horreur du vuide.*

Lorſqu'on eut obſervé que l'eau ne montoit dans ces pompes que tout au plus à la hauteur de 32 pieds, on fut un peu embarraſſé. Pour ſe tirer de là, on en vint juſqu'à ce point d'abſurdité, de dire que la nature n'avoit *horreur du vuide* que juſqu'à la hauteur de 32 pieds.

Mais Galilée, qui avoit obſervé le fait, y ſoupçonna une autre cauſe : il fit part de ſon ſoupçon à Torricelli, ſon diſciple, qui fit voir peu de tems après, que le mercure ne s'élevoit dans les tuyaux qu'à la hauteur de 27 à 28 pouces; & comme il eût été trop ridicule de dire que la nature avoit *horreur du vuide* pour l'eau juſqu'à 32 pieds, & pour le mercure juſqu'à 28 pouces ſeulement, on abandonna totalement l'*horreur du vuide*, & on regarda ce fait comme un fait d'équilibre. Bien-

tôt après, M. Pascal démontra dans son traité de l'équilibre des liqueurs que tous ces effets étoient produits par la pression de l'air.

Comme il est impossible d'analyser un ouvrage alphabétique, nous nous contenterons de rapprocher toutes les particularités sur Descartes. C'est à lui que la physique doit en quelque façon sa naissance & ses progrès. Avant lui, on étoit plongé dans les plus épaisses ténebres de l'ancien péripatétisme.

Il naquit en 1596, à La-Haye, petite ville de Touraine. La délicatesse de son tempérament, & les infirmités fréquentes qu'il eut à soutenir pendant son enfance, firent appréhender qu'il n'eût le sort de sa mere, qui étoit morte peu de tems après être accouchée de lui; mais il les surmonta, & vit sa santé se fortifier à mesure qu'il avança en âge. Lorsqu'il eut 8 ans, son pere lui trouvant des dispositions heureuses pour l'étude, & une forte passion pour s'instruire, l'envoya au college de la Fleche. Il s'y appliqua pendant 5 ans & demi aux humanités; & durant ce tems, il fit de grands progrès dans la connoissance des langues grecque & latine, & acquit un goût pour la poésie, qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. Les mathématiques eurent pour lui des charmes inconnus. Le recteur du college lui avoit permis de demeurer long-tems au lit, tant à cause de la délicatesse de sa santé, que parce qu'il remarquoit en lui un esprit porté naturellement à la méditation. Descartes, qui, à son réveil,

trouvoit toutes les forces de son esprit recueillies & tous ses sens rassis par le repos de la nuit, profitoit de ces conjonctures favorables pour méditer. Cette pratique devint une habitude ; & l'on peut dire que c'est aux matinées qu'il passoit dans son lit, que nous sommes redevables de ce que son génie a produit de plus important dans la philosophie & dans les mathématiques. A 21 ans, il porta les armes sous le prince Maurice. Son dessein n'étoit pas de devenir grand guerrier ; il ne vouloit être que spectateur des rôles qui se jouent sur ce grand théatre, & étudier seulement les mœurs des hommes qui y paroissent ; mais, toutes réflexions faites, il jugea qu'il étoit plus à propos pour lui de ne s'assujettir à aucun emploi, & de demeurer maître de lui-même. *Je mets ma liberté à aussi haut prix*, disoit-il, *que tous les rois du monde ne pourroient l'acheter.* La reine Christine de Suede lui fit de grandes instances pour l'engager à se rendre à sa cour ; malgré sa répugnance, il partit sur un vaisseau qu'elle lui avoit envoyé. Elle alla le voir la premiere chez l'ambassadeur de France ; à la seconde visite, elle prit des mesures avec lui pour apprendre sa philosophie de sa propre bouche ; & jugeant qu'elle auroit besoin de tout son esprit & de toute son application pour y réussir, elle choisit la premiere heure d'après son lever pour cette étude, comme le tems le plus tranquille & le plus libre de la journée. Descartes s'assujettit à l'aller trouver dans sa bibliotheque tous les matins, à 5

heures, ſans s'excuſer ſur le dérangement que cela devoit cauſer dans ſa maniere de vivre, ni ſur la rigueur du froid, qui eſt plus vif en Suede que par-tout où il avoit vécu juſqu'alors. La reine, en récompenſe, lui accorda la grace qu'il lui avoit fait demander, d'être diſpenſé de tout le cérémonial de la cour, & de n'y aller qu'aux heures qu'elle lui donneroit pour l'entretenir. Ce fut ſans doute dans une de ces conférences qu'elle lui demanda en quoi conſiſtoit le vrai & le ſouverain bien. Il le fit conſiſter dans la volonté toujours ferme d'être vertueux, & dans le charme de la conſcience qui jouit de ſa vertu. Enfin, au moment où il venoit de lire à la reine les ſtatuts d'une académie qu'on devoit établir à Stockholm, il fut attaqué d'une fievre continue, avec une inflammation de poumon. M. Chanut, ambaſſadeur de France, ſon ami, qui ſortoit d'une maladie ſemblable, voulut le faire traiter comme lui, mais ſa tête étoit ſi embarraſſée, qu'on ne put lui fait entendre raiſon, & qu'il refuſa opiniâtrément la ſaignée, diſant, lorſqu'on lui en parloit : *Meſſieurs, épargnez le ſang françois.* Chriſtine avoit deſſein de le faire enterrer auprès du roi de Suede, & de lui dreſſer un mauſolée de marbre; mais M. Chanut obtint d'elle qu'il fût enterré avec plus de ſimplicité, dans le cimetiere de l'hôpital des orphelins, ſuivant l'uſage des catholiques. Son corps fut rapporté dans l'égliſe de St. Etienne-du-Mont.

Il n'étoit eſclave d'aucune des paſſions qui rendent les hommes vicieux. Il étoit parfaite-

ment guéri de l'inclination qu'on lui avoit autrefois inspirée pour le jeu, & de l'indifférence pour la perte de son tems. Quant à ce qui regarde la religion, il conserva toujours ce fonds de piété que ses maîtres lui avoient inspirée à la Fleche. Il avoit compris de bonne heure que tout ce qui est l'objet de la foi, ne sauroit l'être de la raison : il disoit qu'il seroit tranquille tant qu'il auroit *Rome* & la *Sorbonne* de son côté.

Sa philosophie a eu beaucoup de peine à être admise en France. Le parlement pensa rendre un arrêt contre elle ; mais il suspendit le coup qu'il croyoit lui porter, en voyant la requête burlesque en faveur d'Aristote, qu'on lit dans les *Œuvres* de Despréaux. Les persécutions que ce philosophe a essuyées, pour avoir déclaré la guerre aux préjugés & à l'ignorance, doivent être la consolation de ceux qui ayant le même courage, éprouveront les mêmes traverses. Il est honoré aujourd'hui dans cette même patrie où peut-être il eût vécu plus malheureux qu'en Hollande.

M. Brisson a rassemblé dans un cadre étroit, mais lumineux, les principes de la philosophie de Descartes, répandus dans le grand nombre d'ouvrages qu'il a mis au jour. Enfin son dictionnaire, qui nous manquoit encore, puisque nous n'avions que celui du jésuite Paulian, ne peut que faire naître le desir & l'espoir d'acquérir les connoissances des anciens & des modernes. Il doit encore disposer à des progrès sûrs ceux qui ont le bonheur d'assister à

ſes leçons, au college de Navarre. Tout le monde ſait avec quel zele il remplit ce devoir, & combien il excelle dans l'art de faire les expériences; dans cet art qui demande, 1°. une connoiſſance exacte des inſtrumens dont on fait uſage, & de la maniere dont ils produiſent leurs effets; 2°. une main adroite pour faire un bon uſage de ces inſtrumens; 3°. un génie attentif à ſuivre les opérations de la nature, & à les bien obſerver; 4°. enfin, des connoiſſances déja acquiſes pour bien démêler les cauſes étrangeres qui peuvent influer ſur l'expérience, & en changer le réſultat.

Nous nous reprocherions de ne pas publier le ſouhait patriotique de M. Briſſon. » En » imitant les étrangers dans l'établiſſement » d'une chaire de *phyſique expérimentale*, qui » nous manquoit, pourquoi ne ſuivrions-nous » pas ce même exemple dans l'établiſſement » de trois autres chaires très-utiles, une de » morale, une de droit public, & une d'hiſ» toire? Je ſuis certainement bien éloigné de » mépriſer aucun genre de connoiſſances; mais » il me ſemble qu'au lieu d'avoir au college » royal deux chaires pour l'arabe, qu'on n'ap» prend plus; deux pour l'hébreu, qu'on n'ap» prend guere; deux pour le grec, qu'on ap» prend aſſez peu, & qu'on devroit cultiver » davantage; deux pour l'éloquence, dont la » nature eſt preſque le ſeul maître, on ſe con» tenteroit aiſément d'une ſeule chaire pour » chacun de ces objets, & qu'il manque à la

» ſplendeur

» ſplendeur & à l'utilité de ce college une » chaire de morale, dont les principes, bien » développés, intéreſſeroient toutes les nations; » une de droit public, dont les élémens mê» mes ſont peu connus en France; une » d'hiſtoire enfin, qui devroit être occupée » par un homme tout-à-la-fois ſavant & phi» loſophe, c'eſt-à-dire, par un homme fort » rare. «

Ce vœu ne peut être que celui d'un bon citoyen : c'eſt le nôtre, & ſans doute celui de tous les amis des hommes & des lettres.

Comme il y a une grande analogie entre le ciel & la terre, M. Briſſon a eu une attention particuliere de raſſembler & d'expliquer tout ce qu'il eſt intéreſſant de ſavoir ſur les corps céleſtes, leurs révolutions, leurs phénomenes, & leurs divers rapports avec la terre. Les renvois qu'on trouve à la fin des articles qui ſont liés avec d'autres parties du dictionnaire, ont un très grand avantage pour guider ceux qui veulent s'inſtruire de tout ce qui appartient à une même matiere. Le diſcours préliminaire, mis à la tête de l'ouvrage, trace encore, d'une maniere lumineuſe, le plan général des connoiſſances phyſiques, leur ordre naturel, & celui qu'on doit ſuivre lorſqu'on veut ſe livrer à ce genre d'étude. Un volume entier de planches, au nombre de 90, & bien gravées, met ſous les yeux tout ce qu'il y a de plus curieux dans la phyſique, & indique, d'une maniere très-claire, les procédés des diverſes opérations, & des plus belles expé-

riences. Si l'on avoit ajouté à ce recueil précieux de planches deux cartes céleſtes, & même une mappemonde, cela auroit très-bien completté l'ouvrage. Ce ſont des objets qu'on a toujours beſoin d'avoir ſous les yeux quand on étudie la nature.

Ce dictionnaire eſt dedié au roi. M. Briſſon ſe félicite de l'avantage précieux que lui ont procuré ſes travaux en phyſique, d'avoir vu croître dans l'ame de ſa majeſté le ſentiment du vrai, le goût des connoiſſances utiles, la juſteſſe d'eſprit, & les rares qualités qui font aujourd'hui le bonheur de la France.

Des lecteurs regretteront peut-être, que l'auteur les laiſſe dans l'indéciſion ſur quelques ſyſtêmes dont il n'offre que les raiſons qui peuvent les fonder ou les détruire : mais ceux qui ont le mieux étudié la nature, ne ſavent que trop combien il eſt préſomptueux de trancher ſur la cauſe de certains effets naturels. L'expérience eſt remplie de bizarreries & de caprices. La nature, lorſqu'on tente de lui arracher ſon ſecret, ſe déguiſe ſous mille formes différentes, & reſſemble au *Protée* de la fable, *tum variæ illudunt ſpecies.* Pouvons-nous eſpérer que nos efforts contraignent un jour ce *Protée* à ſe produire ſous ſa forme véritable! c'eſt ce qui eſt encore douteux ; mais ce qui ne l'eſt pas, c'eſt que dans un ſiecle où les ſavans qui cultivent les ſciences réaliſent au moins une partie de cette eſpérance, l'ouvrage de M. Briſſon ne peut qu'être d'une utilité générale, & à ceux qui ſont initiés dans la phyſique, & à

ceux qui voudroient y faire des progrès. *Indocti discant & ament meminisse periti.*

(*Journal de* Paris; *Journal encyclopédique; Affiches & annonces de* Paris.)

IDEA FIDEI FRATRUM oder Kurzer begrif, &c. *Exposition de la doctrine chrétienne des Freres-Unis, dressée par M.* SPANGENBERG. A Barby, chez Laux, 1779. *In-8vo.* de 592 pag.

Nous ne contesterons point la fidélité de cette exposition : car la moindre chose qu'on puisse accorder à un évêque, c'est qu'il sache sa religion, disoit le savant Bossuet de lui-même, à la tête de son exposition de la doctrine catholique. Or, quelque titre que prennent les principaux chefs des autres communions, leur qualité de chefs élus suppose qu'ils sont des mieux instruits, & il ne seroit pas juste de les accuser de déguisement sans preuve. D'ailleurs ce n'est point de son propre mouvement que M. Spangenberg a composé cet ouvrage, mais à la réquisition de son troupeau, qui l'a jugé nécessaire, comme une apologie contre les fausses imputations.

Dédié aux anciens & prédicateurs, il est divisé en XXIV articles : savoir, 1°. l'introduction, 2°. de l'écriture sainte, 3°. de Dieu créateur & conservateur de toutes choses, 4°. de l'image de Dieu, 5°. de la profonde dépravation

des hommes, 6°. des anges, 7°. de J. C. notre sauveur, 8°. du pere, du fils & du St. Esprit, 9°. du pere de notre seigneur J. C. 10°. de J. C. fils de Dieu, 11°. du St. Esprit, 12°. de la volonté de Dieu pour notre salut, 13°. de la foi, 14°. du saint baptême, 15°. de la sainte cene, 16°. de la justification, 17°. des commandemens de Dieu, 18°. de l'amour de Dieu, 19°. de l'amour du prochain, 20°. de l'église de Jesus, 21°. de la mort & de la réunion des fideles au seigneur, 22°. de l'apparition de J. C. & de la résurrection des morts, 23°. du jugement universel, 24°. de la vie éternelle & de la damnation. Reprenons briévement ces articles.

Ier. Cet article fait l'histoire de la révélation ou apparition de Dieu aux hommes pour leur manifester lui-même sa volonté. Il a daigné converser, suivant l'écriture, avec Adam, Caïn, Noë, Moïse, &c. Certaines révélations ne sont connues que par induction. Par exemple, lorsque Dieu ordonne à Moïse d'admettre dans l'arche sept paires des animaux purs, & deux paires seulement des impurs, il en faut conclure qu'il avoit fait connoître précédemment quels étoient les animaux purs, & quels les impurs.

II. Toute l'écriture, tant du vieux que du nouveau testament, est représentée comme un livre écrit par des hommes de Dieu avec l'inspiration & l'assistance particuliere du St. Esprit : on n'en fait point une énumération complete, apparemment pour éviter la controverse.

III. *Dieu eſt un eſprit.* Jean 4, 22, & *un eſprit n'a ni chair ni os, Luc.* 24. 39, Sur la ſpiritualité de Dieu on s'en tient-là, & on aime mieux avouer d'ignorer ce que c'eſt que la nature de l'eſprit, plutôt que d'adopter les définitions des écoles de philoſophie & de théologie.

IV. On ſoutient que la reſſemblance de l'homme avec Dieu conſiſte dans la connoiſſance de la vérité & la pratique de la ſainteté.

V. Cette reſſemblance a été défigurée par la déſobéiſſance de nos premiers parens qui a affecté le corps & l'ame de leur poſtérité au point que nous ſommes remplis d'iniquité comme le fer rouge de feu & l'éponge d'eau, & que ſi la grace de Dieu ne nous corrige, ſemblables à une terre maudite, nous ne portons que de mauvais fruits.

VI. La doctrine des bons & des mauvais anges eſt puiſée uniquement des paſſages de l'écriture qui en font mention; & les apparitions d'eſprits rapportées ailleurs ſont entiérement ſupprimées comme des hiſtoires ſur leſquelles on ne peut rien bâtir.

VII. J. C. mort pour tous les hommes eſt repréſenté comme auſſi véritablement Dieu que vrai homme. Quand Thomas le nomme Dieu, Jean 20, 28, 29, ce n'eſt pas ſeulement un tranſport d'admiration, mais une confeſſion de foi. Un jour il faudra rendre compte d'une parole inutile. Cette conſidération détourne M. Spangenberg de traiter bien des queſtions.

VIII. Le myſtere de la trinité n'eſt pas ex-

primé ſi clairement dans l'ancien teſtament que dans le nouveau. Au baptême de J. C. Jean vit l'eſprit de Dieu deſcendre comme une colombe, & entendit une voix du ciel diſant : *celui-ci eſt mon cher fils.* Voilà le Pere, le Fils & le St. Eſprit diſtinctement déſignés. Les autres paſſages de l'écriture qui confirment ce dogme ſont tranſcrits, du reſte on s'abſtient de l'approfondir.

IX. C'eſt-là qu'il s'agit de la grace, de la prédeſtination, & de la converſion : le tout en général ſans entrer dans les ſubtilités de l'école.

X. Cet article, dans lequel on explique pluſieurs attributs du fils Dieu, eſt un ample ſupplément au VIIe.

XI. Renferme une énumération des attributs & des opérations du St. Eſprit.

XII. A la demande ſi Dieu veut ſauver tous les hommes, on répond qu'il le veut avec le deſir le plus fervent & la volonté la plus ſérieuſe, puiſqu'à cette fin il a envoyé ſon fils unique ſur la terre, & l'a livré à la mort, & qu'il les avertit tous de faire pénitence.

XIII. Lorſque J. C. appelle ſes apôtres en une occaſion *hommes de peu de foi*, il nous apprend que la foi peut être foible en ceux même qui lui appartiennent, & qu'elle eſt ſuſceptible d'accroiſſemens. Cet article ne nous paroîtroit pas fort éloigné de l'orthodoxie, ainſi que la plupart, ſi l'on n'y faiſoit pas continuellement uſage de la verſion de la bible de Luther avec peu de changemens, & en

rapportant de lui une description de la foi, où il enseigne qu'il est aussi impossible de la séparer des œuvres que le feu ardent de son éclat.

XIV. Le baptême d'eau étoit tenu pour si nécessaire par les apôtres, suivant l'ordre de J. C. que Corneille avec ses parens & ses amis le reçut, après même que le St. Esprit se fut communiqué à eux. Les objections contre le baptême des enfans sont réputées spécieuses, parce que l'écriture s'en tait. Mais la pratique générale de presque tous les chrétiens, & d'autres raisons, prouvent que c'est une tradition apostolique. La dénomination de sacrement ne se rencontre nulle part dans cet article ni dans le suivant.

XV. La créance luthérienne sur l'Eucharistie y est exprimée en disant que la jouissance du corps & du sang de Jesus est liée avec la jouissance du pain & du vin. Cependant on ne peut pas dire qu'il n'y ait point ouverture à des interprétations bénignes.

Les art. XVI & XVIIe. pris en gros, ne paroîtroient pas s'éloigner de l'orthodoxie, si Luther & Valerius Herberger n'y étoient pas cités comme de saints personnages.

Dans le XVIII un passage de l'écriture souffre une interprétation bien différente de la catholique. C'est le second verset du 3e. chap. de la 1ere. épit. à Timothée. *Il faut qu'un évêque soit .... époux d'une seule femme.* Il semble que l'auteur ne desire pas qu'on le prenne, comme s'il interdisoit d'élire un évêque qui se seroit marié une seconde fois : c'est pourquoi

il avertit de considérer que Paul, apôtre des Gentils, envoyoit Timothée former des églises dans des pays idolâtres, & y établir des évêques. Les païens s'y permettant d'avoir en même-tems plusieurs femmes, il est *vraisemblable* qu'en embrassant la religion chrétienne, ils ne discontinuoient point de demeurer avec elles. Car lesquelles auroient-ils répudiées! Ce sont ces sortes de polygames que Timothée devoit s'abstenir d'élever à l'épiscopat, & non pas un veuf remarié, suivant M. Spangenberg, qui s'écartant en ce moment de son usage d'éviter les interprétations contestées, donneroit à croire qu'il y auroit quelque intérêt personnel. Quoi qu'il en soit, une pareille apologie ne lui étoit guere nécessaire auprès de Mrs. de la confession d'Augsbourg, de bonne composition en polygamie.

Le XIXe. pourroit presque par-tout être avoué des catholiques; mais il en est bien autrement du XXe : c'est la pierre d'achoppement. On y compose l'église de tous ceux qui croient en J. C. & on soutient que quoiqu'une de ses divisions ait des avantages sur les autres, qu'elle jette moins d'obstacles dans la voie du salut, que ses usages y soient plus conformes à l'écriture, qu'il y regne moins de vices & de scandales, on peut espérer que Dieu sauvera, dans toutes les divisions, des brebis qui le suivent avec simplicité. On ajoute qu'il ne s'ensuit pas qu'il soit permis de passer légérement d'une division à l'autre. Ceux qui exécutent cette démarche contre leur conscience

pour obtenir des avantages temporels, péchent grièvement; mais on doit s'abſtenir de juger de quiconque feroit conduit au changement par la perſuaſion. Telle eſt la doctrine de M. Spangenberg ſur l'égliſe, dont il dit que les conciles ont ſouvent plus envenimé les maux qu'ils n'ont fait de bien, les préjugés & les conſidérations humaines y ayant pris le deſſus. A ſes yeux, Valdo, Wiclef & Huſſon ont été des témoins de la vérité; Luther, Melanchton, Zuingle, Calvin & Bucer de pieux réformateurs.

On ne doit pas, pourſuit-il, traiter comme faiſant une nouvelle ſecte des gens qui ſe réuniſſent entr'eux dans le deſſein de pratiquer plus exactement la doctrine de J. C. & des apôtres. Au contraire une pareille petite ſociété doit jouir des droits qui appartiennent partout aux louables établiſſemens, de l'agrément & ſous la protection des ſouverains, tels que le droit de ſe gouverner elle-même comme il lui plaît. Dès qu'elle ne prétend aucuns privileges que ceux des autres citoyens ſans diſtinction, un bon & ſage magiſtrat *doit* la laiſſer y prendre part ſans reſtriction. La différence des cérémonies ne rompt pas l'unité, ſuivant les propres expreſſion de la confeſſion d'Augsbourg, admiſe par les Freres-Unis. Ils deſirent que leurs ſociétés ſoient conſidérées comme des digues contre le torrent des mauvaiſes doctrines & des mauvais exemples, ou comme des hôpitaux & des refuges pour les maladies des ames. Trois cérémonies pratiquées dans ces

ſociétés en font les caracteres diſtinctifs, le lavement des pieds, le baiſer de paix & le ſort, qui toutes trois ont leur fondement dans l'écriture.

Si l'on en retranche quelques lignes que nous avons en partie relevées, cette expoſition paroîtra écrite avec une modération extraordinaire. Loin que le pape y ſoit l'antechriſt, il n'y eſt pas même nommé, & on ne peut pas dire que la confeſſion d'Augsbourg, ſupplée à ce ſilence, puiſque la confeſſion d'Augsbourg, & l'apologie de cette confeſſion, s'en taiſent abſolument. Lorſqu'elles furent dreſſées, les luthériens n'étoient encore qu'appellans du pape au futur concile, auquel ils promettoient de ſe ſoumettre. Vaines promeſſes ! comme le tems l'a démontré. Perſonne n'y eſt condamné. Dans l'expoſition, l'égliſe romaine n'eſt point couverte d'un maſque affreux, pour épouvanter les ignorans, & les éloigner d'elle : il n'en eſt pas ſeulement fait mention. L'adhéſion des freres à la confeſſion d'Augsbourg, doit être fort mitigée, puiſqu'ils communiquent ſans peine avec des réformés. D'ailleurs, c'eſt une queſtion de ſavoir ſi le tems ayant rallenti la chaleur des partis, les luthériens les plus zélés n'ont pas de honte aujourd'hui des qualifications d'horribles, d'impies, de traditions de démons, appliquées dans la confeſſion même d'Augsbourg, à pluſieurs uſages & doctrines, ſuivis parmi les catholiques.

De toutes les expoſitions & confeſſions des proteſtans, nous n'en trouvons point qui s'éloigne

moins des sentimens catholiques, que l'exposition ou apologie des Freres Unis. En lui comparant la plupart des confessions de foi, plus nouvelles que celle d'Augsbourg, nous les trouvons toutes plus intolérantes; par exemple, il est difficile de comprendre comment les prétendus réformés laissent subsister sans changement le XXVIIIe. article de leur confession approuvée en 1571, au synode de la Rochelle, dans laquelle on lit ces termes : *Nous condamnons les assemblées de la papauté, vu que la pure vérité de Dieu en est bannie ..... & esquelles toutes superstitions & idolâtries ont la vogue. Nous tenons que tous ceux qui se mêlent en tels actes, & y communiquent, se séparent & retranchent du corps de J. C.* Ce jugement n'est-il pas contraire à l'opinion & à la pratique de leurs plus fameux docteurs! L'article XIVe. en ce qui concerne les imaginations diaboliques de Servet, paroît n'avoir été inséré que comme une apologie de Calvin, qui n'est plus de saison, tout le monde ne convenant pas de la vérité de ces imputations faites à Servet, au moins de la maniere dont elles sont énoncées dans cet article XIVe. Que signifient encore ces termes de la priere après la prédication! Nous te recommandons tous nos pauvres freres qui sont dispersés *sous la tyrannie de l'*ANTECHRIST. Personne ne dira que cette formule de priere, soit nécessaire au salut, ou propre à rapprocher les esprits divisés. Pourquoi donc subsiste-t-elle toujours dans les éditions les plus nouvelles de leur liturgie, comme celles à l'usage des églises Walonnes,

ou des refugiés François, dans les pays qui les ont admis avec leur culte public !

Les articles de la confeſſion de foi d'Angleterre, arrêtée en 1562, ne contiennent rien d'injurieux contre le pape. *L'évêque de Rome n'a point de jurisdiction en ce royaume d'Angleterre.* C'eſt tout ce qu'il en eſt dit, ſuivant la traduction françoiſe de cette confeſſion inſérée dans la liturgie à l'uſage des égliſes de Jerſey & de Guernſey.

Celle d'Edimbourg ou d'Ecoſſe de 1581, en 25 art. eſt furieuſe dans ſa ſouſcription, le roi, ſa famille, & tous les trois ordres de l'état, y déclarant devant Dieu, à la face de tout l'univers, qu'ils abhorrent & déteſtent tout genre de papiſme en général, & ſes chefs particuliers, nommément l'autorité uſurpée de l'Antechriſt Romain ſur les écritures de Dieu, l'égliſe, le magiſtrat civil, & les conſciences des hommes, toutes ſes loix *tyranniques*, ſes cinq ſacremens *bâtards*, ſa meſſe *diabolique*, ſa monarchie terreſtre avec ſa hiérarchie *impie*, ſes trois vœux ſolemnels avec leurs profès raſés de différentes ſectes, les décrets *ſanguinaires* de ſon concile de Trente, conjuré contre l'égliſe de Dieu, &c. Nous rapportons ces calomnies monſtrueuſes, pour en faire rougir ceux qui les répétent ſans ceſſe. De quelles ſcenes tragiques, une populace aveugle & fanatique, qui ne connoît les catholiques que ſous ces couleurs fauſſes, n'eſt-elle pas capable contre eux !

La Belgique ou celle des Pays-Bas, écrite

d'abord en françois en 1561, eſt exempte de ces emportemens, telle qu'on la lit en latin ſans date, dans le *Corpus & ſyntagma confeſſionum fidei*, Geneve, chez Chouet. 1612.

Nous ne dirons rien des confeſſions de Suiſſe, de Bohême, de Pologne, & des autres du même recueil, afin de pouvoir nous arrêter un peu au projet de réunion.

Entre divers imaginés ſans ſuccès en différens tems, le P. F. K. en a fait imprimer un depuis peu à Vienne, ſous le titre de Der erſte ſchritt, &c. *Premier pas à la réunion de l'égliſe réformée, avec la catholique*, & M. Moeſer d'Oſnabruc, paſſe pour auteur d'une lettre ſur le même ſujet : Schreiben, &c. in-8vo de 168 pag. ſans nom de lieu, adreſſée au P. F. K. & ſignée *I. M.* L'auteur de cette lettre, quel qu'il ſoit, en louant la pénétration & la modération du P. K. eſt d'avis que le ſchiſme n'eſt pas tant fomenté par la différence des ſentimens ſur les dogmes, que par les intérêts politiques. Selon lui, on pourroit s'entendre ſur les ſept ſacremens, en définiſſant exactement ce qu'on entend de part & d'autre par le mot ſacrement. Il eſt manifeſte que les proteſtans ne rejettent point le mariage, & qu'ils le célebrent avec autant de ſolemnité que les catholiques, quoiqu'ils ne veulent pas lui accorder le nom de ſacrement, ſinon au ſens étendu, qu'ils croient être celui de St. Paul. Dans la communion, les deux égliſes confeſſent qu'elles reçoivent le corps de J. C. De quelque maniere que cela ſoit, c'eſt au-deſſus

des idées humaines; & le silence respectueux sur cette maniere, seroit, continue M. M. un acheminement à la réconciliation. Le calice pourroit être présenté à ceux qui le desireroient. Le purgatoire ne fait plus tant de peur aux réformés, dont plusieurs révoquent ouvertement en doute, l'éternité des peines de l'enfer, & les réduisent presque au purgatoire des catholiques. Le célibat des prêtres, n'a peut-être pas plus d'inconvéniens que leur mariage. Car il y a peu à gagner pour l'état, d'une population qui n'est ordinairement destinée ni à l'agriculture, ni aux arts. Les vœux pourroient être fixés à un engagement de six ans qu'on pourroit renouveller. A ce moyen, les cloîtres deviendroient des asyles honorables pour les enfans indigens des gens qui auroient été riches; ces enfans y pourroient étudier, & s'y rendre propres aux emplois de la vie civile ou ecclésiastique. Le plus difficile à accorder, ce sont les intérêts politiques qui se contrarient. Les princes protestans souffriroient avec peine, le rétablissement de la suprématie romaine, & ne verroient pas volontiers le pape rentrer avec eux en partage de jurisdiction, ni revendiquer les dispenses & des droits pécuniaires. Ils n'agréeroient pas facilement des conciles, auxquels ils seroient tenus d'obéir, & craindroient le rétablissement d'une hiérarchie, dans laquelle ils trouveroient des maîtres. Les immunités des personnes & des biens ecclésiastiques paroissent ne leur plus convenir. Voilà des inconvéniens qu'il faut enseigner à lever.

Puissent ces projets, & la modération de l'exposition des Herrnhouthes, être d'heureux présages, & nous porter à bénir la *Providence*, qui, selon Bossuet, *EXPOSITION de la doctrine de l'église catholique*, pag. 169, *travaille à nous rapprocher, & pose des fondemens de réconciliation & de paix au milieu des aigreurs & des disputes.* Hâtons cette paix par nos vœux & nos travaux.

MÉMOIRE sur les abeilles. Nouvelle maniere de construire des ruches en paille, & la façon de gouverner les abeilles; par M. BIENAYMÉ, chanoine de la cathédrale d'Evreux. A Paris, chez Didot le jeune, imp.-libraire, quai des augustins; Durand, libraire, rue Galande, 1780. Broch. *in-8°.* de 63 pag. avec 2 planch. gravées.

CET ouvrage est le fruit de quinze années d'étude & d'expériences faites sous les yeux de M. le comte de Buffon; ce qui ne peut manquer d'inspirer beaucoup de confiance à ceux qui voudront mettre en pratique les instructions qu'il contient.

L'auteur a commencé par examiner tous les écrits qui ont été publiés jusqu'à présent sur les abeilles, ainsi que toutes les nouvelles ruches imaginées depuis trente ans. Il a reconnu

que tous ces auteurs (*) n'avoient point atteint le but qu'ils s'étoient proposé. Les ruches qu'ils ont inventées sont pour la plupart d'une construction ingénieuse, mais elles sont plus agréables qu'utiles; elles ne peuvent être adoptées que par un petit nombre de personnes, & jamais par les gens de la campagne, à qui principalement le gouvernement des abeilles est confié, qui ne les conservent point pour s'en faire un objet d'amusement, mais réellement pour se procurer un revenu. En conséquence de ces observations, M. l'abbé Bienaymé s'est mis en état de présenter au public une nouvelle espece du ruche que tous les habitans de la campagne peuvent faire eux-mêmes, qui ne leur coûtera presque rien, attendu qu'ils ont chez eux les matieres propres à les faire.

Cette ruche n'a point les désavantages des anciennes qui sont faites en forme de clocher, ni les inconvéniens de toutes les nouvelles. Elle produit le double des premieres, le triple & le quadruple des secondes; elle donne, année commune, sept livres de bénéfice. La cire & le miel sont d'une qualité bien supérieure à tout ce qu'on a eu jusqu'à présent, parce que chaque année toute la récolte est nouvelle, & que la cire & le miel sont plus recherchés, lorsqu'ils viennent d'un essaim qui n'a qu'un ou deux ans, que quand l'essaim a déja acquis plusieurs années.

(*) MM. Palteau, Ducher, Ducerne, de Blangey & Wildam.

La nouvelle ruche qu'on annonce dans cet ouvrage eſt diſpoſée de maniere que la cire & le miel qu'elle contient, ne peuvent pas y reſter plus de dix-huit mois; la récolte s'en fait très-facilement, ſans faire périr aucune abeille, & ſans qu'il ſoit poſſible d'offenſer le couvain, qui eſt toujours une choſe très-precieuſe, puiſque de ſa conſervation dépend la population & le travail de l'année ſuivante, ſuppoſé que l'hiver précédent ait détruit une partie des abeilles ouvrieres, ce qui arrive très-ſouvent, & même plus fréquemment dans les ruches en forme de clocher, dont nos gens de la campagne ſe ſervent encore par-tout. La cire & le miel qui ſont dans la partie ſupérieure de ces ruches ne pouvant être renouvellés par l'impoſſibilité qu'il y a d'y atteindre, ſe détruiſent avec le tems; les mites, les vers, la putréfaction ſe communiquent dans toute la ruche, corrompent la cire, donnent mauvais goût au miel, rebutent les abeilles, & toujours leur occaſionnent des maladies dont elles meurent.

L'auteur, avant de donner la deſcription de ſa nouvelle ruche, a cru devoir faire quelques obſervations ſur les abeilles.

Les ſentimens ont toujours été partagés, ſur le nombre, le ſexe, & l'emploi des abeilles qui compoſent une ruche. Tous les écrivains s'accordent à dire qu'il y en a de trois ſortes dans chaque panier; des mâles, des abeilles ouvrieres, & une qui eſt unique, & qu'on appelle *roi* ou *reine*.

Quant aux mâles, tous ne s'accordent pas

ſur leur nombre ; & quant aux abeilles ouvrieres, les uns ont prétendu qu'elles étoient femelles, & produiſoient leurs ſemblables ; les autres ſoutiennent, au contraire, qu'elles n'ont aucun ſexe. Enfin la troiſieme eſpece, les uns l'ont appellée le roi, les autres la reine, & d'autres la mere.

» Depuis, dit M. Bienaymé, que je m'oc-
» cupe de cette partie, j'ai pris toutes les pré-
» cautions néceſſaires pour connoître la vérité,
» autant qu'il étoit poſſible, & dire quelque
» choſe de certain là-deſſus. Je ſuis actuelle-
» ment plus que convaincu, par pluſieurs ex-
» périences que j'ai ſuivies avec la plus grande
» exactitude, que chaque république eſt com-
» poſée, depuis le 20 avril juſqu'au 15 août
» de la même année, que tous les couvains
» ſont éclos, d'une mere, de dix-ſept mille ou-
» vrieres, & de quinze cents mâles.

» Je dis *une mere*, parce qu'il n'y en a ja-
» mais pluſieurs dans chaque panier, quoiqu'à
» chaque couvain il en éclôt une, deux & quel-
» quefois plus. Mais elles ne ſubſiſtent qu'au-
» tant de tems qu'il eſt néceſſaire pour juger
» ſi le couvain qui va éclore eſt aſſez nom-
» breux pour former un eſſaim ; auquel cas il
» y en a une de conſervée, & toutes les au-
» tres ſont tuées. Si, au contraire, l'eſſaim
» n'eſt pas aſſez nombreux, elles ſe défont de
» toutes les meres qui viennent d'éclore, &
» il faut attendre un autre couvain ; ce qui
» ne tarde pas plus de trois ſemaines, ou un
» mois, ſi le tems eſt favorable «.

L'auteur prouve, par la conformation de l'abeille unique dont on vient de parler, qu'elle est la seule femelle qui se trouve dans toute la ruche, & qu'elle est seule la mere de toute l'habitation.

» Dans une ruche entiérement complette, » les abeilles ouvrieres sont, ainsi qu'on l'a » déja dit, au nombre de dix-sept mille. Leur » occupation est d'aller chercher tout ce qui » est nécessaire pour faire le miel & la cire, » tant pour leur subsistance, que pour nour- » rir la mere & les mâles. Elles soignent les » couvains avec la plus grande attention. Si- » tôt que la mere a déposé ses œufs dans les » alvéoles, elle les couvre d'une liqueur blan- » che, semblable à de la farine délayée dans » du lait, qu'elles ont grand soin de visiter » tous les jours, afin d'en remettre quand il » en manque. Ces œufs se transforment en » un petit ver blanc, qui augmente à propor- » tion que la saison est plus ou moins favo- » rable. Il change de robe tous les huit ou » quinze jours, comme les vers à soie, jus- » qu'à ce qu'il soit parvenu par sa grosseur au » point de remplir, à très-peu de choses près, » l'alvéole dans lequel il est déposé. Il prend » alors la forme d'une feve, & quand il est » dans cet état, les abeilles ouvrieres répan- » dent sur la feve une autre liqueur qui res- » semble beaucoup au miel délayé avec de » l'eau. Quand l'alvéole est entiérement rem- » pli de cette liqueur, elles en ferment l'en- » trée par une pellicule de cire extrêmement

» fine. Tout le couvain demeure en cet état
» depuis la fin de feptembre jufqu'au mois d'a-
» vril fuivant, tems où les rayons du foleil
» font ordinairement affez forts pour échauf-
» fer la ruche & faire changer par degré la
» feve en mouche, qui, quand elle eft par-
» faitement formée, brife avec fa tête la pelli-
» cule qui la couvroit, fort de fa cellule à
» l'aide de trois ou quatre abeilles ouvrieres
» qui la broffent, lui décollent les ailes, la dé-
» barraffent de cette liqueur graffe dont elle
» étoit couverte dans l'alvéole. Elles condui-
» fent la nouvelle venue à l'entrée de la ru-
» che, parcourent avec elle la planchette qui
» eft en avant, l'obligent à voler hors de la
» ruche à très-peu de diftance, la font reve-
» nir auffi-tôt plufieurs fois de fuite; & dans
» la matinée elle eft inftruite de tout ce qu'elle
» doit favoir. Auffi dans l'après-midi, on la
» voit aller à la campagne & revenir dans fa
» ruche chargée comme les anciennes. A l'é-
» gard des autres couvains, il ne faut pas plus
» d'un mois pour les former entiérement, &
» les faire éclorre quand la faifon eft bien fa-
» vorable «.

Les mâles ou faux-bourdons font beaucoup plus gros que la mere & les abeilles ouvrieres. Ils n'ont pas d'aiguillon. Ils font au nombre de quinze cents depuis le mois d'avril que le premier couvain commence à éclorre, jufqu'à la fin d'août. Chaque couvain en fournit à peu-près quatre cents. Après que le dernier couvain de l'été eft éclos, ils fécondent la mere

pour la derniere fois. Auſſi-tôt les abeilles ouvrieres les tuent & les jettent hors de la ruche.

L'auteur, après ces obſervations & beaucoup d'autres encore que nous ſupprimons pour abréger, paſſe à la deſcription de ſa ruche.

Rien de plus ſimple & de plus facile à faire que cette ruche. Il ne faut que de la paille, de la coudre blanche dont on fait les paniers, de l'oſier ou tel autre bois ſouple, avec lequel on puiſſe joindre chaque rang enſemble.

Cette ruche eſt parfaitement ronde, & également groſſe dans toutes ſes parties. Elle n'a qu'un pied de diametre dans œuvre, & deux pieds de long. Pour la bien faire & la faire promptement, il faut de la paille de ſeigle battue au tonneau, à-peu-près d'égale grandeur; la plus grande, & non pas la plus groſſe, eſt toujours la meilleure.

La ruche eſt compoſée de vingt-quatre bourlets d'un pouce de ſurface chacun. Quand le premier bourlet eſt formé, l'on en joint un ſecond, qui eſt la continuation du premier. En prenant avec la coudre à meſure qu'il ſe forme, la moitié du précédent bourlet, ils ſe trouvent couſus très-ſolidement enſemble, & ainſi des autres. Toutes ces proportions bien obſervées forment un tonneau d'une très-grande ſolidité, auquel on adapte à chaque extrêmité, un fond fait auſſi de paille; on a ſoin de ménager à l'un de ces fonds une ouverture par laquelle les abeilles doivent entrer dans la ruche, car il faut remarquer que ces ruches ne

ſont pas poſées perpendiculairement ou ſur leur fond, mais horizontalement, comme une piece de vin ſur le chantier. Il faut avoir ſoin de fermer l'entrée de chaque ruche avec une grille. Les meilleures grilles & les moins diſpendieuſes ſont celles de bois. Une planchette de trois pouces en quarré & de trois lignes d'épaiſſeur ſuffit. On y fait des trous, par le moyen d'un fer chaud, en auſſi grand nombre qu'il eſt poſſible, aſſez grands pour qu'une abeille puiſſe y paſſer facilement, mais pas aſſez ouvert pour qu'il y paſſe une ſouris. Les grilles de fer-blanc en forme de cadran, ou celles de taule, de quelque forme qu'elles ſoient, ſont non-ſeulement diſpendieuſes, mais encore préjudiciables aux abeilles. Quelque précaution que l'on prenne pour y faire des trous, comme elles ſe préſentent toujours pluſieurs à la fois pour entrer & ſortir, & que le fer eſt tranchant, elles s'acrochent & ſe bleſſent, ce qui en fait périr un grand nombre.

Pour bien entendre ce qu'on vient de lire, il faudroit avoir ſous les yeux les gravures qui accompagnent cet ouvrage.

On conçoit aiſément que de pareilles ruches exigent peu de peine & peu de dépenſe. Tous les gens de la campagne, même ceux qui ſont les moins adroits, peuvent les faire eux-mêmes. Une ruche ne revient qu'à ſix ſols, en eſtimant au plus haut prix les matériaux qui ſervent à la fabriquer. Outre que cette ruche eſt moins diſpendieuſe, elle eſt encore plus utile que les autres. C'eſt ce que l'auteur prouve

par des détails auxquels nous ne pouvons pas nous livrer.

M. l'abbé Bienaymé enſeigne la maniere de conſtruire un rucher approprié à la forme de ſes nouvelles ruches. Les différentes parties de ce rucher, dont la diſtribution eſt très bien entendue, ſont repréſentées dans une planche qui eſt à la fin du livre.

L'auteur traite enſuite dans autant de chapitres particuliers, de la maniere de recevoir les eſſaims, du tems le plus favorable pour faire la récolte du miel & de la cire, de la maniere de gouverner les abeilles pendant l'hiver, de leurs maladies, & enfin des ennemis qui leur font la guerre.

Il arrive quelquefois au printems que les abeilles ont une eſpece de cours-de-ventre qui vient ou de ce que l'hiver a été trop long ou trop froid, qu'elles ont été engourdies trop long-tems, & n'ont pu rendre leurs excrémens; ou de ce qu'elles mangent avec trop d'avidité les premieres fleurs de l'orme.

» Les meilleurs remedes, dit M. l'abbé Bienaymé, & ceux qui m'ont aſſez bien réuſſi, » ſont de mettre dans chaque ruche, ſitôt » qu'on s'apperçoit qu'elles ont le dévoiement » (ce qui eſt aiſé à connoître par les taches » jaunâtres qu'elles laiſſent par-tout où elles » ſe poſent,) de la farine de groſſes feves » détrempée dans du miel & du vin, d'en » faire une pâte un peu dure, & de leur en » donner un morceau dans chaque ruche. C'eſt » encore de piler du ſel commun très-fin, d'en

» répandre dans la ruche de l'épaiſſeur d'une » ligne & d'un pouce quarré. «

Les abeilles & leur travail ſont expoſés à la voracité d'une multitude de bêtes malfaiſantes qui cauſent ſouvent de grands déſordres dans leurs habitations, ſans compter beaucoup d'accidens de toute eſpece qui en font périr une multitude.

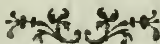
» Les rivieres & les ruiſſeaux un peu con-» ſidérables où il y a flux & reflux, détruiſent » encore un grand nombre d'abeilles, & ceux » qui par la poſition de leur terrein ne peu-» vent s'en éloigner, doivent faire ſur-tout at-» tention, dès les premiers jours qu'elles com-» mencent à ſortir & dans tous les tems, de » mettre de l'eau à leur portée dans une auge » plate, dans laquelle on jette de la paille » coupée ou quelques branches d'arbres qui » puiſſent ſurnager. Les abeilles ſe poſent deſ-» ſus, boivent à leur aiſe, ne courant pas riſ-» que d'être emmenées & noyées, comme ſur » les bords des ruiſſeaux & des rivieres; parce » comme elles ſont aſſez longues à boire, ſi » elles ſe poſent dans le tems du reflux, le » flux qui ne tarde pas à ſuccéder leur fait » perdre terre, les ſurprend, & le reflux reve-» nu les entraîne dans leur courant, d'où elles » ne peuvent plus ſe tirer. C'eſt donc une » très-bonne précaution de leur donner de l'eau » en tous tems à leur portée.

Nous avons dit que l'auteur avoit fait toutes ces expériences ſous les yeux de M. le comte de Buffon. Cette citation nous diſpenſe d'a-

jouter

jouter un ſuffrage auſſi foible que le nôtre à celui de l'illuſtre auteur de l'Hiſtoire-naturelle. Mais nous croyons que tous les bons citoyens ſe réuniront avec nous pour payer un juſte & nouveau tribut de reconnoiſſance au ſublime hiſtorien de la nature qui daigne encourager, par des attentions ſi flatteuſes, les recherches utiles à la plus ſimple économie champêtre, & pour applaudir au zele de l'eſtimable eccléſiaſtique qui fait un ſi noble emploi des loiſirs du ſacerdoce. Le clergé de France ne ſera vraiment chéri & reſpecté de la nation entiere, des autres peuples & de la poſtérité, qu'autant qu'il comptera parmi ſes premiers devoirs, celui d'étudier & de répandre les vérités avantageuſes à la conſervation & au bien-être de la ſociété civile.

(*Journal de l'agriculture, du commerce, des arts & des finances; Mercure de* France.)



La ſcienza della legiſlazione, &c. *La ſcience de la légiſlation, par le chevalier* GAETAN FILANGIERI. Tome II. (*) A Naples, 1780, de l'imprimerie Raimondienne; *in-8vo.* de 412 pages.

C'EST avec un véritable plaiſir que nous revenons à cet ouvrage, dont l'objet eſt la félicité des gouvernemens. Ce ſecond tome comprend les loix *politiques* & *économiques*, matiere vaſte, qui a exercé dans ce ſiecle une foule d'écrivains, & que M. le chevalier Filangieri a traitée dans toute ſon étendue, en la conſidérant ſous tous les points de vue qui peuvent la rendre intéreſſante. Comme il a lui-même développé ſes idées avec beaucoup de clarté, dans le plan qui eſt à la tête du premier volume, nous ne ferons autre choſe que le ſuivre. Les loix politiques & économiques, dit-il, ont deux objets, la population & les richeſſes. Sans hommes il n'y a point de ſociété, & ſans les moyens de ſubſiſter, il n'y a point d'hommes. Après quelques réflexions ſur le ſyſtême de légiſlation des peuples anciens les plus policés, relativement à la multiplication de l'eſpece, il fait obſerver que toutes les tentatives faites

(*) *Eſprit des Journaux*, décembre 1780, pag. 137.

pour parvenir à ce but, ſont inutiles, quand on ne détruit pas les obſtacles qui s'y oppoſent, & dont la réſiſtance ſurpaſſe infiniment la force des moyens employés pour encourager la population. Il penſe néanmoins que l'Europe eſt aujourd'hui plus peuplée qu'elle ne l'étoit autrefois. Il faut donc chercher quels ſont les obſtacles, & de quelle maniere on pourroit les détruire. Si nous faiſons attention au petit nombre des propriétaires, à l'abus qu'on fait des terreins, aux richeſſes exorbitantes & inaliénables d'un corps reſpectable de la ſociété civile, à la ſource étrangere des loix, à l'avidité de la finance, à l'uſage d'entretenir des armées en tems de paix, & enfin à la corruption générale des mœurs, il nous ſera facile de découvrir les vrais obſtacles qui s'oppoſent aux progrès de la population chez les peuples de l'Europe, & de connoître les remedes qu'il faudroit apporter au mal, ſi tant eſt qu'il ne ſoit pas incurable. Quant aux richeſſes, ſi elles n'ont point été l'objet de la politique dans certains ſiecles, où la pauvreté fut regardée comme la ſauve-garde des mœurs, elles ſont aujourd'hui devenues le premier mobile de la félicité des peuples. L'auteur partant de cette réflexion, eſſaye de fixer les ſoins qu'un légiſlateur doit donner à cet objet important. Il fait voir qu'ils conſiſtent à rappeller les richeſſes dans l'état, de les répartir & de les faire circuler. Les différents ſujets que M. le chevalier Filangieri conſidere dans la ſeconde partie de ſon ouvrage, ſont en ſi grand nombre,

que le ſeul moyen de les expoſer eſt de rapporter l'analyſe qu'il en a faite lui-même.
» Si l'agriculture, les arts & le commerce, ſont
» les trois ſources des richeſſes, quelle eſt,
» demande-t-il, l'eſpece de protection qu'il con-
» vient de leur accorder? Laquelle mérite le
» plus d'être encouragée par les loix? Quelles
» ſont les circonſtances qui doivent décider de
» la préférence? Comment combiner les pro-
» grès de l'une avec ceux de l'autre? Com-
» ment protéger l'agriculture dans un pays,
» ſans y négliger les arts? Comment fixer les
» vues de l'agriculteur ſur le commerce, &
» du négociant ſur l'agriculture? Quels ſont
» les obſtacles que leur oppoſent l'adminiſtra-
» tion, l'autorité du gouvernement, la bar-
» barie des loix féodales, les réglemens de nos
» ancêtres ſur la chaſſe & les pâtures, les at-
» tentats légaux contre la propriété réelle & per-
» ſonnelle, les formalités des cours de juſtice,
» l'abus du crédit public, l'aliénation des reve-
» nus de l'état, les dettes nationales, les pri-
» vileges excluſifs des corporations, les fauſ-
» ſes maximes de la politique & le ſyſtême
» actuel des impôts? Si ce ſyſtême aveugle eſt
» en même tems le fléau de l'agriculture, de
» l'induſtrie & du commerce; s'il donne aux
» citoyens de l'averſion pour le mariage, s'il
» dépeuple les campagnes, s'il décourage les
» artiſans, s'il ſépare les cités des cités, les
» bourgs des bourgs, les villages des villages;
» s'il ſeme la diſcorde entre les membres du
» même corps, entre les ſujets d'un même

» empire, entre les enfans de la même patrie;
» s'il fait que le droit des gens eſt violé par
» ceux même qui devroient défendre les droits
» des citoyens; ſi, en un mot, le ſyſtême ac-
» tuel des impôts, ſous quelque point de vue
» qu'on le conſidere, eſt la cauſe de la ruine
» des nations, & de la miſere ſous laquelle
» gémiſſent les peuples, malgré la modération
» & l'humanité de ceux qui les gouvernent,
» quels ſont les remedes que la ſcience légiſ-
» lative pourroit propoſer? Sur quels princi-
» pes doit être fondée la théorie des impôts?
» Sur quels objets doivent-ils tomber? Quelle
» eſt la claſſe de citoyens qui doit les payer
» immédiatement? Comment le proportionner
» aux facultés du peuple? Comment combiner
» dans un autre ſyſtême, une juſte répartition,
» avec la perception la plus facile, la moins
» diſpendieuſe & la moins arbitraire; le ſoula-
» gement du peuple avec la richeſſe du corps po-
» litique; les progrès de l'agriculture avec ceux
» des arts & du commerce; la richeſſe de la
» nation avec celle du ſouverain? Comment fa-
» ciliter par ce moyen la circulation des eſpe-
» ces? Quels ſont les obſtacles qui la gênent?
» Le luxe doit il être mis au nombre de ces
» obſtacles? Sous quel point de vue faut-il que
» le légiſlateur le conſidere? Comment l'entre-
» tenir, ſans léſer la liberté du citoyen?
» Comment prévenir l'exceſſive opulence qui
» conduit ordinairement à une miſere exceſ-
» ſive? Dans quelles circonſtances ce qu'on
» entretient par le ſecours de l'induſtrie des

» étrangers, doit-il être regardé comme né-
» ceſſaire à la félicité d'un état? Quelles ſont
» les nations de l'Europe qui auroient dû voir
» dans le luxe paſſif, le ſoutien de l'agricul-
» ture, de l'induſtrie & du commerce? « Tels ſont les queſtions que M. le chevalier Filangieri diſcute avant autant de force que de clarté. Si la ſcience de l'économie civile a fait de grands progrès dans ce ſiecle, parmi les bons écrivains auxquels on en eſt redevable, notre auteur doit certainement être diſtingué. » Je ne ſuis pas, dit-il, le premier
» qui ait pris ſoin d'examiner les cauſes du
» malheur des peuples, mais au moins je puis
» me glorifier d'avoir porté un flambeau de
» plus dans cet antre ténébreux où ſont ren-
» fermés les monſtres qui dévorent les na-
» tions. Puiſſent ces ames auguſtes, à qui l'é-
» ternelle providence a confié le dépôt de la
» félicité humaine, ſe ſervir de ce flambeau pour
» diſſiper les ténebres qui enveloppent leurs
» états, & détruire ceux de ces monſtres qui
» ſubſiſtent encore! « Le philoſophe doit être l'apôtre de la vérité, M. le chevalier Filangieri en poſſede tous les talens; une érudition profonde, des idées claires, une dialectique ſolide, beaucoup d'énergie dans le ſtyle, voilà les qualités qui diſtinguent ſon ouvrage: puiſſions-nous bientôt en avoir la ſuite!

(*Novelle letterarie.*)

MÉLANGES tirés d'une grande bibliotheque; Recueil M. *Romans du XVIe ſiecle, ſection V & VI.* A Paris, chez Moutard, imprimeur-libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny, 1780.

L'ON s'étoit propoſé de ne donner qu'une légere notice de la partie des romans de ce recueil, mais celui de *Perceforeſt* qui occupe ces ſections, eſt ſi intéreſſant, l'extrait qu'on en trouve dans la *Bibliotheque des Romans* (janv. 1776), eſt ſi incomplet, ſi négligé, que nous ne pouvons réſiſter à la tentation de donner, ſinon une analyſe, du moins un extrait un peu plus étendu de ce roman retaillé & habillé à la maniere de M. le marquis de P**, c'eſt-à-dire, avec beaucoup de goût & d'intérêt.

Alexandre-le-Grand, ayant ſubjugué les rois d'Orient, *miſt ſon indignation ſur Babylone* (ſelon l'expreſſion de l'auteur original) *& fiſt marcher ſon oſt* (armée) *par Inde la Majour, qu'il avoit déja meiſe ſous la ſujétion, lorſqu'il vint loger en la Province de Galde près la riviere du Far. Parmenion* fut détaché en avant pour ſoumettre le pays, rencontra *Gadiffer*, roi de Galde, qui lui propoſa un combat ſingulier, où ce prince fut tué. Le royaume de Galde devint conſéquemment tributaire d'Alexandre; mais le héros Macédonien ne pouvoit gouverner lui-même

toutes ses conquêtes, elles étoient trop nombreuses. Il y établissoit des rois tributaires, & se conduisit de même pour les états de Gadiffer qui avoit laissé trois enfans. L'aîné portoit son nom, le second s'appelloit *Betis;* ce fut lui qui mérita par la suite le nom de *Perceforest* : le troisieme étoit une fille nommée *Fezonas*. Ils se refugiérent tous trois dans le château de Fezon, chef-lieu d'une petite province appellée Fézonie : mais le prince *Claurus*, leur voisin, s'empara du royaume de Galde, & ensuite alla les assiéger. Alexandre marcha au secours de ses jeunes tributaires, *Claurus* fut vaincu & tué, son fils *Porus* fait prisonnier, ainsi que *Cassiel*, seigneur de *Bradoys*, & *Mariencus* de Perse. Le généreux Alexandre fit épouser *Fezonas* à l'amoureux Porus, il maria Gadiffer à *Lidorie*, niece de *Parménion*, *Idorie*, princesse du sang de Claurus, fut unie à Bétis, *Edea* sa sœur à Cassiel, & *Eliot* leur cousine à Mariencus de Perse. C'étoit, comme on voit, un plaisir d'être vaincu par l'Alexandre de cette chronique; il vous ôtoit ses fers pour vous faire porter ceux de la beauté.

Quoiqu'il en soit, Porus, qui savoit vivre, ne manqua pas d'inviter le monarque Macédonien à honorer ses nôces de sa présence, & il proposa de les célébrer dans sa capitale, qu'on appelloit Godofar. Les fêtes, comme on l'imagine, furent magnifiques, il y eut entr'autres une partie de plaisir, une promenade charmante à l'isle *de Cicéron*, située au milieu du Gange, & qui très-sûrement contre l'attente du lec

teur, étoit la Cythere de l'inde. On y fut reçu de la maniere, la plus brillante, & après bien des fêtes, des sacrifices, des prédictions, on se rembarqua. A peine avoit-on perdu de vue les côtes de l'isle, qu'Alexandre, les mariés, & tous les gens de la nôce, furent accueillis par une tempête, la plus furieuse, la plus extraordinaire, & comme le remarque agréablement M. de P**, ils *essuyerent un coup de vent le plus fort & le plus long dont il ait jamais été fait mention.* Devinez où la flottille arriva enfin?... Elle descendit le Gange jusqu'à son embouchure, passa à travers les écueils de ce grand fleuve, dans la mer de l'inde, qu'elle traversa dans toute son étendue, elle fut enfin poussée dans l'océan européen, & aborda *sur les côtes de la Grande-Bretagne!*

Ce royaume étoit alors sans roi, par la mort de *Pyr*, le dernier des descendans du fameux Troyen *Brutus*, qui l'avoient gouverné. Les principaux de la nation, indécis sur le choix d'un nouveau souverain, se rendirent à un temple de *Vénus* situé sur les bords de la mer. L'oracle leur dit : *Demain les vents pousseront des nefs étrangeres sur ce rivage : Fortune sera pour vous, & vous y pourvoira d'un bon & suffisant roi.*

On juge bien qu'on accueillit parfaitement la petite flotte, & que le choix des Bretons empressés se fixa bientôt sur Alexandre, que sa fierté, son audace, & le respect que ses compagnons avoient pour lui, faisoient aisément reconnoître pour leur chef. Son nom étoit d'ail-

leurs avantageusement connu dans la Grande-Bretagne. Mais Alexandre, qui ne se soucioit pas de se fixer dans cette isle, suivit sa méthode accoutumée; il se fit d'abord informer exactement de l'étendue du pays, nomma Gadiffer, roi de la partie septentrionale, (l'Ecosse d'aujourd'hui), & Bétis, souverain de la partie méridionale (l'Angleterre). La nation applaudit à ce choix, prêta serment de fidélité, & on décida que la cérémonie du couronnement se feroit dans la plaine, à l'entrée de laquelle le temple de Vénus étoit placé. On fit tous les préparatifs néceſſaires : » à l'instant où la » cérémonie alloit commencer, un nain se » présenta devant Alexandre & les princes, » & leur montra un magnifique perron de » marbre qui s'étoit élevé auſſi-tôt par art » magique, & qui étoit chargé de tous les or» nemens que les arts, cultivés dans la Grè» ce, mais trés-inconnus aux Bretons, pou» voient ajouter à la richesse de la matiere. » Au haut de cet édifice étoient deux trônes » brillans : *Seigneur*, dit le nain, *la dame* du » Lac, *ma maîtresse, vous prie de considérer ce* » *superbe perron, chef-d'œuvre de son art, fait à* » *votre intention, & d'accepter cette brillante cou*» *ronne que vous pouvez placer sur la tête du* » *roi que vous avez choisi pour regner sur ce* » *pays. Elle vous en destine une plus éclatante,* » *mais c'est de sa main même que vous devez la rece*» *voir.* Tous les Bretons s'empresserent à ins» truire Alexandre, que la dame *du Lac* étoit » la plus fameuse enchanteresse de l'isle, &

» qu'ils ne doutoient pas que les présens qu'elle » lui faisoit offrir, ne fussent un présage assuré » que le regne de Bétis rendroit à l'Angle» terre son ancienne gloire. «

Entre les fêtes données à l'occasion du couronnement, Alexandre voulut qu'il y eût un tournoi, genre d'exercice inconnu aux Bretons. Cent chevaliers se présenterent; Alexandre & Bétis étoient à leur tête. Le roi de Macédoine fut toujours vainqueur, lorsqu'il entra en lice; c'est à quoi le lecteur s'est sans doute attendu; mais ce qu'on ne prévoit pas d'avance, c'est le portrait d'un des chevaliers qui combattirent le plus vaillamment. » Il étoit très» preux & très-hardi, dit l'auteur original, » mais laid & défiguré; car avoit les épaules » haultes & bossues, le haterel (le col) court » & la tête grosse; & avoit le corps brut & » épais, les bras gros, longs, ossus & pleins de » nerfs; si longues étoient ses jambes & cuis» ses, qu'il joignoit ses pieds ensemble par» dessous le ventre d'un gros cheval, & en » cet état le ceignoit si fort comme s'il n'a» voit poitrail, sangles, ni selle, & étoit si » fort de ses bras, que lorsque une fois il » tenoit ung chevalier, jamais de lui ne pou» voit échapper; & il armoit si bien sa teste » & ses espaules, que jamais il ne pouvoit » être de nul grévé. «

On est probablement curieux de savoir quel étoit ce preux chevalier si maltraité par la nature? c'étoit *le Bossu de Suave*. Rien n'est plus singulier, & peut-être plus pittoresque dans

ſon genre, que la deſcription du combat de ce brave Boſſu avec Gadiffer. Le romancier dit, que le Boſſu de Suave avoit amené avec lui un de ſes vaſſaux, nommé *Dignas*, que, dans la plus grande chaleur du tournoi, Gadiffer attaqua, & qu'il étoit prêt de vaincre.

» Ce que voyant *le Boſſu*, continue l'auteur » dans ſon langage ſuranné, il en fuſt preſque » enragé, & priſt *Gadiffer* par les coſtes, & » l'aſtraignit ſi fort, que celui-ci ſe vit forcé de » laſcher ſon adverſaire, pour repouſſer l'atta» que de ce nouveau champion. *Le Boſſu* aſtrai» gnit *Gadiffer* d'une main, & de l'autre tirant » ſon épée, commença à le férir du pommeau ſur » les eſpaules & les bras, avec telle violen» ce, qu'il cuidoit l'abattre. *Tors* qui veoit » *Gadiffer* en ſouffrance, court ſus au *Boſſu*, » & le férit de l'épée ſur la teſte ſi grant » coup, qu'il ſembloit que ce fûſt foudre. » Mais le *Boſſu* ne ſe bougea oncques, car il » avoit la tête plus dure que pierre; lors, *le* » *Tors*, le fiert & refiert (frappe & refrappe) » de quatre furieux coups ſur le dos : mais *le* » *Boſſu* ne s'en mouvoit aulcunement; roche » ſembloit eſtre ſa boſſe. Et quand *le Tors* veit » qu'il ne pouvoit endommager *le Boſſu* du fer » de ſon eſpée, il remit l'eſpée au fourreau, » & le cuide aherdre (le penſe enlever) par » la teſte, ains n'y a prinſe. Il le voulut » prindre par le corps, ains eſtoit *le Boſſu* » jambes paſſées ſi très-fort ſous le ventre du » deſtrier, qu'il euſt fallu lever le cheval en » l'air, encore *le Boſſu* y euſt reſté pendu par

» les jambes. Pourtant *Gadiffer*, qui l'avoit » accolé, lui donnoit de si grands coups sur » le heaume qu'il sembloit que la cervelle du » *Bossu* lui dust saillir par les yeux; ains de » tout il sembloit qui ne lui fust rien. «

Heureusement on fit sonner la retraite, car ce combat commençoit à devenir trop sérieux, & auroit pu avoir des suites fâcheuses.

Bétis voulant perpétuer la mémoire de son avénement au trône d'Angleterre, voulut bâtir une nouvelle ville & un superbe château dans la plaine où il avoit été couronné. Il en fit dresser les plans par un habile architecte nommé *Nicorans* : mais une grande difficulté s'opposoit à l'exécution. Il falloit beaucoup de bois, & il étoit impossible d'en aller chercher dans la forêt voisine, vu qu'un certain tyran, nommé *Darnand*, empêchoit les Bretons d'y mettre le pied, ou du moins faisoit éprouver à ceux qui s'y exposoient toute sorte de mauvais traitemens. Bétis résolut d'aller le combattee, de délivrer son pays de ce cruel enchanteur, de détruire toute sa race, & il y réussit. Ce furent ses exploits dans la forêt, dont il avoit pénétré toutes les routes, qui lui mériterent le nom de *Perceforest*.

Les bornes de cet extrait ne nous permettent pas de suivre notre héros, ni son romancier : mais nous invitons les curieux à chercher tous ces détails intéressans dans le charmant extrait de M. le marquis de P**. On y remarquera particuliérement l'institution de l'ordre du Franc-Palais, que nous ferions connoître avec une certaine

étendue, si nous ne devions donner aussi une idée de la VIe. section. La Ve. dont on vient de parler, se termine à la destruction du florissant royaume de *Perceforest* par les Romains.

» Après le départ de *Jules-César* & des Ro-» mains, dit M. de P**, la Grande-Bretagne » fut long-temps à se relever de ses pertes. » Il ne restoit aucun des braves chevaliers qui » avoient aidé le roi Perceforest & son frere » Gadiffer à exterminer la race du méchant » Darnand; & les fils de ces héros étoient en-» core trop jeunes pour tenter de rétablir dans » leur gloire les trônes d'Angleterre & d'E-» cosse. Les villes avoient été incendiées, la » plupart des châteaux détruits, les campagnes » ravagées : les habitans qui avoient échappé » au fer des ennemis, s'étoient réfugiés dans le » creux des rochers & au milieu des forêts inac-» cessibles; les vieux Perceforest & Gadiffer, » accablés d'années, dont ils ne prévoyoient » pas le terme, languissoient tristement en l'isle » de vie, en déplorant les malheurs de leur » patrie. Sans doute las de vivre, ils auroient » abandonné leur retraite, si la sage reine d'E-» cosse (qui étoit fée) ne fût venue souvent » les visiter & leur apporter les plus grandes » consolations. *Les maux de la Grande-Bretagne » finiront*, leur disoit-elle, *un jour viendra que » les fils de* Perceforest *& de* Gadiffer *regneront » avec splendeur sur ces belles provinces, & l'An-» glois & l'Ecossois le disputeront encore en courage » & en prud'hommie aux autres peuples de la » terre* «.

Cette prédiction se vérifia, & on le dut à un homme à talens, qui réveilla dans le cœur des descendans des héros Bretons la valeur de leurs ancêtres. C'étoit un vieux ménétrier, appellé *Pausonnet*, qui, au talent de faire des vers & des chansons, joignoit celui de les chanter agréablement, & de s'accompagner de la harpe. Il avoit vu les beaux jours de l'Angleterre, & avoit contribué à l'agrément des fêtes qui s'y étoient données. Conséquemment il avoit connu tous les preux chevaliers Anglois & Ecossois, avoit été témoin de leurs exploits, les regrettoit, & pleuroit en chantant les désastres de sa patrie. Il se flatta que le récit des prouesses des peres exciteroit les fils à les imiter, & il ne se trompa point. M. le marquis de P**. donne ici une imitation de quelques couplets du Lai de ce bon ménétrier.

MAJEUR.

Beaux jouvencels, enfans de noble race,
Je vais chanter; venez m'entendre tous.
De vos ayeux j'ai vu briller l'audace :
Et l'ennemi succomber sous leurs coup
Au franc-Palais allez chercher leur trace;
De ses débris il sortira pour vous.

MINEUR.

J'ai vu le vaillant *Alexandre*,
Déja fameux par tant d'exploits,
Sur ces bords je l'ai vu descendre,
Et nous donner de justes loix.
C'est lui qui couronna vos peres,
Les nôtres, contens & soumis,
Virent couler ces jours prosperes

Sous Alexandre & ſes amis.
Beaux jouvencels, &c. &c.

Il s'appercevoit avec plaiſir que ſes chanſons faiſoient naître le deſir de la gloire dans l'ame de la jeune nobleſſe. Cependant il n'auroit ſûrement pas aſſez vécu pour voir ſes déſirs couronnés, ſans une rencontre heureuſe qu'il fit pendant ſes courſes.

Tandis que les Romains ravageoient la Grande-Bretagne, *Ourſeau*, petit-fils de Gadiffer, voyageoit dans les Gaules. Il apprit trop tard les malheurs de ſa patrie, mais il ſe joignit aux Gaulois qui s'oppoſerent à Céſar, lorſque ce conquérant paſſa de la Grande-Bretagne dans les Gaules. Les efforts de ces braves citoyens furent inutiles, & l'étoile du héros Romain le fit triompher. Ourſeau prit alors le parti de retourner dans ſon pays avec ſon compagnon d'armes *Paſſelion*, fils du preux *d'Eſtonne*. Ils rencontrerent, à leur arrivée, le vieux Pauſtonnet qui, charmé de retrouver un deſcendant de ſes anciens maîtres, ſe jetta à ſes pieds, pleura avec lui, & lui apprit l'eſpérance qu'il avoit oſé concevoir de rétablir dans ſa ſplendeur la noble chevalerie Angloiſe & Ecoſſoiſe. Ourſeau & Paſſelion entrerent dans ſes vues, ſe firent conduire dans les châteaux de leurs parens & de leurs amis, & donnerent rendez-vous à toute la jeune nobleſſe dans la plaine du Franc-palais.

Lorſque tous les jeunes écuyers furent raſſemblés dans cette plaine, Pauſtonnet leur fit

examiner le champ funeste où la mort avoit moissonné leurs illustres ancêtres, & secondé d'Ourseau & de Passelion, les invita à imiter leurs vertus, & à tenter, par leur ouvrage, de relever deux trônes que le seul défaut de défenseurs avoit laissés, pour ainsi dire, vacans. Ils firent la veille des armes dans cette fameuse plaine, & à la pointe du jour, Ourseau & Passelion leur conférerent l'ordre de chevalerie, sur le terrein qu'avoit occupé la superbe salle des chevaliers du Franc-Palais, dont il n'existoit plus que des ruines. » Ainsi, dit M. » de P**., par cette cérémonie commença » d'être rétabli l'ordre du Franc-Palais, qui par » sa valeur & ses hauts faits, devoit faire bril» ler pour l'Angleterre & l'Ecosse, de nou» veaux jours de gloire & de bonheur. Un » simple ménétrier fut le premier auteur de cet » heureux changement. «

Nous voudrions pouvoir nous étendre sur les exploits de ces jeunes chevaliers; faire connoître avec quelques détails les épisodes intéressans des aventures *d'Estonne des Déserts & du Tors de Pédrac, de Lyonnel du Glar & Troylus de Royalville, du chevalier aux armes dorées*, que M. le marquis de P**. a extraits séparément de la chronique de *Perceforest*, où ils étoient en quelque sorte ensevelis. Mais il faut voir ces détails charmans dans l'ouvrage même, & lire en entier l'épisode de *la Rose & des Fileurs.*

On sait qu'il a été mis en vers sur la fin du siecle dernier par *Senecé*; mais quoiqu'on

connoiſſe le fond de cette fiction, quoique la piece de Senecé ſoit eſtimée, on ne verra pas avec moins de plaiſir la maniere dont M. de P**. a arrangé ce joli conte. On doit beaucoup le remercier de ce qu'il a conſervé preſqu'en entier le vieux langage du quatorzieme ſiecle. Sa naïveté & la ſimplicité de ſes expreſſions ajoutent ſinguliérement au mérite de cet ouvrage. Il ſeroit certainement à ſouhaiter que les anciens fabliaux puſſent être ainſi préſentés. Cela feroit peut-être renaître le goût du ſimple & du vrai dont nous ſommes aujourd'hui ſi éloignés : cela rendroit peut-être la vie à certaines expreſſions énergiques entiérement perdues pour nous. En vérité, il eſt bien honteux que notre langue ſe ſoit appauvrie à meſure que nous nous ſommes éclairés ; mais la richeſſe des langues ne dépend-elle pas un peu de la bonté des mœurs ? C'eſt une queſtion moins ridicule que beaucoup de gens ne ſe l'imaginent.

(*Journal de littérature, des ſciences & des arts.*)



THE duration of our Lord's miniſtry particularly conſidered, &c. *Conſidérations particulieres ſur la durée du miniſtere de N. S. en réponſe à une lettre écrite ſur ce ſujet par le docteur* PRIESTLEY, *& miſe à la tête de ſa concordance des évangiles; par* WILLIAM NEWCOME, *évêque de Waterford. In-12.* A Londres, chez Longman. 1780.

LE docteur Prieſtley a ſoutenu dans ſa *Concordance des évangéliſtes*, en grec, que le miniſtere public du Sauveur ne dura pas plus d'un an. D'un autre côté, le docteur Newcome, a compté dans ſa *Concordance des évangiles*, quatre pâques entre le baptême de Jeſus & ſa mort, & par conſéquent il a ſuppoſé qu'il prêcha publiquement ſa religion pendant trois ans & ſix mois; c'eſt-à-dire, environ ſix mois depuis ſon baptême juſqu'à la premiere pâque, un année de plus, ſi la fête dont St. Jean fait mention chap. V. 1. eſt celle de pâque, & un an & cinquante jours, ſi c'eſt la pentecôte, une année, ou une année moins cinquante jours, juſqu'à la pâque dont il eſt parlé dans le même évangéliſte, chap. VI. 4. & une année depuis ce tems juſqu'à ſa paſſion.

Peu de tems après la publication de cet ouvrage, le docteur Prieſtley mit au jour ſa *Con-*

cordance des évangélistes, en anglois, précédée d'une lettre au docteur Newcome, (*) où il défend son hypothese contre celle du prélat, en l'invitant de la maniere la plus honnête à discuter avec lui cette matiere. L'évêque de Waterford a accepté la proposition, & publié son nouvel ouvrage dans lequel, en développant les preuves qu'il a déja employées pour constater la durée du ministere de J. C. il fait différentes observations sur les argumens de son adversaire.

On convient assez généralement que les dates de l'histoire sacrée, qui peuvent seules terminer la dispute, sont en petit nombre & assez obscures. Beaucoup de questions relatives au tems que J. C. passa en divers endroits, ne sont nullement susceptibles d'une solution précise; les degrés de probabilité sont à-peu-près les mêmes des deux côtés, & les conclusions qu'on pourra tirer seront plutôt des conjectures plausibles que le résultat d'un solide raisonnement.

La principale objection qu'on peut opposer aux docteur Priestley, c'est qu'il n'est pas probable que tous les faits racontés par les évangélistes, se soient passés dans l'espace d'un an, ou d'un an & quelques mois. Car dans cette hypothese, comme l'observe le docteur Newcome, il faudroit admettre qu'une suite d'événemens qui paroît avoir duré une

(*) *Esprit des Journaux*, novembre 1780, p. 420.

année entiere, eft renfermée dans l'efpace de cinquante jours; que Jefus a fait pendant ce tems un voyage de quatre cens milles, ce qui n'eft point d'accord avec fa méthode de prêcher l'évangile, & de donner des preuves de fa miffion, & que dans divers lieux il parut & difparut comme un méteore. De combien de difficultés cette hypothefe n'eft-elle pas encore fuivie, quand on réfléchit qu'une grande partie des actions & des difcours du Sauveur a été paffée fous filence?

L'argument fur lequel le docteur Prieftley a le plus infifté, & qu'il regarde comme décifif, eft pris de ce qu'Hérode foupçonna que Jefus devoit être Jean-Baptifte reffufcité d'entre les morts. Il n'eft pas probable, obferve-t-il, qu'Hérode n'eût pu diftinguer Jefus de Jean, fuppofé que Jefus eût prêché deux ans avant la mort de Jean. A cela l'évêque de Waterford replique: » Ne pourroit-on pas demander avec » raifon fi votre objection ne fait pas autant » contre votre hypothefe que contre la mienne? » Nous fommes tous deux contraints d'admet- » tre que Jefus opéra publiquement des mira- » cles à la premiere pâque; que dans la Ju- » dée, tous les habitans accouroient vers lui; » qu'à cette même époque fes difciples étoient » en plus grand nombre que ceux de Jean, » & que les fuccès fupérieurs de Jefus étoient » connus des pharifiens. Nous devons encore » avouer qu'en Galilée, Jefus prêcha publique- » ment; qu'il y fit beaucoup de profélytes; » qu'il y fut fuivi par une multitude nom-

» breuse ; qu'il y opéra un grand nombre » de miracles étonnans ; qu'il parcourut » toute la Galilée, & qu'il y choisit ses » douze apôtres avec lesquels il fit un nou- » veau voyage dans ce pays. Néanmoins nous » assignons à ces événemens extraordinaires » des espaces de tems bien différens. Vous » dites qu'ils se sont passés en six sémaines ou » environ, & moi je pense qu'ils ont duré en- » viron deux ans.

» Un court intervalle qui renferme une mul- » titude d'événemens, paroît, dites-vous, plus » remarquable qu'un long espace de tems, dans » lequel ces mêmes événemens sont dispersés ; » & lorsque l'attachement d'une multitude à » quelque éminent personnage, ne souffre à » peine aucune interruption, un maître soup- » çonneux, & ses officiers répandus dans ses » états, doivent naturellement être alarmés par » la crainte d'une sédition.

» On peut faire voir le foible de cet argu- » ment de plusieurs manieres. Toute sa force » vient de la supposition qu'Hérode a presque » toujours résidé dans sa tétrarchie, durant le » tems en question. Mais c'est un fait dont il » est impossible de donner des preuves. Lors- » que Josephe fait le portrait de Philippe, » tétrarque d'Iturée & de Trachonite, il » observe relativement à Hérode, qu'il fai- » soit ordinairement sa demeure dans ses états » tributaires. Il faut aussi supposer que les » lieux où Jesus prêcha, étoient voisins de celui » qu'habitoit Hérode : mais qui peut prouver

» que ce prince ne résidoit pas habituellement » dans le pays qui est au-delà du Jourdain ? » Ce district faisoit partie de son gouverne- » ment, & étoit situé bien loin de Jerusalem ; » & je pense que l'unique & principale cause » de la communication entre les habitans des » différentes parties de la Palestine, peuples » adonnés à l'agriculture, étoit l'obligation de » se rendre aux fêtes nationales. Ce n'est » pas seulement la situation des pays, mais » encore le commerce qu'ils ont ensemble, » qu'il faut considérer, lorsqu'il s'agit d'exami- » ner si la connoissance de tel ou tel fait peut » aisément s'y répandre. Hérode bâtit dans la » Pérée, la ville de Juliade, en l'honneur de » la fille d'Auguste, cet empereur l'ayant con- » firmé dans la possession des domaines que » son pere Hérode lui avoit légués ; & Josephe » met la scene de la mort de Jean-Baptiste, au » château de Machœrus, situé à l'extrêmité de » la Pérée, vers les montagnes d'Arabie, où » il paroît qu'Hérode faisoit sa demeure dans le » tems que Jean fut décapité.

» On voit par l'histoire, qu'Hérode eut un » attachement particulier pour les Romains. » Lorsque Vitellius fut envoyé contre Artaban, » roi des Parthes, & qu'il fit une treve avec » lui sur le bord de l'Euphrate, Hérode lui » fit servir un repas dans ce même lieu, & il est » très-possible, qu'une visite faite à un gou- » verneur Romain de Damas ou de Césarée, » ou un voyage de Rome, eussent occupé » Hérode la plus grande partie du tems

» que le Sauveur employa à fon miniftere.
» Ce prince fut engagé dans une guerre
» contre Arétas, roi des Arabes, & il feroit
» très-difficile de prouver qu'il n'étoit point
» occupé à raffembler fes troupes, & à for-
» tifier les villes frontieres de la Pérée, pen-
» dant le féjour de Jefus en Galilée. Newton
» penfe que le Chrift a fait allufion à l'expédi-
» tion d'Hérode contre Arétas, (Luc, XIV. 31.)
» mais il paroît par le récit de Jofephe, qu'elle
» n'eut lieu que quelque tems avant la mort
» de Tibere. Quoi qu'il en foit, la querelle con-
» cernant les limites du territoire des environs
» de Gamala, peut avoir fuccédé à cette caufe
» domeftique d'hoftilités, & contraint Hérode
» de tourner fon attention du côté des domai-
» nes qu'il poffédoit à l'orient du Jourdain.

» Mais confidérons cet objet fous un autre
» point de vue. Jefus étoit remarquable par
» fon humilité & fa prudence. Souvent il
» défendoit aux témoins de fes miracles de les
» publier; il évitoit la multitude, & fe reti-
» roit fouvent dans des lieux déferts; ce fut
» feulement après que fa renommée eut frappé
» l'oreille d'Hérode, (ce qu'il faut peut-être at-
» tribuer à la prédication & aux miracles des
» Douze) qu'il nourrit cette multitude confidé-
» rable qui réfolut de le faire roi. Mais fa
» conduite paifible & modefte, ne pouvoit
» guere attirer l'attention du fouverain, ne
» reffemblant en rien à celle des féditieux en-
» nemis des Romains, dont Gamaliel fait men-
» tion; & quoique les chefs de la nation juive,
» priffent

» priffent un grand intérêt à tout ce qui con-
» cernoit leur religion, & que les difciples de
» Jean obfervaffent avec foin la conduite de
» celui dont leur maître leur avoit tant parlé,
» cependant des hommes que leurs emplois &
» leurs vues attachoient uniquement aux affaires
» civiles, pouvoient ne trouver dans ce qu'on
» difoit de Jesus, que les exagérations d'un
» vulgaire crédule, & regarder comme fuper-
» flu, le foin d'en tenir regiftre, d'autant plus
» qu'il y a des raifons de fuppofer qu'il n'étoit
» pas rare alors de voir des gens qui préten-
» doient à un pouvoir furnaturel. Le filence
» des amis pouvoit venir de la prudence, ce-
» lui des ennemis, du mépris qu'ils avoient
» conçu pour un prophete Galiléen, ou du
» défaut de griefs contre lui.

» Pour concilier les évangéliftes, & non
» pour expliquer comment Hérode ne con-
» noiffoit pas Jefus, j'ai dit : Hérode fut d'a-
» bord incertain, enfuite il jugea que c'étoit
» Jean-Baptifte, reffufcité d'entre les morts.
» A cela vous répondez : *Incertitude bien étrange*
» *dans les circonftances où votre grandeur fuppofe*
» *Hérode, mais jugement bien plus étrange,*
» *après les recherches qu'on doit fuppofer qu'il fit*
» *pour s'éclaircir!*

» Puifque Hérode pouvoit également fe
» procurer des éclairciffemens fur Jefus, foit
» qu'il n'eût prêché dans fes états que pendant
» quelques femaines, foit qu'il y eût demeuré
» pendant plufieurs mois, je ne vois pas com-
» ment cette incertitude & ce jugement fe

» roient étranges dans mon hypothese, & plau-
» sibles dans la vôtre, puisque dans les deux
» cas il doit y avoir eu quelque délibération
» & quelques recherches.

» Je dois observer qu'Hérode ne fut pas
» le seul qui, en entendant parler de Jesus,
» pensa que c'étoit Jean ressuscité d'entre les
» morts; (Luc IX. 7.) il y avoit donc des
» gens à qui sa personne & son ministere
» étoient inconnus avant la mort du précurseur.
» Cette opinion fut d'ailleurs adoptée par un
» grand nombre de Juifs. *Qui dit-on que je*
» *suis ? Ils répondirent : Jean-Baptiste, &c.*
» (Luc IX. 18, 19. Matth. XVI. 14. Marc
» VIII. 28.) Supposons maintenant qu'un déiste
» fit usage de votre argument, & qu'il dît:
» l'histoire évangélique se contredit : Hérode
» & beaucoup d'autres ignoroient certains évé-
» nemens qu'on nous donne comme publics,
» ils ne sont donc pas arrivés. Certainement
» il n'y auroit pas beaucoup de force dans
» cette maniere d'argumenter. Pour moi je
» m'en tiens au texte de l'évangile, & ne
» m'inquiete nullement de ce qui pouvoit dis-
» traire l'attention d'Hérode & de ses amis,
» ni des doutes enfantés par le caprice, ni des
» résolutions d'une conscience coupable. «

On a observé que parmi les premiers auteurs chrétiens il s'en est trouvé qui ont cru que le ministere du Christ n'avoit pas duré plus d'une année. Le docteur Newcome donne deux raisons de ce sentiment. 1°. Ils pensoient que les trois évangélistes ont seulement compris

dans leur hiſtoire des actions du Sauveur, l'année qui s'écoula depuis l'empriſonnement de Jean-Baptiſte, & il paroît qu'ils ont pris pour ſon miniſtere entier, celui où il ſe montra le plus ſouvent en public. (Euſeb. Hiſt. Ecclés. III. 24.) 2°. Ils ſe ſont imaginés que la durée du miniſtere du Sauveur étoit fixée par un paſſage d'Iſaïe, Chap. LXI. 2. Clément d'Alexandrie a dit : » Il eſt ainſi écrit qu'il ne doit prêcher » qu'un an : *Il m'a envoyé prêcher l'année de » grace du Seigneur.* « Strom. I. 340. Les Valentiniens ſoutenoient la même opinion & pour la même raiſon. Iren. II. 38, 39.

Nous avons déja obſervé que l'hiſtoire ſacrée ne fournit que très-peu d'éclairciſſemens ſur la durée du miniſtere de J. C. cependant le docteur Newcome penſe qu'outre différens paſſages de l'évangile de St. Jean, il s'en trouve auſſi dans les trois autres qui viennent à l'appui de ſon hypotheſe.

» Les trois premiers évangéliſtes, dit-il, » commencent le récit de la prédication publique de Jeſus en Galilée, immédiatement » après ſa tentation, & ils omettent la premiere pâque, & quelques autres événemens » intermédiaires. Cependant la cir conſtance des » épis de bled que les apôtres cueillirent & » mangerent, prouve qu'il s'étoit paſſé une pâque depuis l'empriſonnement de Jean. S. Luc, » Chap. XIII. 1. fait mention d'une fête nationale » entre la ſeconde & la troiſieme pâque. St. Marc, » Chap. VI. 30. ſemble auſſi parler du tems

» où cette fête se célébroit, quand il dit ; » qu'à la multiplication miraculeuse des pains » dont Jesus nourrit cinq mille personnes, » cette multitude s'assit sur l'herbe *verte*. S. Luc, » Chap. X. 38. XVII. 11. fait allusion à un » ou deux voyages du Sauveur à Jerusalem, » outre le dernier, & dans le chapitre XXIII. » 5. il rappelle une circonstance relative à sa » prédication en Judée & dans Jerusalem. Cet » évangéliste & St. Matthieu (Luc, XIII. 34: » Matth. XXIII. 37.) supposent que Jesus » avoit souvent été à Jerusalem : l'étonnement » & la crainte des douze disciples, dont S. Marc » parle, Chap. X. 32. font croire que Jesus » avoit été auparavant exposé au danger dans » cette ville. Ces paroles du sauveur, *depuis* » *les jours de Jean-Baptiste jusqu'à présent*, sont » plus favorables au sentiment de ceux qui » mettent l'emprisonnement de Jean-Baptiste » huit ou dix mois avant, qu'à l'opinion qui » suppose qu'il n'avoit précédé que d'environ » quatre semaines.

» La parabole du figuier qui n'avoit donné » aucun fruit pendant trois ans, & qui devoit » être coupé s'il n'en portoit pas à la qua- » trieme année ; paroîtra certainement plus in- » génieuse, si l'on suppose qu'elle a trait à la » durée du ministere de J. C. cependant je » ne pense pas, comme Whiston, qu'elle puisse » servir à démontrer que ce ministere n'a pas » duré moins de quatre années entieres, ni » à réfuter pleinement le systême des Va- » lentiniens & de tous ceux qui ont voulu » abréger cet espace de tems.

» Il eſt dit, touchant Hérode, qu'à la der-
» niere pâque, il deſiroit depuis long-tems
» de voir Jeſus; ce qui, dans votre plan, in-
» dique un intervalle d'environ dix mois, &
» dans le mien de plus d'un an.

» Whiſton a penſé que ces paroles que le
» Sauveur dit à Philippe : *Ai-je été ſi long-tems*
» *avec vous?* expriment un eſpace bien plus
» long que celui qu'admet votre ſyſtême ; &
» la force de ſon argument mérite une atten-
» tion particuliere.

» Cette remarque rappelle à ma mémoire
» un paſſage à-peu-près ſemblable : *Etes-vous*
» *auſſi ſans intelligence?* Vous ſuppoſez que ce
» reproche n'a été fait aux douze apôtres
» qu'environ cinq ſemaines après qu'ils eurent
» été choiſis par leur maître ; mais leur aſſi-
» duité à le ſuivre pendant une année, comme
» le ſuppoſent les harmoniſtes en général,
» fourniſſoit un bien meilleur motif de leur
» reprocher l'ignorance où ils étoient encore. «

L'auteur a obſervé que J. C. depuis ſon baptême juſqu'à ce qu'on peut ſuppoſer être la ſeconde pâque, fut tellement occupé des ſoins importans de ſon miniſtere, qu'il ne vint à aucune fête juive, excepté celle dont il eſt fait mention au ſecond chapitre de St. Jean. Là-deſſus, le docteur Prieſtley a remarqué » que
» celui qui diſoit expreſſément, qu'*il lui con-*
» *venoit de remplir tous les devoirs*, n'a pas dû
» en négliger un auſſi important pour un Juif. «
Pour faire voir la foibleſſe de cet argument, l'auteur répond que ſi le Chriſt n'alloit pas exac-

tement aux quatre grandes fêtes de Jerusalem; ce n'étoit pas qu'il n'eût assez de tems pour remplir tous les devoirs de son ministere, mais pour des raisons de prudence & de convenance. (Voyez St. Jean, VII. 1.)

» Les Juifs, dit-il, ayant voulu le faire » mourir, à la seconde fête où il s'étoit trou» vé, il évita dès-lors tous les dangers, jusqu'à » la fin de son ministere, confirmant ainsi par » son exemple les regles qu'il avoit prescrites » à ses apôtres : *Lorsqu'on vous persécutera dans » une ville, fuyez dans une autre*, &, *tu ne ten» teras point le seigneur ton Dieu.* Les évangi» les nous apprennent combien cette précau» tion étoit nécessaire ; car à la fête des ta» bernacles, six mois avant sa mort, & à celle » de la dédicace, trois mois auparavant, il fut » contraint d'avoir recours à un miracle pour » se sauver : ces faits prouvent que c'étoit par » prudence qu'il s'absentoit des autres fêtes, » comme je l'infere du silence de S. Jean, qui » paroît avoir donné une attention particuliere » à ce que le Sauveur faisoit à Jerusalem. «

L'auteur termine son ouvrage par ces réflexions générales.

» En considérant le Sauveur dans toute l'é» tendue de son caractere, je ne puis m'em» pêcher de changer vos expressions, & de » dire qu'il est plus naturel de donner à son mi» nistere public, une durée de trois ou quatre » ans, que celle d'une année seulement.

» La venue du Messie avoit été annoncée » par un grand nombre de prophéties, & il

» eſt évident que les premieres loix étoient » une préparation à l'établiſſement de la ſienne. Il fut introduit dans le monde de la maniere la plus magnifique; un prophete l'avoit précédé, un prophete rempli de la » vertu & de l'eſprit d'Elie; mais à cauſe de » ſon humble naiſſance & de ſon extérieur » modeſte, ſi contraire à l'idée que les Juifs » s'étoient formée du royaume du Meſſie, ils » ſe ſentirent de l'averſion pour lui. Cette » averſion s'accrut par la néceſſité où il étoit » de combattre la doctrine des principales ſectes, de blâmer leurs vices, & d'affoiblir leur » attachement ſcrupuleux aux inſtitutions de » Moïſe, en opérant des guériſons miraculeuſes » les jours de ſabbat. Cependant le ſort de la » nation juive, que Dieu avoit tant chérie, » & dont la ruine future fit verſer des larmes » au Sauveur, dépendoit de leur conduite à » l'égard du Meſſie. Ceux mêmes qui croyoient » en lui, & le petit nombre de ceux qui le » ſuivoient, étoient tellement aveuglés par le » préjugé, qu'ils avoient beſoin de recevoir » continuellement ſes inſtructions & ſes avis. » D'après ces conſidérations on peut demander, quoiqu'on ne doive faire de pareilles demandes qu'avec circonſpection, s'il paroît » conforme à l'idée que nous avons de la bonté » & de la ſageſſe divine, que les moyens de » fournir aux hommes ces inſtructions importantes, aient pu être renfermés dans l'eſpace d'une ſeule année.

» Dans cette ſuppoſition, un ſeul jour ou la

» diſtance d'un lieu à un autre, peuvent être
» des objets importans dans l'hiſtoire de la
» vie du Sauveur; en divers lieux on l'au-
» roit vu paroître & diſparoître comme un
» météore, & les habitans auroient pu dire :

Oſtendunt nobis hunc tantùm fata, neque ultra
Eſſe ſinunt.

» On auroit pu objecter en différens tems
» que ſes miracles & ſa doctrine n'avoient
» pas été ſoumis à un mûr examen.

» Le ſavant docteur Benſon, étoit lui-même
» ſi frappé de cette idée, que dans ſa *Vie de*
» *J. C.* il s'exprime comme moi dans quatre
» paſſages différens. *Il étoit néceſſaire*, dit-il,
» *que le miniſtere du Seigneur durât un eſpace de*
» *tems ſuffiſant pour mettre les perſonnes attentives*
» *& bien diſpoſées, à portée de reconnoître la ſain-*
» *teté de ſa vie, l'excellence de ſa doctrine, &*
» *l'évidence des preuves qu'il en donnoit.... Il*
» *étoit convenable que le miniſtere de Jeſus fût*
» *d'une aſſez longue durée pour manifeſter ce qu'é-*
» *toient ſa vie, ſa doctrine, & les preuves de*
» *ſa miſſion..... Il étoit convenable que ſon mi-*
» *niſtere durât aſſez long-tems pour faire connoître*
» *ſa doctrine, & donner aux hommes des preuves*
» *ſatisfaiſantes de la divinité de ſa miſſion......*
» *Le miniſtere de Jeſus devoit durer aſſez long-*
» *tems, pour manifeſter les ſublimes vertus de ſa*
» *vie, & les preuves de ſa miſſion.* «

C'eſt ainſi que ce ſavant & judicieux écri-
vain défend ſon opinion concernant la durée

du ministere public de J. C. L'espace de tems qu'il lui assigne, est celui qu'ont admis presque tous les auteurs de concordances. Plusieurs écrivains célebres, & entr'autres Newton, ont supposé que l'histoire évangélique faisoit mention de cinq pâques. Le docteur Macknight pense, qu'on y en peut trouver six, & que la mission du Sauveur a pu durer cinq ans, ou cinq ans & demi. » Il y a plus, dit-il, elle » pourroit avoir duré plus long-tems, dans la » supposition qu'il s'est passé pendant son mi- » nistere plusieurs pâques dont il n'est point » fait explicitement mention dans l'histoire. « Cette idée ne contredit en rien le nouveau testament, qui nous apprend que les évangélistes ne nous ont donné qu'une légere esquisse de la vie du Seigneur. Quoi qu'il en soit, l'hypothese du docteur Newcome tient le milieu entre les deux extrêmités, & paroît être la plus probable.

(*Critical Review.*)



ŒDIPE CHEZ ADMETE, *tragédie; par M.* DUCIS, *secrétaire ordinaire de* MONSIEUR, *l'un des quarante de l'académie françoise; représentée pour la premiere fois, par les comédiens François ordinaires du roi, le vendredi 4 décembre 1778.* A Paris, chez Gueffier, libraire-imprimeur, rue de la Harpe, à la Liberté. *In-8vo.* de 88 pages, 1780.

CETTE tragédie est composée de deux tradies grecques, *Alceste*, & *Œdipe à Colone.* Son sort a été d'essuyer des critiques, & de produire les plus fortes impressions. Il est triste de se voir forcé d'être souvent de l'avis de ses censeurs; mais on est bien dédommagé par le plaisir que procurent à ses lecteurs les beautés dont elle est remplie. Il nous semble que dans la disette où nous sommes de bons ouvrages dramatiques, on devroit mettre moins de rigueur dans ses jugemens. Si l'on blâme M. Ducis d'avoir choisi deux sujets de tragédie pour en composer un seul ouvrage, il faudra convenir aussi qu'on ne pouvoit guere les réunir plus adroitement; & la critique juste & éclairée ne peut l'accuser d'avoir affoibli le sujet d'Alceste & Admete, sans avouer qu'Œdipe est du plus sublime intérêt. C'est l'extrême beauté de ce dernier personnage qui nuit à

l'intérêt des premiers. Une ſimple analyſe ſuffiroit pour prouver que les défauts de cette tragédie, comparée à nos ouvrages modernes, n'auroient pas dû irriter ſi fort nos *Ariſtarques*, & que ſes beautés, dans tous les tems, auroient produit le plus vif enthouſiaſme.

ACTE I. Polynice vient implorer Admete contre ſon frere, qui l'a détrôné. Admete refuſe de le ſecourir, parce que ſes états ſont épuiſés par de longues guerres. Il ſe contente d'offrir un aſyle à Polynice, qui le refuſe, & qui ſort avec le projet de partir le lendemain pour aller demander vengeance ailleurs. Alceſte, pourſuivie par le ſouvenir d'un ſonge ſiniſtre, vient raconter ſes terreurs à ſon époux Admete, & l'acte eſt terminé par Arcas, qui annonce que l'oracle des Euménides va parler. Les dieux ſont irrités, & l'on attend qu'ils nomment leur victime. Tel eſt le premier acte, qui, à la vérité, ne tient au ſujet d'Œdipe que par quelques vers que dit Polynice comme en paſſant.

ACTE II. Arcas, arrivé avec Admete, apprend au ſpectateur que l'oracle a déſigné ce malheureux prince pour victime. Admete exprime avec intérêt le regret qu'il a de quitter la vie.

Mort cruelle & jalouſe,
Qui m'ôte mes enfans, mes ſujets, mon épouſe!...
Et quelle épouſe encore! Ami, ſi quelquefois
Ces ſoucis importuns qu'on lit au front des rois,
Avoient du moindre trouble altéré mon viſage;
Un mot, un mot d'Alceſte, écartant le nuage,

Y ramenoit le calme & la tranquillité.
Son œil s'ouvroit, Arcas : j'étois moins agité.
Que dis-je? En ces momens où notre ame plus tendre
Dédaignoit les discours pour mieux se faire entendre,
Un long enchantement confondoit nos deux cœurs;
J'aimois, je la voyois, je goûtois les douceurs
D'un silence attentif, qui la rendoit plus belle;
Je ne lui parlois pas; mais j'étois auprès d'elle;
Et quand mon sort heureux a passé mes desirs,
Quand le trône & l'hymen m'offrant tous leurs plaisirs
Ont versé sur ma vie un charme qui m'enivre,
Au lieu de tant d'objets pour qui j'espérois vivre,
C'est la nuit du trépas qui va m'environner;
Je perds tout le bonheur que j'allois leur donner.

Alceste, à qui l'on a fait croire que l'oracle n'avoit pas encore parlé, vient épancher sa tendresse dans le sein de son époux. C'est dans cette scene que se trouvent ces vers justement applaudis, qu'Admete adresse à Alceste :

Eh! qui pourroit compter les bienfaits d'une mere?
A peine nous ouvrons nos yeux à la lumiere,
Que nous recevons d'elle, en recevant le jour,
Les premieres leçons de tendresse & d'amour.
Son cœur est averti par nos premieres larmes;
Nos premieres douleurs éveillent ses allarmes.
Sous les plus douces loix nous croissons près de vous;
Et c'est dès le berceau que vous regnez sur nous.

Au milieu de l'épanchement des deux époux, Phénix vient annoncer qu'on a vu près du temple des Euménides un vieillard aveugle, conduit par une jeune personne, dont les charmes & la jeunesse excitent le plus vif intérêt : c'est Œdipe sous la conduite de sa *fille*

Antigone. Cette nouvelle jette l'allarme dans le cœur d'Alcefte. Admete veut en vain la raſſurer; elle craint toujours qu'Œdipe, qui marche, pour ainſi dire, environné de la colere céleſte, ne verſe ſon malheur autour de lui; & cette crainte, dont on a fait un crime à M. Ducis, nous paroît conforme à la nature, & fondée ſur la connoiſſance du cœur humain. Il faut avouer que la maniere dont le malheureux Œdipe eſt ici annoncé, inſpire le plus vif intérêt. C'eſt une grande promeſſe & un fort engagement pour l'auteur. D'ailleurs, le grand nom d'Œdipe éleve l'imagination du ſpectateur.

Acte III. La ſcene eſt dans un déſert épouvantable, dont le fond préſente le temple des Euménides; & les côtés, des ifs, des cyprès & des rochers. Polynice ſeul, conſidérant le temple des Furies, ſe retrace ſes crimes paſſés. Cette image lui rappelle ſon malheureux pere; mais tandis qu'il y arrête ſa triſte penſée, il apperçoit de loin un vieillard. C'eſt lui-même, c'eſt Œdipe, que ſa fidelle Antigone conduit par la main. Polynice n'a point le courage de s'offrir devant lui, & le remords lui fait prendre la fuite. Enfin paroît Œdipe, tenant le bras d'Antigone. C'eſt ſans contredit une des plus belles entrées qu'il y ait au théatre. Il eſt difficile ou du moins dangereux de prolonger une ſcene juſqu'à près de 200 vers. C'eſt néanmoins ce qu'a fait M. Ducis avec le plus grand ſuccès. Nous allons tranſcrire une partie de cette ſcene admirable.

ŒDIPE, *(tenant le bras d'Antigone.)*

Ma fille, arrêtons-nous : la fatigue & les ans
Ont dérobé la force à mes pas languiſſans.

(S'aſſéyant ſur un débris de rocher.)

Suis-je bien affermi ? Puis-je être ici tranquille ?

ANTIGONE.

Des rochers, des cyprès peuplent ſeuls cet aſyle ;
Mais votre cœur encor ſe r'ouvre à vos ennuis.

ŒDIPE.

Je ne ſortirai pas de la place où je ſuis.

ANTIGONE.

O ciel ! que dites-vous ?

ŒDIPE.

O ma chere Antigone !
Je ſuis las de traîner l'horreur qui m'environne.
Je vais ceſſer de vivre.

ANTIGONE.

Et tels ſont les diſcours
Dont vos cruels chagrins m'entretiennent toujours.

ŒDIPE.

As-tu vu quelquefois le débris des naufrages
Rejetté par les flots, chaſſé par les rivages ?

ANTIGONE.

Eh bien ?

ŒDIPE.

Voilà mon ſort.

ANTIGONE.

Ainſi donc votre eſprit
S'abreuve avec plaiſir d'un poiſon qui l'aigrit.

ŒDIPE.

Je ſuis Œdipe.

Quelle noble ſimplicité dans ces vers! Que ce dialogue eſt touchant! On ſe croit tranſporté ſur le théatre d'Athenes.

ANTIGONE.

Vous plaignez-vous des ſoins & du cœur d'Antigone?
Vous ai-je abandonné?

ŒDIPE.

Ma fille, hélas! pardonne.
Je t'outrageois ſans doute. Eh! qui, juſqu'à ce jour,
M'a montré plus que toi de conſtance & d'amour?
Ton ſort me fait frémir.

ANTIGONE.

Mon ſort! je le préfere
A l'hymen le plus doux, au trône de mon frere.
Hélas! c'eſt à mon bras que le vôtre eut recours.
Si mon ſexe trop foible a borné mes ſecours,
Par ma tendreſſe au moins j'ai calmé vos allarmes;
J'ai ſoutenu vos pas, j'ai recueilli vos larmes.
Hélas! pour vous nourrir, j'ai ſouvent mendié
Les refus inſultans d'une avare pitié.
Il ſembloit que le ciel, adouciſſant l'outrage,
Aux malheurs de mon pere égalât mon courage.
Seule au fond des déſerts j'ai marché ſans effroi,
Croyant avoir toujours vos vertus près de moi.
Vos ennuis ſont les miens, ma douleur eſt la vôtre.
Nous ſeuls nous nous reſtons, conſolés l'un par l'autre.
L'univers nous oublie : ah! recevons du moins,
Moi, vos triſtes ſoupirs, & vous, mes tendres ſoins.
Que Thebe à vos deux fils offre un trône en partage;
Vous ſuivre & vous aimer, voilà mon héritage.

ŒDIPE.

Dieux! vous avez payé mes tourmens, mes travaux.
Ma joie en ce moment a passé tous mes maux.
Mais dis, où sommes nous?

ANTIGONE.

Sous ces cyprès arides,
Je vois le temple affreux des tristes Euménides.
D'horreur à cet aspect mon esprit est frappé....
Mon pere! ah! d'où vous vient cet air préoccupé?
Quelque nouvel effroi semble encor vous surprendre.

ŒDIPE.

Les Euménides! ciel! Ah! je crois les entendre.
Je crois les voir ici s'attacher sur mes pas.
Ma fille, approche-toi, ne m'abandonne pas.

ANTIGONE.

Dans ses égaremens le voilà qui retombe.
Hélas! sous tant de maux je crains qu'il ne succombe.
Rassurez-vous, mon pere.

ŒDIPE.

O supplice! ô tourmens!

ANTIGONE.

Modérez dans mes bras ces affreux mouvemens.
Hélas! dans ces déserts, quel secours puis-je attendre?

ŒDIPE.

O filles des enfers! vous qui devez m'entendre,
Vous de qui j'ai reçu ma naissance & mon nom,
Vous qui m'avez jetté sur le mont Cythéron,
Divinités d'Œdipe, exaucez ma priere.

ANTIGONE.

Suspendez, justes dieux, les transports de mon pere.

ŒDIPE.

Indomptable pouvoir du sort qui me poursuit,

Dans quel horrible état mes forfaits m'ont réduit!

ANTIGONE.

Le ciel vous y forçoit.

ŒDIPE.

A mon esprit timide
N'offrez plus, dieux vengeurs, les champs de la Phocide;
Cachez-moi, par pitié, ce sentier douloureux
Où j'ai percé les flancs d'un pere malheureux;
Cachez-moi cet autel où des sermens impies
Ont joint deux chastes cœurs aux flambeaux des furies,
Cet autel exécrable, où leurs serpens hideux,
Déja de leurs replis nous enchaînoient tous deux,
Où Mégere debout, avec un ris funeste,
Sous les traits de l'Hymen consacra notre inceste.

ANTIGONE.

Mon pere!

ŒDIPE.

O ma patrie, & vous, dieux outragés;
J'ai fait ce que j'ai pu, je vous ai tous vengés!
N'a-t-on pas vu ces mains, secondant ma colere,
Creuser ces yeux sanglans, en chasser la lumiere?

ANTIGONE.

Dieux!

ŒDIPE.

J'ai rempli le monde & d'horreur & d'effroi.
Les peuples, à mon nom, s'arment tous contre moi,

ANTIGONE.

Héseigneur!

ŒDIPE.

O Jocaste! ô mere malheureuse!
Que tu prévoyois bien ma destinée affreuse!
Et toi, berceau sanglant, où j'aurois dû périr,
Rochers du Cythéron, j'y reviens pour mourir.

ANTIGONE.

Hélas!

ŒDIPE.

Es-tu content? J'ai maſſacré mon pere;
J'ai profané l'hymen par l'hymen de ma mere;
Du fond de tes déſerts, je ſortis vertueux;
J'y retourne aſſaſſin, proſcrit, inceſtueux,
Traînant par-tout mes maux, mes forfaits, mes ténebres;
Entends mes derniers vœux, entends mes cris funebres.

ANTIGONE.

O ciel!

ŒDIPE.

De mon tombeau je me vais emparer;
Voilà, voilà la pierre où je dois expirer.

ANTIGONE.

Quelle horreur!

ŒDIPE.

Je ne veux, lorſque ma mort s'apprête;
Que l'abri d'un rocher pour y cacher ma tête.

ANTIGONE.

Mon pere!

ŒDIPE.

Tout s'ébranle à mon funeſte nom.

ANTIGONE.

Mon pere, écoutez-moi.

ŒDIPE.

Cythéron! Cythéron!

Tout le monde ſe ſouvient encore de la profonde impreſſion qu'a produite au théatre, ſur l'ame de tous les ſpectateurs, ce cri terrible & pathétique. Que l'éloquence de cette ſcene eſt entraînante! C'eſt ainſi que parlent les grandes douleurs. Quelle ſenſibilité profonde!

Quelle ſublime énergie ! Dans cette même ſcene, un peu après cette brûlante exploſion, cette vive & ſombre peinture du déſeſpoir, ſe trouvent ces vers charmans, qu'Œdipe adreſſe à ſa fille :

Oui, tu feras un jour chez la race nouvelle,
De l'amour filial le plus parfait modele.
Tant qu'il exiſtera des peres malheureux,
Ton nom conſolateur ſera ſacré pour eux.

Comme après le grand pathétique qu'on vient de voir, ces vers ſi ſimples, ſi naturels, repoſent l'ame des ſpectateurs ! Remarquons ici que M. Ducis, dont le ſtyle, qui rappelle la maniere de Crébillon, ſe diſtingue ſur-tout par des beautés mâles & énergiques, offre ſouvent de ces vers d'une ſenſibilité douce, & touchans par leur ſimplicité. On diroit que ſon ame, fatiguée par les fortes émotions qu'elle vient d'éprouver & de communiquer à ſes lecteurs, ſe livre, par le beſoin du repos, à de plus douces images, à des expreſſions pleines d'amabilité.

Cette ſcene eſt interrompue par les habitans de la ville de Phere, qui viennent chaſſer Œdipe, attribuant à ſa préſence les malheurs dont ils ſont accablés. Cette crainte, comme nous l'avons déja dit, n'eſt que trop naturelle chez toutes les nations ; elle eſt particuliérement vraiſemblable chez des peuples qui croyoient au fataliſme, & qui devoient ſur-tout y croire à l'aſpect d'Œdipe, victime innocente de la colere céleſte. Cette ſcene eſt parfaitement dans

le goût antique. C'eſt un ſpectacle déchirant que de voir ce roi, ce vieillard infortuné, aux priſes avec une populace ſuperſtitieuſe qui le chaſſe ignominieuſement, en s'écriant :

Chaſſons cet aſſaſſin.
Nous maudiſſons Laïus, Œdipe & ſa famille.

Mais s'il n'eſt pas contraire à la nature que le peuple repouſſe Œdipe de ſes foyers, ne peut-on pas accuſer M. Ducis d'exagération, quand il le fait arracher par ce même peuple des bras d'Antigone. Les habitans peuvent penſer qu'il importe à leur ſûreté de chaſſer Œdipe; mais ils ne doivent pas croire avoir beſoin de le ſéparer de ſa fille. L'un tient à une aveugle ſuperſtition; l'autre eſt une atrocité gratuite. Au milieu de cette lutte douloureuſe, & tandis qu'Œdipe demeure renverſé ſur les débris de rocher où on l'a vu d'abord aſſis, Admete arrive; il commande à la populace de ſe retirer; auſſi-tôt on entend le bruit de pluſieurs tonnerres ſouterreins, mêlés à des cris de douleur, & à des accens lamentables. Antigone s'écrie :

Tonnerres, feux vengeurs, dieu terrible, arrêtez;
Qui peut dans ce moment armer votre colere ?

Le peuple répond : *C'eſt Œdipe;* mais à la fin, le grand-prêtre paroît; il annonce à Œdipe qu'il a appaiſé le courroux du ciel; que ſes *malheurs ſont paſſés;* Admete lui offre un aſyle, & l'emmene dans ſon palais.

Acte IV. Polynice, qu'on a perdu de vue depuis quelque tems, paroît avec ſa ſœur Antigone, & la ſupplie de lui obtenir un entretien avec Œdipe. Elle promet de le demander; mais Antigone n'a guere pu quitter ſon pere aveugle, ſans laiſſer voir le beſoin qu'avoit l'auteur de la mettre en ſcene avec Polynice. Œdipe lui-même a-t-il pu conſentir à ſe ſéparer un inſtant de ſa fille? On eſt ſur-tout étonné quand on le voit arriver avec Admete. Ce dernier, dont on ſait que les dieux ont demandé la mort par leur oracle, engage Œdipe à laiſſer Alceſte dans ſon ignorance à cet égard; elle paroît, & Œdipe ſort pour ne pas s'expoſer à trahir le ſecret d'Admete; mais Alceſte a tout découvert; elle en fait de tendres reproches à ſon époux; au même inſtant, arrive Phénix, qui annonce qu'un nouvel oracle vient d'être rendu: les dieux conſentent à laiſſer vivre Admete, ſi quelqu'un du ſang royal veut prendre ſa place. Alceſte apprend cette nouvelle avec des tranſports de joie. Elle veut mourir pour Admete; mais Œdipe revient; & au milieu de ce combat de tendreſſe, il dit aux deux époux que ni l'un ni l'autre ne doit mourir; il leur donne rendez-vous au temple, en leur promettant de finir tous leurs maux.

Acte V. Antigone prie Œdipe de permettre à Polynice de paroître devant lui. Tandis qu'il s'en défend, Polynice arrive, & ſe jette aux pieds de ſon pere. Celui-ci le repouſſe avec indignation; & c'eſt alors qu'il prononce contre ſon fils des imprécations un peu longues, mais

pleines de chaleur & d'énergie. Polynice lui propofe de le couronner dans Thebes.

ŒDIPE.

Moi, leur roi! moi, te fuivre! ingrat l'as-tu pu croire?
Eh! dis-moi que m'importe & Thebe & ta victoire?
Penfes-tu malheureux, fi je voulois regner,
Que ce fût à ta main de m'ofer couronner?
Va tenter loin de moi tes combats ou tes fieges;
Tranfporte où tu voudras tes drapeaux facrileges.
Je plaindrai les Thébains, s'il faut que pour leur roi
Le ciel n'ait à choifir qu'entre Etéocle & toi.
Mais un prince, dis-tu, t'admet dans fa famille.
Quel eft l'infortuné qui t'a donné fa fille!
Certes tes alliés ont raifon de frémir,
Si c'eft fur ta vertu qu'ils doivent s'affermir.
Le trône t'eft ravi par un frere infidele:
Eh! ne regnois-tu pas, quand ta main criminelle
De mon pays natal m'exila fans retour!
Tu m'as chaffé, barbare, il te chaffe à ton tour.
Eh! dans quel tems encor tes ordres tyranniques
M'ont-ils banni du fein de mes dieux domeftiques?
Quand mon ame laffée, après tant de malheurs,
Soulevant par degrés le poids de fes douleurs,
Pour vous feuls, d'exifter reprenoit quelque envie,
Et du fein des tombeaux remontoit à la vie:
C'eft dans ce tems, ingrat, de ton rang enivré
Que tu m'as vu partir d'un œil dénaturé.
Ton devoir, ma vertu, mes fanglots, ma mifere,
Rien n'a pu t'attendrir fur ton malheureux pere!
Et fi ma digne fille, en confolant mes jours,
A mes pas chancelans n'eût prêté fes fecours,
Si fes foins prévoyans, fa pieufe tendreffe,
Sur mes triftes deftins n'euffent veillé fans ceffe,
Sans guide, fans appui, mourant, inanimé,
Sur quelque bord défert la faim m'eût confumé.

Va, tu n'es point mon fils : seule elle est ma famille.
Antigone, est-ce toi? Viens, mon sang, viens, ma fille,
Soutiens mon foible corps dans tes bras généreux :
Ton front n'a point rougi de mon sort malheureux;
Toi seule as de ce sort corrigé l'injustice :
Voilà mon cher soutien, voilà ma bienfaitrice.
Puisqu'il ne peut te voir, que ton pere attendri
Baigne au moins de ses pleurs la main qui l'a nourri.
Toi, va-t-en, scélérat, ou plutôt reste encore,
Pour emporter les vœux d'un vieillard qui t'abhorre.
Je rends grace à ces mains qui, dans mon désespoir,
M'ont, d'avance, affranchi de l'horreur de te voir.
Vers Thebes sur tes pas ton camp se précipite :
J'attache à tes drapeaux l'épouvante & la fuite.
Puissent tous ces sept chefs, qui t'ont juré leur foi,
Par un nouveau serment, s'armer tous contre toi!
Que la nature entiere à tes regards perfides,
S'éclaire, en pâlissant, du feu des Euménides!
Que ce sceptre sanglant que ta main croit saisir,
Au moment de l'atteindre échappe à ton desir!
Ton Etéocle & toi, privés de funérailles,
Puissiez-vous tous les deux vous ouvrir les entrailles!
De tous les champs Thébains puisses-tu n'acquérir
Que l'espace, en tombant, que ton corps doit couvrir;
Et pour comble d'horreur, couché sur la poussiere,
Mourir, mais en sujet, & bravé par ton frere!
Adieu : tu peux partir. Raconte à tes amis
Et l'accueil & les vœux que je garde à mes fils.

POLYNICE.

Je ne partirai point.

ŒDIPE.

Qui, toi!

POLYNICE.

Non;

ŒDIPE.

Téméraire!

POLYNICE.

Je vous désobéis. J'ose encor vous déplaire.

ŒDIPE.

De ton indigne voix je saurai m'affranchir.
Qu'attends-tu donc?

POLYNICE.

La mort.

ŒDIPE.

Quoi! tu veux!

POLYNICE.

Vous fléchir.

En effet, Polynice vient à bout d'attendrir son pere, qui révoque enfin ses terribles imprécations. Ce moment peut être sans doute critiqué; mais il est du plus grand effet. On peut dire aussi qu'il y a quelques taches qui déparent le morceau que nous venons de transcrire; mais comme on voit que tous ces vers-là ont dû s'échapper en foule de l'ame de l'auteur, aussi-bien que ceux qu'on va lire!

ŒDIPE.

Dieux puissans que j'implore!
Dieux! vous que j'invoquois pour sa punition,
Enchaînez, s'il se peut, ma malédiction:
J'ai calmé mon courroux, calmez votre colere.
Viens dans mes bras, ingrat, retrouve enfin ton pere.
Que le jour, un moment, rentre encor dans mes yeux,
Pour embrasser mon fils à la clarté des cieux.

POLYNICE.

POLYNICE

Quoi! vous m'aimez encor? Quoi! déja votre haine!...

ŒDIPE.

Crois-tu qu'à pardonner ton pere ait tant de peine?
Mais dis-moi, Polynice, en quel état es-tu?
De quoi t'a-t-il servi de quitter la vertu?
Moi, qui, sous l'ascendant de mon destin funeste,
Ai joint le parricide aux fureurs de l'inceste,
Qui, délaissé des miens, proscrit dès mon berceau,
Ne sais pas même encore où chercher un tombeau;
C'est moi dont la pitié console ta misere;
Et toi, né pour regner sous un ciel moins contraire,
Détrôné, furieux, errant, saisi d'effroi,
Tu reviens à mes pieds plus à plaindre que moi!

Cependant le remords poursuit Polynice. Il invoque le ciel contre lui-même, & s'écrie:

Que le cercueil déja ne m'a-t-il englouti!

Mais Œdipe l'interrompt par ce beau vers:

As-tu donc oublié que tu t'es repenti?

Enfin Polynice, détestant la vie, & dans le dessein d'expier ses forfaits, se décide à s'offrir en victime aux dieux, pour racheter la vie d'Admete; mais le grand-prêtre le repousse, & le prince s'enfuit tourmenté par les Furies. Un moment après, on voit Alceste mourante; elle s'est dévouée pour sauver Admete. Cependant Œdipe songe à tenir la promesse qu'il a faite aux deux époux de les affranchir de la mort. C'est en s'offrant lui-même aux dieux: il monte

à l'autel; là, il invoque la foudre par une priere où trouve de très-beaux vers, tels que celui-ci :

Soixante ans de vertus ont paré la victime.

Sa priere est exaucée, & il tombe foudroyé au pied de l'autel.

Ce dénouement étoit un peu hasardé, surtout sur la scene françoise; le succès l'a couronné. Quant au style de cette piece, nous pourrions citer des vers répréhensibles : on sent combien cela est aisé, même dans les ouvrages les mieux écrits. Nous nous contenterons de dire que le style de l'auteur se ressent trop des choses plus ou moins importantes qu'il a à dire; qu'il est quelquefois négligé, quand il n'est pas rehaussé par le sujet. Nous ajouterons que M. Ducis a aussi des expressions ou des idées qu'il affectionne, & qu'il répete trop fréquemment : par exemple, le mot *malheureux* revient, pour ainsi dire, à tout moment, & presque toujours marié avec une sentence.

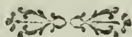
Plus il est malheureux, plus Œdipe est sacré....
Roi, n'oserez-vous rien pour un roi malheureux!...
Je n'interroge point les mortels malheureux.....
Est-il pour nos pareils emploi plus digne d'eux...
Que d'offrir près du trône un port aux malheureux?...
Je plains plus que jamais les princes malheureux....
La mort consacre ainsi les héros malheureux, &c. &c.

Le plan (& c'est-là le grand défaut de cette tragédie) se ressent un peu trop de la peine

qu'a eue l'auteur pour lier des intérêts divers. Le perſonnage de Polynice y eſt ſans doute le plus mal attaché ; mais celui d'Œdipe eſt ſublime : ce ſont de ces caracteres qui font preſque ſeuls une tragédie. Les beautés qu'on trouve dans celle-ci, ſont du premier ordre, & ſes belles ſcenes peuvent être comparées aux plus belles que nous ayons au théatre. Enfin, M. Ducis a prouvé par cette piece, comme par celles qui l'ont précédée, qu'on ne peut guere pouſſer plus loin le talent d'exécution.

Si la repriſe de cette tragédie, qu'on vient de remettre ſur la ſcene, n'a point paru auſſi heureuſe qu'elle méritoit de l'être, il ne faut s'en prendre qu'à des circonſtances dont le détail nous eſt étranger. Il eſt conſtant que cet ouvrage, quelque choſe qu'il arrive, & qu'on en diſe, fera toujours beaucoup d'honneur à M. Ducis.

(*Journal encyclopédique.*)



VERHANDELINGEN van de natuur, en geneeſkundig correſpondentie in de vereenigde nederlanden opgericht in s'Hage, &c. *Mémoires de la ſociété de correſpondance météorologique & médicinale, établie à La Haye.* Tom. Ier. partie premiere. Grand *In-8vo.* A La Haye, chez Bouvink, 1780.

IL y avoit déja long-tems qu'il s'étoit établi à Edimbourg, à Londres, à Copenhague & à Madrid des académies connues ſous le nom de *ſociétés de médecine*, & ces compagnies avoient donné des preuves multipliées de leurs ſuccès, lorſque le gouvernement ſe détermina à faire jouir la nation françoiſe des avantages attachés à ce genre d'inſtitution. La ſociété royale de médecine de Paris fut alors établie & chargée d'entretenir une correſpondance ſuivie ſur tout ce qui eſt relatif à la ſanté, ſoit des hommes, ſoit des beſtiaux, avec les médecins & les phyſiciens les plus habiles du royaume & des pays étrangers. Les fruits de cette correſpondance ont été rendus publics dans les mémoires de cette compagnie pour les années 1776, 1777, & 1778. Vers la fin de 1778, le feu duc de Modene établit dans ſes états une correſpondance du même genre, & il ordonna que les obſervations ainſi recueillies, ſeroient communiquées à la ſociété de Paris. On vient

de ſentir en Hollande l'utilité des mêmes travaux; pluſieurs médecins & phyſiciens habiles ſe ſont réunis pour former une ſociété dont celle de Paris leur a fourni le plan & le modele, & c'eſt le premier volume de cette académie nouvelle & récemment établie à La Haye, que nous annonçons aujourd'hui.

Ainſi, avec le projet de l'établiſſement de cette ſociété, ont commencé ſes travaux. Elle a pris de la conſiſtance en ſe formant; & telle a été l'activité de ſon zele, qu'on en a vu les premiers fruits après un très-court intervalle. Les ames vraiment pénétrées de l'amour du bien public, ſont en quelque façon diſpenſées d'examiner comment elles peuvent être utiles : elles le ſentent; & ſi elles ſont éclairées du flambeau du génie, leur premier eſſai dans le genre d'étude qu'elles embraſſent, annonce la place diſtinguée qui leur eſt réſervée parmi les bienfaiteurs de l'humanité.

Fidele à ſes principes, la ſociété s'attache d'abord à faire des obſervations ; les réſultats viendront enſuite. Sage dans ſa méthode, elle ſe garde de juger ſur un ſimple apperçu; elle répete ſouvent ſes obſervations, parce qu'au lieu de probabilités, dont on ſe contente trop ordinairement, elle veut une certitude, autant que les choſes dont elle s'occupe en ſont ſuſceptibles.

Pour engager ſes correſpondans à ſuivre une marche uniforme dans leurs obſervations météorologiques, la ſociété propoſe un plan propre à cet objet, de maniere que les obſervations

faites en divers endroits pourront être aiſément combinées, & qu'on en pourra déduire des conſéquences plus ſûres. Dans cette vue, elle a fait graver deux planches en cuivre qui ſont très-bien exécutées.

Tous ceux qui s'occupent de l'étude de la météorologie, trouveront dans ce plan des remarques auſſi utiles que curieuſes, ſur le barometre, le thermometre, le vent, l'évaporation de l'eau, &c.; remarques qui leur épargneront bien des recherches. Quant aux obſervations à faire ſur le barometre, on donne une table de comparaiſon imprimée & dreſſée pour cet effet. On n'a pas ajouté la meſure ſuédoiſe, parce qu'elle n'eſt en uſage qu'en Suede; mais les mémoires de l'académie de Stockholm étant dans les mains de beaucoup de ſavans, on a jugé convenable de faire connoître aſſez cette meſure pour qu'on puiſſe mettre à profit les belles obſervations dont l'Europe eſt redevable à cette compagnie. Ce qu'on en dit, (page 41 & 42) ſuffit pour remplir ce but. (*)

La piece qui ſuit ce plan, eſt intitulée : *Mémoire ſur la ſituation de la ville de l'Ecluſe en Flandre ; ſur les perſonnes qui y ont été détenues captives, & y ſont mortes ; ſur les maladies qui*

(*) Ce plan d'obſervations météorologiques eſt de M. Van Swinden, phyſicien célebre, qui a remporté derniérement le prix de l'académie royale des ſciences de Paris, ſur l'aiguille aimantée.

y ont regné durant les années 1778 & 1779; enfin, sur les maladies de la garnison en 1779. On y voit combien de personnes sont tombées malades journellement dans cette place, combien se sont rétablies, & combien il en est mort; par M. G. W. Callenfels, docteur en médecine. L'auteur donne d'abord la description de la ville, mais fort en raccourci, parce que ce n'est point son principal objet. L'utilité de son mémoire consiste surtout dans un dénombrement bien fait des habitans, tant bourgeois que militaires, avec des listes des naissances & des morts pendant les années 1778 & 1779, & une liste particuliere des militaires morts depuis 1770 jusqu'en 1780.

M. Callenfels y a joint deux tables dressées & imprimées avec beaucoup de soin : la premiere, d'environ 3 pages in-fol., contient le nombre des malades de la garnison depuis le 15 juillet 1779 jusqu'au 6 janvier 1780, tant de chaque bataillon en particulier que de la garnison entiere, & parmi ces malades, le nombre de ceux qui sont morts; le tout rédigé par un officier, d'après le rapport journalier qui en a été fait. L'autre table contient la force de cette garnison, telle qu'elle étoit, y compris les femmes & les enfans, le 1er. juillet 1779, ainsi que le nombre des morts, des malades & des bien portans.

Des tables de cette espece, faites non-seulement avec exactitude, mais bien suivies, feroient de la plus grande utilité, en ce qu'après un certain tems, elles faciliteroient beaucoup les observations. Les maladies qui regnent

le plus, feroient univerfellement connues; les efforts des médecins fe réuniroient pour en découvrir les caufes, & y remédier. Mais à cet égard, nous pouvons nous repofer fur le zele de la fociété de La-Haye : il ne tiendra point à elle qu'on ne faffe de pareilles tables dans toutes les places un peu confidérables des Provinces-Unies.

A ce mémoire fuccedent quatre recueils d'obfervations tendantes à perfectionner les liftes de naiffances & de mortalité. L'utilité de ces dernieres eft fuffifamment conftatée, foit en Angleterre, foit en Hollande; nous nous contenterons de rappeller ici que M. Diezquens, bourgmeftre de La-Haye, en rempliffant avec diftinction l'office de magiftrat fuprême, veilloit avec foin à ce qu'il fe fît un relevé fidele des regiftres des naiffances & des morts pour former les tables qu'il a laiffées, & qu'on doit compter parmi les monumens de bienfaifance qui rendent fa mémoire chere aux Provinces-Unies.

Guidés par le même efprit que cet excellent patriote, les auteurs de ces quatre recueils fe font appliqués à étendre l'utilité de leurs tables auffi loin qu'il eft poffible. M. le pafteur s'Gravefande, à qui l'on doit les deux premiers recueils, les avoit d'abord deftinés pour la province de Zélande, & les avoit, en conféquence, envoyés à la fociété de Fleffingue; cependant il n'a pas fait difficulté de permettre qu'on les inférât dans les mémoires de la nouvelle fociété de La-Haye. Les deux derniers recueils

ont pour auteur M. Wynguard, & ſont en forme de lettres, dont une partie eſt adreſſée au Magiſtrat de la ville de Deventer, & l'autre à M. le docteur Van den Boſch. Il y a joint une table imprimée qui renferme beaucoup de détails. On doit de la reconnoiſſance au zele, & des louanges au travail de ces deux citoyens.

La nouvelle ſociété des médecins de La Haye continuera ſes travaux ſur un plan concerté avec celle de Paris. Le public ſera peut-être bien aiſe d'apprendre que l'établiſſement d'une ſociété de médecins dans la capitale de la France, ne doit point être regardé comme une innovation, puiſqu'il y avoit long-tems auparavant des académies de ce genre dans pluſieurs des principales Villes de l'Europe, & ceux qui ont contribué, ſoit par leur autorité, ſoit par leurs talens, à cet établiſſement utile, ne feront point fâchés de voir les peuples voiſins de la France, applaudir à cette inſtitution, & en juſtifier les motifs, en faiſant leurs efforts pour l'imiter.

(*Journal* de Paris; *Journal encyclopédique.*)



*DISCOURS sur les moyens les plus conformes à la religion, à l'humanité & à la politique, de faire cesser la mendicité dans la province de Normandie ; ouvrage couronné par l'académie de la Conception de Rouen, en l'année 1779 ; par M. D***, lieutenant-général de la sénéchaussée de Marseille, de l'académie des belles-lettres, sciences & arts de la même ville.* A Avignon, & se trouve à Paris, chez d'Houry, imprimeur-libraire, rue de la Vieille-Bouclerie. 1780. 78 pag. *In-8vo.*

NOUS avons déja rendu compte de plusieurs discours sur le même sujet; mais ce sujet n'est pas de ceux dont l'intérêt ne dure qu'un instant, & sur lequel on ne peut guere lire plus d'un ouvrage. Il sera inépuisable tant qu'il y aura des pauvres; & on ne doit cesser d'écrire sur la mendicité, que lorsqu'elle sera abolie. Si on ne nous donne pas de nouvelles lumieres, on peut nous donner de nouveaux sentimens; & c'est quelquefois à force de la répéter, que la vérité pénetre dans nos ames.

Il s'en faut bien que le discours que nous annonçons aujourd'hui, ne fasse que répéter ce qu'on a dit dans les autres. Les moyens qui étoient déja connus, y sont présentés sous

de nouveaux points de vue; & il y en a qui n'appartiennent qu'à l'auteur.

On peut diſtinguer les pauvres en trois claſſes; 1°. les infirmes, les enfans & les vieillards, qui n'ont pas aſſez de force pour gagner leur ſubſiſtance par le travail. 2°. Ceux qui ont des forces, mais qui ne trouvent plus de travail, ſoit parce que l'agriculture eſt négligée, ſoit parce qu'une guerre ou d'autres révolutions politiques, ont fait tomber des branches de commerce & d'induſtrie; ſoit enfin parce que le luxe, qui change continuellement de fantaiſie, ne leur demande plus rien de ce qu'ils ſavoient préparer pour ſes jouiſſances. 3°. Ceux qui ne manquant ni de force ni de travail, aiment mieux mendier leur pain que de le gagner, & préſentent dans la ſociété la réunion révoltante de la vigueur & de la jeuneſſe avec la miſere.

On comprend que ces trois ſources de la mendicité ne peuvent pas être taries par les mêmes moyens.

Les aſyles & les hôpitaux ſont néceſſaires pour les infirmes : ils ne le ſont pas moins pour les enfans & pour les vieillards. La vieilleſſe & l'enfance ſont des infirmités. Quelques écrivains ſe ſont élevés avec force contre l'inſtitution des hôpitaux & des aſyles. Ils ont cru que ces aſyles faiſoient naître la pauvreté, qu'ils recueillent & qu'ils nourriſſent. Mais comment l'enfant, qui ne ſait pas travailler encore, le vieillard qui ne peut plus travailler, l'artiſan, qui a perdu ſon induſtrie

avec sa santé, pourront-ils donc vivre, s'ils ne reçoivent pas leur pain de la bienfaisance de la patrie? Un bon gouvernement peut corriger la paresse; il peut faire naître de nouvelles sources de travaux. Mais il est des maux attachés à la nature, que les meilleures loix du monde ne peuvent pas prévenir : il faut donc les soulager au moins. Il faut pourtant avouer, que lorsque les gouvernemens auront atteint un certain degré de perfection, l'aisance sera tellement répandue dans toutes les classes de la société, que les vieillards, les enfans & les infirmes seront presque toujours attachés à quelque famille qui sera en état de les nourrir, & qui ne voudra point les abandonner à la pitié publique. C'est-là sans doute ce qu'ont voulu dire les écrivains dont nous parlons. Mais cette perfection des gouvernemens, si elle est possible, doit être attendue encore pendant plusieurs siecles : & les infirmes ont à chaque instant besoin des secours de la patrie. Ce qui a excité le zele de quelques écrivains contre les hôpitaux ou dépôts, c'est la maniere dont ils sont administrés généralement; c'est que les secours qu'on y donne aux malheureux, sont encore pour eux de nouveaux maux; c'est que ce sont des prisons, & non pas des asyles. Mais cela tient à des abus que l'on peut supprimer, sans abattre ces monumens honorables de l'humanité d'une nation. Il est aujourd'hui dans le royaume une personne qui a renoncé à des goûts chers à son esprit & à son cœur, pour consacrer

toute ſa vie à la ſuppreſſion de ces abus; & la réforme de tant de déſordres n'a pas plus de difficultés que cette perſonne n'a de talens & de vertus.

Les pauvres de la ſeconde claſſe reçoivent aſſez de ſecours lorſqu'on leur procure des travaux ; mais on leur doit des ſubſiſtances lors même qu'il eſt impoſſible de donner de l'emploi à leur induſtrie. Si ce ſont des laboureurs, de nouveaux encouragemens donnés à l'agriculture, rendront leurs bras néceſſaires. C'eſt donc l'agriculture qu'il faut étendre ou perfectionner ; & le même moyen qui arrachera ce malheureux à la mendicité, accroîtra la proſpérité du royaume. Si ce ſont des artiſans, dont une guerre ou une révolution de commerce a rendu l'induſtrie inutile ou beaucoup moins néceſſaire, le gouvernement a dû prévoir de loin leur infortune, & il peut trouver en eux-mêmes des reſſources pour les ſauver de la miſere. Quand le commerce fait fleurir leur induſtrie, on peut les engager à retrancher une petite portion de leur profit, & à le mettre en réſerve pour les jours du beſoin. Ce ſacrifice ne leur coûtera guere plus que ceux qu'on fait tous les jours par une ſage économie ; & la prudence ici aura le mérite de la générofité. Auprès d'une petite ville de la Grece, il y avoit un trou qu'on appelloit l'abyme du malheur. Chaque citoyen alloit y jeter réguliérement une partie du gain de ſa journée ; & l'on croyoit conjurer le malheur par ces ſacrifices faits dans

des tems heureux. Mais cet uſage ſuperſtitieux n'étoit propre qu'à calmer les inquiétudes de l'imagination. Ce trou étoit vraiment un abyme, où tout ce qu'on y jetoit étoit perdu. Mais dans l'établiſſement qu'on propoſe, les petits ſacrifices qu'on aura faits d'avance à la fortune, feront un ſûr moyen de ſe mettre à l'abri de ce que ſes revers ont de plus affreux & de plus humiliant. Chaque corps de métier & d'induſtrie auroit un tréſor qui s'ouvriroit à tous ceux qui manqueroient de travail. Ce tréſor ne feroit pas même perdu pour le commerce. On trouveroit des moyens de l'y faire entrer ſans danger, pour augmenter le patrimoine de l'infortune. Il faut voir dans le diſcours même, tout ce que l'auteur dit à ce ſujet. C'eſt une de ſes meilleurs vues, & une de celles qu'il a le plus développées. Il prévoit toutes les difficultés de détail; il répond à toutes.

De l'examen des cauſes de cette eſpece de mendicité, il réſulte de nouvelles preuves de deux vérités générales, bien importantes dans l'adminiſtration des états.

La premiere, c'eſt que parmi les objets de commerce & d'induſtrie, on doit donner la préférence, non à ceux qui répandent le plus d'argent chez une nation, mais à ceux qui, étant d'une utilité plus univerſelle & plus indiſpenſable, ſont également néceſſaires dans tous les tems. Ce ſont ceux qui ſont le plus à l'abri des révolutions politiques, & ceux par conſéquent qui manquent le moins à ceux qui les embraſſent.

La feconde, qui n'en eft qu'une fuite, c'eft que les artifans qui travaillent pour les fantaifies du luxe, font ceux qui font le plus expofés à tomber dans la mendicité. Il ne faut pour cela ni une guerre, ni une révolution de commerce : il fuffit qu'une femme, qui donne le ton à la mode, change de caprice. Tous les artifans de la mode qu'elle a fait tomber, manqueront de travail & de pain. On ne peut pas changer auffi fouvent de talens, que le luxe change de goût & de fantaifie; & c'eft ici qu'on reconnoît l'erreur des apologiftes du luxe. Si vous ôtiez, difent-ils, au luxe ce goût qui vous paroît frivole, cette jouiffance qui vous femble un excès, vous ôteriez le pain à dix mille familles que ces frivolités & ces excès nourriffent ; & ils ne voient point que de lui-même le luxe va perdre ce goût, que de lui même il va méprifer ce plaifir qu'il defiroit avec tant d'ardeur. Ses artifans font tour-à-tour fes favoris & fes victimes; ceux qu'il nourrit aujourd'hui, il les tuera demain. Et tout ce que gagnent les infortunés, dont il fe joue fi cruellement, c'eft d'avoir à la fois fes vices & ceux de la pauvreté. Voilà de la morale, & nous favons qu'on n'en veut plus dans les queftions politiques : elle ne paroît qu'une déclamation. Mais certes, ce feroit encore un affez grand vice dans l'adminiftration des états, que de faire dépendre la fubfiftance de plufieurs milliers d'hommes, des goûts capricieux & fantafques de quelques hommes blafés par les richeffes & par l'excès des jouiffances.

Il faut voir encore dans le discours les moyens qu'indique l'auteur pour employer à des travaux qui leur conviennent, les matelots que faisoit vivre le commerce pendant la paix, & qui restent sans emploi dans la guerre.

Les pauvres de la troisieme classe sont ceux qui inspirent le moins d'interêt : ils en méritent cependant encore. La paresse est autant un malheur qu'un vice : & leur haîne pour le travail est un des effets de l'indifférence de nos institutions pour leur sort. Eux-mêmes quelquefois sont prêts à nous reprocher cette paresse dont nous leur faisons un crime : ils la regardent du moins comme une grande maladie dont ils sont affligés. Pourquoi ne travailles-tu point, disoit Marivaux à un jeune homme plein de vigueur, qui lui demandoit l'aumône? *Hélas ! Monsieur*, lui répondit le jeune homme, *c'est que je suis si paresseux !* Marivaux paya cette réponse d'un écu de six francs. Il falloit la payer, sans doute, mais une seule fois. (*) Quand même ces malheureux n'inspi-

(*) Un des moyens de l'auteur pour supprimer la mendicité, est la défense absolue de faire l'aumône aux mendians. M. D***. n'a pas connu que ce moyen qu'il indique est une des plus anciennes & des plus sages loix des François. Dans le premier livre de ses capitulaires, Charlemagne ordonne : » Nous voulons que » chacun de nos sujets nourrisse ses pauvres, & ne » permette point qu'ils aillent mendier. Que s'il s'en » trouve quelques-uns qui soient valides, que personne » ne soit assez hardi de leur rien donner. « En 1350,

reroient aucune eſpece d'intérêt, ils ſont aſſez dangereux pour mériter la plus ſérieuſe attention. L'auteur de ce diſcours connoiſſoit trop les droits de l'homme, pour ne pas examiner ſur quels titres la ſociété croit pouvoir renfermer les vagabonds qui la rempliſſent d'alarmes, & ſouvent de malheurs & de crimes. Il les établit ſur des raiſons qu'il eſt impoſſible de combattre.

Mais il veut qu'on les renferme, non dans des priſons, mais dans des atteliers. C'eſt peu encore de les faire travailler, il faut leur faire aimer le travail. L'autorité la plus abſolue, eſt celle qui change les cœurs & les volontés, eſt celle qui fait vaincre & prendre des habitudes. Mais ce pouvoir n'a été donné par la nature qu'à la bienfaiſance, & les hommes ne peuvent pas le donner. Il faut donc que l'autorité ſoit bienfaiſante pour l'obtenir & pour l'exercer. » Je ne ſais, dit Monteſquieu, ſi

---

le roi Jean défendit » de non donner pour Dieu à gens » puiſſans de gagner leur vie, & de non les héberger. « C'eſt également l'eſprit de l'égliſe, comme le déclaroit St. Jean Chryſoſtôme au peuple d'Antioche. » Nous ne » nourriſſons pas les fainéans qui ne ſont dans la né» ceſſité qu'à cauſe qu'ils ne travaillent point : mais nous » leur perſuadons de travailler, afin qu'ils puiſſent ſub» ſiſter eux-mêmes par leur travail, & contribuer ainſi » de leur part à l'exiſtence des autres. Quant aux inva» lides qui ont le corps mutilé, ce ſont les ſeuls à qui » nous permettons de ſe faire nourrir par ceux qui ont » le moyen de les aſſiſter. «

» c'eſt l'eſprit ou le cœur qui me dicte cet ar-
» ticle; mais il n'y a peut-être pas de climat
» ſur la terre, où l'on ne pût engager au
» travail des hommes libres : parce que les loix
» étoient mauvaiſes, on a trouvé des hom-
» mes pareſſeux; parce que ces hommes étoient
» pareſſeux, on les a mis dans l'eſclavage. «
Ce que les loix peuvent faire de mieux en ce genre, c'eſt de bien aſſurer à l'homme le prix de ſon travail; le travail n'eſt doux que par les fruits qu'il rapporte. Il faut donc que le pauvre valide, renfermé dans un attelier, travaille pour lui-même autant que pour l'état; il faut qu'il puiſſe gagner de quoi rentrer dans la ſociété, pour y exercer librement ſon induſtrie. C'eſt même le moyen de rendre leurs travaux plus avantageux pour l'attelier & le gouvernement. (*)

On ſait que Craſſus étoit le plus riche des Romains, dans un ſiecle où toutes les richeſſes du monde étoient dans Rome; c'eſt aux travaux de ſes eſclaves, excités par la promeſſe de l'affranchiſſement, qu'il dut ſon énorme fortune. Craſſus, diſoit on dans Rome, eſt le plus riche citoyen, & ſes eſclaves deviennent

---

(*) » Avoir toujours une œuvre publique entrepri-
» ſe, pour empêcher les pauvres valides de béliſtrer «. Bouchel, *Bibliotheque du droit françois*. Il n'y a pas de ville, même de village, qui ne puiſſe toujours avoir des travaux publics pour occuper ſes pauvres, quand les intérêts publics feront ſagement adminiſtrés.

les affranchis les plus aisés & les plus honnêtes de la république. Il feroit bien étonnant que le gouvernement éclairé d'une puissante monarchie, ne pût pas faire ce que faisoit un citoyen de Rome.

Au reste, toutes ces idées générales sont assez faciles à trouver; il n'est pas aussi aisé d'indiquer tous les détails de l'exécution; & c'est à quoi s'est attaché sur-tout l'auteur de ce discours.

Il a enrichi son ouvrage d'un tableau historique de ce qu'on a fait chez tous les peuples, & sur-tout en France, pour abolir la mendicité.

On croit assez généralement que les Pyramides de l'Egypte sont un monument de la tyrannie de ses anciens rois. L'Auteur de ce discours y voit un monument de leur bienfaisance. C'est, dit-il, pour donner du travail & du pain aux pauvres, qu'elles ont été élevées. L'Histoire a sur cet objet une tradition qui paroît avoir plus de vraisemblance que cette conjecture. On a dit que Sésostris fit élever ces pyramides par les esclaves faits dans ses conquêtes. Il est probable au moins que la bienfaisance eût été plus éclairée, & qu'elle eût employé les pauvres à des travaux plus utiles à toute la nation.

Une pitié tendre pour les malheureux, augmente l'intérêt de toutes les vues de ce discours : elle se fait sentir sur tout dans les moyens que l'auteur propose pour renvoyer les mendians étrangers dans leurs provinces & dans leurs villes. Rien n'est si dangereux, en

effet, que de voir un gouvernement donner aux citoyens l'exemple de la cruauté. La pitié eſt la ſource de toutes les vertus ſociales; & lorſqu'il n'y a plus de mœurs, c'eſt encore la pitié qui prévient les grands crimes & les grands malheurs chez les nations corrompues.

En liſant ce diſcours, on eſt ſans ceſſe frappé d'une idée : c'eſt que cette queſtion ſur les moyens d'abolir la mendicité, n'eſt que la grande queſtion ſur les moyens de perfectionner les gouvernemens.

Ce diſcours & celui de M. l'abbé de Montlinot, couronné à Soiſſons, (*) ſont ce que nous avons lu de meilleur ſur ce ſujet; c'eſt l'ouvrage d'un de ces bons citoyens, dont le progrès des lumieres augmente tous les jours le nombre, & qui, répandus dans toutes les provinces, ont ſur les queſtions qui intéreſſent la félicité publique, des vues qu'ils ſavent préſenter dignement à la nation.

(*Mercure de* France; *Affiches & annonces* de Paris.)

(*) Journal de *juillet* 1780, page 166--182.

FASTORUM anni Romani a VERRIO FLACCO ordinatorum reliquiæ ex marmorearum tabularum fragmentis Præneste nuper effossis collectæ & illustratæ : Accedunt Verrii Flacci *operum fragmenta omnia quæ extant, ac Fasti Romani singulorum mensium ex hactenus repertis calendariis marmoreis inter se conlatis expressi, cura & studio P. F. F.* Romæ anno salutis M. DCC. LXXIX.

UNE notice succincte, insérée dans notre journal de décembre dernier (*) est la seule chose dont nous ayons pu alors faire part à nos lecteurs touchant cet ouvrage; depuis ce tems les journalistes de Rome en ont donné des extraits assez étendus, & nous saisissons cette occasion d'entrer dans de nouveaux détails sur un objet qui doit être intéressant pour les amateurs de l'antiquité.

Dans le cours du seizieme siecle quelques savans s'imaginerent avoir trouvé les marbres sur lesquels sont gravés les fastes de Verrius Flaccus, lorsque sous le pontificat de Paul III, on déterra dans l'enceinte de la place publique de Rome, & auprès du capitole, les annales

(*) Page 367.

des pontifes, les quinquennaux des censeurs ; & les triomphes des anciens généraux du peuple Romain, monumens déposés aujourd'hui dans le palais des Conservateurs, & qui ont exercé la plume de Sigonius, de Panvinius, de Pighius, & de tant d'autres ; néanmoins, ce que Suétone dit dans le dix-septieme chapitre de son livre : *De illustribus grammaticis*, où on lit : *Statuam habet Præneste in inferiori fori parte, contra hemicyclum, in quo fastos a se ordinatos & marmoreo parieti incisos publicarat*, étoit plus que suffisant pour ôter toute espece d'équivoque, même avant qu'on fît à Palestine les excavations dans lesquelles on a découvert les véritables fragmens des fastes de Verrius Flaccus ; en effet, le lieu où ils ont été trouvés sous des monceaux de ruines, conserve encore son ancienne forme semi-circulaire, comme on le voit par le plan que Monsignor Foggini a mis à la tête de l'ouvrage. Les fastes, que ce savant a fait graver, & dont il a donné l'explication, ne nous instruisent pas seulement sur les fêtes, les sacrifices & autres usages tant religieux que civils des Romains, ils nous apprennent encore différens traits de l'histoire du tems où ils ont été composés, & les faits les plus mémorables de Jules-César, d'Auguste & de Tibere. Comme l'auteur n'y a point fait mention de certaines particularités locales, il est évident qu'ils ont été rédigés à Preneste, avant que cette ville passât de l'état de colonie à celui de ville municipale, ce qui paroît être arrivé la quatrieme année de l'empire de Ti-

bere. Mais il faut consulter à ce sujet la préface de l'auteur, qui y disserte très-savamment sur cette ville, sur l'étendue de sa place publique, sur les monumens qu'on y a trouvés, & en particulier sur deux inscriptions nouvellement découvertes, & qui n'ont point encore été publiées, sur le tems que les fastes de Verrius Flaccus ont subsisté dans cet endroit, sur un fragment de ces mêmes fastes découvert il y a environ 200 ans, & sur plusieurs autres objets semblables. La préface est suivie de la vie de Verrius Flaccus, écrite par Suétone, & enrichie de savantes notes. Viennent enfin les fragmens dont le premier contient en partie les fastes du mois de janvier. Nous ne nous occuperons ici que des notices qui paroissent aujourd'hui pour la premiere fois, omettant de parler de ce qui est déja connu. Monsignor Foggini remarque d'abord au premier jour de janvier, une libation particuliere qu'on faisoit à Janus, & appellée *Janual*, selon la terminaison étrusque, avec les fêtes en l'honneur d'Esculape & de Vediovis, appellé improprement *Vejovis* par d'autres. Au quinzieme jour du même mois, il observe deux nouveaux attributs d'Hercule, que Verrius appelle instituteur des fêtes carmentaires & vainqueur de Fidene. Ces deux particularités n'ont point été remarquées par l'auteur du *Prodromo Ercolanese*, qui cependant a écrit avec un grand soin la vie d'Hercule.

Le seizieme jour est marqué comme l'époque à laquelle César Octave prit le nom d'Au-

guſte, préciſément l'an de Rome 727. On date auſſi de ce jour la dédicace du temple de la Concorde qui fut faite en 762, quoique Dion l'ait fixée à l'année ſuivante; mais peut-être cet hiſtorien n'a-t-il voulu parler que du tems où les noms de Tibere & de Druſus furent gravés ſur un des murs de ce temple. Ce même jour eſt encore regardé comme celui où Tibere revint à Rome, & triompha des peuples de la Pannonie. Les faſtes Capitolins n'indiquent que l'année de cet événement, arrivé l'an 764 de la fondation de Rome. Nous paſſerons ici ſous ſilence diverſes conjectures ſur les fêtes célébrées à l'occaſion du nom d'Auguſte, pris par Octave, & ſur la naumachie donnée dans le champ de Mars, lorſque ce prince forma le deſſein de purger la mer des pirates qui l'infeſtoient; & nous remarquerons au 30 du mois de janvier, la dédicace de l'autel de la Paix Auguſte: Ovide en a parlé dans ſes faſtes, mais ſans indiquer le lieu ni l'année où elle ſe fit; Verrius Flaccus nous apprend que ce fut dans le champ de Mars & ſous le conſulat de Druſus & de Criſpinus, l'an de Rome 744.

Les fragmens qui ſuivent ſont ceux du mois de mars. Nous avons déja dit qu'on n'a point encore trouvé les marbres ſur leſquelles ſont gravés les faſtes de février, ſinon un morceau découvert il y a deux cens ans, & dont on n'a pu tirer aucune lumiere. Le ſixieme jour de mars, eſt ici reconnu pour celui où le grand pontificat fut donné à Auguſte en 741, ſous le conſulat de Quirinius & de Valgius, & le dixieme,

dixieme, pour celui où la même charge fut conférée à Tibere, l'an 767, comme l'indique le consulat de Drusus & de Norbanus. Le dix-neuvieme jour on célébroit les fêtes de Minerve, appellées ordinairement QUINQUATRIA, mais que Verrius Flaccus nomme ARTIFICVM DIES, parce que ce jour étoit consacré à la déesse des beaux-arts; cette dénomination ne se trouve point dans les autres calendriers. Le *Tubilustre*, ou les fêtes en l'honneur de Mars, qui tomboient aux vingt-trois de mars, font voir qu'il faut corriger ce vers du troisieme livre des fastes d'Ovide: *Et forti sacrificare Deæ*, & lire comme Heinsius: *Et forti sacrificare Deo.* On voit au même article une annotation de Q. Lutatius Catulus, auteur des livres *Communium historiarum*, sur les cérémonies du *Tubilustre*, qu'on pourroit ajouter aux fragmens des anciens historiens, recueillis par Ausonius Pompa.

Venons maintenant au mois d'avril, mois consacré à Vénus, que l'auteur latin appelle VINIRI, peut être par allusion au nom grec *Ϭινος*, que Suidas donne à cette déesse. Le quatrieme jour de ce mois on célébroit en l'honneur de Cybele, les jeux appellés MEGALENSIA, pendant lesquels se faisoient NOBILIVM MVTITATIONES CENARVM. Ce mot *mutitationes*, inconnu jusqu'ici, & qui signifie *convivia mutita*, répond au *mutitarent* d'Aulugelle, & au *mutita* d'Ovide, expressions qui ont fait suer tous les commentateurs, & dont le sens est assez expliqué par la phrase qui suit: QVOD MATER MAGNA EX LIBRIS SIBVLLINIS AR-

CESSITA LOCVM MVTAVIT EX PHRYGIA ROMAM Le cinquieme jour eſt marqué par les jeux inſtitués en l'honneur de la Fortune Breve, dont Plutarque fait mention dans ſes Queſtions Romaines, (queſt. 73e.) & que Verrius Flaccus diſtingue par le nom de CITERIORIS, c'eſt-à-dire, *Hujus diei*, ſelon l'expreſſion de Cicéron. (De Leg. lib. II. §. II.) Le ſixieme jour eſt l'époque de l'inſtitution des jeux faits à Rome, pour célébrer la victoire remportée par Caïus Céſar ſur le roi Juba. Ovide, en parlant de cette victoire, ne fait aucune mention des jeux. Le onzieme jour étoit conſacré à la Fortune Primigénie, ou Préneſtine. Les Duumvirs, magiſtrats de la ville municipale de Préneſte, immoloient un veau à cette fête; ce que Verrius dit à cette occaſion de l'ORACLUM, prouve que c'étoit la partie la plus ſacrée du fameux temple de Préneſte. C'eſt au vingt-troiſieme jour que ſe trouve fixée l'inauguration de la ſtatue d'Auguſte au théatre de Marcellus; choſe qu'on ignoroit avant la découverte des faſtes dont nous parlons. On ignoroit encore que c'étoit le vingt-quatrieme jour que Tibere Céſar avoit pris la toge l'an 726 de Rome, Auguſte étant conſul pour la ſeptieme fois, & Marcus Aggrippa pour la troiſieme. Le vingt cinq étoit la fête PVERORVM LINONIORVM, nouveau comparatif qu'on ne trouve dans aucun autre auteur latin; le vingt-ſix, premier jour des jeux floraux, étoit encore une fête anniverſaire, inſtituée pour la dédicace du temple de Veſta, dans le palais

d'Auguste. Verrius est le premier qui en ait marqué l'année en parlant du consulat de Quirinius & de Valgius.

Passons aux fastes du mois de décembre; ils sont très-mutilés, sur-tout le commencement, & n'offrent qu'un très-petit nombre de particularités intéressantes. A l'article du vingt-troisieme jour qui étoit consacré aux *parentales* d'Acca Laurentia, nourrice de Remus & Romulus, femme de Faustule, selon quelques-uns, & selon d'autres, concubine d'Hercule, on trouve le nom d'un amant de cette femme, qui jusqu'ici a été écrit d'une maniere différente par tous les auteurs. On sait qu'Acca Laurentia obtint l'honneur d'être fêtée tous les ans, parce qu'elle fit le peuple Romain son héritier, ce qui est prouvé par ces paroles de Verrius : QVOD P. R. HE*redem fece*RIT MAGNAE PECVNIAE QVAM ACCEPE*rat ex testamen*TO TARVILII AMATORIS SVI. Cet amant si célebre a été nommé par ceux-ci *Carucius*, par ceux-là *Tarutius ;* Dempster dit avoir trouvé *Tanitius* dans une édition de Macrobe; d'autres l'ont appellé *Taruntius* & *Tarracius ;* mais il est clair par le passage de Verrius que le véritable nom est *Tarvilius*.

L'explication des fastes est suivie de tous les fragmens des autres ouvrages composés par Verrius Flaccus, & que l'éditeur a recueillis des écrits de Festus, de Pline, de Varron, d'Aulugelle, de Suétone, de Macrobe, de Servius, de Priscien, d'Isidore, de Carisius, &c.

Parlons maintenant de la seconde partie de

H 2

l'ouvrage, qui a pour titre : *Fasti sacri veterum Romanorum ex calendariis marmoreis hactenus repertis inter se conlatis expressi.* Elle est composée de onze calendriers, imparfaits il est vrai, & tronqués en plusieurs endroits, mais qui réunis, forment le calendrier complet que Monsignor Foggini a publié. Le premier est le Masseïen, tiré d'un marbre qui étoit autrefois dans le palais Maffei, devant les thermes d'Agrippa, & qui depuis a été transporté au palais Marescotti. Il fut publié pour la premiere fois par Charles Sigonius, & expliqué ensuite par Paul Manuce & Pierre Ciacconi. Ce monument ne paroît pas postérieur au tems de Tibere; il y a même des raisons de croire qu'il est plus ancien, & qu'on y a ajouté par la suite ce qui concerne Auguste & Tibere. Le second calendrier est le Prenestin, composé par Verrius Flaccus, & dont nous avons suffisamment parlé. Le troisieme, dont on ne possede qu'un simple fragment, mais précieux, est connu sous le nom des Capranici, quoique Jacques Mazochi, imprimeur de l'académie Romaine, & qui le publia pour la premiere fois, dise qu'il l'ait trouvé dans la maison de Lelio della Valle. Ce monument étoit autrefois à Modene, d'où il a été transporté à Rome, chez M. l'abbé Gaëtan Marini, qui en est le possesseur. Il ne contient que les fastes des mois d'août & de septembre. Le quatrieme est le calendrier Amiternin, que l'on conserve aujourd'hui dans la ville d'Aquila, ainsi qu'un fragment du même, retrouvé long-tems après. Ce fut le P.

don Porpurino de Faïence, de l'ordre des célestins, qui le publia. Sallengre & Muratori l'ont fait réimprimer d'une maniere peu exacte. Monsignor Foggini nous en donne ici un dessin très-bien gravé, avec des notices sur les mois dont il contient les fastes; ces mois sont mai, juin, juillet, août, septembre, octobre & décembre. Le cinquieme, dont il n'existe qu'un fragment, fut trouvé à Porto d'Anzo; on le conserve au Capitole, & il a été publié en différens tems par Monsignor François Bianchini, par le P. Joseph Roch Volpi, & par le chanoine Eugêne Guasco. Ce calendrier, qui paroît avoir été dédié par les affranchis & les esclaves de la maison d'Auguste, sous l'empire de Claude, lorsque ce dernier épousa Agrippine, contient ce qu'il y a de relatif aux six derniers mois de l'année. Le sixieme calendrier, appellé Esquilin, parce que les deux fragmens qu'on en possede ont été découverts sur les Esquilies, contient seulement quelques jours des mois de mai & juin; Gruter & Mazochi en avoient déja donné des éditions. Le septieme est le calendrier Farnesien, qui n'avoit point encore été publié. Il consiste en un morceau de marbre mutilé, & sur lequel on ne trouve que dix jours du mois de février & de mars. Le huitieme dont on a trouvé un fragment à Rome, sur le mont Pincio, ce qui lui a fait donner le nom de calendrier Pincien, renferme les mois de juillet, d'août, de septembre & d'octobre; Gruter & quelques autres ont essayé de l'expliquer, mais sans succès. Le neuvieme

est appellé Vénusin, parce qu'il a été découvert dans le territoire de Vénuse ; on n'en possede qu'un fragment, expliqué déja par Mazochi & Muratori ; on croit qu'il renferme une partie des fastes de mai & de juin. Le dixieme est le calendrier du Vatican ; l'abbé San Clemente sauva par bonheur, le seul morceau qui en reste des mains d'un artiste ignorant, & le fit transporter au Museum Clémentin. Il ne contient que quelques jours des mois de mars & d'avril. L'onzieme enfin est celui dont on a trouvé un fragment auprès d'Allife; Joseph Antonini & Jean - François Trutta en avoient déja donné deux éditions. Les particularités qu'on y remarque, prouvent qu'on doit le rapporter au mois de juillet & d'août.

Tels sont en abrégé les matériaux que notre savant auteur a recueillis pour former un seul corps de tant de membres épars, & pour présenter au monde littéraire le calendrier romain le plus complet qui ait paru jusqu'à présent. Dans la préface où il fait l'énumération de tous les fragmens indiqués ci-dessus, il explique aussi les raisons qui lui ont fait donner l'exclusion au calendrier d'Urbin, que Monsignor Fabretti avoit cru faire partie d'un ancien calendrier, & à celui que Muratori a publié sous le même titre. Quant au calendrier rustique Farnesien, publié par Fulvio Ursino, il a jugé à propos de ne point l'insérer parmi les autres, non qu'il soit faux, comme le pense Pontadera, mais parce qu'il ne renferme rien qui ait rapport aux usages civils ou sacrés de l'an-

tiquité. Il n'a point fait non plus uſage des faſtes trouvés, à ce que dit le premier éditeur Jacques Mazochi, *per Thamyram ſub Capitolinis ruinis*, & publiés une ſeconde fois par George Fabricio, parce que Gruter & pluſieurs autres ſavans critiques ont élevé des doutes ſur leur authenticité.

Ce ſeroit ici le lieu d'entrer dans quelques détails ſur les notes qui ſont jointes à cette précieuſe collection, mais elles ſont peu ſuſceptibles d'un extrait, & c'eſt dans l'ouvrage même qu'il les faut lire. Nous obſerverons ſeulement qu'elles ſont remplies d'érudition, & qu'il n'y en a preſque pas une ſeule qui ne nous apprenne quelque choſe de nouveau relativement aux uſages de l'antiquité. L'ouvrage eſt enrichi de très-belles figures parmi leſquelles on doit diſtinguer un portrait d'Auguſte, gravé d'après un camée de jaſpe chalcédonien, que l'on conſerve au Vatican, un médaillon de ce même empereur, ceux de Caius & de Lucius ſes fils adoptifs, un portrait de Tibere, pluſieurs médailles des familles Ceſia, Memmia & Servilia, avec une image de la déeſſe Angeronie. Le frontiſpice repréſente douze figures ou emblêmes des douze mois de l'année, tels qu'on les trouve ſur une ancienne miniature du calendrier de Vienne, fait au tems de Conſtance Chlore, fils du Grand-Conſtantin.

(*Efemeridi letterarie.*)

BEMERKUNGEN der kuhrpfælzischen physikalisch-oekonomischen gesellschaft, &c. *Mémoires de la société palatine de physique économique, pour les années 1776, 1777, 1778 & 1779.* A Lautern, de l'imprimerie de la société. 1779-1781. 4 vol. *in-8vo.*

L'ANNÉE 1776 contient six mémoires. Le Ier. *Sur le génie du commerce*, est de M. Jung. A l'ombre de ce titre, l'auteur fait l'éloge bien mérité d'un homme utile, dont il préfere l'exemple à tous les préceptes. Cet homme du duché de Berg, dont la nombreuse postérité y florit, s'appelloit Clarenbach. Cordonnier dans sa jeunesse, il avoit sa demeure à une demi-lieue de Remscheid, sur le chemin qui y conduit de Siegen, en sorte que tous les voituriers qui transportoient du fer ou de l'acier de Siegen à Remscheid, passoient devant sa maison : ce qui lui donna occasion d'apprendre les prix des fers à Remscheid, quand ils étoient chers, & quand à bon marché. Sur cette connoissance, il conçut le dessein de se procurer une meilleure fortune que celle de son métier; mais ne voulant point s'associer, il épargna peu-à-peu du produit de son travail autant qu'il falloit pour acheter une charretée de fer, pendant qu'il étoit à bon marché, attendant qu'il fût cher à Remscheid pour l'y

vendre. Cette maxime de commerce auſſi ſûre qu'elle eſt ſimple, eſt plus difficile qu'on ne penſe à réduire en pratique : elle exige une ſagacité qui pénetre dans l'avenir. Clarenbach en étoit doué, & il y joignoit un ſecret profond qui empêchoit de le prévenir & de le traverſer. D'ailleurs il n'achetoit qu'avec ſon propre argent : moyen infaillible de ſe préſerver du malheur de faire banqueroute. Vivant ſobrement avec ſa femme & ſes enfans, il eut bientôt augmenté ſon capital. Le luxe & les excès ſont la mort du commerce ; comme le travail, la crainte de Dieu & la modeſtie en ſont l'ame. La modération dans le gain y eſt auſſi eſſentielle. Un marchand avare attend trop long-tems à acheter, & ne vend jamais à propos : il veut toujours trop gagner.

Le haſard dont il ſut profiter, augmenta conſidérablement ſa fortune, en lui offrant le moyen d'acquérir une puiſſante protection. Il avoit coutume de fréquenter l'égliſe de Remſcheid, & de s'arrêter dans une maiſon voiſine avec des marchands & des ouvriers pour y apprendre ce qui ſe paſſoit. Un jour il y rencontra un conſeiller des finances de Naſſau Siegen qui tâchoit de négocier avec les marchands un emprunt de quelques milliers d'écus pour ſon prince qui offroit d'hypothéquer une forge aux prêteurs, & de leur livrer le fer qui en proviendroit juſqu'à leur entier rembourſement du capital & des intérêts. Les marchands de Remſcheid, perſuadés que le pays de Siegen ne ſe pouvoit paſſer d'eux, & qu'il falloit néceſ-

ſairement qu'il y envoyât ſon fer, ne jugerent pas à propos de confier leur argent, & ils ſe retirerent ſans rien conclure. Alors Clarenbach qui étoit reſté juſque-là aſſis dans un coin, s'approcha du conſeiller, & lui recommandant le ſecret, il propoſa de délivrer le lendemain la ſomme dont il avoit beſoin. L'offre agréée, Clarenbach alla trouver les marchands à qui il avoit eu affaire par le paſſé, qui tous avoient éprouvé ſa fidélité à garder ſa parole & ſon exactitude dans les payemens. Leur ayant repréſenté en général, comme il étoit vrai, qu'il avoit occaſion de faire un commerce avantageux, s'il étoit aidé d'argent, il emprunta de dix d'eux à chacun environ quatre à cinq cens écus pour un an, & il envoya la ſomme au prince qui s'obligea de lui livrer ſes fers juſqu'à payement. Auſſi-tôt il conſtruiſit un ſpacieux magaſin, qu'il remplit en peu de tems des fers hypothéqués, dont il eut un débit avantageux; & n'ayant pas tardé de payer ſes créanciers, il lui reſta encore un aſſez gros gain. Le prince l'affectionna, & le faiſant ſon marchand, il fit porter chez lui par prédilection les dixmes de fer & d'acier.

Cependant Clarenbach obſervant que cette branche de commerce en dixmes étoit trop dépendante pour appuyer ſur elle la ſubſiſtance de ſes enfans, il penſa à former un établiſſement plus certain avec ce qu'il avoit acquis. Dans cette idée, il examina quel genre de fabrique de fer étoit le moins cultivé, & portant ſes regards ſur toutes les parties du com-

merce, il lui parut qu'avec deux ſorges il pourroit préparer des fers propres à la conſtruction & à la réparation des vaiſſeaux dans les Pays-Bas. Frappé de cette penſée dont il ne fit part à perſonne, il partit à pied pour la Hollande & en viſita tous les ports & chantiers. La modicité de ſon équipage ne lui attira point le dédain à Edam & à Seerdam, où l'on ſait qu'un payſan qui a des monceaux de ducats, va habillé en gros drap de matelot. Là il vit quelle immenſe quantité de verges & de bandes de fer y étoit employée; & il apprit qu'on tiroit cette ferrure de Suede, qu'elle étoit trop molle pour l'uſage de la mer, & qu'on n'en avoit pas aſſez. Le fer de Naſſau-Siegen étant plus dur & plus acéré, il fut certain qu'il obtiendroit la préférence, ſur-tout dès qu'il pouvoit le vendre à meilleur marché que le Suédois, & qu'à la faveur de la proximité du Rhin il le pouvoit diſtribuer aiſément dans tous les ports de Hollande. Il revint d'Hollande ſans qu'on ſe fût douté du lieu & du but de ſon voyage. Le ſecret étoit ſa vertu : par-là il prévenoit les obſtacles.

A ſon retour, ſon premier ſoin fut de choiſir un emplacement le plus près du Rhin qu'il fut poſſible, ſans s'éloigner des lieux où le fer & le charbon ſeroient au plus bas prix. Il falloit auſſi qu'il y eût aſſez d'eau pour mouvoir des moulins. Une langue de terre à deux lieues de Remſcheid, arroſée par la Vupper, avoit ces commodités, & de plus l'avantage d'être ſur la route de Siegen à Remſcheid,

mais plus près de Siegen; tellement qu'il épargnoit un ſeptieme ſur les frais de voiture du fer, & deux cinquiemes ſur ceux auſſi de la voiture du charbon de terre, dont la mine étoit de deux lieues moins éloignée. Il acheta pour peu de choſe ce lieu inculte & inhabité, qui lui auroit coûté bien davantage, s'il eût divulgué ſes projets. Il y conduiſit des maçons, des charpentiers & des manœuvres, pour y creuſer des foſſés, élever des murailles, & tailler des bois, ſans qu'ils ſuſſent à quoi tout cela aboutiroit. Il préſidoit à leurs ouvrages, & leur commandoit ainſi : Faites un foſſé qui ait tant de largeur, de longueur & de profondeur : Taillez cette ſolive ou cette pierre dans telles dimenſions. Si la curioſité les portoit à lui demander ce qu'il prétendoit faire : Je vous paie, leur répondoit-il, pour faire l'ouvrage que je deſire, & non pas pour me faire ces queſtions. De l'aſſemblage de ces travaux, il réſulta bientôt une maiſon, un jardin, & trois ou quatre martinets, avec leſquels Clarenbach fit forger des fers pour les vaiſſeaux. Un ſecond voyage en Hollande, lui fournit des commiſſions.

Voilà l'origine de la célebre fabrique de Kraehwinkler-Bruck, comme on l'appelle. Tout le pays d'alentour devint bientôt peuplé d'ouvriers, de voituriers, & floriſſant comme un paradis : enſorte que le long de la Vupper, dans un circuit de trois lieues, on compte aujourd'hui environ quarante martinets occupés aux ferrures pour les vaiſſeaux. L'exemple

du ſuccès de Clarenbach, a engendré tant d'induſtrie, & l'abondance à ſa ſuite. Il a eu ſix fils & une fille. Les garçons ont fait leur tems d'apprentiſſage comme les moindres ouvriers, ſans ſe diſtinguer par la forme des habits, mais ſeulement par plus de propreté, d'intelligence & d'application. Il fut long-tems ſans quitter l'exercice de ſon métier de cordonnier, afin d'affoiblir l'envie. Il ne ſouffroit point que ſes enfans ſe poudraſſent & s'habillaſſent à la françoiſe. L'éducation qu'il leur donnoit, conſiſtoit à leur apprendre à bien lire, écrire & compter; avec les élémens de la religion & ſa profeſſion. Il en reſte encore deux fils vivans, qui ſont déja fort âgés. M. Jung tient ces détails d'un marchand, nommé M. Flender, riche fabricant, fils de la fille de Clarenbach.

II. *De la culture des terres au village de Handſchuchsheim; par M.* Gugenmus. Les cauſes du haut prix des terres dans le Palatinat, méritent l'examen de l'économe curieux. Dans les encheres publiques, un journal de 160 perches monte depuis 800 juſqu'à 1200 florins, le florin à 50 ſols de France. Les vignobles valent 1000 à 1200; les prés ſont encore plus chers. Cependant les habitans, au nombre de 1500, ne s'en trouvent point mal. Les plus pauvres y trouvent de l'argent à emprunter, à cinq pour cent d'intérêt annuel, pour en acheter de petites portions de terre qui leur fourniſſent le moyen de vivre & de payer le cens, ſans que depuis beaucoup d'années, il y ait eu une acquiſition qui ſoit retournée

au premier possesseur, faute de paiement. Ils sont bien vêtus, vont au travail gaîment, & nulle part on ne voit moins de mendians : preuves que le cultivateur est bien récompensé de ses peines ; car par-tout où il n'obtient que de quoi soutenir misérablement sa vie, il tombe dans le découragement & la fainéantise.

Il n'y a à Handschuchsheim que deux mille journaux au plus à cultiver de diverses manieres par ces 12 a 1500 personnes. Ils destinent les terres les plus voisines aux légumes ou au trefle, les plus éloignées au grain & au fourrage. Ces dernieres ne rapportent guere que le tiers des autres. Aussi sont-ce la plupart des biens pris à ferme, dont le paysan ne se soucie pas tant que de sa propriété, & auxquels il ne donne d'engrais qu'autant que les fiens peuvent s'en passer. La fertilité de la terre est causée par la multitude des bras & des bêtes qui la remuent & l'engraissent. Le paysan le plus aisé n'en possede pas plus de dix journaux à Handschuchsheim. De-là vient qu'il peut en prendre autant de soin que des plus beaux jardins, & tirer plus de fruit d'un seul journal bien fumé & bien labouré, que d'autres de dix journaux. La situation de Handschuchsheim a quatre lieues de Mannheim, & autant de Heidelberg, est favorable au débit de ses denrées ; mais la situation de bien des villages plus près des villes, est encore plus avantageuse à cet égard. D'ailleurs on porte bien les légumes à 40 & 50 lieues : témoins les Strasbourgeois & les Nurenbergeois. C'est donc à

la division des terres & au travail des habitans, qu'il faut attribuer la prospérité du village de Handschuchsheim.

Le produit des terres en regle le prix. Pour faire de tout autre village un Handschuchsheim, toute la magie consiste à le cultiver avec constance & intelligence. Mais l'intelligence des paysans ayant besoin d'être guidée par des exemples, il n'est guere d'occupation plus utile & plus honorable, que de leur enseigner à tirer du sein de la terre les trésors qui y étoient cachés, & que de les employer à la nourriture, à l'aisance & à l'augmentation des hommes.

III. *De l'état de l'agriculture à Weilerbach*; par M. Born. Cette campagne étoit si misérable il y a douze ans, que les propriétaires l'abandonnoient pour se réfugier en Russie, en Poméranie, en Hongrie & jusqu'à Cayenne. Sa face a bien changé depuis qu'on y a semé du trefle. A ce moyen le bétail s'y est multiplié & embelli, & le fumier & la chaux ont fourni de l'engrais. C'est au trefle, au bétail, & à la chaux qu'il faut attribuer l'heureux changement. La société de Lautern a la gloire d'y avoir contribué, puisque cinq habitans de Weilerbach ont remporté des prix qu'elle avoit proposés pour encourager la culture du trefle. Bientôt un étalon suisse a engendré des veaux plus grands & mieux constitués.

Il regne encore un mal qui s'oppose au progrès rapide des améliorations, c'est la manie de vouloir cultiver plus de terres qu'on

n'a d'engrais pour les féconder, & de bras & d'animaux pour les labourer. Suivant la doctrine de M. le pasteur Mayer, à laquelle M. Born souscrit, vingt & un journaux suffisent a une famille de paysan pour la bien entretenir.

Le défaut d'éducation des paysans qui regne sur-tout dans les lieux incultes, est un autre obstacle que la sagesse des administrations peut seule lever, la plupart de ces paysans étant demi-hommes & demi-bêtes, sans conscience & aucun sentiment moral. On propose ici l'exemple de feue l'impératrice-reine qui a fondé des écoles en Hongrie où sans distinction de religion, tous les enfans de la campagne sont obligés de se rendre pour y apprendre les connoissances qui leur conviennent, & particuliérement l'économie champêtre.

IV. *Recherches sur le traff & la pierre-ponce*, par M. Flad. Le traff & la pierre-ponce sont du nombre des corps minéraux qui n'ont point été autant examinés que leur utilité semble le demander. Cronstedt a le premier des modernes fait mention du traff sur lequel, à l'exception de ce qui s'en rencontre au 34e. vol. des *Mémoires* de l'académie de Suede, on n'avoit point eu d'expériences chymiques qui en développassent l'origine avant celles de Mrs. Vogel, Cartheuser & Collini. Quant à la pierre-ponce, M. Flad vient à l'appui de l'opinion commune qui la suppose une production des volcans, en rapportant qu'il a observé dans les cendres d'un château incendié, plusieurs morceaux

d'ardoiſe dont le feu avoit enflé & rendu une partie ſemblable à la pierre-ponce, tandis qu'une autre partie des mêmes morceaux avoit été vitrifiée. De petites pierres-ponces ſont enfermées dans le traſſ d'Andernach, ſigne que le traſſ & la pierre ponce ont une origine commune. Le traſſ broyé menu entre avec du ſable & de la chaux dans la compoſition d'un mortier impénétrable à l'eau, très-propre pour les voûtes, les puits, les cîternes & tous les édifices qui ſe font dans l'eau. Il s'en tranſporte beaucoup en Hollande, mais il doit y être cher, puiſque celui d'Andernach coûte cinq florins le muid dans le Palatinat. C'eſt ce qui a porté M. Flad a imaginer pluſieurs façons de mortiers qu'il croit ſemblables à celui de traſſ pour la durée & la liaiſon : entr'autres il en compoſe un d'ardoiſe calcinée, de ſable, d'argille brûlée, & d'un tiers de chaux, avec un peu de charbon de terre pulverifé.

V. *De la culture des oranges douces*, par M. Medicus. En voyant avec regret combien il ſe dépenſe d'argent en tulipes, en renoncules & en œillets pour un mois par an de jouiſſance ſtérile, l'auteur a cru devoir recommander une culture qui réunit plus d'utilité à un contentement plus durable. Les feuilles des orangers vertes en toutes les ſaiſons récréent les yeux pendant toute l'année; leurs fleurs répandent au loin une odeur delicieuſe dès le mois de mai; & enfin ils enrichiſſent de leurs fruits recherchés. Les fruits n'empêchent point

les fleurs de croître en même tems sur le même arbre. Les feuilles & les fleurs servent de médecine & de parfum, les fruits sont un aliment & un contrepoison. La rareté des orangers vient de ce que le peu de jardiniers qui savent les cultiver cachent leur science, & que la plupart n'y entendent rien. L'ignorance de ce sujet regne dans les nouveaux traités de jardinage, sans excepter ni *Quintilei*, ni Miller, noms d'ailleurs honorables, ainsi que M. Medicus s'exprime. Nous ne connoissons point Quintilei, mais bien un *Traité de la culture des orangers* de la Quintinie, que nous nous permettrons de comparer avec celui-ci, dans lequel il ne s'agit guere que des oranges douces, parce qu'elles sont les plus précieuses, que leur arbre est plus durable, & qu'il supporte mieux le froid.

Il y a quelques années qu'on avoit élevé de pepins, puis greffé plusieurs pieds d'orangers & de citroniers, dans le jardin de botanique de l'électeur Palatin; du reste, ils avoient été presque abandonnés à eux-mêmes. Ils ont déja donné des fruits qui ne cedent point aux meilleurs d'Italie. La délicatesse & l'aromate de leur écorce a surpassé l'espérance. Ainsi il paroît que cet arbre n'est pas aussi tendre & aussi sensible qu'on l'a jugé, & que trop de soins le gênent dans sa croissance & ses productions. Les jardiniers d'Allemagne s'imaginent que les orangers ont besoin de chaleur en hiver; & dans ce préjugé, ils les disposent de maniere à pouvoir leur en procurer : précaution qui

réuſſit mal; les fruits des orangers qui ont été échauffés, n'ayant point coutume de mûrir.

Les orangers paſſent l'hiver en plein air dans le territoire de Rome, ſans en être endommagés, quoi qu'il y gêle fort quelquefois pendant les nuits. Un froid qui n'eſt pas opiniâtre, ne nuit pas tant aux arbres qu'on le penſe. Commelin rapporte que tous ſes arbres ayant gelé, ils ſe ſont rétablis par la chaleur imperceptible d'un poële introduit dans la ſerre. Le bois des orangers eſt dur & compacte. Dans la ſerre, ils aiment plus la clarté que la chaleur. Les meilleures ſerres pour eux, ſont celles, qui, fermées de murailles épaiſſes de trois côtés, ont leurs fenêtres ſpacieuſes au ſud-eſt, pour recevoir la lumiere & la chaleur du ſoleil qui en diſſipe l'humidité ſuperflue. En donnant aux orangers une chaleur artificielle pendant l'hiver, on les énerve, on les hâte, & ils ne donnent que peu de fruits & ſans goût. Cependant quand il fait bien froid, M. Médicus conſeille de faire un peu de feu dans les ſerres à l'entrée de la nuit. M. de la Quintinie n'admet que la chaleur des lampes ou des flambeaux quand l'eau gele dans les ſerres. L'un & l'autre ſont d'accord ſur la facilité de la culture. Le premier chapitre du traité de la Quintinie eſt intitulé : *De la grande facilité qu'il y a dans la culture des orangers.*

L'oranger demande une terre graſſe & humide, mêlée de fumier bien pourri & tamiſé. Jamais on ne la doit laiſſer ſécher entiérement; & il eſt bon de l'arroſer tous les jours depuis

le 1er. d'avril jusqu'au mois de septembre, mais modérement, pour ne pas gâter les racines. Il doit être placé dans le jardin, de maniere qu'il n'ait jamais d'ombre. On le sort de serre peu après le commencement de mai, & on l'y replace en automne, aux approches du froid. L'y porter trop tôt, c'est l'attendrir & le rendre trop sensible aux rigueurs de l'hiver.

Pour exciter les Palatins à sa culture, M. Médicus dit qu'une orange vaut 12 kreuzers, c'est-à-dire, 10 sols de France dans le Palatinat, qui en consomme beaucoup. Certainement ce prix doit paroître extraordinaire dans un pays où il semble qu'il ne soit guere plus difficile de tirer des oranges des Hollandois par le Rhin, que de les porter par la Seine à Paris, où les meilleures de Gênes & de Portugal, ne valent communément que deux sols.

En lisant en même-tems le traité de la Quintinie & celui de M. Médicus, nous ne pouvons souscrire à l'imputation d'ignorance & d'inexpérience en orangerie, dont tous les livres de jardinage sont chargés par M. Médicus. Comment n'a-t-il pas excepté la Quintinie, directeur des jardins de Louis XIV, monarque que les orangers charmoient si fort, qu'il en avoit toujours en fleurs pendant l'hiver, dans une galerie de son palais! Et le célebre jardinier qui lui auroit procuré ce spectacle délicieux dans les plus grands froids, seroit un ignorant sans expérience, en un sujet sur lequel il a composé un traité, & un traité,

qui, pour la pratique, ne paroît point le céder à celui de M. Médicus!

Le mémoire ou traité de M. Médicus a une partie ſavante, que l'orangiſte François n'a point touchée : ſavoir, l'hiſtoire des orangers. Il rapporte un paſſage de Théophraſte, *Liv. 4. C. 4.* dont il induit qu'on ne les cultivoit point encore au moins communément de ſon tems en Grece, dont le climat étoit trop rude, ſelon lui, pour ces arbres de Perſe & de Médie. Quatre cent quatre-vingt-dix ans plus tard, ils n'étoient pas encore naturaliſés en Italie, au témoignage de Pline, vivant ſous Néron. *Plin.* L. 28. C. 2. ils refuſoient de naître ailleurs que chez les Medes & les Perſes. *Idem*, L. 12. C. 3. Pallade réuſſit ſous l'empire de Théodoſe, à en établir à Naples; mais il atteſte qu'il falloit les y couvrir pendant les froids pour les en garantir. Ils n'y ont plus cette extrême ſenſibilité, & ils y viennent en plein champ. Que ne peut pas l'induſtrie! Cæſalpin ſe permet d'affirmer, L. 3. C. 59. que les oranges ſont devenues bonnes à manger en Italie. On ne les mangeoit point encore vraiſemblablement au tems de Théophraſte : *Pomum ejus non manditur* dit Pline. Peut-être dans la ſuite s'accommoderont-elles au climat de l'Allemagne. Il n'eſt pas aiſé d'y fixer le tems de leur premiere plantation. Mathiole vivant en 1540, fait mention qu'il y en avoit alors en plein air, qu'on couvroit d'une maiſon de bois portative dans l'hiver. Ces maiſons devinrent communes, & on en trouve la deſcription dans

les *Hesperides* de Nurenberg, publiées par M. Volkhammer, célebre négociant qui en avoit une pareille, dont il faisoit usage. M. Médicus juge que son ouvrage est le meilleur qu'on ait sur les orangers, mais qu'il donne quelquefois dans le fabuleux. Il approuve ces maisons. Il finit en rapportant une partie de la description de la ville d'Hieres, qu'il a prise du *Deutsche Museum*, où il est rapporté que 9 à dix arpens de jardin rapportent quelquefois 8 à 9000 liv. & même jusqu'à 14000 en oranges, quoiqu'elles ne s'y vendent qu'une livre le cent.

VI. *Description de la maniere de faire du charbon de bois dans le pays de Nassau-Siegen, accompagnée d'observations physiques*, par M. Jung. Depuis qu'on ne cesse point de publier des descriptions d'arts & de métiers, l'expérience ne démontre que trop qu'il eût été nécessaire que plusieurs auteurs de ces descriptions eussent produit leurs lettres de créance, pour faire connoître s'ils ont été témoins oculaires des procédés qu'ils rapportent, & quel dégré de croyance leur est dû. Avant d'écrire M. Jung se légitime en nous informant qu'il est né d'une ancienne famille de charbonniers à Im-Grund, hameau de la paroisse de Hilgenbach, dans la principauté de Nassau-Siegen, au pied de la chaîne de montagnes couvertes de bois qui la séparent des comtés de Wittgenstein & Berlenbourg. Ainsi le lecteur raisonnable peut juger qu'il a vu long-tems pratiquer sous ses yeux ce qu'il décrit avec un plein souvenir.

Il s'étoit auſſi propoſé de publier un grand ouvrage ſur le commerce de fer & d'acier avec toutes ſes branches, comme la fonderie, la forge & les petites fabriques du Siegen, du Berg & du La Mark. M. Lamey lui a conſeillé de l'écrire en latin ; mais ſes occupations ne lui ayant pas permis de l'achever, il montre au public une partie de ſes matériaux encore brutes dans les *Mémoires* de la ſociété de Lautern de cette année & des ſuivantes.

Il eſt bon d'avoir long-tems pratiqué & ſuivi les arts qu'on ſe propoſe de décrire. Un académicien qui, dans un voyage, ſe contente de s'en entretenir avec des payſans & des ouvriers, eſt ſujet à en être la dupe. Ils ne lui confieront pas ordinairement leurs ſecrets. Ces gens ont une antipathie naturelle contre quiconque vit de ſon bien. Ils le conſiderent comme un fainéant qu'ils ſont obligés d'entretenir.

M. Jung, un peu révolté contre les journaliſtes ſuperficiels, ne veut ſoumettre ſes travaux qu'au jugement des hommes qui ont de la pénétration & des connoiſſances. Après avoir dit modeſtement qu'il a été tailleur d'habits, arpenteur, précepteur, il prévient qu'il ſait le grec, le latin, les mathématiques, & qu'il a paſſé docteur à Strasbourg. Nous ne nous atribuerons point la compétence de le juger, mais nous nous permettrons peut-être dans la ſuite de donner place dans ce journal à une partie de ſa deſcription pour la laiſſer comparer à l'art du charbonnier de M. Duhamel du Monceau.

1777.

Il y a pour cette année huit mémoires. Nous ne ferons dans le moment que les effleurer.

I. *Continuation des obſervations de M. Medicus, ſur les arbres naturaliſés qui vivent en plein air dans le jardin botanique de l'électeur.* Les expériences rapportées dans ce mémoire regardent l'érable champêtre, l'érable *negundo*, dont on donne une figure, en déſapprouvant celle de Duhamel; l'érable faux-platane: les érables ont le mérite peu commun de bien venir à l'ombre: l'armoiſe abrotone que les jardiniers vendent ſous le nom de citronelle, à cauſe de ſon odeur de citron; pour la rendre vivace il faut la faire venir de ſemence, & ne la point tranſplanter: *Bignonia radicans*, dont la ſenſibilité eſt remarquée: *Coronilla emerus*, qui ſoutient même le froid de Suede: *Eleagnus ſpinoſa*: le grand frêne: le fuſain à larges feuilles: *Gleditſia triacanthos*: le genet de Portugal: le mille-pertuis à odeur de bouc: *Lonicera nigra cærulea, alpigena*: *Lucium barbarum* & l'*europœum*: *Prinos verticillatus*: le prunier nain: *Robinia fruteſcens*: *Rhus radicans*, *Rhus glabrum*: *Sorbus hybrida*: & le tilleul du Canada. Linné eſſuie quelquefois la critique.

II. *Mémoire ſur la culture de la garance*, par M. Gugenmus. Cette plante eſt ſi néceſſaire pour la teinture, particuliérement du cotton, que la Suiſſe & l'Allemagne en conſomment par

par an 150,000 quintaux, pour lesquels il va 4,500,000 florins en Hollande, suivant M. Gugenmus. Comment remplacer tant d'argent, & encore celui qui sort pour les productions des Indes & de l'Amérique! la culture de la garance en est un des moyens enseignés en détail.

III. *Observations sur la nielle des bleds du Wirtemberg en 1775;* par M. Spittler. M. Otton de Munchhausen, auteur du Pere de famille, *Hausvatter*, imprimé à Hanovre, avoit déja fait des recherches sur la cause de cette maladie des bleds en général, qui réduit la partie farineuse du grain en une poussiere noire & de mauvaise odeur. Il en attribue la cause à des animalcules, semblables à ceux des infusions qu'il prétend y avoir vus au microscope. Cependant ces animalcules ne se sont point laissés appercevoir de M. Spittler, qui a remarqué que les bleds semés dans les champs échauffés avec du gyps, qu'on n'avoit point assez mêlé avec d'autre engrais, ont été plus sujets à la nielle que les autres. La température long-tems froide & humide, étoit devenue tout d'un coup chaude & seche, au moment que le lait des épis tendoit à s'épaissir en consistance de farine; & elle avoit troublé l'opération ordinairement graduelle de la nature. En exposant des épis venus dans des pots au passage rapide du froid au chaud, M. Spittler est parvenu artificiellement à corrompre le lait des épis, & à le changer en nielle dans les uns entiérement, & dans les autres seulement en partie.

La nielle eſt ſtérile & n'eſt point contagieuſe. Elle eſt propre à donner un beau poli à l'argent, au laiton & au tombac. Peut-être qu'un bon chymiſte en prépareroit avec de la gomme une couleur noire.

IV. & V. ſont l'*Hiſtoire des fabriques de fer, d'acier, d'oſemonde & de fil de fer;* par M. Jung. Il appelle oſemonde le fer dont on peut faire le fil le plus fin & le fer blanc le plus mince. Tout cela nous meneroit trop loin aujourd'hui; ſauf à y revenir.

VI. *Examen chymique de la pierre à four de Bell;* par M. Suckow. Cette pierre employée à la conſtruction des fours & des foyers, à raiſon de ſa réſiſtance au feu, eſt mentionnée dans le *Journal du voyage* de M. Collini. M. Suckow trouve qu'elle eſt compoſée de terre graveleuſe, de terre alumineuſe & de fer.

VII. L'*Art de jauger un tonneau plein entiérement, ou en partie*; par M. Langsdorf. Dans les pays d'aides, des milliers d'hommes ſavent jauger d'une maniere auſſi ſûre & auſſi expéditive que la propoſée.

VIII. *De l'intérêt établi en Allemagne;* par le même M. Langsdorf. Ce n'eſt point ici un cas de conſcience où il s'agiſſe de décider, ſi les intérêts au-deſſus de cinq pour cent, ſont permis ou interdits dans l'Empire. Il eſt queſtion ſeulement d'examiner ce qu'on y doit entendre par *Uſuræ quincunces*, expreſſion romaine. Les Romains payoient leurs cens ou intérêts tous les mois aux calendes, ils conſiſtoient légitimement en cinq douziemes d'unité, faiſant

ſoixante douziemes par an, & par conſéquent cinq pour cent du capital. Delà les termes d'*uſuræ quincunces.*

1778.

Nous trouvons quatre mémoires pour cette année avec une partie de l'hiſtoire de la ſociété.

I. Des *Obſervations de M. Médicus ſur les expériences faites pour accoutumer des arbres & des arbriſſeaux étrangers au climat du Palatinat.* Les expériences ont été commencées en 1772, dans le jardin de l'électeur ſur l'érable *negundo*, l'érable de Montpellier, l'amorpha en buiſſon, l'angélique épineux, une eſpece d'aſtragale, une de Bacharis, deux de *Bignonia*, le *célaſter*, des *cercis*, le *cynanchum*, le ceriſier nain, le genevrier de Virginie repréſenté comme une acquiſition pour le Palatinat où il vient parfaitement, & fournit un des plus beaux bois pour la menuiſerie : on en a établi des pépinieres. Nous omettons pluſieurs autres arbres, parce que M. Medicus n'ayant pas donné toujours leur nom latin, nous craindrions de nous méprendre ſouvent, & d'induire quelquefois en erreur en les nommant en françois. M. Medicus n'avoit pas négligé de joindre les noms latins à ſon mémoire de l'année précédente. Tous ces eſſais ont réuſſi; d'autres n'ont pas été auſſi heureux. Mais ſi le ſaule de Babylone n'eſt pas bien venu, ce doit être un accident; car la belle allée du jardin de Darmſtadt, convainc qu'il ne refuſe pas de s'accom-

moder aux climats pareils à ceux du Palatinat.

II. *Mémoires pour ſervir à la connoiſſance du monopole & des privileges qui lui reſſemblent*; par M. Schmid. Il ne ſeroit pas facile de réduire ſes principes en peu de mots, & moins encore les conſéquences multipliées qu'il en tire.

III. *Deſcription minéralogique des matériaux de conſtruction, particulièrement du genre pierreux*; par M. Suckow. Une ſemblable deſcription ſuppoſe un homme habile en minéralogie & en chymie. La 1ère. partie, qui eſt la ſeule contenue dans les Mém. de cette année, eſt deſtinée aux matériaux propres à former les liaiſons comme les chaux, fort différentes ſuivant la diverſité des pierres calcaires dont on fait un dénombrement étendu, en y comprenant les coquillages de mer; comme les gyps dont on ſpécifie auſſi un grand nombre d'eſpeces, avec les manieres de brûler tant la chaux que le gyps ou plâtre; comme les mortiers, entre leſquels on approuve celui de Loriot, dont le baron de Venningen a fait des eſſais à Eichtersheim; comme les cimens qui durciſſent à l'eau, dans leſquels on ſe ſert en Allemagne & en Hollande, du traſs que M. Collini dans ſon livre déja cité: *Journal d'un voyage qui contient différentes obſervations minéralogiques à Mannheim, 1776, in-8vo. en françois, & ibid. 1777, auſſi in-8vo. en allemand*, & M. le baron de Hupſch, ſavant naturaliſte de Cologne, dans le *Journal encyclopédique* de 1774 en allemand, ont fait exactement connoître; comme la pozzolane d'Italie. Enfin on cite les expériences de M.

Godd, avec différens mortiers & ciments publiées au XXXII. vol. des Mém. de l'acad. de Suede.

IV. *Obſervations économiques de M. Jung, ſur les forges de fer & d'acier du pays de Naſſau-Siegen*, &c. C'eſt une ſuite aux mémoires qu'il a fournis l'année précédente, & un avant-goût donné au public du grand ouvrage qu'il promet, ſi la providence lui en accorde le loiſir.

1779.

Cette année nous préſente ſix mémoires, dont le I. de M. Suckow, eſt la ſuite de ſa deſcription des matériaux propres à bâtir. D'abord il acheve la partie des cimens, & recherchant la maniere de ſuppléer à la pozzolane & au traſſ dans les lieux où ils ne ſont pas communs, il conſeille de les imiter en brûlant des ſubſtances argilleuſes, de maniere qu'elles puiſſent à-peu-près également ſervir aux conſtructions dans l'eau. M. Bagge a eſſayé avec ſuccès à Gothenbourg en Suede, d'y ſubſtituer à la pozzolane une ardoiſe noire argilleuſe qu'il fait moudre après l'avoir ſoumiſe à une forte combuſtion. La pozzolane ſe rencontre aux environs des anciens volcans éteints. On parle de celle qui a été découverte dans le vivarais par M. Faujas de Saint-Fond. Le baſalte d'Oberwinter ſur le Rhin, moulu fin, pourroit avoir dans l'uſage le même effet que la pozzolane.

La ſeconde partie entre dans le détail des

pierres, jusqu'à présent plus examinées par les minéralogistes que par les architectes. Néanmoins les observations de Mrs. Ferber & Collini, dans leurs *Voyages*, méritent une distinction particuliere. Les pierres simples, c'est-à-dire, celles dont le mêlange ou la composition sont uniformes, sont en très-grand nombre & passent ici en revue, ensuite les pierres mixtes, puis les productions des volcans.

II. Mém. *pour se former une idée de la liberté des métiers*; par M. Schmidt. La matiere touche autant à la politique qu'à l'économie. Ce qu'il y a de certain, c'est que tout homme a le droit de vivre de son travail, & qu'une législation qui l'empêcheroit seroit imparfaite en ce point. Ce n'est pas assez au souverain de maintenir les loix; il doit les examiner.

III. *Description économique du territoire de Sinsheim*; par M. Wund. Depuis seize ans cette petite ville & son territoire se rétablissent de l'extrême dommage de la guerre de 1688. Elle appartient à l'ancien Elsenzgau & non au Craichgau, comme la placent les géographes par erreur, ainsi que M. Lamey l'a bien remarqué dans sa description du Craichgau au IV vol. de la partie historique des Mém. de l'acad. palatine. Le renouvellement de son aisance & de sa population est dû principalement à sa culture du trefle. L'air y est si bon que les Franciscains de la province de Franconie viennent y refaire leur santé. Sa population est d'environ 1522 ames, & son territoire de 2955 journaux. Le prix en a au moins

doublé depuis qu'ils font mieux cultivés.

IV. *Des insectes omis dans le systême de la nature de Linné ;* par M. Pollich. Le papillon pompadour, la punaise à point blanc, la punaise superbe, la punaise de Weilbourg, le *Tenthredo arbustorum*, le cerf-volant bronzé ; l'*Ichneumon* mixte, & la phalene à deux points, font les insectes prétendus omis. Je dis prétendus, car il faudroit rapporter en entier les définitions, & les bien comparer, pour être en état de décider si, par exemple, le papillon pompadour n'est pas compris dans les 43 especes de Linné, & ainsi du reste.

V. *Mémoire sur l'économie rurale de quelques provinces de la basse Allemagne ;* par M. Jung. L'auteur suspend cette fois ses travaux métalliques pour examiner l'état champêtre, premiérement du Siegen, où il a séjourné & voyagé. Toute l'économie en est bien entendue, suivant la nature du terrein qui ne produit que du seigle dont le paysan se contente : mais il n'en a que jusqu'aux environs de la pentecôte; & delà jusqu'à la moisson, il est obligé de se pourvoir en Vétéravie. Le pays n'est donc pas assez fertile, ou il a trop d'habitans, ou il manque un degré de perfection à sa culture. Il est vrai que l'industrie, sur-tout les forges, suppléent aux besoins. Néanmoins M. Jung pense que la culture du trefle & d'autres conseils qu'il donne le conduiroient à se passer des ressources étrangeres. Qu'il nous soit permis de le dire : y trouveroit-il son avantage ! Il est assez florissant pour son bonheur & pour bénir le regne

du prince Stathouder des Provinces-Unies son souverain. Il suffit d'être heureux.

Le duché de Westphalie contraste singuliérement avec le Siegen, en offrant le spectacle de communes immenses sans utilité, de marécages, de bruyeres & de genetieres sans fin, avec quelques misérables hutes de paysans & quelques pauvres villes & villages. Tout y marque le défaut de culture & d'industrie. Ce duché, six fois grand comme le Siegen, rapporte à peine autant. Comment exciter l'amour du travail! ce n'est pas par des exhortations abstraites à des esprits grossiers. Il faudroit leur représenter souvent combien il seroit avantageux pour eux de manger du pain de seigle au lieu d'orge, de boire de la bierre au lieu d'eau, d'entretenir & de marier leurs enfans : que pour y parvenir il n'y a qu'à dessécher les marais, arracher les brossailles. Enfin il faudroit leur lire très-fréquemment une instruction à leur portée.

Le comté de la Mark, quoiqu'appartenant au roi de Prusse, n'est guere moins ingrat que le duché de Westphalie, domaine de l'électeur de Cologne. Le monarque a ses raisons d'y favoriser les manufactures préférablement à l'agriculture. Cependant la crainte des enrôlemens militaires en expatrie trois fois plus de jeunesse qu'on n'en peut faire de soldats. Le comté de Berg leur offre un asyle voisin. Depuis cinquante ans il s'y est formé des églises entieres d'habitans réfugiés de la Mark qui sont luthériens. Auparavant il n'y avoit pas

dans le pays, qui eſt réformé, un ſeul luthérien. Plus de trois mille familles ſont venues ſe mettre à l'abri des enrôlemens forcés dans les états fortunés de l'électeur palatin. Quelle perte pour l'agriculture ! le remede n'eſt pas entre les mains des hommes ordinaires. Mais la ſtagnation de l'agriculture y peut ceſſer par des exemples.

Le comté de Berg a ſes troupeaux de gros bétail ſur un très-bon pied, mais ſa partie éloignée du Rhin manque de grains; M. Jung donne ſes avis locaux. Il paroît qu'en les ſuivant on s'y procureroit au moins du ſeigle, non ſeulement pour ſa conſommation, mais encore pour en vendre aux Hollandois.

VI. *Obſervation d'économie botanique*, par M. Mayer, notamment ſur l'huile de la graine de ſoleil, la ſoude auſſi faite avec cette plante, un pied de tabac fécondé avec la pouſſiere des étamines de la juſquiame, duquel la graine a donné un tabac reſſemblant à celui de S. Omer, ſans danger, & excellent à fumer; par occaſion ſur un mulâtre venu d'un chardonneret & d'un ſerin dont l'eſpece s'eſt continuée, ſur des papillons mulâtres auſſi féconds, objets qui n'ont point été oubliés dans cet *Eſprit des journaux* : auſſi M. Mayer lui fait-il l'honneur de le citer.

MÊLANGES.

CATHLUINA,

POEME, traduit de l'anglois. (*)

ARGUMENT.

ANNIR, fille de Moran, se voyant aimée de deux amis intimes, Gaul & Garno, résolut de se défaire du dernier, pour lequel elle avoit conçu de l'aversion. Déguisée en étranger elle alla lui proposer un duel de la part de Duaran, qui, lui dit-elle, étoit son rival, espérant qu'il n'oseroit se mesurer avec lui; contre son attente, Garno accepta le défi. Annir voulant à quelque prix que ce fût, se délivrer de lui, alla porter le même cartel à Gaul, persuadée que la valeur de ce guerrier lui feroit remporter la victoire. Les deux amis se battirent pendant une nuit, & périrent par les mains l'un de l'autre: cette aventure tragique affecta tellement Annir qu'elle n'y put survivre. Le poëme com-

(*) Ce morceau est tiré du recueil des nouveaux poëmes d'Ossian, traduits en anglois par M. Smith, & dont nous avons parlé dans notre journal de septembre 1789, page 77.

mence par des réflexions que la vue du tombeau où giſſent les deux héros, ſuggere au Barde.

J'Entends le murmure du ruiſſeau qui ſe précipite du haut du rocher; fils de la Jeuneſſe, (*) conduis mes pas vers le chêne dont les branches couvrent ſon onde. Là, ſur des gazons flétris, s'élevent trois pierres griſâtres, là repoſent les amis d'Oſſian. Ils n'entendent ni le murmure des eaux, ni le bruit des feuilles agitées par le vent; nous ne les troublerons pas en approchant de l'aſyle où ils dorment en paix.

Fils de la Jeuneſſe, les collines de Morven étoient habitées par une multitude de vaillans guerriers, dans les jours de notre allégreſſe. Mais le ſouffle de l'aquilon a dépouillé nos bois de leur verdure, il a renverſé les pins qui élevoient leur tête majeſtueuſe ſur nos montagnes. Notre bonheur a paſſé comme une ombre; la voix de l'allégreſſe ne ſe fait plus entendre dans notre palais; l'effraye habite nos murs déſolés, & le cerf paît tranquillement ſur la tombe des forts. L'étranger vient de loin implorer le ſecours du monarque, il ne voit dans ſon palais que l'image de la déſolation: le berger le rencontre errant ſur les bruyeres, & lui dit que les héros ne ſont plus. Où ſont

(*) Le *fils de la Jeuneſſe*, auquel ce poëme eſt adreſſé, eſt probablement Alpin, dont il eſt fait mention dans d'autres anciennes poéſies. La tradition raconte beaucoup d'hiſtoires de lui; & en particulier qu'il tranſcrivit tous les poëmes d'Oſſian à meſure que ce Barde les compoſoit.

donc allés les amis des foibles, demande-t-il! Où eſt Fingal, le bouclier des malheureux? — O étranger, ils ſont allés rejoindre leurs peres; la tempête a renverſé les puiſſans comme les pins audacieux de Dora, & les enfans des foibles occupent leur place. Tu vois ſur chacune de ces collines, les tombeaux de ceux qui protégeoient l'infortune; les héros repoſent au ſein de la terre, & un morne ſilence regne dans les vallées de Morven.

Mais, ô illuſtres morts, la harpe de Cona ſera retentir vos louanges. L'étranger que le haſard conduira dans ces lieux, s'arrêtera pour y prêter l'oreille; le Barde ne le verra pas, mais il entendra ſes ſoupirs, il retiendra ſes chants, & d'un voix plaintive il ira les redire aux ruiſſeaux de ſon pays natal. Les jeunes Bardes les apprendront aux ſiecles à venir.

Nous voici arrivés. Mais où ſont les pierres qui indiquent la demeure de mes amis? Pourquoi, oubliant les héros qu'elles couvrent, ſe cachent-elles ſous la mouſſe? Moi je ne vous oublierai pas, compagnons de ma jeuneſſe: votre gloire vivra dans mes chants, même lorſque ces pierres ne ſeront plus. Nous avons ſouvent combattu enſemble, & ſemblables à des torrens qui rugiſſent, nous avons porté la mort ſur le champ de bataille. Amis, quoique maintenant abattus, vous étiez alors puiſſans! Terribles furent les coups que vous vous êtes portés dans ce lieu! Ecoute cette hiſtoire, fils de la Jeuneſſe, & que ton cœur s'enflamme au récit des actions glorieuſes.

Gaul & Garno étoient la terreur de nos ennemis ; la gloire de leur nom s'étoit répandue dans la terre des étrangers ; ils n'avoient point d'égaux en force & en valeur parmi nos guerriers. Moran les appella à son secours ; & ils arriverent au palais de ce prince, dans les forêts d'Innisluina. La fille de Moran, prit sa harpe, & célébra les louanges des deux étrangers ; leur ame se fondit à ses chants, comment la neige devant l'œil du soleil. Les héros devinrent épris d'amour pour Annir, mais ce fut sur Gaul seul qu'elle attacha ses regards, ce fut lui dont elle voyoit l'image dans ses songes, & dont elle faisoit souvent entendre le nom aux ruisseaux d'Innisluina. — La fille de Moran détourna ses yeux de ceux de Garno, car elle y avoit vu souvent étinceller le feu de la colere, comme une flamme qui brille à travers une épaisse fumée.

La fête que Moran donna à ses hôtes dura trois jours ; le quatrieme, ils allerent chasser sur les bruyeres de Luina. Annir les suivit de loin, déguisée en jeune homme, qui vient d'une terre étrangere. Elle les suivit pour tenir à Garno un discours qui pût l'effrayer, & l'obliger à fuir de ces lieux.

Le soleil avoit déja fait la moitié de sa course, & les chevreuils haletans, se reposoient à l'ombre du rocher. Garno étoit assis sur le sommet du Caba ; son carquois étoit pendu à ses épaules, & son fidele Luchos couché à ses pieds. Il cherche des yeux un cerf qu'il puisse percer de ses traits, il voit un jeune homme,

» D'où viens-tu, lui dit le guerrier, en fron-
» çant le sourcil, vers quel lieu portes-tu tes
» pas? « Le jeune homme répondit : » Je suis
» envoyé par le puissant Duaran, qui regne
» aux murs de Comara. Il aime la fille de
» Moran, mais il a appris que Garno l'aimoit
» aussi; il l'a appris, & il m'envoie te dire de
» lui céder cette belle, ou de venir cette nuit
» éprouver quelle est la force de son bras. «—
» Dis à cet orgueilleux enfant de la mer, que
» Garno ne cédera jamais. Mon bras est fort
» comme le chêne de Malla, & mon épée
» sait se teindre du sang des héros; de tous les
» guerriers de la montagne, Gaul est le seul
» à qui je sois inférieur dans le combat, de-
» puis qu'il a tué le sanglier qui brisa ma lance
» à Elda. Dis à Duaran de fuir dans sa pa-
» trie, dis-lui de ne plus prétendre à la fille
» de Moran. « — » Tu ne connois pas Dua-
» ran, repartit le jeune homme, sa stature
» égale la hauteur du chêne, sa force est
» comme le tonnerre qui gronde dans les
» nues, & son glaive, comme l'éclair qui
» brûle les forêts épouvantées. Revole vers
» ton pays, de peur qu'il ne te renverse sur
» la poussiere, & ne te laisse comme un ar-
» bre dont les rameaux sont desséchés. « —
» Fuis toi-même, & va dire à Duaran que
» je l'attendrai. Ferarma, donne-moi mon bou-
» clier, ma lance & mon épée. — Mais que
» veulent dire ces deux phantômes irrités,
» qui combattent au milieu de l'air? Le sang
» coule le long de leurs vêtemens, formés de

» vapeurs : maintenant ils s'embrassent comme » deux amis; le vent pénetre leurs membres » aériens, ils s'évanouissent.... (*) Ce présage » me paroît funeste, mais je ne le crains pas. » Ferarma, donne-moi mes armes. «

Annir se retira, affligée de ce que Garno ne vouloit pas fuir. Mais elle a entendu que Gaul lui est supérieur dans le combat; elle dirige donc ses pas vers la montagne où le héros est occupé à chasser. — Gaul est appuyé sur sa lance; à ses pieds est étendu un cerf, & ses chiens haletans l'environnent. Ses yeux sont tournés vers le palais verdoyant de Luina; il rêve à son Annir, & sa voix fait entendre l'éloge de la fille de Moran. » L'objet de mon amour, » disoit-il, est beau comme l'arc du ciel; ses » vêtemens sont brillans comme l'éclat du ma- » tin. O Annir! le coloris de ton visage est » doux comme les rayons du soleil, quand » ils percent à travers les nuages rougeâtres » du couchant. Oh, que ne puis-je te voir » dans toute ta beauté, sur la montagne où » le cerf vient errer! Que ne puis-je te voir » comme le jeune pin de la vallée de Luina, » lorsque le zéphir en balance les rameaux! » Mon ame se réjouiroit comme le chevreuil » quand il bondit sur les bruyeres; car tu es » aimable à mes yeux, ô fille de Moran! « — » Es-tu Gaul, lui dit le jeune homme en » s'approchant? Ton Annir peut être aimable,

---

(*) Tout ceci fait allusion à la catastrophe.

» fils d'Ardan, mais terrible eſt le combat où
» il faut que tu t'engages. Duaran aime cette
» fille ; il t'attend ſur la colline ; Gaul
» cede l'objet de ton amour à Duaran. « —
» Je ne céderai jamais l'objet de mon amour ;
» va t'en dire à ce guerrier de venir au feſ-
» tin que je lui donnerai ce ſoir, demain il
» recevra de moi les préſens de l'amitié, ou
» il éprouvera quel redoutable ennemi je ſuis. «
— » Tu peux préparer un feſtin ; mais tu y
» ſeras ſeul : Duaran ne vient que pour com-
» battre. Je l'apperçois venir de loin ; il s'avance
» comme le phantôme ſur ces bruyeres ; l'éclat
» de ſon épée ſupplée au jour qui tombe.
» Ecoute, comme il frappe ſon bouclier ! Ce
» bruit eſt l'avant-coureur de la mort des
» héros. «

Gaul ſe couvrit de ſes armes, comme un phantôme qui revet ſes membres d'un météore lumineux, lorſque le tonnerre ébranle la cime des montagnes ; il s'avança vers le lieu où il avoit entendu donner le ſignal du combat, en ſongeant à Annir & à ſes premiers exploits.

C'eſt en ce lieu, fils de la Jeuneſſe, que les deux guerriers en vinrent aux mains. Chacun croyoit que ſon adverſaire étoit Garno, car la nuit commençoit à couvrir les vallées de ſon ombre, & ce chêne leur cachoit le ciel. Tous deux ſont enflammés de colere, le bruit de leurs épées qui ſe froiſſent, devient terrible, comme la foudre qui éclate dans des nuées épaiſſes ; le choc de leurs boucliers fait retentir la colline ; les forêts de Luina en ſont émues ;

le chevreuil ſe réveille en ſurſaut, & croit que le chaſſeur eſt déja levé pour le pourſuivre; il croit entendre l'aboiement des chiens & le ſifflement des dards; tremblant il bondit & vole vers le déſert.

Le combat fut long & terrible. — Mais déja le bouclier de Gaul eſt coupé en deux, déja le fer de Garno vole en éclats, comme l'arbre qu'un tourbillon déracine dans les vallées d'Ardven. Gaul eſt comme la baleine que la mer a jetté ſur un rocher; Garno, ſemblable à une vague irritée, s'élance pour le ſaiſir; ils entrelacent l'un autour de l'autre leurs bras nerveux; le ſang mêlé à la ſueur coule de leur membres épuiſés, & rougit l'herbe & l'onde du ruiſſeau.

Ils combattirent pendant toute la nuit; dès que les premiers rayons du ſoleil parurent, le fils d'Ardan, tomba épuiſé par ſes bleſſures; ſon caſque ſe détacha de ſa tête, & Garno reconnut ſon ami. Pâle & muet, il devient ſemblable au chêne que la foudre a frappé dans les forêts de Mora; inſenſible à la douleur de ſes bleſſures, il ne voit pas le ſang qu'elles verſent en abondance, il tombe auprès de ſon ami. » Graces, dit-il, graces à la main ſous laquelle » j'expire! O Gaul, mon corps repoſera auprès du tien, & nos ames s'envoleront enſemble ſur le même nuage. Nos peres nous » voient venir, ils ouvrent les portes de leur » ſéjour aérien, ils viennent recevoir leurs enfans. Ombres illuſtres, nous venons, mais » ne demandez pas comment vos enfans ont

» péri; vous devez ignorer que nous avons » combattu, comme si nous avions été ennemis. Il vous suffit de savoir que vos enfans » étoient courageux; mais, hélas, pourquoi » avons nous tiré l'épée l'un contre l'autre? » Pourquoi ai-je entendu le nom de Duaran? «

Gaul entendit la voix de son ami, mais les ombres de la mort couvroient déja ses yeux à demi-fermés: » Pourquoi, dit-il d'une voix languissante, pourquoi ai-je combattu contre » Garno? Pourquoi ai-je tué mon ami? Pourquoi ai-je entendu le nom de Duaran? Ah, » plût au ciel qu'Annir arrivât ici pour m'élever un tombeau! Descendez, ô mes aïeux, » de vos demeures éthérées, & venez me recevoir. » A ces mots, sa voix expire; froid & pâle il meurt baigné dans son sang. Annir approche d'un pas tremblant, le trouble étoit peint dans ses yeux, sa bouche ne pouvoit former que des sons entrecoupés de soupirs. » Pourquoi, s'écria-t-elle, pourquoi Garno » n'a-t-il pas voulu fuir? Pourquoi mon amant » est-il mort? Pourquoi ai-je parlé de Duaran? « A l'instant son arc lui tombe des mains, son bras ne peut plus supporter le poids du bouclier. Garno la voit, détourne les yeux & expire en silence. Cependant Annir s'avance vers le corps de Gaul, & se précipite sur les restes inanimés de son amant; ce fut dans cet état qu'on retrouva l'infortunée, mais jamais elle ne voulut abandonner l'objet de sa tendresse. Tout le jour le soleil fut témoin de

ſa douleur ; & pendant la nuit l'écho des rochers répondit en gémiſſant à ſes regrets. Le ſecond jour ſes yeux ſe fermerent ; la mort vint l'envelopper de ſon ombre, comme le doux ſommeil ſaiſit le chaſſeur fatigué ſur la colline, lorſque la vapeur du ſoir ſe répand autour de lui. Pendant deux jours le pere d'Annir tint ſes regards fixés vers les bruyeres ; deux nuits ſe paſſerent, durant leſquelles, tourmenté par l'inſomnie, il prêtoit l'oreille à la voix des vents ; enfin il porte ſes pas vers le déſert, précédé d'un chien qui fait entendre des hurlemens. L'ombre d'une femme voltige ſur la bruyere ; le vieillard leve ſes yeux baignés de larmes, & reconnoît l'ombre de ſa fille.... «



CHANT GUERRIER de la garnifon de Berlin, lorf-qu'elle entra en campagne, le 10 *d'avril* 1778, *traduit de l'allemand de* M. Rammler. (*)

» AUX armes, braves guerriers ! aux armes ! Entrez en campagne ! Notre guerre eft jufte, le plus grand héros de l'Allemagne nous conduit : l'honneur & la victoire nous fuivent. «

» Tremblez ennemis ! Le courage & l'art nous fecondent. Le fang de nos peres coule dans nos veines. «

» Nous combattons toujours avec la même vigueur : jamais le nombre ne nous effraye. Nous ne demandons point, quelles font leurs forces : mais, où font-ils ? «

» Marchez camarades ! Abattez l'audace de l'ennemi, & que la victoire accélere votre retour. Nous donnerons aux morts les larmes qui leur font dûes. Le bonheur & la gloire attend les vainqueurs. «

(*) M. Rammler eft en quelque forte l'*Horace* des Allemands; c'eft du moins leur poëte favori dans le genre de l'ode, & il faut convenir que dans le recueil qu'il a fait de la plus grande partie de celles qu'il a compofées, on en trouve beaucoup qui annoncent un vrai talent & une étude particuliere des modeles anciens. Nous pourrons fucceffivement en faire connoître quelques-unes à nos lecteurs.

» Nos enfans voudroient être à leur place. Nos jeunes beautés ont les yeux ſur eux: » Soldats, ils ont défendu notre pays; maris, » ils défendront leurs épouſes. «

» Entendez-vous le bruit du canon? Accompagnez-le de vos chants. Ce jour va aſſurer une paix durable. «

» Que celui qui recule, qui ſe courbe devant le boulet, en ſoit le premier frappé! Que celui qui fuit, périſſe par le glaive de l'ennemi. «

» Non! avant que de fuir, je périrai les armes à la main. O Dieu, ô Roi, ô Patrie, vengez-vous, ſi je vous trahis. «

Par M. F......

(*Journal de littérature, des ſciences & des arts.*)



SUITE des observations sur la traduction de ROLLAND FURIEUX; par M. le comte de TRESSAN.

Ch. 29. Oct. 20. Poiche in più parti, e quanto era
a bastanza
Colson dell' erbe, con radici, e senza;
Tardi si ritornaro alla lor stanza,
Dove quel paragon di continenza,
Tutta la notte spende che l'avanza,
A bollir erbe con molta avvertenza;
E a tutta l'opra, e a tutti quei misteri
Si trova ogn'or presente il Rè d'Algieri.

» Aussi-tôt elle va parcourir les collines, les » vallons les plus éloignés du hameau, pour ra- » masser une grande quantité d'herbes; mais le » *maudit* Sarrazin ne la quitte pas un instant. » *Elle arrange les herbes par paquets*, & la nuit » approche déja, lorsqu'ils sont de retour à » l'habitation de Rodomont. Isabelle prépare » ses herbes, en fait un mêlange, & passe toute » la nuit à les faire bouillir. Le modeste Rodo- » mont, pendant tout ce tems paroît être un » vrai parangon de vertu. «

Ce n'est point à Rodomont que se rapporte le vers : *Dove quel paragon di continenza;* c'est à Isabelle, que le poëte appelle avec raison *modele de vertu & de chasteté.* Le texte ne dit autre chose de Rodomont, sinon qu'il se trouve présent à toute l'opération. Il ne dit point non plus qu'Isabelle *arrange ses herbes par paquets.* Ce petit détail que l'*Arioste* n'a pas jugé nécessaire, est une addition du traducteur.

Ibid. Oct. 22. Non era Rodomonte usato al vino
Perchè la legge sua lo vieta e danna;
E poi che lo gustò, liquor divino
Li par, miglior che'l nettare, o la manna;
E riprendendo il rito saracino
Gran tazze e pieni fiaschi ne tracanna, &c.

» Quoique Rodomont ne fût pas dévot, il » avoit l'air d'accomplir quelquefois sa loi; il » ne faisoit pas un usage familier du vin, & » celui-ci lui paroissoit excellent. Il en boit d'a» bord à petits coups, & bientôt à tasses plei» nes. Sa bonne humeur & sa soif augmentent, » & les deux barils finissent par demeurer vuides » & renversés. «

M. de T. nous prévient dans sa préface qu'il s'*est permis de supprimer quelquefois ce qu'il est facile de voir que le poëte n'a placé que pour remplir le cadre* de l'espece *de* strophe *à laquelle il s'est assujetti.* Il est certain qu'il y a dans le poëme de l'*Arioste*, comme dans beaucoup d'autres, quelques vers de remplissage qu'il est à propos de supprimer dans une traduction. Mais le vers : *E riprendendo il rito saracino*, que M. de T. n'a point rendu dans l'octave que nous venons de citer, & qui dit » que Rodo» mont tout en sablant le vin grec à plein ver» re, railla beaucoup sur la défense de son » prophete, « n'est certainement pas de ce nombre, & auroit mieux tenu sa place dans la version que les *barils vuides & renversés*, qui ne sont point du texte.

Ch, 30. *Oct.* 51. Le botte più che grandine son spesse
Che spezza fronde e rami, e grano e stoppia,
E uscire in van fà la sperata messe.

» Leurs épées alors commencerent à tomber

» ſur leurs armes avec la même impétuoſité
» que cette grêle qui briſe les *jeunes* rameaux des
» arbres, coupe & détruit les *chanvres*, les épis,
» & ravage les plus belles moiſſons. «

Stoppia, ne ſignifie point *chanvre*, mais *chaume*, *paille*; & le texte dit que la grêle détruit *grain & paille*, (*grano e ſtoppia.*)

Ibid. Oct. 58. E Baliſarda al ſuo ritorno traſſe
Di fuori il ſangue tepido e vermiglio;
E vietò a Durindana che calaſſe
Impetuoſa con tanto periglio;
Benche fin ſù la groppa ſi piegaſſe
Ruggiero, e per dolor ſtringeſſe il ciglio, &c.

„ Baliſarde perce la cuiraſſe, & ſe plonge de
„ quelques doigts dans le corps du Tartare;
„ tandis que Roger la retire ſanglante, Duran-
„ dal tombe ſur ſon caſque; & *quoiqu'il eût plié*
„ *la tête juſques ſur la croupe de ſon cheval pour*
„ *éviter la violence du coup*, ſi la tête n'eût pas
„ été couverte par une arme d'auſſi bonne
„ trempe, Durandal eût terminé le combat.
„ Roger *fronçant le ſourcil*, fait ſauter ſon che-
„ val, &c.

Ce n'eſt point pour éviter la force du coup, que *Roger plie la tête juſques ſur la croupe de ſon cheval*, c'eſt par le poids du coup même que ſa tête eſt ainſi renverſée en arriere. *S'il fronce le ſourcil*, c'eſt de douleur, (*per dolor*) & non de colere, comme le donne à entendre la traduction. *Mirabaud* a fait le premier de ces deux contre-ſens, mais non le ſecond.

Ibid. Oct. 91. Cagion del ſuo venir fù che da Brava
Ritornandoſi un dì verſo Parigi, &c.

„ Un jour en revenant de Paris, ce paladin
„ reçut la fâcheuſe nouvelle, &c. "

Le

Le texte ne dit pas *revenant de Paris ;* mais au contraire en *retournant de Blaye à Paris.*

Ibid. Oct. 92. Gli parve ogn'ora un'anno di trovarsi
Con esso lor là dentro ad abbracciarsi.

„ Il y avoit près d'un an qu'il étoit séparé „ d'eux, il vint pour les embrasser. "

Le texte dit toute autre chose : il dit que „ dans l'impatience où il étoit de les y rejoindre, „ & de les embrasser, chaque heure lui paroiſ„ soit une année. "

Ch. 31. Oct. 63. Narra ch'à visto Orlando furioso
. . . .
Che nel fiume il Pagan mandò riverso,
Con gran periglio di restar sommerso.

» La dame poursuivit en leur racontant, » comment elle l'avoit vu lutter sur un pont » avec Rodomont, l'embrasser, & se précipi» ter avec lui *dans la Saône.* «

M. de T. oublie en cet endroit que le périlleux pont construit par Rodomont, étoit au pied d'un village voisin de la mer, & à peu de distance de Montpellier, (v. *Ch. 28.*) & que par conséquent il ne s'agit pas là de la Saône, qui prend sa source dans les Vosges, & se jette à Lyon dans le Rhône. Cette petite faute de géographie se trouve répétée deux fois dans les chants suivans.

Ibid. Oct. 50. Ma poi ch'el sol, lasciando il mondo fosco,
Alla nutrice antica fece ritorno;
Ed orsi e capre e serpi senza tosco,
E l'altre fiere ebbono il cielo adorno,
Che state erano accese al maggior lampo,
Mosse Rinaldo al taciturno campo.

» Dès que le soleil, laissant étendre ses voiles » à la nuit, se fut retiré sous l'onde, & que » jusqu'aux bêtes féroces goûtoient un doux » repos, n'étant plus éclairées que par cette » foible lumiere dont l'astre du jour, par son » absence, laissoit briller ceux de la nuit, Re- » naud mit son détachement en marche. «

M. le comte de T. fait ici une méprise qui n'est pas légere. Voici le texte traduit mot à mot : » Mais dès que le soleil laissant la terre » dans les ténebres, se fut plongé dans l'onde, » & que les ours, les chevres, les serpens sans » venin, & autres animaux dont l'astre du jour » avoit éclipsé la lumiere, ornerent la voûte » céleste « &c. On voit qu'il n'est pas question ici *de bêtes féroces qui goûtoient un doux repos*, mais des constellations connues sous le nom de différens animaux.

Ch. 32. Oct. 99. Alla Donna d'Islanda che non sanza
Molta sospicion stava di questo,
Il signor disse : che serviam l'usanza,
Non v'hà, Donna, se non a parer onesto :
A voi convien procacciar d'altra stanza,
Quando a noi tutti è chiaro e manifesto
Che costei di bellezze, e di sembiante,
Ancor che inculta sia, vi passa innante.

Il s'agit en cet endroit d'un château (la Roche de Tristan) dont le gouverneur est obligé par serment de maintenir une loi bizarre, par laquelle tout chevalier qui y aura été reçu, doit combattre celui qui se présentera après lui, & céder la place, s'il est vaincu. De même à l'égard des femmes, celle qui y aura été accueillie, est mise dehors par une survenante plus jolie. La dame Islandoise se trouvoit dans ce château avec trois rois du nord dont elle étoit accompagnée, lors-

que ſurvint Bradamante, qui expulſa les trois rois par ſa valeur, comme elle auroit fait l'Iſlandoiſe par ſa beauté, ſi elle ne ſe fût pas opposée elle-même à ce que le gouverneur lui fît ſubir la loi commune.

» Le chaſtelain alors dit aſſez mauſſadement » à la dame Iſlandoiſe, qui n'étoit pas ſans » inquiétude : Il faut abſolument que vous ſor- » tiez d'ici, & que vous alliez chercher un au- » tre logement. Il eſt prouvé que quoique la » beauté de Bradamante n'ait le ſecours d'au- „ cune parure, elle ſurpaſſe infiniment la vôtre. "

Le texte ne fera point parler le chaſtelain *mauſſadement* à la dame Iſlandoiſe, lorſqu'il ſera traduit en entier, & en conſervant ces vers :

. . . . . . Che ſerviam l'uſanza
Non v'hà, Donna, ſe non a parer oneſto.

que M. de T. ſupprime. C'eſt-à-dire. „ Je „ ſuis obligé, madame, de maintenir la loi „ établie dans ce château, & vous ne pou- „ vez me blâmer de remplir mon devoir. "

Ch. 33. Oct. 21. E con gente Franceſca a piè e a cavallo
Par ch'Aleſſandria intorno cinga e luſtri.

„ Il entoure la *célebre* ville d'Alexandrie. „ Eh! qu'a de *célebre* la petite ville d'Alexandrie de la Paille dans le Milanois ? Ne diroit-on pas qu'il s'agit de l'Alexandrie d'Egypte ? Notez en outre que le vers, *E con gente Franceſca*, &c. n'eſt point traduit.

Ibid. Oct. 23. Un detto della Marca e tre Angioini
Moſtra l'un dopo l'altro, e dice : Queſti
A Bruci, a Dauni, a Marſi, a Salentini,

Vedete come son spesso molesti.
Ma nè de' Franchi val nè de' Latini
Ajuto si, ch'alcun di lor vi resti.
Ecco li caccia fuor del regno quante
Volte vi vanno, Alfonso, e poi Fernando.

» Un guerrier de la maison de la Mark, & » trois princes de celle d'Anjou ont d'abord » quelques avantages ; mais ils sont à la fin dé- » faits & chassés par *Alphonse & Ferdinand* » *réunis.* «

Il seroit inutile de chercher dans l'histoire de Naples un roi de la maison de *la Mark.* Cet *un detto della Marca* est Jacques de Bourbon *comte de la Marche.* Peut-on dire que les François sont chassés de ce royaume par *Alphonse* & *Ferdinand réunis ;* tandis que ce sont deux rois, dont l'un a succédé à l'autre (*Alfonso , e poi Fernando?*) Pas un mot d'ailleurs des *Bruces*, des *Daunes*, des *Marses* & des *Salentins*, peuples de diverses contrées du royaume de Naples, désignés par leurs noms anciens. Enfin cette octave est tellement tronquée & défigurée, qu'à moins d'être un peu versé dans l'histoire, on ne devine pas de quelles guerres, & de quelle partie de l'Italie il y est question; & on le devine d'autant moins, que dans les octaves précédentes, il n'a été mention que des guerres des François pour le duché de Milan. Voici la traduction fidelle du texte. » Il lui mon- » tre l'un après l'autre un comte de la Mar- » che, & trois princes de la maison d'Anjou. » Voyez, lui dit-il, combien les Bruces, les » Daunes, les Marses & les Salentins ont à » souffrir des invasions réitérées de ces princes » ambitieux. Mais ni le secours des François, » ni celui des Italiens, ne peut les maintenir

» dans la possession de ce royaume. Chaque » fois qu'ils tentent de s'y établir, ils en sont » chassés par Alphonse, & par son successeur » Ferdinand. "

Ibid. Oct. 27. Vdì che gli dicea, che in questo loco
Di quel buon cavalier, che lo difende
Con tanto ardir, che par disprezzi il fuoco
Che d'ogn'intorno, e fino al Faro incende,
Nascer deve in quei tempi, o dopo poco,
(E ben li disse l'anno e le Calende)
Un cavaliero a cui sarà secondo
Ogn'altro, che fin quì sia stato al mondo.

» Sire, dit Merlin, cette isle d'Ischia doit » être défendue, lorsqu'elle sera couverte de » troupe jusqu'à son phare, par un chevalier qui » surpassera tous ceux de son siecle; alors » Merlin lui dit l'année & le jour de la nais» sance de ce chevalier. «

Voici la version exacte de cette octave, par laquelle on verra que tout est à contre-sens dans celle de M. le comte de T.

» Sire, dit Merlin, c'est dans cette isle » (Ischia) que du royal chevalier (Inigo » d'Avalos) qui la défend avec tant de cou» rage, sans être intimidé par les succès rapi» des de Charles, dont les conquêtes s'éten» dent jusqu'au phare de Messine, doit naître » vers le même tems un chevalier si accompli, » (Alphonse d'Avalos, marquis du Guast) qu'il » effacera tous ceux qui l'ont précédé; & en » disant cela, l'enchanteur fit connoître au roi » le tems & le jour de la naissance de ce héros.

Ibid. Oct. 31. Ecco (dicea) si pente Ludovico
D'aver fatto in Italia venir Carlo;
Che sol per travagliar l'emulo antico

Chiamato vel'avea, non per cacciarlo.
E fegli fcuopre al ritornar nemico,
Co'Veneziani in lega, e vuol pigliarlo.
Ecco la lancia il Rè animofo abbaffa,
Apre la ftrada, e lor malgrado paffa.

„ Louis-le-More fe repent bientôt d'avoir „ attiré ce roi dans l'Italie, par un motif de „ vengeance. Il voit que le bras victorieux de „ Charles eft prêt à le chaffer lui-même de „ Milan; il forme alors une ligue avec les „ Vénitiens, & lorfque Charles VIII revient „ *couvert de gloire*, après avoir conquis le royau- „ me de Naples, il l'attend au défilé des mon- „ tagnes, efpérant prendre ce brave roi prifon- „ nier; mais Charles, à la tête de la nobleffe „ françoife, *fond fur ces lâches ennemis*, *les* „ *écrafe*, *leur paffe fur le ventre*, & revient „ *couvert de lauriers* dans fes états. "

Qu'un poëte François parlât en ces termes de la bataille de *Fornoue*, & qu'il donnât quelque entorfe à l'hiftoire, *pour faire paffer Charles VIII fur le ventre à fes lâches ennemis;* à la bonne heure, cela feroit fupportable; mais peut-on, fans bleffer les convenances, faire parler ainfi un poëte Italien? Je ferois même furpris d'entendre dire à l'*Ariofte*, que Charles VIII revient *couvert de gloire & de lauriers.* Auffi n'a-t-il rien dit de tout cela; c'eft un François, c'eft M. le comte de T. qui parle lui-même, & qui, fe livrant à fon goût pour la paraphrafe, oublie en ce moment qu'il doit faire parler un Italien. J'obferverai encore qu'il n'eft point dit dans le texte, que Charles VIII fût prêt de chaffer Louis-le-More du duché de Milan, mais *que ce prince ne l'avoit appellé en Italie, que pour fufciter des affaires au roi de Naples, fon ancien ennemi, non pour le chaffer de fon royaume.*

Je ferai suivre ici la version exacte du texte par Mirabaud : „ Voilà, continua-t-il, Louis-„ le-More qui se repent d'avoir attiré le roi de „ France en Italie. Il ne l'y avoit appellé que „ pour faire de la peine au roi de Naples, son „ ancien ennemi, & non pour le dépouiller „ de ses états. Aussi se ligue-t-il avec les Vé-„ nitiens, pour attaquer Charles à son retour, „ & pour le prendre prisonnier ; mais ce prince „ courageux s'ouvre un passage l'épée à la main, „ & s'en retourne malgré eux chez lui. " Cela est bien différent de *fondre sur ces lâches ennemis, de les écraser, de leur passer sur le ventre.*

Ibid. Oct. 37 & 38. Poi, come volge i Genovesi in fuga
Fatti ribelli, e la città soggiuga.

Vedete (dice poi) di gente morta
Coperta in Ghiaradada la campagna ;
Par ch'apra ogni cittade al Rè la porta
E che Venezia a pena vi rimagna.

„ Les Génois révoltés contre Louis sont vain-„ cus, & la superbe Gênes est soumise. Le „ reste de cette contrée cede à ses armes, il „ les porte jusqu'auprès de Venise. "

M. le comte de T. supprime deux vers essentiels du texte ; savoir : *Vedete* [*dice poi*] &c. & le suivant. Ces deux vers désignent la célebre bataille d'Aignadel, appellée aussi de *Ghiaradadda*, gagnée par Louis XII sur les Vénitiens en 1509.

„ Le voilà [traduit Mirabaud] qui dompte „ les Génois, & s'empare de leur ville. Il cou-„ vre de morts la plaine de Ghiaradadda : on „ croiroit que toutes leurs villes lui ouvrent „ leurs portes après sa victoire, & que Venise „ est prête à tomber sous sa puissance. "

Ibid. Oct. 45. Ecco un'altro Francesco ch'assimiglia
Di virtù all'avo, &c.

M. de T. saute cette octave entiere, & ne la traduit point. En voici la traduction par *Mirabaud.*

„ Voici un autre François Sforce, héritier du „ nom & de la valeur de son aïeul, qui, à „ l'aide du pape, se rétablit dans les états de „ ses peres, & en chasse les usurpateurs. Ils tâ„ chent néanmoins d'y rentrer ; mais ils ne pé„ netrent point jusques-là. Le jeune duc de Man„ toue leur en ferme le passage, & les arrête „ sur le Tesin. "

Ibid. Oct. 53. Il Rè gagliardo si difende à piede
E tutto dell'ostil sangue si bagna :
Mà virtù al fine a troppa forza cede.
Ecco il Rè preso, ed eccolo in Ispagna;
Ed a quel di Pescara dar si vede,
Ed a chi mai da lui non si scompagna,
A quel del Vasto, le prime corone
Del campo rotto e del gran Rè prigione.

(*Cette octave décrit la prise de François 1er. à Pavie.*)

» Quoiqu'à pied il se défend encore, & son » bras & son épée se baignent dans le sang de » ses ennemis ; mais il faut enfin que son cou» rage cede à la force ; *il rend son épée à Du » Guast, qui ne le quitte plus lorsqu'on le con» duit en Espagne*, & tout l'honneur de cette » journée mémorable & de la prise de ce grand » roi, n'est dû qu'à la conduite ainsi qu'au cou» rage des deux héros du sang d'Avalos.

Je n'opposerai point à cette traduction celle de Mirabaud qui est exacte, mais où cette octave se trouve fondue avec celle qui la précede,

Je me contenterai donc d'obſerver : 1°. que le texte ne dit point que François I rendit ſon épée à Du Guaſt; c'eſt une addition du traducteur, contraire d'ailleurs à l'hiſtoire, qui nous apprend qu'il la remit à Lannoy, vice-roi de Naples. 2°. que le texte ne dit point non plus que *le marquis Du Guaſt ne quitte plus le roi, lorſqu'on le conduit en Eſpagne;* mais *que l'honneur de cette grande journée eſt dû principalement au marquis de Peſcaire, & à ſon couſin Du Guaſt qui ne le quitte jamais;* c'eſt à ce dernier que ſe rapporte le *chi mai da lui non ſi ſcompagna.*

Ibid. Oct. 57. Ecco fortuna, come cangia voglie,
Sin quì a' Franceſi ſi propizia ſtata;
Che di febbre gli uccide, non di lancia;
Si che di mille un non ne torna in Francia.

» La fortune alors paroît favorable aux François, qui reſtent maîtres paiſibles de Naples; » mais bientôt la fievre conſume le ſang des » ſoldats; bientôt un poiſon mortel & nouveau » même dans les mains de l'Amour, s'intro» duit & coule dans ſes veines, &c. «

M. le comte de T., toujours paraphraſte à l'ordinaire, croit trouver ici un à-propos pour inſérer dans le texte l'époque d'une maladie honteuſe, qu'on prétend s'être manifeſtée pour la premiere fois au ſiege de Naples; mais l'addition eſt mal-adroite, car il s'agit ici du ſiege de 1528, commandé par Lautrec; & celui pendant lequel cette maladie commença eſt de 1494, par Charles VIII.

Ibid. Oct. 98 & 99. Vide le Gade, e la meta che poſe
Ai primi naviganti Ercole invitto.
Per l'Africa vagar poi ſi diſpoſe

Dal mar d'Atlante ai termini d'Egitto.
Vide le Baleariche famoſe,
E vide Eviza appreſto al cammino dritto.
Poi volſe il freno, e tornò verſo Arzilla,
Sopra'l mar che da Spagna dipartilla.

Vide Marocco, Feza, Orano, Ippona;
'Algier, Buzea, tutte città ſuperbe,
Ch'anno d'altre città tutte corona,
Corona d'oro, e non di fronde e d'erbe.
Verſo Biſerta, e Tunigi poi ſprona;
Vide Capiſſe, el'iſola d'Alzerbe,
E Tripoli, e Berniche, e Tolomitta,
Sin dove il Nilo in Aſia ſi tragitta.

» Il arrive enfin près de Gades, où les pre- » miers navigateurs furent long-tems arrêtés » par les colonnes d'Hercule : il paſſe après ſur » l'Afrique, & ſur la mer Atlantique; il arrive » enfin ſur les confins de l'Egypte. Il voit les » célebres iſles Baléares & Yvica. Il tourne en- » ſuite vers Maroc, Fez, Oran, Hippone, Al- » ger, Bugie; ces villes ſuperbes ſont les capi- » tales d'autant de ſouverainetés différentes, *por-* » *tant des couronnes qui ne ſont ni d'ache, ni* » *de rameaux, mais d'un bel or bien pur.* Il di- » rige alors ſon cheval vers Biſerte, Tunis, » l'iſle d'Alzerbe, Capſa, Tripoli, Bérénice, » la *Ptolémaïde*, & parvient enfin ſur les lieux » où *le Nil traverſe l'Aſie, & la ſépare de l'A-* » *frique.* «

Il a pluſieurs remarques à faire ſur le voyage d'Aſtolphe, tel qu'il eſt traduit par M. le comte de T.

1°. *C'eſt après avoir paſſé ſur l'Afrique & ſur la mer Atlantique, & être arrivé enfin ſur les confins de l'Egypte* qu'il lui fait voir *les célebres iſles* Baléares (Minorque & Majorque) & Yvi-

ça, Maroc, Fez, Oran, & toute la côte de Barbarie; certainement cet itinéraire n'eſt pas conforme à la géographie.

2°. Etoit-il bien néceſſaire de traduire le vers: *Corona d'oro, e non di fronde e d'erbe :* » couronnes qui ne ſont ni d'ache, ni de rameaux, » mais d'un bel or bien pur «; vers qui ne peut avoir aucune grace dans notre langue; qui n'en a même aucune dans celle de l'*Arioſte*; vers de pur rempliſſage, *borra*, diſent les Italiens; tandis que M. de T. en ſupprime tant d'autres vraiment eſſentiels.

3°. M. de T. ſaute, je ne ſais pourquoi, les deux derniers vers de la premiere octave: *Poi volſe il freno, &c.*

4°. Il traduit *Tolomitta*, par la *Ptolémaïde*. C'eſt-à-dire qu'il prend pour une contrée, la ville d'Acre, autrement Ptolémaïde, ſi connue par l'hiſtoire des croiſades.

5°. *Sin dove il Nilo in Aſia ſi tragitta*, ne veut point dire qu'Aſtolphe parvient *enfin ſur les lieux où le Nil traverſe l'Aſie, & la ſépare de l'Afrique;* car le Nil ne ſépare certainement point ces deux parties du monde; mais qu'il *parvient à l'endroit où le Nil, après avoir arroſé l'Afrique, commence à rouler ſes eaux en Aſie.* On peut lire dans *Mirabaud* la traduction exacte de ces deux octaves, à cela près qu'on y lit auſſi que le Nil ſépare l'Aſie & l'Afrique.

Ibid. Oct. 104. Ancor che del finiſſimo metallo
Vi ſia tale abbondanza, è pure in pregio;
Colonnate di limpido criſtallo
Son le gran logge del palazzo regio.

» Quoiqu'il (l'or) y ſoit très-commun, on » y préfére le cryſtal de roche pur, dans le-

» quel toutes les colonnes qui ſupportent ce pa-
» lais ont été taillées. «

Le texte ne dit point qu'on y préfere (à l'or) le cryſtal de roche pur ; d'ailleurs qu'eſt-ce que du *cryſtal de roche pur?*

» Quoique ce métal y ſoit en ſi grande abon-
» dance, on en fait cependant beaucoup de cas;
» les portiques qui regnent autour du palais de
» l'empereur, ſont ſoutenus par des colonnes de
» cryſtal de roche. « Voilà ce que dit le texte.

Ibid. Oct. 106. Senapo detto è dai ſudditi ſuoi;
Gli diciam Preſto, o Prete Gianni noi.

» Senapes eſt communément appellé le Prê-
» tre par ſes ſujets, & de ce nom nous avons
» fait celui de Prêtre-Jean. «

» Ce ſouverain eſt appellé par ſes ſujets *Sena-*
» *pe;* il eſt connu parmi nous ſous celui de
» Prêſte, ou Prêtre-Jean. « C'eſt ainſi que ces deux vers doivent être interpretés. Je remarquerai de plus que par-tout M. le C. de T. appelle cet empereur d'Abyſſinie *Senape*, comme ſi c'étoit ſon nom propre ; tandis que ce mot eſt un nom particulier qui exprime ſa dignité, & qui doit toujours être précédé de l'article *Le ; le Senape*, (il ſenapo); & c'eſt ainſi qu'il eſt toujours nommé dans le texte.

J'obſerverai en général que ce 33e. chant eſt celui où M. le C. de T. s'eſt le moins piqué d'exactitude à ſuivre ſon texte, principalement vers la fin, à compter depuis l'arrivée d'Aſtolphe chez le Senape, ou empereur d'Abyſſinie; il diſpoſe à ſon gré de cet épiſode, change, bouleverſe, arrange la narration à ſa maniere, & ſupprime juſqu'à 5 octaves de ſuite (115-118.)

Ch. 34. Oct. 8. E per notizia averne si conduce
A dargli uno o due colpi di spada.
Stima poi ch'uno spirto esser quel debbia,
Che gli par di ferir sopra la nebbia.

„ Le paladin, à tout hasard, veut tâcher de s'é-„ claircir, en essayant de frapper ce qu'il entre-„ voit avec son épée, mais il ne sent aucune „ résistance, *une neige nouvelle* en eût fait da-„ vantage. "

Nebbia ne signifie pas *neige*, mais *nuage* ou *brouillard.* On ne peut voir de pareilles méprises sans étonnement.

Ibid. Oct. 19. Tanto apprezza costumi, o virtù ammira,
Quanto l'asino fà il suon della lira.

„ Le bruit de la plus éclatante renommée le „ laissoit insensible, autant que l'animal aux „ longues oreilles peut l'être au son d'une lyre. "

Eh pourquoi ne pas nommer cet *animal aux longues oreilles* par son nom? Je ne vois pas la grace que cette circonlocution ajoute au discours. Mirabaud traduit bonnement. „ Il n'est non „ plus touché du mérite qu'un âne stupide ne „ l'est des sons de la lyre, " & cela me paroît beaucoup mieux. Je ne puis m'empêcher ici de renvoyer le lecteur à la remarque que j'ai faite sur la 82e. octave du 11e. chant; en protestant, que lorsque je faisois cette remarque, je n'avois point encore lu le passage que je viens de citer.

Ibid. Oct. 53. O stupenda opra! O Dedalo architetto!
Qual fabbrica tra noi le t'assimiglia?
Taccia qualunque le mirabil sette
Moli del mondo in tanta gloria mette.

„ O ſublime ouvrage, ſi ſupérieur à nos foi-
„ bles efforts! O Dédale! ton labyrinthe! ô
„ piramides célebres, & vous autres merveilles
„ ſi ſouvent chantées par les poëtes, qu'êtes
„ vous pour être comparées à cet admirable
„ édifice? "

O Dedalo architetto, n'eſt point une apoſtrophe à Dédale, & ne devoit point amener le *labyrinthe* dont le texte ne fait pas mention. *Dedalo* eſt une épithete priſe du mot latin *Dædalus*, qui ſignifie *bien travaillé*, *artiſtement fait*, ou bien *habile*, *induſtrieux*; pouvant également s'appliquer à l'œuvre ou à l'ouvrier. C'eſt ainſi que Virgile appelle *Dædala tecta* les ruches des abeilles. *Mirabaud* l'a bien ſenti en traduiſant:
„ O admirable édifice! O ſublime ſtructure!
„ (il eût été plus exact de dire *ô ſublime architecte!*) Que voyons-nous ici bas qu'on
„ puiſſe te comparer? Que ſont auprès de toi
„ ces ſept merveilles qu'on a tant vantées? "

Ibid. Oct. 79. Ruine di cittadi e di caſtella
Stavan con gran treſor quivi ſoſſopra.
Domanda; e sà che ſon trattati, e quella
Congiura, che sì mal par che ſi copra.

„ Aſtolphe apperçut plus loin des villes & des
„ châteaux ruinés, & des tréſors épars ſur la
„ terre; il apprit du ſaint que c'étoient ces foi-
„ bles ligues, ces conjurations faciles à décou-
„ vrir qui ruinent & détruiſent bientôt ceux qui
„ les ont tramées. "

Il s'agit ici très-certainement d'une conjuration particuliere découverte en ce tems là, & non pas génériquement de *conjurations faciles à découvrir*; le texte en diſant *Quella congiura*, eſt clair & ſans équivoque; ainſi l'Arioſte a ici

en vue quelque événement de ſon tems que je ne me charge point de deviner. *Mirabaud* l'a entendu ainſi : & traduit : „ certaine conjura-„ tion qui n'eſt pas fort ſecrete. "

Ch. 35. *Oct.* 4. Quando ſarà tal vita, e a chi ſi debbe,
L'Evangeliſta nulla gliene tacque;
Che venti anni principio prima avrebbe,
Che col M e col D foſſe notato
L'anno corrente del verbo incarnato.

„ L'évangéliſte lui déſigna par *des chiffres* „ *romains*, qu'en comptant ſelon l'ére chré-„ tienne, cet enfant devoit naître en *mil cinq* „ *cent vingt*. "

Vingt ans auparavant que l'année de l'ére chrétienne ſoit marquée avec M. & D., (comme le dit le texte) cela indique bien clairement 1480, & non 1520. D'ailleurs où eſt-il dit que l'évangéliſte lui déſigna cette époque par des *chiffres romains ?* C'eſt le poëte lui-même qui, pour la meſure de ſes vers, par une convenance particuliere, a jugé à propos de l'énoncer ainſi.

Ibid. Oct. 59. Io m'offeriſco, (diſſe Bradamante)
D'accompagnarti un pezzo della ſtrada
Tanto che tu ti veda Arli davante.

„ Si Rodomont oſe manquer à la parole qu'il „ vous a donnée, je m'offre, lui répondit Bra-„ damante, à vous accompagner (Fleur-de-lys) „ une partie du chemin, & juſqu'à ce que vous „ découvriez la ville d'Arles. "

Ici M. de T. brouille ſinguliérement le texte. Ces paroles : *Si Rodomont oſe manquer à la parole qu'il vous a donnée*, n'appartiennent point au diſcours de Bradamante à Fleur-de-lys; ils ſont

partie au contraire d'une réponſe de Fleur-de-lys à Bradamante qui termine l'octave précédente, & dont le ſens finit abſolument avec cette octave. Cette princeſſe s'apprête à paſſer en Afrique pour y aller trouver ſon amant Brandimart, & dit à Bradamante : „ ſi Rodomont „ ne tient pas la parole qu'il vous a donnée " (*Se mi vien fallito quello che Rodomonte t'hà promeſſo*) „ je tenterai l'impoſſible, je remuerai „ ciel & terre pour tirer Brandimart de priſon. " Et en effet Rodomont n'a rien promis à Fleur-de-lys, c'eſt avec Bradamante qu'il eſt convenu avant ſon combat avec elle, dans le cas où elle ſeroit victorieuſe, de mettre en liberté tous les chevaliers qu'il avoit vaincus & envoyés priſonniers en Afrique, du nombre deſquels ſe trouvoit Brandimart.

Ibid. Oct. 74. La terza gioſtra il figliuol di Lanfuſa
Chiedendo diſſe : Non che vincer ſperi,
Mà perchè di cader più degna ſcuſa
Abbian, cadendo anch'io, queſti guerrieri.

„ Ferragus alors voulut combattre le troiſieme ; & dit : „ j'ignore ſi je ſerai vainqueur ; „ en tout cas, ſi je ſuis porté par terre, je ne „ pourrai me plaindre, & l'on ne pourra me „ blâmer après avoir vu la défaite de deux „ auſſi braves chevaliers. "

M. le comte de T. fait dire à Ferragus préciſément le contraire de ce qu'il dit, & lui prête une modeſtie qui n'eſt pas dans ſon caractere, puiſque ce Sarrazin eſt peint par-tout comme le plus vain & le plus avantageux des mortels. Voici le texte, rendu comme il doit l'être, par *Mirabaud.*

„ Alors le brave fils de Lanfuſe voulut com-

„ battre le troisieme ; non qu'il comptât de „ remporter la victoire, mais afin, disoit-il, „ que sa défaite pût du moins servir d'excuse à „ ceux qui avoient été vaincus avant lui. "

Ch. 37. Oct. 98. Giunsero in somma onde vedevano a basso
Di molte case un ricco borgo e grosso.

„ Ils arriverent bientôt dans une ville basse fort riche & bien bâtie. "

Ce n'est point une *ville*, ni une *cité*, comme M. de T. appelle encore ce lieu quelques lignes après ; mais un gros bourg. „ Ils arriverent „ bientôt à la vue d'un gros bourg riche & „ peuplé. " Voilà ce que dit le texte.

Ch. 40. Oct. 21 & 22. Ciascun d'essi venia con una parte
Dell'oste che s'avean quadripartito.
Quale a mur, quale a le porte, e quale altrove ;
Tutti davan di se lucide prove.

Il valor di ciascun meglio si puote
Veder così, che se fosser confusi.

„ Olivier, Renaud, Brandimart & ce paladin „ qui parcouroit si courageusement les airs, „ s'étoient partagé les troupes qui devoient „ combattre, & formoient du côté de la terre „ quatre attaques différentes, dont la vigueur „ & le succès étoient éclairés par le grand jour, „ ce qui devoit bien redoubler l'émulation de „ ceux qui pensoient que les yeux de toute „ l'armée étoient attachés sur eux. "

M. de T. ne rend point ici le sens de son original. Il n'est point question dans le texte de *grand jour* qui redouble la valeur des assail-

lans. Il donne pour motif d'encouragement & d'émulation le partage de l'armée en quatre troupes, qui doivent attaquer chacune de leur côté, au moyen duquel le courage & les belles actions de chacun seront bien mieux remarquées que si toute l'armée rassemblée ne formoit qu'un seul front d'attaque.

Ch. 41. Oct. 36. Sceso nel lito il cavalier d'Anglante,
Il cognato Oliviero, e Brandimarte
Col padiglione il lato di levante
Primi occupar; nè forse il fer senz'arte.

„ Rolland & ses deux compagnons étant des-
„ cendus sur le rivage firent tendre un pavillon
„ du côté du levant. "

M. de T. a laissé au bout de la plume, *nè forse il fer senz'arte*, „ c'est-à-dire, ce qu'ils „ ne firent peut-être pas sans dessein. " Ces mots ont un sens caché qu'on ne devine pas; mais est-ce une raison pour les retrancher?

Ibid. Oct. 71. Brandimarte restar senza destriero
Fece Sobrin: ma non si seppe chiaro
Sè v'ebbe il destrier colpa, o il cavaliero;
Ch'avezzo era Sobrin cader di raro.
O del destrier, o suo pur fosse il fallo,
Sobrin si ritrovò giù del cavallo.

» Brandimart fit voler des arçons le roi Sobrin. «

Il n'est pas possible de traduire ces six vers plus laconiquement. *Mirabaud* n'a pu atteindre à cette brièveté. „ Pour Sobrin (traduit-il) il
„ fut renversé par Brandimart, sans qu'on sa-
„ che, si ce fut sa faute, ou celle de son che-
„ val; car il ne lui étoit pas ordinaire de
„ tomber. "

Ibid. Oct. 72. Vede Sobrin, che stà senza battaglia;

Ver lui s'avventa, e al mover delle piante
Fà il ciel tremar del suo fiero sembiante.

„ Tournant alors ses regards sur Sobrin qu'il „ voyoit sans adversaire & démonté comme lui, „ le paladin (Rolland) marcha contre Sobrin „ l'épée haute, & dans sa marche rapide, le „ bruit qu'exciterent ses jambes nerveuses en „ froissant les buissons s'éleva jusqu'au ciel. "

L'hyperbole est bien familiere à l'Arioste, lorsqu'il peint le courage & la force de corps de ses paladins; mais l'idée de celle que lui prête ici M. le C. de T. ne lui appartient point. Malgré le besoin où il étoit de varier ses tons dans un poëme d'aussi longue haleine, cette idée ne s'est point présentée à son esprit, & il n'avoit point imaginé *que les jambes nerveuses de Rolland dussent, en froissant les buissons, exciter un bruit qui s'élevât jusqu'au ciel.*

Voici la version exacte de ces trois vers : „ il voit Sobrin à pied, & sans adversaire; il „ s'avance vers lui; son air, sa démarche, & „ tous ses mouvemens, ont quelque chose de „ si terrible, qu'il paroît faire trembler le ciel „ même. "

Mais pour rendre mot à mot, *verbum verbo*, les vers : *al muover delle piante --- Fà tremar il ciel del suo fiero sembiante*, il faudroit traduire : „ au mouvement de ses pieds, il fait trembler le „ ciel par son air redoutable. " Il est aisé de deviner que le mot *pianta*, qui signifie également *pied*, & *arbre*, ou *arbrisseau* si l'on veut, & qui est employé ici pour *pied*, est ce qui a trompé M. le C. de T. & qu'il a vu des *buissons* où il ne devoit voir que les pieds ou les jambes de Rolland.

Ibid. Oct. 87. Vien dietro ad Olivier, che tenea gli occhi

Al Rè Agramante, e poco altro attendea,
E' gli ferì nei deretan ginocchi
Il destrier, di percossa in modo rea,
Che senza indugio è forza che trabocchi.

„ Il (Sobrin) vint doucement derriere Oli-
„ vier, qui n'étoit occupé que de combattre
„ Agramant qu'il avoit en tête, & passant son
„ épée au travers du corps de son cheval, le
„ malheureux coursier tomba sur le champ en-
„ tre les jambes de son maître. "

Le texte dit qu'il lui *coupa les jarrêts*, & non qu'il lui *passa son épée au travers du corps* :

Ibid. Oct. 88 & 89. Vede il periglio Brandimarte, e verso
Il Rè Sobrino a tutta briglia corre ;
E lo fere in su'l capo, e gli dà d'urto,
Ma il fiero vecchio è tosto in piè risurto.

E torna ad Olivier per dargli spaccio,
Sì ch'espedito all'altra vita vada,
O non lasciare almen ch'esca d'impaccio,
Ma che si stia sotto'l cavallo a bada.

„ Brandimart, qui vit le péril pressant où se
„ trouve Olivier, courut sur Sobrin à toute
„ bride, le frappa sur son casque, & le cul-
„ buta du choc de son coursier; mais le fier
„ vieillard se releva promptement. Brandimart
„ courut aussi-tôt pour secourir Olivier, &
„ défendre du moins sa vie, jusqu'à ce qu'il
„ pût le retirer de dessous son cheval. "

Le texte ne dit point que *Brandimart courut aussi-tôt pour secourir Olivier ;* bien au contraire, c'est Sobrin qui relevé de sa chûte revient sur Olivier, *per dargli spaccio -- sì ch'espedito all'altra vita vada ;* mot à mot : „ pour le dé-
„ pêcher, & l'envoyer promptement dans l'au-

„ tre monde "; *o non lasciare almen ch'esca d'impaccio --- ma che si stia sotto'l cavallo a bada*, „ ou du moins empêcher qu'il ne parvienne à „ se dégager de dessous son cheval. "

Pour mieux mettre encore en évidence les contre-sens de cette version, mettons-la en parallelle avec celle de *Mirabaud*.

„ Brandimart remarquant alors le danger où „ étoit Olivier, poussa impétueusement son che- „ val contre Sobrin, & lui donna en même „ tems un furieux coup sur son casque. Le „ brave vieillard renversé du choc se releva „ presque aussi-tôt, & revint sur Olivier, afin „ de lui ôter la vie, ou du moins pour le „ mettre hors d'état de pouvoir se dégager. "

Ch. 42. Oct. 27. Marfisa si ristringe nelle spalle;
E quel sol che può far le dà conforto.

„ Marphise serre Bradamante dans ses bras; „ & la sœur de Roger fait tous ses efforts pour „ la consoler. "

Si ristringe nelle spalle, ne veut pas dire que Marphise *serre Bradamante dans ses bras;* mais que Marphise *serre*, *plie les épaules*, mouvement du corps que produit ordinairement la surprise, ou la compassion; cette expression est très-connue & très-usitée dans la langue italienne.

Ibid. Oct. 58. Per esser di Rinaldo guida e duca
Gli salì dietro, e su'l giogo superno
Gli fu alle spalle; e si mise con lui,
Per trarlo fuor de' luoghi oscuri e bui.

(*Il s'agit ici du* Dédain *que Renaud rencontra dans la forêt des Ardennes sous la figure d'un chevalier armé.*)

„ Il courut à Renaud, le fit marcher devant „ lui, & comme s'il eût jetté ſur ſon cou un „ joug nouveau d'une force irréſiſtible, quoique „ d'un poids léger, il l'entraîna hors de ces „ lieux obſcurs & ſauvages. "

Cette interprétation eſt ſi ſinguliere, ſi bizarre, qu'on ne conçoit pas comment elle a pu ſe préſenter à l'eſprit de M. le C. de T. Qui croiroit que les quatre vers dont il s'agit doivent être traduits ainſi? „ Il courut enſuite après „ Renaud, qu'il rejoignit au haut de la monta„ gne, voulant lui ſervir de guide pour ſortir „ de ces bois ſombres & ſauvages. " Veut-on ſavoir comment a traduit *Mirabaud?* Un peu plus briévement que je ne viens de le faire; mais néanmoins aſſez fidellement. „ Il alla en„ ſuite rejoindre Renaud pour le tirer de ces „ bois obſcurs & ſauvages. "

Les mots : *E ſu'l giogo gli fù alle ſpalle.* „ Il le rejoignit ſur le haut de la montagne, " ſont l'énigme que M. le comte de T. n'a pu deviner. *Giogo*, ſignifie également joug ou montagne : delà *ce joug nouveau d'une force irréſiſtible, quoique d'un poids léger*, qu'il ſemble que le Dédain *jette ſur le cou* (*alle ſpalle*) *de Renaud.*

Ibid. Oct. 75. Da ciaſcun'arco s'entra ove ſi poggia
Sì facil ch'un ſomier vi può gir carco.
U'n altro arco di ſù trova ogni ſcala,
E s'entra per ogni arco in una ſala.

„ Chaque face étoit diſpoſée en pavillons „ réguliers, dont chacun avoit une porte aſſez „ grande pour laiſſer paſſer un ſommier avec „ ſa charge; dans le veſtibule on trouvoit un „ eſcalier commode qui conduiſoit dans un beau „ ſallon. "

Ce n'eſt point-là le texte ; il dit que „ chaque arcade donne entrée ſur un eſcalier ſi „ artiſtement conſtruit qu'un cheval de ſomme „ pourroit y monter avec ſa charge, & chaque „ eſcalier conduit à une autre arcade, par laquelle „ on entre dans une ſalle. "

Ibid. Oct. 77. L'alte colonne, e i capitelli d'oro

Da chi i gemmati palchi eran ſoffulti, &c.

„ Les hautes colonnes, leurs chapiteaux d'or ; „ & les riches balcons étoient incruſtés de „ pierreries. "

Il n'eſt point mention ici de balcons (*veroni*) mais de lambris ou de plat-fonds (*palchi*) incruſtés de pierreries, *ſoutenus par des „ colonnes dont les chapiteaux étoient d'or.* "

Toute la fin de ce 42e. chant, où ſe trouve la deſcription du château dont le maître propoſe à Renaud de boire dans la *coupe enchantée*, eſt traduite avec une liberté dont l'exemple n'a encore été donné que par M. le comte de T. Le texte y eſt tellement paraphraſé, & délayé dans ſes additions, qu'on a peine à y retrouver l'*Arioſte*.

Ch. 44. Oct. 50 & 51. Ma il volgo, nel cui arbitrio
ſon gli onori,
Che, come pare a lui, li lieva e dona ;
Nè dal nome del volgo voglio fuori,
Eccetto l'uom prudente, trar perſona ;
Che nè Papi nè Rè, nè Imperatori,
Non ne trae ſcettro, mitra, nè corona ;
Ma la prudenzia, ma il giudizio buono,
Grazie, che dal ciel date a pochi ſono.

Queſto volgo, per dir quel ch'io vo' dire,
Ch'altro non riveriſce che richezza ;

Nè vede cosa al mondo che più ammire,
E senza, nulla cura, e nulla apprezza;
Sia, quanto voglia, la beltà, l'ardire,
La possanza del corpo, la destrezza,
La virtù, il senno, la bontà, e più in questo
Di ch'ora ragiono, che nel resto.

(*Ce passage très-moral de l'Arioste vient à propos du mariage de Roger avec Bradamante, auquel ses parens, dominés par l'intérêt, refusent de consentir; parce que Roger est pauvre, & n'a, comme on dit, que la cape & l'épée.*)

„ Malheureusement les ames vulgaires accor„ dent bien moins de prix à ces qualités per„ sonnelles, & à ces dons si rares " (ce sont les qualités personnelles de Roger, louées dans l'octave précédente) „ qu'aux richesses qu'elles „ envient, & qui les éblouissent. Cependant „ il faut excepter du nombre de ceux qu'elles „ séduisent & qu'elles corrompent les ames „ privilégiées auxquelles les rois, les papes & „ les empereurs doivent leur élection; mais les „ dons qu'elles ont reçus du ciel, sont des „ graces qu'il n'accorde qu'au plus petit nom„ bre. Je dis donc, pour m'expliquer encore „ mieux, que le commun des hommes n'a „ d'égards que pour la puissance & les richesses, „ & qu'il sacrifie tout à ces deux idoles, dont „ les bienfaits allument tous ses desirs. Toutes „ les qualités, tous les dons, toutes les vertus „ personnelles, ne sont rien pour ceux qu'elles „ humilient, & qui sentent qu'ils n'y peuvent „ prétendre. Ils esperent les richesses & les „ grandeurs, parce qu'ils les voient souvent „ prodiguées aux hommes les plus vils par le „ cœur : elles peuvent leur devenir utiles, & „ c'est par ce retour sur eux-mêmes que les

„ vertus

„ vertus les plus pures & les plus éclatantes „ ont si peu de pouvoir sur eux.

On va voir par la version exacte que nous allons donner de ces deux octaves, que M. de T. est bien éloigné d'avoir saisi le sens de la premiere. Quant à la seconde, sa version comparée à la mienne, sera un exemple de la liberté avec laquelle il lui arrive si souvent de paraphraser & dénaturer entiérement le texte de l'*Arioste*.

„ Mais le vulgaire qui distribue les honneurs, „ & apprécie ces honneurs comme il lui plaît, „ (& quand je nomme le vulgaire, je n'entends „ excepter de cette cathégorie que l'homme „ prudent & sensé; & j'y range rois, papes & „ empereurs, s'ils n'ont d'autres titres pour mé- „ riter l'exception, qu'un sceptre, une tiare, „ ou une couronne, & s'ils manquent de pru- „ dence & de jugement, dons précieux que le „ ciel départit à si peu de mortels.) Ce vul- „ gaire, dis-je, pour revenir à mon propos, „ n'admire, & n'encense que les richesses; sans „ elles, beauté, courage, force de corps, „ adresse, vertu, sagesse, tout cela n'est d'au- „ cun prix pour lui. C'est ce qu'on voit tou- „ jours, & plus encore dans l'occasion dont il „ s'agit ici que dans toute autre. “

Ibid. Oct. 78. Sceglie de' suoi scudieri il più fedele,
E quel vuole, e non altri in compagnìa.

„ Il monte sur Frontin suivi de deux braves „ & fideles écuyers. “

Pourquoi donner deux écuyers à Roger, tandis que le texte ne lui en donne qu'un? M. de T. ne se souvenoit plus de ces deux écuyers, lorsque dans le chant suivant (*oct.* 27.) il dit

conformément au texte que ,, Roger en partant ,, ne s'étoit confié qu'au ſeul écuyer qu'il avoit ,, conduit avec lui. "

Ch. 46. Oct. 12. E Paulo Panza, e'l Dreſſino, e Latino
Juvenal parmi, e i Capilupi miei, &c.

,, Paul Panſa, vous *Dreſſino* illuſtre & nouveau *Juvenal*, &c. "

Latino Juvenale eſt le nom d'un ami de l'*Arioſte*; & il eſt aſſez plaiſant que M. le comte de T. ait imaginé d'en faire une épithete au nom de *Dreſſino*, d'autant plus que la conſtruction des vers s'y oppoſe abſolument. Ce *Latino Juvenale* fut depuis nonce du pape Clément VII à Veniſe. On trouve dans le recueil intitulé, *Lettere di Principi*, *&c.* pluſieurs lettres qui lui ſont adreſſées en cette qualité.

Ibid. Oct. 13. Ecco Aleſſandro, il mio ſignor Farneſe,
O dotta compagnia che ſeco mena,
Fedro, Capella, &c.

,, Mais quel eſt le héros qui s'avance couvert de lauriers, & tenant dans ſa main l'urne ,, captive de l'Eſcaut? C'eſt l'illuſtre Farneſe; ,, c'eſt lui qui porte ſi dignement le nom d'A-,, lexandre. Il n'eſt plus entouré des capitaines ,, qui vainquirent ſous ſes ordres; mais il l'eſt ,, par les favoris d'Apollon, Fedro, Capella, &c.

Voici encore un exemple des paraphraſes dans leſquelles M. le comte de T. a délayé le texte de l'*Arioſte*; mais celle-ci n'eſt pas adroite, & préſente un ſingulier anachroniſme. *Alexandre Farneze*, duc de Parme, ce grand capitaine des armées de Philippe II, roi d'Eſpagne, n'eſt pas aſſurément le perſonnage dont il s'agit, puiſ-

qu'il ne vint au monde qu'en 1544, c'est-à-dire, onze ans après la mort de l'*Arioste* ; mais un autre *Alexandre Farneze*, depuis pape sous le nom de Paul III. Il en est de même d'un certain *Guarino*, mentionné dans l'octave suivante, que M. le comte de T. qualifie *d'aimable chantre d'Amarillis & de son berger fidele. Gio. Battista Guarini*, auteur du *Pastor fido*, ne naquit qu'en 1537, quatre ans après la mort de l'*Arioste*. Qui ne sait d'ailleurs que le *Pastor fido* est un ouvrage bien postérieur au poëme de l'*Arioste ?*

Ibid. Oct. 88. Vedesi il Rè degli Ungheri prudente
Che'l maturo sapere ammira e onora,
In non matura età tenera e molle;
E sopra tutti i suoi Baron l'estolle
Ve' che negl'infantili e teneri anni
Lo scettro di Strigonia in man gli pone.

„ Matthias (Corvin, roi de Hongrie) ad-
„ miroit, honoroit déja la sagesse & les ver-
„ tus au-dessus d'un âge encore si tendre, qu'il
„ voyoit briller dans ce jeune prince (Hippo-
„ lyte-d'Est) & le croyoit digne *de lui confier*
„ *toute autorité sur la Strigonie.* "

Strigonie, autrement *Gran*, que M. de T. prend pour une province dont il fait donner le gouvernement au jeune Hippolyte, est une ville considérable de Hongrie. *Lo scettro di Strigonia ;* c'est l'archevêché de cette ville qui lui est donné par Matthias Corvin.

Ibid. Oct. 97. Vedesi altrove dalla patria riva
Pugnare incontra la più forte armata
Che contra Turchi, o contra gente Argiva
Da' Veneziani mai fosse mandata.

„ On le voit auſſi dans une autre occaſion „ combattre une des plus fortes armées que les „ Vénitiens euſſent jamais miſe en mer, con- „ tre les Turcs leurs ennemis naturels, ou con- „ tre les Génois jaloux de leur puiſſance. "

Aſſurément *Gente Argiva* n'a jamais ſignifié les Génois; mais les Grecs; en latin *Argivi.*

Ibid. Oct. 122. Con quella eſtrana forza che percote
La machina, che in Pò ſtà ſu due navi
E levata con uomini, e con rote
Cader ſi laſcia ſù le aguzze travi,
Fere il Pagan Ruggier, &c.

„ Ce coup fut plus violent encore que ne „ le feroit celui de ce poids énorme que des „ conſtructeurs ſuſpendent ſur deux appuis po- „ ſés dans deux bateaux; les bras multipliés „ réuniſſent leurs forces pour tirer des cables, „ qui roulant ſur des poulies élevent des poids „ dont la forme & le choc lui fait donner le „ nom de mouton. Ils le laiſſent tomber tout- „ à-coup ſur la tête d'un pilotis aſſujetti dans „ une poſition verticale. L'air retentit au loin „ de la chûte du mouton, & la ſeule ſurface „ d'une roche dure peut empêcher le pilotis „ de percer juſqu'à la plus grande profondeur. "

Eh bon Dieu! quelle néceſſité de nous décrire ici tout le procédé d'une machine auſſi connue, & de s'appeſantir avec complaiſance ſur un détail ſi peu fait pour la poéſie! détail d'ailleurs qui n'eſt point dans l'original. Pourquoi ne pas traduire ſimplement comme Mirabaud: „ Tel eſt l'effet de cette machine conſtruite „ ſur deux bateaux, qui à force de bras & de „ roues éleve un poids énorme, qu'elle laiſſe „ enſuite retomber ſur un pilotis? "

Il résulte de l'examen que nous venons de faire de la version de M. le comte de T. qu'elle abonde en contre-sens de toute espece ; encore ne les avons-nous pas tous relevés ; la nécessité de restreindre ces observations, nous a fait passer pardessus nombre d'autres moins graves ; & il y auroit encore beaucoup à glaner après nous.

D'un côté, M. le comte de T. a retranché du texte de l'*Arioste* quantité de vers essentiels, & qu'il importoit de traduire, & même des octaves entieres.

De l'autre, il l'a surchargé de quantité d'additions, & noyé souvent dans des paraphrases sans fin. Nous avons donné quelques exemples de ces retranchemens & de ces additions.

Il regne d'ailleurs dans sa traduction un luxe, une profusion incroyable d'épithetes qui ne sont point dans le texte.

On a comparé les traductions en général à l'envers d'une tapisserie de Flandres, où on ne laisse pas d'appercevoir les personnages, mais embrouillés, & à demi-couverts par les fils. Je crois que M. le comte de T. n'auroit point à se plaindre de cette comparaison.

Quant au style de la nouvelle traduction, il est en général agréable & élégant, mais cette élégance ne se soutient pas toujours, & souvent il est foible, négligé, traînant & diffus ; quelquefois affecté & maniéré, & semé de tems-en-tems d'expressions trop familieres ; telles que *polisson*, *gaillard*, *coquine*, *rosser*, *étriller*, *&c.* Je ne dis rien de l'abus de plusieurs termes scientifiques, ou techniques, comme *planimétrie*, *parenchyme*, *taillemer*, & autres que l'auteur de l'*Année littéraire* a repris avant moi. D'ailleurs la prose de M. le comte de Tressan n'est presque jamais

qu'une profe agréable, & très-rarement poétique, telle qu'on la defire dans la verfion d'un poëme.

Je conviendrai volontiers que la traduction de *Mirabaud* n'eft pas toujours élégante, qu'elle eft fouvent froide, inanimée & fans coloris; mais *Mirabaud* eft par-tout exact, & fidele à fon texte qu'il fuit pas-à-pas. Les contre-fens y font fort rares, & quantité de morceaux y font rendus très-heureufement. Enfin, c'eft un portrait foible en couleur, mais reffemblant; on y reconnoît toujours l'original, & l'on cherche fouvent l'*Ariofte* dans des pages entieres de la nouvelle traduction fans le trouver.

N. B. *L'auteur de ces obfervations s'occupe lui-même depuis affez long-tems d'une traduction du* Rolland furieux, *interrompue & retardée par d'autres occupations. A la premiere annonce de celle de M. le comte de T. il fut découragé; la réputation méritée que le nouveau traducteur s'eft acquife par d'autres ouvrages, étoit faite pour lui infpirer ce découragement; mais il s'eft raffuré en lifant, & a cru pouvoir fe dire fans trop de préfomption :* Anch'io fon pittore, *& continuer fon travail.*

LETTRE sur quelques paris singuliers.

MESSIEURS,

RIEN n'eſt plus propre ſans doute à faire juger des mœurs d'une nation, que le tableau des uſages des particuliers, & de ſes divertiſſemens. On connoît mieux l'homme qu'on repréſente dans ſes foyers, que celui qu'on met à la tête du gouvernement, ou dans la ſociété de ſon ſouverain. Voilà pourquoi l'hiſtoire des républiques eſt plus intéreſſante pour le moraliſte, que celle des monarchies. C'eſt que l'hiſtorien d'une république eſt forcé de nous offrir l'hiſtoire du peuple ; & celui d'une monarchie ne fait que l'hiſtoire des grands.

Le moindre détail dans le genre dont je veux parler, peut offrir d'utiles obſervations ; par exemple, je voudrois, qu'on nous entretînt des paris, qu'on ſait être la mode chérie des Anglois : mode eſt ici un terme bien impropre ; car cet uſage eſt chez eux auſſi conſtant qu'il eſt univerſel. Nous parions auſſi en France, même aſſez ſouvent depuis quelques années : mais ôtez les cas où nous ne portons que l'eſprit imitateur, il eſt certain que dans ce genre d'eſcrime nous devons différer par le genre, & par la maniere, & voilà, je crois, l'occaſion d'un pari que je haſarderois volontiers, moi qui ne parie jamais. Je me ſouviens,

par exemple, que, dans le tems des voyages du roi de Dannemark, il ſe fit un pari à Londres pour deviner la ſomme que le ſéjour de ce monarque avoit pu coûter à la nation par le tems qu'elle avoit fait perdre aux ouvriers. Ce prince étoit encore à Londres, quand cette queſtion fut levée & conſignée même dans les papiers publics de cette capitale. On ne niera point que l'idée de ce pari ne ſoit originale, caractériſtique. Il eſt certain qu'elle annonce un grand amour pour le calcul : mais il prouve peu de goût pour la galanterie ; & je ne crois pas que le monarque dont il étoit queſtion, ait trouvé cette diſcuſſion exceſſivement polie. Cette anecdote peut fournir ſur la nation angloiſe une foule de réflexions en bien & en mal, mais qui nous meneroient trop loin.

A ce pari oppoſons-en un autre, dont la date & le héros me ſont inconnus. Un jeune homme que je nommerai d'Orval, faute de ſavoir ſon nom, étoit au café de ***, lorſqu'il vint à paſſer dans une brouette, un autre jeune homme paré, & dont le viſage annonçoit une ſanté floriſſante. Il faiſoit beau, aſſez ſec; d'Orval ſe ſcandaliſa de voir par un ſi beau tems, un jeune homme bien portant ſe faire traîner en brouette. Voilà qui eſt impertinent, dit-il à ſon voiſin, qui ſe mit à rire de ſon obſervation. Perſonne, dit celui-ci, n'a droit de s'en formaliſer. Qui pourroit empêcher cet homme-là d'aller en brouette ? Parbleu, moi, reprit d'Orval; car je ſuis piqué; & je le parie. Ah ! la bonne folie, s'écria l'autre en éclatant de

rire. D'Orval insista, & à la fin son pari fut tenu. Il court sur le champ à la brouette, la fait arrêter; & s'adressant au jeune homme : Pardon, Monsieur, lui dit-il, si je vous interromps; mais permettez-moi de vous observer, qu'il est bien singulier qu'à votre âge, par le tems qu'il fait, & avec votre santé, vous vous fassiez traîner en brouette. Permettez-moi, Monsieur, répondit le jeune homme fort étonné, de vous observer à mon tour qu'il est bien plus étrange encore que vous fassiez cette observation. — C'est qu'en vérité cela est bizarre. — Bisarre, ou non, Monsieur, repliqua le jeune homme un peu impatienté, vous voudrez bien que je continue; & tout en parlant il se disposoit à poursuivre son chemin; mais d'Orval s'y opposant : Non, Monsieur, je ne peux pas prendre sur moi de vous voir en brouette par ce tems-là; & je ne le souffrirai point. — Vous ne le souffrirez point. — Non, absolument je ne le souffrirai point. Nos deux têtes s'échauffent. Le jeune homme sort de sa brouette; le fer brille aussi-tôt; & d'Orval reçoit un bon coup d'épée. Monsieur, dit alors d'Orval au jeune homme, vous êtes trop honnête assurément pour aller en brouette, vous qui vous portez si bien, & me laisser à pied quand je suis blessé. A ces mots, il entre dans la brouette, se fait conduire chez lui, & gagne son pari.

Ce pari a été fait en France.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*Journal* de Paris.)

TROISIEME Lettre de M. l'abbé AMADUZZI, à M. l'abbé BANDINI, en date du 24 mai 1780.

JE vous ai promis dans ma derniere lettre (*), de vous parler d'un monument antique, trouvé dans les excavations que l'on fait depuis quelques jours ſur la place de l'égliſe St. Marc; me voici prêt à tenir ma parole. Je ferai plus encore, parce que, comme on a fait de nouvelles découvertes dans le même lieu, je pourrai, aulieu d'un ſeul monument, vous en communiquer trois. Voici toujours le premier que je vous ai promis :

. . . . AE. PATERNAE
. . . . NOMIAE. C. M. F.
VXORI. OPTVMAE
ET. MERITO
DILECTISSIMAE
L. TVRCIVS. SECVNDVS
ASTERIVS. V. C. EX. AERE
STATVAM. DEDIT.

Je ne vous dirai rien autre choſe, touchant cette inſcription, ſinon qu'*Eunomia* me paroît avoir été le nom de cette dame de la famille des *Turcius*, célebre par cet autre nom héréditaire d'*Aſtérie*, & par les ſurnoms d'*Apronianus* & de *Secundus*. Peut-être l'endroit où l'inſcription a été trouvée, appartenoit-il à cette famille, quoi-

(*) *Eſprit des Journaux*, janvier 1781, pag. 206.

que la chose ne soit pas bien certaine, ainsi que vous le verrez. Quant aux abréviations qui suivent le mot E*u*NOMIAE, vous savez qu'on doit les expliquer par ceux-ci : *Clarissimæ memoriæ fœminæ.* Venons maintenant au second monument qui paroît appartenir au même sujet, mais sûrement à une personne de la même famille.

ASTERI
L. TVRCIO. SECVNDO. C. V.
FILIO. L. TVRCI. APRONIANI. C. M. V.
PRAEF. VRBI. NEPOTI
L. TVRCI. SECVNDI. C. M. V.
CONSVLI. PRAETORI. QVAESTORI
COMITI. AVGVSTORVM. CORRECTORI
PICENI. ET. FLAMINIAE. ELOQVENTIA
IVSTITIA. INTEGRITATE. AVCTORITATE
PRAESTANTI. IN. OMNI. DENIQVE
VIRTVTE. PERFECTO. ORDO
SPLENDIDISSIMVS. AMITERNIANAE
CIVITATIS. OB. INSIGNEM. ERGA. SE
AMOREM. PATRONO. DIGNISSIMO
STATVAM. EX. AERE
POST. ADMINISTRATIONEM
AD. PERPETVI. NOMINIS
GLORIAM. DEDIT.

Deux monumens trouvés dans un même endroit, & qui ont rapport à une même famille, pourroient nous persuader que c'étoit-là le lieu de sa demeure, d'autant plus qu'on y a découvert des murs revêtus de marbre d'Afrique, & qu'on y voit encore des vestiges de bains privés, à moins qu'on ne suppose que ce terrein, enfermé dans l'enceinte du *forum* de Trajan, en étoit la partie où l'on rassembloit les statues des hommes illustres. Souvenez-vous du cippe

qui servoit de base à la statue du poëte Claudien, & sur lequel on lisoit cette inscription : DD. NN. ARCADIVS. ET HONORIVS. FELICISSIMI. AC. DOCTISSIMI. IMPERATORES. STATVAM. IN. FORO. DIVI. TRAIANI. ERIGI. COLLOCARIQVE. IVSSERVNT. Il se pourroit aussi que c'eût été dans ce lieu qu'on eût jetté les débris des murs qui formoient l'enceinte du *forum* de Trajan; car on y a trouvé une statue mutilée de la Fortune, des fragmens de colonnes, & d'autres ruines semblables.

La famille *Turcia*, distinguée par le surnom d'*Apronianus*, commença d'être célebre l'an 275 de *J. C.*, tems auquel un Lucius Apronianus fut préfet de Rome. Nous connoissons encore un *Lucius Turcius Secundus*, qui fut consul l'an 310, & un *Lucius Turcius Apronianus*, préfet de Rome en 339, lesquels ne sont pas les mêmes que le *D. Turcius Secundus Apronianus Asterius*, qui, en 342, fut gouverneur de la Toscane & de l'Ombrie, & préfet de Rome en 363, & auquel le sénat de Spolete, & celui de Lucques, décernerent chacun une statue, comme on le voit par deux cippes, dont le premier est mentionné par *Gruter*, & le second, par *Muratori*, & par le *P. Corsini* dans sa chronologie des préfets de Rome jusqu'à l'année 339. Ce *Turcius* fut peut-être le frere du nôtre, puisque l'aïeul & le pere portent les mêmes noms, & qu'ils ne sont distingués que par le surnom d'*Apronianus*, qui n'est point donné au nôtre, & par le nom d'*Asterius*, qui, peut-être étoit celui de l'aîné de la famille. Ils different aussi par les charges dont ils furent revêtus, puisque le nôtre, que nous pensons avoir été l'époux d'*Eunomie*, & qui fut consul, prêteur, questeur, & tout ce qui est marqué

dans l'inſcription, outre ſa qualité de conſul, qui n'eſt point donnée à l'autre, poſſéda le gouvernement du *Picentin* & de la *Flaminienne*; tandis que le dernier eut, comme nous l'avons dit, celui de la Toſcane & de l'Ombrie. C'eſt donc le premier auquel il faut rapporter, comme à un gouverneur de la *Flaminienne* & du *Picentin*, l'inſcription qui eſt à *Fano*, & dont *Gruter* & *Doni* ont fait mention, ainſi qu'une autre inſcription que l'on voit à Tivoli, & dans laquelle la même dignité lui eſt donnée, comme on peut s'en éclaircir en liſant *Muratori*. Nous trouvons encore dans les faſtes de Panvinius, à l'année 397, une inſcription où il eſt parlé d'un *Turcius Secundus Aſterius*, comme d'un quindecimvir qui ne peut être que le frere du nôtre, puiſque la même charge lui eſt donnée ſur le monument élevé par les Spolétins. Il y eut encore par la ſuite un autre conſul dans cette illuſtre famille, lequel doit avoir été différent du nôtre, peut-être un de ſes fils, ou quelqu'un des enfans de ſon autre frere. Il s'appelloit *Turcius Secundus Aſterius*, & fut conſul avec *Flavius Protogéne*, l'an 449. Le dernier que nous connoiſſions de cette famille, eſt *Turcius Rufius Apronianus Aſterius*, qui fut à la fois conſul & préfet de Rome en 494, & qui ne doit pas vous être inconnu, puiſque c'eſt lui qui collationna le fameux manuſcrit de Virgile, dépoſé à la bibliotheque Laurentienne, & ſur lequel vous nous avez donné des éclairciſſemens. Vous ſavez auſſi qu'après la mort de *Sedulius*, il recueillit les poéſies de ce dernier, comme on le voit par une de ſes épigrammes adreſſée au prêtre *Macedonius*, & miſe à la tête de l'*Opus Paſchale* de *Sedulius*, au rapport d'*Uſſerius* & de *Sirmond*, & dont le ſtyle reſſemble

beaucoup à celui d'une autre épigramme qu'on lit dans le manuſcrit de Virgile, qu'il avoit corrigé. On lui attribue encore l'ouvrage, intitulé : *Collatio veteris & novi teſtamenti*, quoique des ſavans en regardent *Sedulius*, & d'autres *Claudianus Mamertus*, comme l'auteur. Il paroît par-là que ce poëte Turcius étoit chrétien, d'autant plus que ſa famille embraſſa le chriſtianiſme vers la fin du quatrieme ſiecle de l'égliſe. Un *Turcius Apronianus*, ſénateur, fut le premier qui ſe convertit, comme on le voit par quelques vers du poëme de *St. Paulin*, publié par *Muratori*, dans ſes *Aneddoti latini*. *St. Jérôme* parle auſſi de cet *Apronianus*, lequel épouſa une femme nommée *Avita*, auſſi diſtinguée par ſa piété que par ſa naiſſance, & dont il eut trois enfans, *Eunomia*, *Aſterius*, & *Pinianus*. Obſervons que cette *Eunomia*, dont *St. Paulin* fait mention, porte le même nom que la femme du *Lucius Turcius Secundus Aſterius* de la premiere inſcription.

Venons maintenant à la troiſieme. Je dois d'abord vous dire qu'elle eſt gravée ſur le même cippe que la ſeconde ; d'où l'on peut connoître quelle étoit l'avarice du ſénat d'Amiterne, qui, voulant élever une ſtatue à ſon protecteur, profita de ce cippe pour en faire un piédeſtal ; preuve qu'on s'étoit alors beaucoup relâché de la vénération qu'on avoit eue auparavant pour les tombeaux, comme pour des choſes ſacrées & inviolables. Liſez cette inſcription, & vous ne tarderez pas à connoître qu'elle eſt plus ancienne de quelques ſiecles que les deux premieres.

DIIS. PROPITIS
CLAVDIA. TI F. QVINTA
C. IVLIO. HYMETO. AEDITVO

DIANAE. PLANCIANAE
PAEDAGOGO. SUO. ΚΑΙ
ΚΑΘΗΓΗΤΗ. ITEM
TVTORI. A. PVPILLATV
OB. REDDITAM. SIBI
AB. EO. FIDELISSIME
TVTELAM. ET. C. IVLIO
EPITHYNCHANO. FRATRI
EIVS. ET. IVLIAE. SPORIDI
MAMMAE. SVAE. F.
LIB. LIBERTABVSQUE. POSTE. EOR

Obſervez les noms des familles *Claudia* & *Julia*, noms uſités dans les premiers ſiecles de l'empire, & hors d'uſage dans les ſiecles ſuivans ; obſervez la pureté du ſtyle, figurez-vous des caracteres gravés avec la derniere élégance, & dites-moi ſi vous ne croyez pas l'inſcription antérieure aux deux autres, & en particulier à la ſeconde qui eſt tracée ſur la même pierre. Peut-être la premiere avoit-elle été tournée vers le mur, afin qu'on ne pût s'appercevoir de l'avarice ſordide des ſénateurs Amiterniens. Quoi qu'il en ſoit, nous devons toujours leur ſavoir bon gré, à eux ou à leur agent, de n'avoir pas effacé cette inſcription, monument admirable de la reconnoiſſance de Claudia Quinta, envers celui qui avoit été ſon tuteur & ſon maître, envers le frere de cet homme, & ſa propre nourrice. Ce qu'il y a de particulier à obſerver dans l'inſcription, c'eſt le nom de *propices* donné aux Dieux Mânes, & celui de *Diane Plancienne*, du temple de laquelle Jules Hymetus fut ou l'*æedituus* ou le gardien. Peut-être que le titre de *propices*, eſt un nouvel attribut des Dieux Mânes, comme celui de *communs*, ainſi que l'indique une table

de pierre qui eſt dans le Muſeum Clémentin du Vatican, & ſur laquelle on lit : DIIS. MANIBVS. COMMVNIBVS. Peut-être la *Diane Plancienne* étoit-elle la déeſſe tutélaire des Plancus, ou une ſtatue de la ſœur d'Apollon, adorée dans un temple bâti par la famille Plancia; les antiquaires ſavent qu'on rencontre de pareils exemples ſur les anciens monumens. Les ſurnoms grecs des autres perſonnes mentionnées dans l'inſcription, doivent nous faire connoître qu'elles étoient d'une famille d'affranchis, & attachées à celle des Jules. Leur pays eſt aſſez indiqué par ces mots : ΚΑΙ ΚΑΘΗΓΗΤΗ employés ici, quoiqu'on eût auſſi bien pu mettre en latin ET PRAECEPTORI, ou quelque autre expreſſion analogue. Remarquez qu'au lieu de *a pupillari ætate*, il y a A PVPILLATV, mot tout nouveau qu'il faut ajouter aux dictionnaires latins. Obſervez encore que le nom de *Mamma* donné à *Julie Sporis*, doit ſignifier nourrice & non point mere; car *Claudia* étoit d'une famille noble, comme l'indiquent ſes noms latins; ainſi le ſurnom grec de *Julie Sporis*, en marquant la diverſité de naiſſance, prouve que cette femme n'a pu être qu'une nourrice. J'ai fait voir dans mon troiſieme volume des *Antichità Matteane*, que c'eſt en ce ſens que les ſcholiaſtes de Perſe ont entendu ce mot. (Sat. III. v. 18.) Dans le troiſieme livre des Æthiopiques d'Héliodore, (*) Arſace appelle ſa nourrice Cybele, *μαμμίδιον*.

Je vous fais part des inſcriptions, & je haſarde de vous dire mon ſentiment à ce ſujet, pour recevoir de vous quelques éclairciſſemens, ſi je me trompe; je laiſſe aux ſavans comme vous

(*) Le roman de Théagene & de Chariclée.

le ſoin d'en donner une plus longue explication.
Je ſuis avec eſtime & amitié, &c.

(*Novelle letterarie.*)

TESTAMENT SINGULIER.

Un vieux célibataire, connu par ſon avarice & par ſes richeſſes, ne pouvoit conſerver près de lui aucun domeſtique. Cet homme ſingulier exigeoit de ceux qui le ſervoient, un attachement ſans bornes, & ſur-tout une grande frugalité; mais, en récompenſe, il leur donnoit les eſpérances les plus flatteuſes pour l'avenir. Chaque mois voyoit une foule de laquais entrer dans ſa maiſon, & en ſortir. Tous ceux qui avoit été renvoyés dans les environs s'étoient préſentés chez le célibataire, & pas un ſeul n'avoit pu, malgré ſes promeſſes, reſter à ſon ſervice.

L'avare ſe voyant expoſé à ſe ſervir lui-même, ſe promenant, un ſoir, ſur la terraſſe de ſon château, qui dominoit ſur la vaſte étendue d'une riviere fameuſe par la légéreté & les reſſources de l'eſprit de ceux qui habitent ſes bords, conçut un projet qui devoit lui aſſurer, pour jamais, un laquais fidele, & ſur-tout frugal. Il manda auſſi-tôt ſon tabellion, & lui dicta le teſtament ſuivant.

» Je donne & legue au laquais *qui me fer-*
» *mera les yeux*, 1200 liv. tournois en argent,
» & mon domaine de Varac «.

Le bruit ſe répandit bientôt dans le canton que l'avare avoit réſolu d'être généreux après ſa mort. Mille domeſtiques empreſſés lui offrirent leurs ſervices. Un d'eux s'impoſa la loi de ſouffrir la faim & la ſoif pendant le reſte de la vie du teſtateur. On prétend que ce malheureux ſeroit mort d'inanition avant ſon maître, ſi ce dernier eût vécu encore ſix mois; mais ſa mort ſi deſirée par le domeſtique légataire ferma le tombeau de celui-ci, où ſa rare conſtance l'auroit infailliblement fait deſcendre.

Les héritiers de l'avare s'empreſſerent de jouir de ſa fortune. Quoiqu'elle fût immenſe, ils trouverent mauvais qu'il eût fait un teſtament. Le malheureux laquais, pouvant à peine ſe traîner, eſſaya de les toucher par le tableau des ſacrifices qu'il avoit faits; mais des héritiers ne ſont pas ordinairement ſenſibles. Un de ceux de l'avare voulut voir le teſtament. En liſant ces mots : » Je donne & legue au laquais » qui me fermera les yeux, &c. «, s'écria, avec une joie barbare, *la donation eſt nulle.* — Eh! pourquoi, Monſieur, lui dit le laquais en tremblant? — *Mon oncle étoit borgne*, répondit l'héritier, *tu n'as donc pu lui fermer les yeux.*

L'infortuné légataire, abattu par cette réponſe, s'adreſſa aux juriſconſultes du temps, pour ſavoir ſi la donation faite en ſa faveur étoit nulle. Ils déciderent, d'une voix unanime, que c'étoit par l'intention du teſtateur, & non par une équivoque, qu'on devoit décider la queſtion; qu'il étoit évident que le teſtateur avoit entendu par *le laquais qui lui*

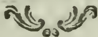
fermeroit les yeux, celui qui resteroit chez lui jusqu'à sa mort; qu'ainsi le légataire étoit fondé à demander l'exécution du testament fait en sa faveur.

Les héritiers auroient dû souscrire à cette décision; mais leur avidité les détermina à attaquer le testament.

Cette cause fut plaidée avec beaucoup d'éclat. Sa singularité excita la curiosité de la province entiere. Le sénéchal du ressort confirma le testament par une sentence qui fut applaudie du public.

On assure que les héritiers en interjetterent appel au parlement; mais ce qu'il y a de certain, c'est que leur appel n'eut point de suite. Ils acquiescerent à la sentence par une transaction, dont un homme curieux a laissé, dans ses manuscrits, une copie informe, sans date. C'est de cette copie, qui nous a été communiquée, que nous avons extrait les faits de cette cause bisarre, bien faite pour être mise au rang des causes curieuses.

(*Causes célebres, curieuses & intéressantes de toutes les cours souveraines du royaume.*)



POÉSIES FUGITIVES.

IMITATION DU PSEAUME 71,

ou *Cantique de David pour Salomon.*

De Salomon, grand Dieu, protege la jeunesse!
Qu'il soit toujours rempli de l'amour de ta loi;
Et que les fruits de sa sagesse
Retombent en bienfaits sur le peuple & son roi.

Suivant tes saints décrets, ceux qui te sont fideles,
Trouveront un soutien dans sa protection;
Du pauvre, à l'abri de ses aîles,
Il ne souffrira point l'humiliation.

Le grand sera plus juste; & l'équité sévere
Des ministres des loix dirigera le cœur:
Du foible il deviendra le pere,
Et vengeant l'opprimé, punira l'oppresseur.

Au lever de l'aurore & quand la nuit commence,
Les peres, les enfans, chanteront tous tes dons;
De ce jeune roi la présence
Sera pour eux, ce qu'est le soleil aux moissons.

Le juste triomphant fleurira sous son regne;
De son destin prospere il cueillera les fruits,
Sans que jamais son ame craigne
De le voir s'altérer, comme l'astre des nuits.

Son empire n'aura pour bornes que la terre;

Les peuples étrangers chercheront son appui :
Le front roulé dans la poussiere,
Ses ennemis confus fléchiront devant lui.

Vous n'implorerez point vainement son courage,
Lointaines nations que séparent les mers ;
Et sur votre brûlant rivage,
Son nom seul entendu fera tomber vos fers.

Les plus grandes vertus seront son plus beau titre,
De la liberté sainte il vengera les droits ;
Les rois le prendront pour arbitre,
Et l'univers en paix respectera ses loix.

Parce qu'il n'a pu voir avec indifférence,
La persécution de l'homme malheureux ;
Et que de la foible indigence,
Les jours à ses regards ont paru précieux.

De ses fils généreux, la mémoire fameuse
Du couchant s'étendra jusques dans l'orient ;
Et sa postérité nombreuse
Croîtra comme le cédre au haut du Mont-Liban,

Les peuples fortunés, soumis à son empire,
Auront un juste orgueil d'être nés ses sujets :
Il les verra se reproduire
Comme l'herbe au printems pousse autour des marais.

Lui-même il remplira le long cours des années,
Que donne à la vertu le maître des mortels :
Au Dieu qui tient nos destinées,
Rendons graces, chantons des hymnes solemnels.

Ainsi le roi prophete, aux pieds du tabernacle,
Annonçoit aux Hébreux le jeune Salomon.
Ah ! sans doute le même oracle,
Etendit jusqu'à nous cette prédiction ;

ELLE se renouvelle; ô Dieu! de ta clémence,
Aussi bien qu'Israël, nous recueillons les fruits;
Et sur le trône de la France,
Salomon regne encor sous le nom de LOUIS.

Par M. DE COURCELLES.

---

*PARALLELE de madame la duchesse de B**, & de madame la duchesse de C**.*

LORSQUE de Dieu la main féconde
Tira l'univers du chaos,
Il prescrivit pour regle au monde
Le mouvement & le repos (*).

Eglé, Zulmis, par caractere,
Offrent ce contraste frappant:
L'une est le repos de la terre,
Et l'autre en est le mouvement.

Eglé ne peut tenir en place,
Et Zulmis n'en sauroit changer;
L'une voudroit franchir l'espace,
Et l'autre voudroit l'abréger.

Toutes deux font ici fortune;
Toutes deux on cherche à les voir;
On aime à courir après l'une:
Près de l'autre, on aime à s'asseoir.

Eglé rappelle ces génies, ...
Ces Sylphes, amis des humains,
Faisant des courses infinies,
Versant les biens à pleines mains.

(*) Allusion au prologue du Ballet des Elémens.

Veillant de loin ſur l'indigence,
Et la ranimant d'un coup-d'œil,
Zulmis nous peint la providence,
Faiſant du bien, de ſon fauteuil.

Eglé peut-être un peu trop vive,
Dévore un jour en un moment:
Zulmis, quelquefois trop tardive,
Voudroit retenir chaque inſtant.

A qui des deux donner la palme?
Cela mérite attention;
L'une eſt un ſage dans le calme,
Et l'autre un ſage en action.

Par M. CÉRUTTI.

ÉPIGRAMME.

UN chanoine, anti-queſnéliſte,
En grand ſecret, un ſoir, vint dire à ſon doyen:
Monſieur, tout eſt perdu! -- Quoi! parlez. --- L'organiſte.....
--- Eh bien? ---- Le malheureux! il devient janſéniſte.
--- Ciel! Janſéniſte! Allez, je le punirai bien:
Dès demain qu'on lui donne un ſouffleur moliniſte.

Par M. l'Abbé DE REYRAC.



IMITATION

De la seconde églogue de VIRGILE.

LE berger Corydon, fans efpoir de retour,
Brûloit pour Lycoris, objet d'un autre amour;
Chaque jour à l'abri des forêts folitaires,
Il exhaloit fa peine en des plaintes ameres,
Et fes difcours fans ordre apprenoient aux échos
L'inutile fouci qui troubloit fon repos.
Cruelle Lycoris, tu dédaignes ma flamme!
Mes chants n'ont pu fléchir la rigueur de ton ame!
J'en mourrai!... Voici l'heure où des fombres forêts
Les troupeaux fatigués cherchent l'ombre & le frais;
Couché fur ces gazons, le moiffonneur tranquille
Attend le mets frugal qu'affaifonne Theftile;
Et le fouple lézard, que la chaleur pourfuit,
Dans le creux des buiffons fe dérobe & s'enfuit;
Moi feul, trifte jouet de mes ardeurs fatales,
Je joins mes cris au chant des bruyantes cigales!
Oh! que n'ai-je plutôt, fidele à mon Iris,
Supporté fa colere & fes triftes mépris!
Que n'ai-je de Phillis, à qui j'avois fu plaire,
Payé le tendre amour par un retour fincere!
De fon teint, il eft vrai, le hâle & la noirceur
De ton teint, Lycoris, égaloient la blancheur;
Mais ne te prévaux pas d'un don fi périffable,
Chere enfant; lorfqu'en proie au vent impitoyable,
La plus brillante fleur eft prête à fe flétrir,
La pâle violette invite à la cueillir,
Et va parer le fein ou le front des bergeres.
Lycoris, tu te ris de mes douleurs ameres;
Tu ne fais pas combien je fuis riche en troupeaux,
Et combien fous mes loix je vois bondir d'agneaux.
Mille blanches brebis fur les monts de Sicile,

Livrent

Livrent à mes ciseaux une toison docile;
Un lait pur au printems écume entre mes doigts,
Et ne tarit pas même aux plus rigoureux mois.
Je fais des airs charmans qui raviroient ton ame;
Amphion les chantoit pour l'objet de sa flamme,
Quand pasteur comme moi, mais souffrant moins de
maux,
Sur le haut Aracynthe il guidoit ses troupeaux.
Je ne fais pas horreur; l'autre jour, du rivage,
Dans le miroir des eaux je voyois mon image;
Si je dois à mes yeux ajouter quelque foi,
Je puis te laisser juge entre Daphnis & moi.
Viens, viens, ô Lycoris, dans notre humble campagne,
Apporter le bonheur qui par-tout t'accompagne;
De ton aimable aspect viens embellir nos bois,
De ma houlette aussi viens partager les droits.
Assis dans les forêts, nous chanterons ensemble;
Nous imiterons Pan; Pan veut qu'on lui ressemble;
Pan, prodigue pour nous de champêtres faveurs,
Protecteur des troupeaux, l'est aussi des pasteurs:
Nous lui devons cet art aux amans si facile,
D'animer par le souffle un chalumeau fragile.
Le mien t'est consacré; sous mes doigts, chaque jour,
Il soupire ma peine & mon fidele amour!
J'ai pris ces jours passés dans le prochain bocage,
Deux chevreaux dont mon cœur voudroit te faire hom-
mage;
On voit sur leur front noir un croissant s'avancer
Aussi blanc que le lait que je leur fais sucer;
A tes yeux cependant si l'offre en est trop vile,
Il faudra, malgré moi, les donner à Thestile.
Viens, belle Lycoris; les nymphes de nos champs,
En vêtemens légers & les cheveux flottans,
Répandront sur tes pas leurs corbeilles de roses;
Leur main, aux fleurs du lys nouvellement écloses,
Déja mêle pour toi le narcisse odorant,
La tendre violette & le pavot brillant,

Et de leurs frais bouquets entourés de verdure,
Nuance au gré des yeux la riante peinture.
Moi-même au doux émail de ces nouvelles fleurs
De mon humble verger je joindrai les primeurs;
Je t'abattrai le fruit du châtaignier fertile,
Présent cher autrefois à la tendre Amarylle,
Je cueillerai la prune aux contours colorés,
Et des pinceaux de Flore en passant effleurés;
L'or des coings brillera dans mes mains amoureuses;
Et vous, mirthes, lauriers, de vos branches heureuses,
Pour plaire à Lycoris, confondant la verdeur,
Vous viendrez l'embaumer de la plus douce odeur.
Insensé Corydon, crois-tu que ta chaumiere
Puisse tenter l'orgueil d'une beauté si fiere?
Quand les dons fléchiroient ses superbes appas,
Pourrois-tu l'emporter sur le riche Iolas?
Ah! malheureux! l'excès d'une folle tendresse
A desséché la fleur de ma triste jeunesse!
Le souffle empoïsonné des funestes amours
De ma paisible vie a corrompu le cours!
Pourquoi me fuir, cruelle? amoureux des campagnes,
Les Dieux ont habité nos bois & nos montagnes;
Nos champs ont retenti des accords de Phébus,
Pâris étoit berger lorsqu'il jugea Vénus!
Laissons regner Pallas dans l'enceinte des villes,
Nous, des vertes forêts aimons les frais asyles.
Le loup cherche en grondant la timide brebis,
La brebis, l'herbe tendre, & moi, ma Lycoris;
Chacun a son desir, son penchant qui l'entraîne.
Déja les bœufs lassés rapportent de la plaine,
L'instrument du travail à leur col suspendu;
La nuit chasse le jour au couchant descendu;
Mais cet amour fatal, dont l'ardeur me dévore,
Dans la fraîcheur des nuits brûle & s'irrite encore!
Corydon, Corydon, connois ta folle erreur;
Malheureux, guéris-toi d'une vaine fureur!
Sur cet ormeau touffu vois ta vigne égarée;

Qu'as-tu fait de la serpe à Bacchus consacrée?
Que ne vas-tu du moins en utiles paniers
Courber les joncs plians & les tendres osiers?
Tu trouveras un jour, au lieu de l'inhumaine,
Quelque autre Lycoris aussi belle & moins vaine.

Pa rM. DREUX.

ÉPITRE A UN AMI

Habitant de la cour.

TE voilà chez les demi-Dieux,
Et me voilà dans ma chaumiere!
Quelle distance entre nous deux!
A présent tu cherches à plaire
A quelque riche atrabilaire,
A quelque grand bien dédaigneux;
Ou, peut-être qu'à la toilette
D'une laide & vieille coquette,
Qui par hasard est en faveur,
Courtisan plein d'art & d'adresse,
Tu profanes l'encens flatteur
Que l'on ne doit qu'à la jeunesse.
Mais quel doit être ton tourment?
Car tu n'es pas né pour la feinte.
Ici tu vivrois sans contrainte,
Et nous plairois bien aisément.
Tu n'oses donc être sincere?
Je te plains, c'est un vrai malheur.
Dans nos hameaux, tout au contraire,
On n'oseroit être trompeur.
Chez vous, tout est de conséquence,
Souris, regards, propos, maintien.
Chez nous, l'on ne prend garde à rien,
Si ce n'est à l'indifférence.

Notre plaiſir ſimple, & ſans fard,
Mieux que le vôtre, ſe varie ;
Comme la fleur de la prairie,
Il renaît ſans peine, & ſans art.
Je vis un jour tout l'étalage
Du ſéjour pompeux de tes grands :
Tout en ce lieu ſent l'eſclavage ;
Je n'y trouvai que l'avantage
De n'y pas être pour long-tems.
Laſſe de voir clinquant, dorure,
Sans regret je fis mes adieux,
Et je vins repoſer mes yeux
Sur un beau tapis de verdure ;
Je préférai muſette, hautbois,
Aux aigres & perçantes voix
Des Amphions de vos chapelles,
Qui ſont réduits au ſeul honneur,
Ne pouvant chanter pour les belles,
De chanter pour le Créateur.
J'aimai mieux la courſe légere
De nos frais & joyeux paſteurs,
Qui veulent joindre leur bergere,
Que la démarche noble & fiere
De tous vos importans ſeigneurs.
Ici je revis la nature
Dans toute ſa ſimplicité ;
Gaîté, franchiſe, égalité,
De ces beaux lieux ſont la parure.
On y danſe au ſon du pipeau,
Ou l'on partage ſous l'ormeau
Les dons de la bonne Cybèle.
Les amans y briguent l'honneur,
Non de ſurprendre quelque belle,
Mais d'obtenir, par leur ardeur,
Femme auſſi tendre que fidelle :
Car du vieux tems de l'âge d'or,
Chacun y conſerve l'uſage

D'appeller l'amour le tréſor,
Le vrai tréſor du mariage.
Enfin, auprès de ce hameau,
Je revis paître mon troupeau :
Combien mon ame fut ravie?
Ah! je jurai que de ma vie,
Je ne quitterois ce ſéjour.
Ce ſerment fait devant la cour
De nos divinités champêtres,
On le grava ſur de vieux hêtres;
Et moi, j'écrivis à mon tour :
Hélas! n'eſt-il pas grand dommage
Qu'un ami digne d'être heureux,
Habite un pays dangereux,
Et ſoit ſi loin de mon village?

Par Madame la Marquiſe DE LA FÉ**.

MORALITÉ.

JE viſitois ſouvent Glicere,
Et je rencontrois tous les jours
Un vieux portier, nouveau Cerbere,
A l'œil d'Argus, au front ſévere,
Un épouvantail des Amours.
Parbleu, lui dis-je un jour! ma chere,
Chaſſe-moi ce maudit valet,
Cet animal farouche & laid,
Dont l'air bourru me déſeſpere....
Vous avez raiſon, dit Glycere,
Depuis long-tems je l'aurois fait....
Mais, que voulez-vous? c'eſt mon pere!

Par M. MARSOLLIER DES VIVETIERES.

LA QUERELLE TERMINÉE.

CHEZ un riche amateur, des artiſtes fameux
Un jour ſe diſputoient la palme du génie ;
Rivaux, rivaux de gloire ; on ſent bien que l'envie
Étoit debout au milieu d'eux :
Qui dit rivaux, dit envieux.
Ces Meſſieurs, pleins de modeſtie,
Se plaçoient à leur gré, s'élevoient preſqu'aux cieux ;
Tous étoientd e l'académie ;
Tous prétendoient que la patrie,
Sur eux devoit avoir inceſſamment les yeux....
A leurs yeux, ſoudain ſe préſente
Une beauté mâle & riante ;
Une beauté, dont l'ornement
Conſiſte dans ſa beauté même ;
Une beauté vraie, & qu'on aime,
Fût-on né des mortels le plus indifférent.
Aux rivaux étonnés, cette beauté ſuprême
Dit : ſuſpendez, pour un moment,
Suſpendez tous votre querelle,
Et regardez-moi fixement....
Eux de la regarder.... Eh bien ! pourſuivit-elle,
Qui de vous me connoît ?... Parlez ſincérement.
Madame, ſans vous faire injure,
Répond l'un d'eux au nom de tous,
Aucun de nous, je vous le jure,
Ne vous connoît.... Tant pis pour vous ;
Car, Meſſieurs, je ſuis la Nature.

Par M. DROBECQ.

TRIOLETS.

QUAND l'amitié devient amour,
Adieu le repos de la vie!
On eſt tourmenté nuit & jour,
Quand l'amitié devient amour.
Craignons quelque fâcheux retour;
Fuyons la douce ſympathie :
Quand l'amitié devient amour,
Adieu le repos de la vie!

Quand l'amour devient amitié,
Adieu le charme de la vie!
Quelle tiédeur, quelle pitié,
Quand l'amour devient amitié!
En vain l'eſtime eſt de moitié;
Au ſein de la gloire, on s'ennuie:
Quand l'amour devient amitié,
Adieu le charme de la vie!

Par M. DE LA LOUPTIERE.

LE GASCON JUSTIFIÉ,

CONTE.

UN aigrefin, de Pézénas natif,
Ruſé pipeur, ardent à la curée,
Au jeu ſur-tout garçon expéditif,
Par ſes bons mots, s'étoit donné l'entrée
Chez un traitant; le moderne Créſus,
Se pâmoit d'aiſe écoutant ſes rébus,

Et chez lui, n'étoit fête aucune,
Si mon Gascon n'en étoit pas:
Cependant à chaque repas,
Il se trouvoit toujours une lacune,
Dans les couverts qu'on rangeoit au buffet;
Tant qu'à la fin, pris sur le fait:
Ah! ah! lui dit le Turcaret,
Je vous y prends donc; l'homme aimable!
Vous me volez! morbleu! maître fripon,
Sortez d'ici. L'autre répond:
« Moi, je vole! eh! sandis! le trait est admirable!
» Non, je vous prends au mot; soyons de bonne
» foi:
» Ne m'avez-vous pas dit cent fois qu'à votre table,
» Un couvert seroit mis pour moi«?

Par M. DAVESNE.

LES PEUPLIERS. (1)

IDYLLE.

TRANQUILLES peupliers qui bordez ce rivage,
Où sous les pures loix de l'amour paternel,
Les plaisirs innocens ont fondé leur autel,
Ne me verrai-je plus sous votre doux ombrage?
Me faut-il quitter pour jamais
Ces gazons émaillés, ces riantes terrasses,
Et ces délicieux bosquets,
Qu'habitent les vertus sous la forme des graces?
Oui, sans doute, il le faut, & le sort m'y réduit;

---

(1) *Nota.* Beau plan de peupliers qui bordent le rivage de la Meuse à Liege, & qui décore le devant de la maison de campagne de Mesdemoiselles d'H.....

Le malheur eſt venu fondre ſur mon réduit,
Comme un vautour cruel à la tranchante ſerre.
Sous vos berceaux qu'irois-je faire ?
Hélas! ſeroit-ce à moi, plaintif oiſeau de nuit,
A venir des Amours attriſter la voliere !

Quand ſous votre ombre ſolitaire,
Vos jeunes déités iront goûter le frais,
Peupliers trop heureux! exaucez ma priere!
De vos rameaux touffus formez un toît épais,
Pour garantir l'éclat de leurs naiſſans attraits
Contre les feux trop vifs de l'ardente atmoſphere;
Et tandis qu'éloigné de ce rivage heureux,
Mon amé languit déſolée,
Puiſſe, de ſon ſouffle amoureux,
Le zéphire agitant votre tendre feuillée,
Leur murmurer mes derniers vœux!
Dans vos enclos chéris, que leurs jeunes années,
Fixant l'aile agile du tems,
Soient pareilles toujours aux belles matinées
Qu'épure ſur vos bords l'haleine du printems!
Sur votre écorce encor légere,
Qu'une main ſenſible & ſincere
Daigne un jour graver mon malheur!
Ces nymphes me plaindront, car je connnois leur cœur.
Je n'en veux obtenir que quelques douces larmes :
Ces larmes me paîroient un ſiecle de douleur;
Et ſur-tout ſi les Dieux, à leurs vertus, leurs charmes,
Sous vos abris touffus, égalent leur bonheur.

O peupliers! ainſi qu'aux champs d'Ermenonville,
Sous votre feuillage lointain,
D'un mortel cher au genre humain,
Repoſe la cendre immobile.
Quand l'indulgente mort, qui n'eſt pas loin de moi,
Viendra frapper le ſeuil de ma frêle chaumiere,
Puiſſé-je reposer ſous votre heureuſe terre!

Ah! que vos déités y viennent, sans effroi,
De leurs pieds délicats, fouler ma cendre heureuse!
Que ma lyre silencieuse,
Sombrement suspendue à vos rameaux épais,
Frémisse doucement au souffle d'un vent frais.
Sous votre ombre mystérieuse,
Si mon nom, par l'écho quelquefois répété,
Excite de leur cœur la sensibilité,
Leur tendresse religieuse
Verra dans mon repos la fin de mes douleurs;
Et dira : dégagé d'une vie orageuse,
Notre ami dort parmi les fleurs.

Par M. DE SAINT-PÉRAVI.

AUX MINISTRES DE FRANCE ACTUELS;

ÉGLOGUE.

DAPHNIS ET MÉNALQUE.

DAPHNIS.

AINSI, dans nos hameaux, te voilà de retour!
Qu'as-tu vu, cher Ménalque, à Paris, à la cour?

MÉNALQUE.

Dans les murs de Versaille, un roi sensible & sage
A sa jeune gaîté, joint les mœurs du vieil âge.
Il est bon : j'ai cru voir un berger caressant,
Autour de qui s'ébat son troupeau florissant.
Tout respire en ces lieux la naive allégresse.
Des ministres zélés secondent sa tendresse.
Oh! de quel ton Paris célebre leurs travaux!

» Voyez-vous, m'a-t-on dit, ces priſons, ces châteaux,
» Où la loi confondoit les malheurs & les crimes?....
» Eh bien! ils tomberont; ils rendront leurs victimes.
» Les traitans contenus baiſſent enfin les yeux,
» Et les ſources de l'or ſe tariſſent pour eux.
» L'innocent ne craint plus la torture homicide.
» L'ouvrier, abjurant ſa liberté perfide,
» Soumet ſon induſtrie à la gêne des loix.
» Le peuple connoît mieux ſes devoirs & ſes droits.
» Au lieu de ces valets de qui la troupe oiſeuſe
» Étaloit, ſous cent noms, ſa pompe ruineuſe,
» On verra déſormais, ſur le trône étonné,
» Des vertus, des arts ſeuls Louis environné.
» Au palais de Plutus, l'auſtere économie,
» Veille à l'argent ſacré que prête la patrie;
» Et Cérès triomphante épand dans nos marchés
» Ses grains, au monopole, à la fraude arrachés «.
Mais, à ton tour, peins-moi nos campagnes ſi cheres.

DAPHNIS.

Ah! jamais nos deſtins n'ont été plus proſperes.
Bénis ſoient les mortels qui, dans leurs hauts emplois,
Ont jetté leurs regards ſur l'humble villageois,
Et qui nous ont donné, par leurs ſoins mémorables,
La poule que Henri promettoit à nos tables!
Que nos jeunes beautés, que nos jeunes garçons
Vieilliſſent en chantant leurs vénérables noms!
Du ſoc trop dédaigné la gloire ſe répare;
Le ſoc eſt à l'abri du collecteur avare.
On dit même que Nekre, en des écrits ſavans,
Déja, plus d'une fois, a défendu les champs.
Ces chemins, qu'en pleurant conſtruiſoit l'indigence,
Nous paîront nos ſueurs & leur magnificence;
Et de tant de bienfaits, ô ſurpriſe, ô bonheur!
Nul impôt odieux ne trouble la douceur.

MÉNALQUE.

La ville s'applaudit d'une faveur égale :
Tandis que, pour abattre une altiere rivale,
Cent vaisseaux sont partis, chargés de légions....

DAPHNIS.

Quoi ! la France est en guerre !... Ami, nous l'ignorions.

Par M. SÉLIS.



ACADÉMIES.

SÉANCES

DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I.

Académie Françoise.

On a dit dans plusieurs papiers publics, que M. Garat, à qui l'académie françoise, dans son assemblée du 8 fevrier, avoit adjugé pour cette année le legs de 1200 liv. de M. le comte de Walbelle, n'avoit pas jugé à propos d'accepter ce legs, & avoit prié l'académie de vouloir bien lui permettre de le rendre; qu'en conséquence cette compagnie, dans la séance du 17, en avoit disposé en faveur de M. Court de Gebelin, qui l'avoit déja obtenu l'année derniere. On auroit dû ajouter que le motif qui a déterminé M. Garat à ne pas accepter le legs dont il s'agit, non-seulement ne peut offenser ni l'académie, ni les gens de lettres, mais fait autant d'honneur à M. Court de Gebelin, qu'à la modestie & à la noble délicatesse de M. Ga-

rat. » L'académie, dit-il dans la lettre qu'il a » écrite sur ce sujet à M. d'Alembert, m'ho- » nore infiniment dans le choix qu'elle a fait » de moi pour m'adjuger le legs annuel ins- » titué par M. de Walbelle. Un secours qu'un » homme de lettres sans fortune reçoit des mains » de l'académie, n'est pas seulement un secours, » c'est encore une distinction & un honneur. » C'est ainsi que j'envisage l'établissement de » M. de Walbelle; mais je n'ai point voulu, » Monsieur, entrer en concours avec les hom- » mes de lettres qui ont pu desirer ce legs; » je ne l'ai demandé à aucun des académiciens » qui m'honorent de leur amitié; je me serois » sur-tout reproché de le disputer à M. Court » de Gebelin, dont j'estime les ouvrages, & » dont je considere beaucoup la personne. «

M. Court de Gebelin, qui, ainsi que M. Garat, n'avoit demandé ce legs ni l'année derniere ni celle-ci, avoit partagé presque également les suffrages avec M. Garat dans la séance du 8 février, la différence n'ayant été que d'une seule voix. Dans l'assemblée du 17 il a eu l'unanimité presque entiere. L'académie, autorisée par le testament de M. le comte de Walbelle à donner le legs à la même personne plusieurs fois de suite, a cru pouvoir, sans inconvénient, accorder cette distinction à M. Court de Gebelin, qui s'en est rendu très-digne par les nouveaux volumes de son savant ouvrage, publiés dans le courant de l'année derniere 1780.

(*Mercure* de France.)

I I.

Prix relatif à l'éducation, proposé par un citoyen.

Un particulier, zélé pour le bien public, & qui pense qu'une bonne éducation y peut contribuer, desireroit qu'il fût composé un traité élémentaire de morale, qui expliquât & prouvât *les devoirs de l'homme & du citoyen.* Il voudroit que ce traité fût fait d'après les principes du droit naturel; qu'il fût clair, méthodique, & propre à toutes les nations.

Comme il est destiné aux écoles, on desire qu'il soit court & écrit dans un style simple, qu'il n'excede pas 100 ou 120 pag. d'une impression in-12. d'un caractere ordinaire, afin que, servant aux enfans qui apprennent à lire, il puisse être lu & retenu dans le cours de l'éducation, & qu'il puisse être acheté à un très-bas prix.

Pour engager les gens de lettres à la composition de cet ouvrage, on a déposé 1200 liv. chez M. *Sauvaige*, notaire, rue de Bussy, à Paris.

Des personnes instruites, éclairées & connues, seront priées par l'auteur du présent programme, de vouloir bien être juges du concours : & M *Sauvaige* délivrera le prix à celui qui, d'après ce jugement, aura le mieux rempli les conditions ci-dessus.

On prévient qu'il faut que l'ouvrage soit imprimé & approuvé; ou, si l'on ne veut pas risquer les frais d'impression, il faut que le ma-

nuſcrit ſoit revêtu d'une approbation & permiſſion d'impreſſion.

Les exemplaires, imprimés ou manuſcrits & permis d'être imprimés, ſeront remis audit ſieur *Sauvaige*, notaire, d'ici au premier mai 1782, ſans nom d'auteur ; mais avec une ſentence ou épigraphe, dont pareille ſera enfermée, avec le nom de l'auteur, dans un papier cacheté, qui ne ſera ouvert que lors de la diſtribution du prix. Ce prix ſera donné le jour de la St. Louis 1782.

(*Journal* de Paris.)

I I I.

SOCIÉTÉ royale de médecine de Paris.

Un particulier qui ne s'eſt point nommé, a dépoſé entre les mains de M. de Juſſieu, tréſorier de la ſociété royale, une ſomme de 600 liv., laquelle doit être remiſe à celui qui aura envoyé le meilleur mémoire, au jugement de cette compagnie, ſur la queſtion ſuivante : *Quels ſont les moyens les plus ſûrs de préſerver les enfans en nourrice, des accidens auxquels la dentition les expoſe, & d'y remédier lorſqu'ils en ſont atteints?* Les mémoires qui concourront, ſeront envoyés avant le 1er. novembre prochain, francs de port, à M. Vicq-d'Azyr, ſecrétaire-perpétuel de la ſociété royale de médecine, rue du Sépulcre, à Paris, avec un billet cacheté, contenant le nom de l'auteur, & la même épigraphe que le mémoire.

Ce prix ſera diſtribué dans la premiere ſéance publique de 1782.

IV.

ACADÉMIE royale de chirurgie de Paris.

L'académie propoſe pour le prix de l'année 1782, la queſtion ſuivante : *Comment le vice des différentes excrétions peut-il influer ſur les maladies chirurgicales, & quelles ſont les regles de pratique relatives à cet objet?* Le prix eſt une médaille d'or de la valeur de 500 liv. On obſervera les formes uſitées ; & les ouvrages, adreſſés francs de port à M. Louis, ſecrétaire-perpétuel, ſeront reçus juſqu'au dernier jour de décembre prochain incluſivement. La même académie continuera de donner une médaille d'or de 200 liv. à celui des chirurgiens étrangers ou regnicoles, & non membre de l'académie, qui l'aura méritée par un ouvrage quelconque ſur quelque matiere de chirurgie. Elle diſtribuera auſſi cinq médailles d'or, de 100 liv. chacune, à cinq chirurgiens regnicoles qui auront fourni dans l'année un mémoire ou trois obſervations intéreſſantes.

(*Journal encyclopédique.*)

V.

ACADÉMIE des ſciences, belles-lettres & arts de Beſançon.

L'académie a décerné le prix *ſur les funeſtes effets de l'égoïſme*, à M. Nonal de Bonrepos, de l'académie des Arcades, & de la ſociété *des Amis* de Barcelone.

Le 24 août prochain, la même compagnie diſtribuera 3 prix.

Le premier, fondé par M. le duc de Tallard, pour l'éloquence, conſiſte en une médaille d'or de la valeur de 350 liv. L'académie ayant déja propoſé de montrer que *les vertus patriotiques peuvent s'exercer avec autant d'éclat dans les monarchies que dans les républiques*, a reçu quelques diſcours qui auroient pu obtenir la couronne, s'ils euſſent ajouté le mérite de l'éloquence à celui de la diſcuſſion; elle invite les auteurs à s'occuper encore d'une vérité dont l'on trouve tant de preuves dans notre hiſtoire. Il y aura deux médailles, de 350 liv. chacune, pour le même ſujet. La bonté des ouvrages pourra déterminer à réunir ou à diviſer les prix. L'étendue des diſcours doit être d'environ une demi-heure de lecture.

Le ſecond prix, également fondé par M. le duc de Tallard, eſt deſtiné à une diſſertation littéraire. Il conſiſte en une médaille d'or de la valeur de 250 liv. On propoſe pour ſujet, de déterminer *les limites du comté de Bourgogne*

depuis l'établissement des comtes héréditaires jusqu'à l'extinction des comtes Palatins. La dissertation sera d'environ trois quarts-d'heure de lecture, sans y comprendre les preuves.

Le troisieme prix, fondé par la ville de Besançon, consiste en une médaille d'or de la valeur de 200 liv., destinée à un mémoire sur les arts. Il sera donné à celui qui indiquera *les moyens de perfectionner les manufactures de poterie en Franche-Comté, de maniere à remplacer les vaisseaux de cuivre, dont les inconvéniens sont connus, & les creusets que l'on tire de l'étranger.* Les auteurs sont invités à désigner les lieux de la province où se trouvent certaines argilles qui, par elles-mêmes, ou par leurs combinaisons avec des terres & des sables, pourroient servir à fabriquer des pots de grès ou des especes de faïance qui résistent à l'action du feu.

L'académie ayant réservé le prix de minéralogie, aura deux médailles, de 200 liv. chacune, à distribuer : elle se déterminera, suivant le mérite des mémoires, à réunir ou à diviser les prix.

Les ouvrages doivent être adressés, francs de port, à M. Droz, conseiller au parlement, & secrétaire-perpétuel de l'académie.

Cette compagnie propose pour sujet du prix d'histoire en 1782, de déterminer *quel a été l'état des sciences & des lettres au comté de Bourgogne, depuis le regne de Rodolphe-le-Fainéant jusqu'à la réunion de cette province à la couronne sous Louis XIV.* On pourra consulter divers

manufcrits qui fe trouvent à l'abbaye de Faverney & au dépôt de l'académie. Le prix des arts de la même année fera décerné à celui qui indiquera *les différentes efpeces de marne qui fe trouvent en Franche-Comté, & la maniere d'en tirer le parti le plus avantageux pour l'amélioration des champs & des prés, ainfi que pour l'utilité des arts.*

Un anonyme a remis à l'académie 350 liv. pour une médaille qui fera donnée au meilleur difcours fur l'un de ces trois fujets : *La liaifon intime de la religion & de l'ordre focial. — Le luxe détruit les mœurs & les empires. — Les funeftes effets de la fainéantife, les moyens de la détruire.* Les ouvrages feront envoyés au fecrétaire avant le 11 décembre 1781.

V I.

Société royale des fciences & des arts de Metz.

Dans une de fes féances publiques, l'académie annonça qu'elle remettoit au concours pour 1782 la queftion fuivante : *Lorfque la ville de Metz fe gouvernoit en république, a-t-elle été commerçante & manufacturiere? Si elle l'a été, quand, comment & pourquoi a-t-elle ceffé de l'être? Quels obftacles s'oppofent aujourd'hui, foit à l'établiffement, foit au rétabliffement du commerce & des manufactures dans cette ville, & quels feroient les moyens d'en diminuer les obftacles, s'il eft impoffible de les anéantir tout-à-fait?* Le prix confifte en une médaille d'or de la valeur de 400 l.

Le ſujet de celui de 1781 eſt conçu en ces termes : *La foire qui ſe tient à Metz au mois de mai de chaque année, eſt-elle avantageuſe au commerce ; & ne ſeroit-il pas plus utile pour le bien de la même ville de donner à cette foire les privileges & les franchiſes dont jouiſſent celles qui ſont établies dans les villes de grand commerce ?* Le prix eſt une médaille d'or de 600 liv. Les ouvrages ſeront adreſſés, francs de port, à M. Dupré de Geneſte, ſecrétaire-perpétuel, avant le 1er. juin de l'année 1781, ou 1782, ſelon leur deſtination.

M. Duhamel & M. le Payen, pere, lurent enſuite, le premier, un mémoire *ſur l'état des familles patriciennes de la république de Metz* ; le ſecond, des obſervations concernant *l'eau-de-vie des marcs de raiſins.* M. du Tennetar termina la ſéance par des remarques *ſur la nature & le traitement des maladies les plus communes à Metz.*

VII.

ACADÉMIE royale de Londres.

L'académie tint le 14 décembre dernier, une ſéance publique, dans laquelle elle diſtribua les prix qu'elle avoit propoſés. M. George Farringron reçut une médaille d'or pour un tableau hiſtorique dont le ſujet étoit tiré du *Macbeth* de Shakeſpeare ; une pareille médaille fut donnée à M. Jean Deare, auteur d'un bas-relief dont le ſujet étoit pris du *Paradis perdu* de Milton. D'autres prix conſiſtant en médail-

les d'argent, furent adjugés à Mrs. Edward Francifque Burney, Conrad-Martin Metz, Chriftian Burckhardt, Jean Hippifley Green & William Newman, auteurs de différens deffins.

Après la diftribution, fir Jofué Reynolds fit aux éleves un difcours fur la fculpture, dans lequel il traita des principes de cet art comparés à ceux de la peinture.

(*Univerfal Magazine.*)

VIII.

Société des Antiquaires d'Edimbourg.

Cette nouvelle académie a été inftituée le 18 décembre 1780. Il y avoit long-tems que le comte de Buchan avoit conçu l'idée de cet établiffement. Ayant communiqué fes intentions à plufieurs perfonnes refpectables, non-feulement elles y applaudirent, mais elles engagerent Mylord à ne pas abandonner un projet dont la nation pouvoit retirer de très-grands avantages. En conféquence il invita divers favans qu'il jugea dignes d'entrer dans la fociété, à fe rendre chez lui le 14 novembre dernier. Ils y allerent, & Mylord leur lut un difcours fur plufieurs objets de l'hiftoire & des antiquités de l'Ecoffe qui ont befoin d'être éclaircis, avec les ftatuts de la fociété qu'il s'étoit propofoit d'établir; le difcours & les ftatuts furent approuvés de chacun. Dans une autre affemblée on engagea le comte à le faire

imprimer, afin que le public pût se former une juste idée de l'établissement projetté, & il fut résolu d'un commun accord qu'on tiendroit une nouvelle séance pour élire des administrateurs. Les membres de la société s'assemblerent donc encore, & après que l'élection fut terminée, l'un deux fit la lecture d'un mémoire sur différentes armes romaines nouvellement découvertes.

Les administrateurs sont le comte de Bute, président de la societé ; le comte de Buchan ; premier vice-président ; sir Jean Dalrymple Hamilton Macgill, second vice-président; Jean Swinton, troisieme vice-président; Alexandre Wright, quatrieme vice-président ; William Tyler, cinquieme vice-président & trésorier ; sir William Forbes, secrétaire, & James Cummyng garde des registres.

(*Gentleman's Magazine.*)



SPECTACLES.

PARIS.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE lundi 8 janvier on a donné, pour la premiere fois, *le Jaloux ſans amour*, comédie en cinq actes & en vers libres.

Lié par les nœuds ſacrés de l'hymen à un objet doué de toutes les qualités capables de fixer la tendreſſe & l'eſtime, le comte d'Orſon ne connoît pas ſon bonheur. Aſſez malheureux pour ne pas aimer ſa femme, il eſt encore aſſez injuſte pour éprouver une jalouſie auſſi mal fondée que les ſuites en ſont cruelles. On voit par-là que la jalouſie ne provient pas de ſon amour; & cet aſſemblage n'eſt que trop commun.

D'un cœur qu'on a quitté l'on veut être encor maître;
Il eſt de faux jaloux; j'en trouve chaque jour,
Et l'amour-propre fait peut-être
Autant de tyrans que l'amour.

Ces vers-là renferment le ſujet & la moralité de la piece. L'amour que le comte d'Orſon refuſe à la comteſſe, il le proſtitue à une de

de ces filles complaisantes, dont on achete les faveurs au poids de l'or. Trompé par les apparences, le marquis de Rinville, son oncle, croit que sa jalousie est la suite d'un amour très-tendre; mais le chevalier d'Elcour, jeune homme étourdi en apparence, & dans le fond plein d'honneur & de vertu, connoît l'erreur de d'Orson. Amoureux de la jeune sœur du comte, il risque de perdre l'espoir d'épouser son amante, s'il trahit le secret du frere; mais le desir de mettre fin au malheur de la comtesse bannit toute autre considération. Il fait à son indigne rivale des propositions éblouissantes, celle-ci les accepte, il vient à bout d'en obtenir la preuve, & la remet entre les mains de son ami. Pendant qu'il agissoit, d'Orson, sur des soupçons légers, faisoit éprouver à sa femme toutes les fureurs de sa jalousie. Les explications dans lesquelles on entre, lui font voir combien ses torts sont affreux. Honteux, pénétré de remords, il fait l'aveu de sa double injustice, & il en sollicite le pardon auprès de la comtesse qui, toujours fidelle à son caractere, lui répond :

Moi, mon ami, vous pardonner! hélas!
Quand vous vous accusez, je ne me souviens pas
Que vous ayez été coupable.

L'oncle est enchanté du retour de son neveu; & le comte marie sa jeune sœur au chevalier.

On a vu peu de représentations plus scandaleusement orageuses que la premiere de cet

ouvrage. L'action, rallentie par des détails beaucoup trop étendus, a paru plus chaude-dès qu'ils ont été supprimés : on a apperçu le but moral; & les détails brillans qu'on remarque dans toutes les scenes, ont obtenu des applaudissemens qui ont été plus universels encore à la troisieme représentation. On a remarqué sur-tout une scene charmante, au second acte, & dans le cours de la piece, plusieurs autres scenes vraiment comiques, & qui annoncent un talent plus digne d'être encouragé qu'il ne l'avoit été d'abord.

(*Journal* de Paris; *Mercure de* France.)

COMÉDIE ITALIENNE.

On a donné à ce théatre le 29 décembre de l'année derniere, la premiere représentation du *Charbonnier* ou le *Dormeur éveillé*, comédie en quatre actes & en prose. C'est à peu-près le sujet d'une piece italienne qu'on a vue très-souvent sur ce théatre, sous le titre d'*Arlequin toujours arlequin*; c'est le même sujet aussi que celui du *Faux duc de Bourgogne*, comédie du P. du Cerceau, tres-connue dans les colleges. Dans la piece nouvelle, c'est un charbonnier qu'on endort par un breuvage, qu'on métamorphose en marquis pendant son sommeil, & qu'on rendort de nouveau pour le rendre à son premier état; de façon qu'il ne sait comment il est devenu marquis, ni comment il redevient charbonnier. Il étoit difficile peut-être de faire réussir quatre grands actes sur un fonds

connu & pas aſſez rajeuni. Auſſi quelques plaiſanteries, des momens de gaîté n'ont pu couvrir les incohérences, les longueurs & les invraiſemblances de la piece.

On a donné le lundi premier janvier, la premiere repréſentation des *Etrennes de Mercure*, ou le *Bonnet magique*, opéra comique en trois actes, en vaudevilles. Cette piece eſt encore de MM. de Piis & Barré. Ils ont accoutumé le public à la gaieté; le public ne l'a pas entiérement retrouvée dans leur nouvelle production. Il s'en faut de beaucoup que celle-ci ait généralement réuſſi. On a dit que c'étoit trop de trois actes pour le ſujet; que les ſcenes languiſſoient; que ſi de certaines plaiſanteries qui s'y trouvent aſſez fréquemment euſſent été enveloppées d'un voile un peu plus épais, on leur auroit peut-être trouvé plus de ſel, &c. Ce n'eſt pas cependant que la touche agréable des auteurs, que leur maniere facile & gracieuſe; en un mot, que leur eſprit ne ſe faſſe remarquer dans un grand nombre de couplets; mais ce n'eſt point encore aſſez, même dans une piece en vaudevilles, que des penſées ingénieuſes & bien exprimées, il faut encore un plan, des ſituations, des tableaux.

Voici en deux mots le ſujet de la piece. Géronte, en écrivant des lettres de nouvelle année, fait de ſages réflexions ſur ce genre de politeſſe : il voudroit pouvoir diſcerner parmi les complimens qu'il eſt ſur le point de recevoir, ceux que lui donnera l'amitié ſincere, d'a-

N 2.

vec ceux qu'il ne devra qu'à l'ufage ou au vil intérêt. Mercure lui porte pour étrennes, de la part de Jupiter, un Bonnet. Quand il en fera coëffé, tous ceux qui lui parleront feront forcés de lui dire la vérité ; il a la mal-adreffe de s'en fervir, & il apprend de la bouche de fon ami, & même de celle de fa femme, tout ce qu'il n'auroit pas voulu favoir : ce cadre eft, comme l'on voit, un peu ufé.

(*Mercure* de France ; *Journal* de Paris ; *Affiches & annonce* de Paris.)

LONDRES.

COVENT-GARDEN.

LES INSULAIRES, opéra comique, repréfenté pour la premiere fois au théatre de Covent-Garden, le 25 novembre 1780.

Le fujet de cet opéra, que quelques perfonnes regardent comme l'ouvrage d'un jeune eccléfiaftique, & que d'autres attribuent à M. Dibdin, eft pris de deux comédies de Saint-Foix, l'*Ifle Sauvage & la Colonie* ; on pourra juger avec quel fuccès l'auteur a lié enfemble les deux actions, par la fimple expofition que nous allons faire de fa piece.

Un gouverneur Efpagnol, qui avoit été envoyé dans une ifle nouvellement découverte à la tête d'une colonie, fait naufrage, & croit voir périr au milieu des flots fon époufe, fa fille & fa niece. Affez heureux néanmoins

pour ſe ſauver avec ſon fils & le reſte de ſon équipage, il aborde dans une iſle habitée par des ſauvages, où il s'établit après avoir chaſſé ou ſoumis les barbares. Au bout d'un certain tems, on vient lui annoncer qu'un canot, ſur lequel ſon fils Félix prenoit le divertiſſement de la pêche, a été ſubmergé; mais l'eſclave qui accompagnoit le jeune homme, & qui s'étoit ſauvé à la nage, aſſure qu'il l'a vu gagner un rocher près d'une iſle voiſine. Tels ſont les événemens qui ont précédé ceux qui arrivent dans le cours de la piece. Elle commence, & l'on voir Gil Perez, l'intendant du gouverneur, ſignifier aux colons, la nouvelle ordonnance qui vient d'être faite, & par laquelle il eſt enjoint à toutes les jeunes filles de ſe marier inceſſamment. Afin que les laides puiſſent être pourvues auſſi-bien que les jolies, les jeunes gens qui voudront épouſer les dernieres, ſont obligés de payer la dot des autres. Après quelques plaiſanteries ſur cette ordonnance, la ſcene eſt tranſportée dans une autre iſle, où Elvire, femme du gouverneur, ſa fille Juline, & Flamette ſa niece, avoient eu le bonheur de ſe ſauver. Elles y demeurent depuis long-tems, ſervies par un honnête ſauvage, nommé Yanko, qui a été chaſſé avec ſes freres, des lieux que le gouverneur habite, avec la colonie. C'eſt dans cette même iſle que Félix s'eſt ſauvé à la nage. Elvire frappée de la reſſemblance qu'elle trouve entre le jeune homme & ſon mari, le prend en amitié, & emploie tous ſes ſoins pour le dérober à la fureur

des sauvages; cependant sa vue fait une grande impression sur les deux jeunes filles qui éprouvent divers sentimens en sa faveur. Juline, naturellement coquette, conçoit beaucoup d'amitié pour lui, mais rien de plus. Au contraire, Flamette, dont le cœur est fort tendre, devient amoureuse de lui, & l'avoue. A peine Yanko a-t-il découvert Félix, qu'il commence à trembler pour Elvire & les deux filles : il craint que les sauvages n'aient apperçu le jeune étranger, & qu'ils ne découvrent bientôt la retraite de ces femmes. Ici la scene change encore, & l'on revient dans l'isle du gouverneur. Garcias, qui n'est pas riche, & qui aime Camille, une des plus jolies filles du lieu, consulte le docteur Fabio, sur les moyens de l'épouser, & d'après ses avis, il engage son ami Domingo, personnage d'une laideur extraordinaire, à s'habiller en femme, & à demander sous le nom supposé de Dorothée, la somme d'argent qu'il sera obligé de donner pour épouser Camille. Garcias a conçu le stratagême, dans l'idée que Domingo étant regardé comme la plus laide de toutes les femmes, il n'y avoit point à craindre qu'il se présentât un mari pour elle. Il s'est trompé. Gil Perez, dominé par l'avarice, demande au gouverneur la permission d'épouser la prétendue Dorothée : il l'obtient, & va trouver sa future, avec laquelle il a une scene fort comique. Domingo fort embarrassé, ne sait d'abord comment se tirer d'affaire; enfin, il avoue à l'intendant, qu'on lui a ravi son honneur dans un verger appar-

tenant au docteur Fabio. Cette confidence fait renoncer Gil Perez au dessein qu'il avoit de se marier, & lui suggere l'idée de se venger du docteur qui l'avoit excité vivement à demander la prétendue Dorothée en mariage. Le docteur paroît, ce qui donne lieu à une scene assez risible, à cause des propos interrompus que se tiennent les deux interlocuteurs. A la fin ils se séparent; la scene change encore, & le théatre représente l'endroit de l'*Isle Sauvage* qu'habite Elvire. Cette femme, qui voit avec peine, l'impression que la vue de Félix a faite sur le cœur de Juline & de Flamette, se détermine à les surveiller; les deux jeunes filles entrent, la mere se retire, & elles commencent à parler de Félix. Juline paroît déterminée à suivre l'avis d'Yanko, & à renoncer à Félix; Flamette, au contraire, fait l'aveu des sentimens que le jeune étranger lui a inspirée, & desire être laissée seule dans l'isle déserte avec lui, plutôt que de le perdre. Cependant Elvire craignant que Félix ne soit d'une basse extraction, fait tout ce qu'elle peut pour étouffer la passion naissante de sa fille & de sa niece; afin de parvenir plus aisément à son but, elle leur fait croire à toutes deux, que l'amour occasionne des changemens dans le teint, & que s'il est violent, il rend la peau, de blanche qu'elle étoit, noire comme celle des sauvages. Juline alarmée de ce qu'elle vient d'apprendre, promet de ne plus songer à Félix; Flamette, qui est toujours passionnée pour lui, dit qu'elle craint d'avoir déja changé de couleur. Après

une conversation fort naïve, elles se retirent pour éviter les sauvages, qui, ayant vu Félix, viennent en foule le chercher. Dans une scene suivante, Yanko fait voir qu'il est nécessaire de faire sortir Félix de l'isle, il l'emmene ensuite, & Elvire reste avec Juline & Flamette, dans un grand embarras. Nouveau changement de scene. Le spectateur est encore transporté dans l'isle du gouverneur, où Domingo & Fabio préparent un nouveau piege à Gil Perez. Le premier doit prendre le nom du frere de Dorothée, & effrayer Gil Perez par des fanfaronades, & l'obliger à réparer l'injustice faite à sa sœur. Pour mieux couvrir la ruse, Fabio engage l'intendant à s'éloigner pour un moment, & conseille à Domingo de se parler à lui-même, en changeant alternativement de voix, afin que Perez s'imagine entendre Dorothée & son frere converser ensemble. Domingo y consent, & commence par contrefaire l'homme en colere; ses menaces font fuir Perez, & alors il fait le double rôle que lui a suggéré le docteur. Cependant Gil Perez, qui soupconne qu'on veut le tromper, sort, sans être apperçu, du lieu où il s'étoit enfui, & revient se cacher sous une table; il reconnoît par ce moyen la supercherie, & menace Domingo d'informer le gouverneur de tout ce qui s'est passé. Le docteur, de son côté, menace l'intendant de découvrir toutes les friponneries qu'il a faites dans l'exécution de la nouvelle loi. Cependant, comme aucun d'eux n'est jaloux de se mettre dans l'embarras, ils

se promettent de garder le secret, & se retirent bons amis. Sur ces entrefaites, Yanko arrive dans l'isle avec Elvire, Juline, Flamette & Félix, qu'il prie de ne se point montrer, qu'il n'ait vu le gouverneur. Fabio entre alors, & à l'aspect du sauvage, il veut l'engager à parler en sa faveur, à une femme de son pays, nommée *Orra*, dont le docteur s'est amouraché, & qu'il a tenté, mais en vain, de séduire. Yanko, scandalisé des sentimens du vieux débauché, se charge néanmoins de l'affaire, dans l'espérance d'arracher la malheureuse femme des mains du séducteur. Au même instant vient Orra; Yanko reconnoît en elle sa femme; les deux fideles époux témoignent beaucoup de joie de se voir réunis après une si longue absence. Fabio tâche de s'excuser du mieux qu'il peut; il prétend que tout ce qu'il a dit à Yanko, n'étoit qu'un pur badinage, & que son dessein étoit de remettre sa femme entre ses mains. Le dénouement approche. Le gouverneur arrive; Yanko lui rend sa femme, son fils, sa fille & sa niece; on chante un *quatuor* avec un chœur, & Félix obtient de son pere la main de Flamette. Les journalistes Anglois disent que cette piece a été très bien exécutée, & qu'on a beaucoup applaudi aux vers, à la musique, & aux décorations.

(*Universal Magazine.*)

DRURY-LANE.

Le Seigneur du Village, opéra comique, représenté pour la premiere fois au théatre de Drury-Lane, le 27 décembre 1780.

Les acteurs sont : *Sir Jean Contrast, le jeune Contrast, Truemore, Rashly, Rental, le Neppe, le capitaine Trepan, le sergent Crimp, Huntsman, Annette, Sophie, Peggy & Moll Flagon.*

Sir Jean Contrast, vieux gentilhomme campagnard, a déshérité l'aîné de ses fils pour le punir d'avoir épousé une jolie paysanne sans fortune. Le malheureux jeune homme, après avoir perdu sa femme, & mis plusieurs expédiens en usage pour fournir à deux filles qu'il a, une subsistance honnête, s'est vu à la fin contraint de retourner au lieu de sa naissance, où n'étant point reconnu après une si longue absence, il devient le fermier de son pere, sous le nom supposé de Rashly. — A l'ouverture de la piece le jeune Contrast, second fils & l'héritier présomptif du vieux gentilhomme, arrive au château, & ordonne qu'on aille chez Rashly lui ôter ses fusils & ses chiens. Ensuite son valet Le Neppe l'excite à lui enlever aussi sa fille Sophie, qui est aimée de Truemore. Trompé dans ce dessein, il forme celui de se venger du pere & de l'amant, en faisant poursuivre le premier comme braconnier, & enrôler le second de force. Rental, intendant du château, qui s'intéresse au mal-

heur de cette aimable famille, prend différentes mesures pour ménager une entrevue & une réconciliation entre Sir Jean & son fils; pour cet effet, il mene le premier à la maison de Rashly, où il n'est pas plutôt entré, que, touché de l'innocence de ses deux petites filles, il promet à Rental de soulager leur misere. Il se retire ensuite, en les priant de venir le soir même avec leur pere au château, où il leur fera savoir ses intentions. Durant cet intervalle on intente un procès à Rashly, & on le menace de la prison, s'il ne paie l'amende à laquelle les braconniers sont condamnés. Truemore l'apprend, va trouver quelques soldats, & leur offre de s'enrôler avec eux, à condition que le capitaine lui avancera vingt guinées, & lui donnera une demi-heure pour aller chez Sir Jean. Le Neppe rencontre Peggy & lui fait présent d'un rouleau de guinées, pour l'engager à trahir sa maîtresse Sophie. Elle prend l'argent, mais au lieu d'entrer dans les desseins du valet, elle lui fait boire de l'eau de pavot & du brandevin, & quand il est ivre elle le jette dans un fossé. Cependant le tems accordé à Truemore se passe. Les soldats qui pensent qu'il a déserté, vont à sa poursuite, & trouvant Peggy dans leur chemin, ils lui demandent si elle ne l'a point vu. Peggy saisit dans ce moment l'occasion de se venger de Le Neppe, leur fait croire que c'est lui qui s'est enrôlé, & leur montre l'endroit où il est. On le prend & on le mene comme déserteur au château. Dans ce moment arrive Truemore,

qui, pour remettre Rashly en liberté, paie à Sir Jean la somme qu'il a reçue de son capitaine, & court ensuite rejoindre la troupe. Peggy, pour récompenser la générosité de Truemore, lui achete son congé avec l'argent qu'elle a reçu de Le Neppe. Sir Jean n'est pas plutôt informé des mauvais desseins de son fils Contrast, que Rental entre & lui présente son autre fils, auquel il rend son amitié. Le jeune Contrast se retire à la ville; Truemore obtient la main de sa chere Sophie, & la piece finit par un vaudeville.

(*Universal Magazine.*)



HISTOIRE-NATURELLE.

PHYSIQUE.

CHYMIE. BOTANIQUE.

I.

OBSERVATIONS sur les Mines de Sel Gemme de Wieliczka, en Pologne : *par M. BERNIARD.*

Nous avons inféré dans un de nos journaux de l'année précédente (*), une defcription des mines de fel gemme de Wieliczka. Cette defcription, tirée du troifieme volume des Anecdotes des beaux-arts, a été regardée comme romanefque, malgré les autorités citées par l'auteur de cet ouvrage. (**) M. Berniard a cru devoir donner des obfervations fur ces mines, qu'il a vifitées, afin de rétablir la vérité des faits ; il y a des formalités à remplir pour y pénétrer ; il faut un ordre de M. le confeiller

(*) *Novembre*, page 100.
(**) Journal de *décembre*, page 209.

des mines au ſervice de S. M. I. & R. Le garde de la mine, à qui on porte cet ordre, ouvre un regiſtre, ſur lequel on écrit ſon nom, ſa nation & ſes qualités. Alors on vous revêt d'une grande chemiſe de toile, pour garantir vos habits de la pouſſiere ſaline qui voltige dans les galeries, & vous êtes confié au chef des mineurs. On deſcend par un puits de huit pieds quarrés, de deux cens pieds de profondeur, & non pas de ſix cens, à la maniere des couvreurs, c'eſt-à-dire, aſſis ſur des bretelles retenues dans les nœuds d'une groſſe corde, que dévide un rouage, auquel un cheval eſt attellé. Un ou deux mineurs accompagnent l'étranger; ils ont un bâton en main pour diriger & balancer les mouvemens, & empêcher de ſe heurter contre les parois du puits, enſorte que cette deſcente, dont on fait un tableau allarmant, n'expoſe à aucun danger.

La mine a pluſieurs étages; les quatre ſuperieurs ſe communiquent par de larges eſcaliers de bois. Dans le premier, on trouve un morceau d'architecture exécuté dans la maſſe ſaline, formant un chapelle qui fixe l'attention des curieux : cette chapelle eſt dédiée à Saint-Antoine, elle peut avoir environ trente pieds de longueur ſur vingt-quatre de largeur & dix-huit de hauteur; non-ſeulement les degrés du marche-pied de l'autel, mais l'autel & les colonnes torſes qui l'ornent & ſoutiennent la voûte, ſont de ſel; tout ce qui ſert d'ornement à cette chapelle eſt également de la même matiere, comme le crucifix & les ſtatues de

la Vierge & de Saint-Antoine; à gauche, en entrant dans cette chapelle, eſt la ſtatue de grandeur naturelle, repréſentant Sigiſmond, d'un ſel très-tranſparent. A peu de diſtance de cette chapelle, il y en a une petite dédiée à Notre-Dame, & à 60 pas de celle-ci, une autre ſous l'invocation de Saint-Jean-Népomucene. On dit la meſſe dans ces chapelles à certains jours de l'année, en mémoire de quelques phénoménes arrivés anciennement dans ces ſalines; ce qui a fait dire à quelques hiſtoriens, qu'autrefois il y avoit une ville dans ce ſouterrein; il eſt d'autant plus étonnant qu'on ait haſardé des contes de cette eſpece, qu'il n'y a que deux cens pieds de profondeur depuis le ſommet de la mine juſques dans cet endroit, & neuf cens pieds juſques dans l'endroit le plus profond.

A entendre les mineurs, les galeries ſont des rues; ils donnent le nom de maiſons à des chambres pratiquées de chaque côté des galeries, & dans leſquelles les ouvriers enferment leurs outils, le ſoir, avant de ſortir de la ſaline; car aucun n'y couche. Il n'y a que les chevaux qui demeurent dans la mine juſqu'à ce qu'ils ſoient hors de ſervice. La longue habitation de ce ſéjour les expoſe à devenir promptement aveugles, ſans qu'aucun échappe à cet accident. Il y a une ſource d'eau douce qui ſe filtre à travers une couche d'argille ſablonneuſe d'environ trois pieds & demi d'épaiſſeur, laquelle ſert à abreuver les chevaux, & dont même les ouvriers boivent; les mineurs, pour qui tout eſt merveilleux, croient de bonne-foi que

cette ſource parcourt la maſſe énorme de ſel ſans devenir ſalée. Si dans le nombre des productions de la nature, il n'en exiſte pas de plus magnifique & de plus riche, d'un autre côté, l'exploitation de ces mines eſt le chef-d'œuvre de la perfection de cet art.

Rien de plus ingénieux que les moyens qu'on emploie, ſoit pour prévenir tous les dangers qui pourroient réſulter de l'écroulement des galeries, dont toutes les voûtes ſont ceintrées à platte-bande, avec des madriers d'un pied d'équariſſage, ſoit pour épuiſer l'eau, ſoit enfin pour que l'air extérieur ait une communication conſtante avec l'air intérieur de ces profonds & vaſtes ſouterreins, qu'on aſſure avoir trois lieues en tout ſens. On eſt fondé à croire que ces mines communiquent à celles de Bochnia, ville ſituée à cinq milles au levant de Wieliczka, où l'on exploite le même ſel. En 1772, on fut arrêté par un lit de terre marneuſe, ne contenant pas un atome de ſel, ce qui fit préſumer qu'on étoit à la longue parvenu à épuiſer ces richeſſes; mais on dirigea les travaux du côté du midi, & on trouva un ſel beaucoup plus pur encore que le premier, & depuis cette époque, on continue à ſuivre cette direction. Chaque mineur exploite régulierement, par jour, quatre blocs de maſſe ſaline; car rarement y trouve-t-on le ſel gemme blanc tranſparent, & d'une configuration réguliere, ſi ce n'eſt dans les couches de glaiſe, où il s'en rencontre par cubes iſolés. On porte ces beaux morceaux à la chancellerie des mines; c'eſt un endroit où quatre commis tra-

vaillent pendant le courant de la journée. Tout ce qui orne cette chancellerie, comme tables, armoires, &c. eſt de ſel. Ces morceaux choiſis ſont employés à faire de jolis ouvrages, qui ſe vendent à très-bas prix, tels que des crucifix, des tables, des chaiſes, des taſſes à café, des canons montés ſur leurs affuts, des montres, des ſalieres, &c.

(*Journal* de Paris.)

II.

HISTOIRE-NATURELLE du FLAMANT, traduite de l'anglois du docteur GOLDSMITH.

Le flamant doit être néceſſairement rangé dans la claſſe des grues ; quoiqu'il ait des membranes aux pattes comme l'oye, néanmoins ſa grandeur, ſa forme & ſes appétits le diſtinguent de cet animal rampant. Avec un cou & des jambes qui ſurpaſſent en longueur ceux des autres grues, il cherche ſa nourriture au milieu des eaux, & ne differe des animaux de ſon eſpece que par la maniere dont il ſaiſit ſa proie. Le héron ſe ſert de ſes griffes, le flamant emploie ſeulement le bec, que ſa force & ſon épaiſſeur rendent propre à cet uſage; les doigts de ſes pieds lui étant inutiles, à cauſe de leur foibleſſe & des membranes qui les uniſſent comme ceux des oiſeaux aquatiques.

Le flamant ſurpaſſe en grandeur, en groſſeur & en beauté tous les oiſeaux de l'eſpece des grues. Son corps, qui eſt d'une belle écar-

late, n'eſt pas plus gros que celui du cygne; mais ſes jambes & ſon cou ſont d'une longueur ſi démeſurée, que quand il ſe tient debout, il peut avoir ſix pieds ſix pouces de haut. Ses aîles ont cinq pieds ſix pouces d'envergure, & depuis le bec juſqu'à l'extrêmité de la queue, il a quatre pieds huit pouces. Sa tête eſt ronde & petite, & armée d'un large bec, mi-parti de rouge & de blanc, & courbé comme un arc. Ses jambes & ſes cuiſſes, qui ne ſont guere plus groſſes que le doigt d'un homme, ont environ deux pieds huit pouces de longueur, & ſon col eſt long de trois pieds; les doigts de ſes pieds ne ſont point armés de griffes aiguës comme ceux des oiſeaux de ſon eſpece, ils ſont foibles & unis par une membrane comme ceux des oyes. On ne voit cependant pas de quel uſage peuvent lui être ces membranes, d'autant plus qu'on ne le voit jamais nager, & qu'il a ſes cuiſſes & ſes jambes aſſez longues pour qu'il puiſſe marcher dans les eaux les plus profondes où il cherche ſa proie.

Cet oiſeau extraordinaire ſe trouve particuliérement en Amérique, mais il étoit autrefois connu ſur les côtes de l'Europe. Sa beauté, ſa taille & la délicateſſe de ſa chair ont armé contre lui tant d'ennemis, qu'il a déſerté les rivages habités par l'homme pour ſe réfugier dans les pays peu peuplés. Dans ces regions déſertes, les flamans vivent en ſociété, & ſe gouvernent par une meilleure police qu'aucun autre eſpece d'oiſeaux.

Lorſque les Européens arriverent pour la

premiere fois dans l'Amérique, ou qu'ils côtoyerent les rivages de l'Afrique, il y virent les flamans qui leur parurent fort doux & ne se défiant nullement de l'homme. En effet ces oiseaux avoient vécu jusqu'alors en sûreté, au milieu des vastes solitudes où ils avoient choisi leurs retraites, & où ils ne connoissoient aucun ennemi auquel ils ne fussent en état d'échapper ou de s'opposer. Les Negres & les Américains n'étoient guere pourvus d'armes dont ils pussent les tuer de loin, & dès que l'oiseau appercevoit la fleche, il n'ignoroit pas la maniere de l'éviter. Mais il en fut tout autrement à l'arrivée des Européens, & les matelots ne considérant pas que la frayeur qu'inspirent les armes à feu, étoit inconnue dans ces climats, regarderent les flamans comme des oiseaux stupides qui se laissoient approcher & tirer. Lorsque le chasseur en avoit tué un, les autres bien loin de fuir, regardoient la chûte de leur compagnon avec une espece d'étonnement; cependant les décharges de fusil continuoient, & toute la troupe étoit abattue avant qu'un seul songeât à s'envoler.

A présent tout est changé dans cette partie du monde, & les flamans y sont non-seulement devenus rares, mais ce sont encore de tous les oiseaux ceux dont on approche le plus difficilement. Ils se tiennent pour l'ordinaire près des rives désertes, auprès des lacs d'eau salée, dans des isles marécageuses. Pendant le jour ils fréquentent les bords des rivieres, & à l'approche de la nuit, ils se retirent dans les parties

intérieures & les plus élevées. Le jour, lorſque les mariniers les voyent, ils paroiſſent toujours rangés ſur une file de deux ou trois cens, & comme dit Dampier, il n'eſt perſonne qui, à la diſtance d'un mille, ne les prenne pour un grand mur de brique. Ils ne gardent pas néanmoins leur rang lorſqu'ils mangent; ils choiſiſſent toujours quelqu'un de la troupe pour faire le guet, & avertir les autres du péril qui pourroit la ménacer, tandis qu'ils ſont occupés à chercher leur nourriture. Dès que la ſentinelle vigilante apperçoit la plus légere apparence de danger, elle pouſſe un cri perçant, qui reſſemble au ſon d'une trompette, & auſſi-tôt toute la cohorte s'envole.

Il paroît par-là que maintenant les flamans ſont très-difficiles à joindre, & qu'ils fuient l'approche de l'homme avec la timidité la plus circonſpecte. Ce n'eſt point cependant par antipathie qu'ils l'évitent, puiſque Labat nous aſſure que dans certains villages de la côte d'Afrique, ils viennent en grand nombre ſe fixer au milieu des habitations des naturels. Là, ils s'aſſemblent par milliers, ils ſe perchent ſur les arbres, & pouſſent des cris qu'on entend à près d'un mille de diſtance. Les Negres les aiment beaucoup, & les regardent comme des oiſeaux que le ciel leur envoie pour les préſerver de tous malheurs. Les François, à qui l'accès de ces lieux eſt permis, ne peuvent voir ſans mécontentement une ſi grande quantité de gibier auquel on ne touche point, & que la ſuperſtition des naturels rend inutile. De tems en

tems, lorſqu'il ſont ſeuls & éloignés du village, ils vont à la chaſſe des flamans, & cachent au milieu de l'herbe la plus haute, ceux qu'ils ont tués, quand ils voient approcher quelque Negre; car ils s'expoſeroient au haſard d'être maltraités, ſi les noirs ſavoient qu'ils euſſent oſé tuer un de leurs oiſeaux ſacrés.

Souvent lorſqu'ils ſont dans l'état de ſauvage, les matelots les tuent & prennent leurs petits, malgré l'extrême rapidité de leur courſe; Labat en a ſouvent pris avec des filets, artiſtement tendus autour des lieux où ils venoient manger. Lorſque leurs longues jambes ſont embarraſſées dans les mailles, il leur eſt impoſſible de s'échapper, mais ils continuent à ſe débattre contre l'oiſeleur; les vieux qu'il ſaiſit par la tête, ſe ſervent pour le déchirer, de leurs pattes qui, quoique foibles, ne laiſſent pas de faire du mal. Après qu'ils ſont dégagés du filet, ils conſervent toujours leur naturel farouche, ils refuſent toute nourriture, & combattent avec leur bec & leurs pieds, de ſorte que le chaſſeur eſt ſouvent obligé de les tuer, parce qu'ils ne feroient que languir dans l'eſclavage. La langue de cet oiſeau, qui eſt très-recherchée, eſt beaucoup plus large que celle de tous les autres, quels qu'ils ſoient. Son bec eſt comme une grande boîte noire, d'une figure irréguliere, & remplie d'une langue de la même couleur & cartilagineuſe; quant au goût particulier qu'elle peut avoir, c'eſt aux gourmets qu'on le laiſſe à décider. (*)

(*) Apicius, au rapport de Pline, trouvoit une

Les flamans vont toujours ensemble par compagnies, & volent en rang ainsi que les grues. On les voit quelquefois au point du jour descendre en grand nombre du haut des montagnes, en poussant un cri qui leur sert de signal pour se rallier. Ce cri est *tococo*, ce qui leur a fait donner ce nom par les sauvages du Canada. (*) C'est sur-tout quand ils volent que leur beauté se fait remarquer davantage, car alors ils paroissent d'un rouge aussi éclatant qu'un charbon allumé. Quand ils s'apprêtent à manger ils cessent leurs cris & se dispersent sur un marécage, en observant le plus profond silence. Leur maniere de se nourrir est singuliere ; l'oiseau abaisse sa tête en la recourbant, de sorte qu'il n'y a que la partie supérieure & convexe du bec, qui touche à terre. Dans cette position l'animal paroît se soutenir sur la tête ; il remue çà & là son cou, & saisit les poissons & les insectes qu'il trouve ; les bords de sa mâchoire supérieure sont dentelés, afin que sa proie ne lui échappe pas quand il l'a prise.

Le tems de l'amour pour ces oiseaux varie selon le climat qu'ils habitent ; dans l'Amérique-

---

saveur exquise à la langue des phœnicopteres ; & Lampride dit dans la vie d'Héliogabale, que cet empereur faisoit servir aux grands de sa cour, des ragoûts composés de cervelles & d'entrailles de cet oiseau.

(*) Outre les noms de flamant & de tococo, on lui donne aussi ceux de phœnicoptere & de bécharu.

Septentrionale, ils s'accouplent en été; de l'autre côté de la ligne, ils choisissent la saison la plus favorable de l'année. Ils font leurs nids dans des marais fort étendus, où ils n'ont aucun danger à craindre. Ces nids ne sont pas moins curieux que les animaux qui les construisent. Ils sont élevés d'un pied & demi environ au-dessus de la surface du marais, & faits de vase qui se durcit à la chaleur du soleil ou à celle du corps de l'animal; ce sont des especes de cônes tronqués que l'oiseau creuse par le haut. C'est dans cette cavité que la femelle va pondre, sans employer d'autres matériaux que la boue, dont elle cimente les parois de l'édifice. Elle fait toujours deux œufs, & jamais davantage; afin de les pouvoir couver, comme elle a ses jambes d'une longueur prodigieuse, elle se pose sur le nid, & laisse pendre ses pieds dans l'eau de chaque côté.

Il faut beaucoup de tems aux petits pour qu'ils puissent voler; mais ils courent avec une vîtesse étonnante. On les prend quelquefois, & très-différens des vieux, ils se laissent emporter & s'apprivoisent facilement. Au bout de cinq ou six jours ils deviennent familiers, mangent dans la main de celui qui les nourrit, & boivent en abondance de l'eau de mer; mais quoiqu'on les rende aisément domestiques, on ne les éleve qu'avec beaucoup de peine; car il maigrissent ordinairement de chagrin, & meurent en peu de tems, faute de pouvoir satisfaire leurs appétits naturels. Lorsqu'ils sont encore jeunes, la couleur de leur plumage

differe beaucoup de celle qu'ils acquierent avec l'âge. Dans leur premiere année elle est blanche & grise ; dans la seconde, leur corps est blanc & parsemé de quelques nuances légeres d'écarlate, & les grandes plumes de l'aîle sont noires. Dès la troisieme année l'oiseau acquiert toute sa beauté ; toutes ses plumes sont du plus beau rouge, excepté quelques-unes des aîles qui conservent leur couleur noire. Ces plumes servent aux sauvages à faire divers ornemens, & les Européens les ôtent souvent avec la peau pour en faire des manchons ; mais ils ont bien diminué de prix depuis qu'on a connu l'art de teindre les plumes en écarlate.

III.

Nouveau moyen proposé pour séparer l'argent de l'alliage qui altere son denier de fin; *par M. Desaive.*

C'est en précipitant par l'intermede du plomb, l'argent dissout dans de l'eau-forte, que l'on peut obtenir ce métal absolument fin & dégagé de tout alliage.

Procédé.

On met dans une terrine de grès, de la dissolution d'argent tenant de l'alliage: on allonge cette dissolution avec cinq ou six fois autant d'eau de pluie, ensuite on y plonge des lames de plomb bien lisses & assez épaisses. On voit aussi-tôt la liqueur se troubler, les lames de plomb se noircir, & l'argent se séparer de son dissolvant,

sous

ſous ſon brillant métallique, en forme de paillettes luiſantes. (*) On remuera de tems en tems les lames de plomb avec un morceau de bois, pour les ſecouer & détacher l'argent qui s'applique à leurs ſurfaces. Lorſqu'on s'apperçoit que la liqueur ne travaille plus ſur les lames de plomb, il faut les retirer de la terrine, & filtrer la liqueur pour retenir ſur le filtre, le ſédiment qui occupe le fond de la terrine. On lavera ce ſédiment avec beaucoup d'eau chaude: enſuite on le fera ſécher pour le mettre au creuſet, & le fondre avec un peu de ſalpêtre; le culot que l'on en obtient par la fonte, eſt de l'argent abſolument fin.

REMARQUE.

La théorie de l'opération que l'on vient de détailler, eſt appuyée ſur les loix des affinités chymiques. Voici l'explication que l'on en peut donner d'après ce ſyſtême.

En préſentant à une diſſolution d'argent allié de cuivre, faite dans de l'acide nitreux, une ſubſtance métallique qui ait avec cet acide un rapport plus prochain que l'argent, & un moindre que celui du cuivre avec le même acide; l'argent ſe ſéparera de ſon diſſolvant, à meſure que l'acide nitreux agira ſur le corps avec lequel il a une plus grande affinité; & la partie de cuivre qui altéroit la pureté de l'argent, reſtera diſſoute, à cauſe du plus grand degré d'affinité du cuivre avec l'acide nitreux, que celui du plomb qu'on emploie pour précipiter l'argent.

(*) En 1774, M. Falize, célebre chirurgien & ſavant phyſicien à Liege, communiqua cette obſervation à l'auteur de ce mémoire.

Si le procédé que l'on vient d'expoſer, ne préſentoit qu'un moyen de plus pour opérer la ſéparation de l'argent de ſon diſſolvant, il eût été fort indifférent de le faire connoitre ou de le laiſſer ignorer; mais l'utilité que le nouveau moyen peut procurer pour certains arts, eſt le vrai motif qui engage à le publier.

On ſait que pour obtenir de l'argent exempt d'alliage, il faut le paſſer à la coupelle. C'eſt par le coupellage que le cuivre d'alliage qui altere le titre de l'argent, ſe détruit avec le plomb, qui, en ſe calcinant & ſe vitrifiant, facilite également la vitrification des métaux imparfaits qui ſeroient mêlés avec de l'or ou de l'argent. Mais cette opération eſt aſſez coûteuſe, très-embarraſſante, & exige beaucoup de ſoin.

L'argent retiré du départ par l'intermede du cuivre, paſſe encore pour de l'argent fin : cependant je me ſuis aſſuré par beaucoup d'expériences, qu'il retenoit conſtamment quelques grains d'alliage, ce que j'attribue à des particules de cuivre qui ſe précipitent avec l'argent, & y reſtent attachées. Au contraire, l'argent précipité par l'intermede du plomb, ſe trouve auſſi fin que celui qui auroit paſſé par la coupelle; il n'y a qu'à le tenir un peu plus de tems en fonte, afin de ſcorifier quelques particules de plomb, qui pourroient avoir été précipitées en lavant le dépôt d'argent.

Outre ces différens avantages que préſente le procédé dont il eſt queſtion, il y a encore beaucoup d'économie à employer du plomb au lieu de cuivre, parce que l'un coûte beaucoup moins que l'autre. On peut également récupérer les eaux-fortes, lorſqu'après les avoir ſuffiſamment rapprochées, on les rediſtille, en ajoutant de l'acide vitriolique. Ce dernier dégage l'acide ni-

treux, & se combine avec le cuivre & le plomb, en formant avec ces substances métalliques du vitriol bleu & du vitriol saturnin. On pourroit même, en suivant certains procédés de chymie, ne produire que du vitriol bleu tout seul. Il n'y auroit qu'à décomposer le vitriol saturnin avec de la limaille ou des plaques de cuivre. Mais ces détails deviendroient superflus à la suite de ce mémoire, dont l'objet principal étoit d'exposer un nouveau moyen pour séparer l'argent de l'alliage qui altere son denier de fin.

IV.

*NOUVELLES observations sur les accidens causés par les animaux domestiques; adressées aux rédacteurs de l'*Esprit des journaux.

MESSIEURS,

Lorsqu'un accident arrive, peut-on mieux en dédommager la société, qu'en le faisant servir de leçon & de préservatif pour l'avenir, car enfin,

» Heureux celui qui, pour devenir sage,
» Du mal d'autrui fait son apprentissage! «

Cette réflexion m'engage à publier par la voie de votre journal un malheur arrivé il y a environ trois semaines dans un village du Hainaut autrichien, nommé *Chaussée N. Dame*.

Un chat y dévora le visage d'un enfant; ce trait de cruauté de la part d'un animal domestique, dont peu de ménages savent se passer, & à la voracité desquels ils sont par conséquent chaque jour exposés, m'intéressa vivement. Je

résolus d'abord de m'assurer de la réalité du fait & des circonstances qui l'accompagnoient, pour ensuite le divulguer autant qu'il seroit possible, & avertir par-là le public de la défiance & des précautions qu'il doit prendre contre un animal aussi perfide & dangereux.

Ne connoissant personne au village où cette catastrophe venoit d'arriver, j'en écrivis à l'ecclésiastique qui en est curé; il eut l'honnêteté de m'envoyer la réponse qui suit : » Je me suis » informé exactement du fait pour lequel vous » m'écrivez, voici ce que le pere de l'enfant » blessé m'en a dit : son épouse, qui étoit à peine » relevée de couches, préparoit à manger pour » quelques poules; elle entend tout-à-coup les » pleurs de son enfant, qui étoit dans la cham- » bre voisine, elle appelle son époux, qui étoit » sur le grenier, lui met entre les mains ce » qu'elle apprêtoit à sa volaille. Elle entre dans » la chambre, y voit en frémissant un chat qui » mange le front de son enfant, & semble faire » des efforts pour l'arracher de son berceau. Il » avoit donné un coup de dent dans la partie » du nez la plus prochaine des yeux, & l'on » voyoit, dans les joues de cet enfant, l'em- » preinte des griffes de ce cruel animal. Le front » étoit la partie la plus endommagée; il est autant » que guéri : mais on y verra toujours les cica- » trices de cette blessure. Quant aux autres cir- » constances, le chat n'avoit aucuns symptômes » de rage; il est privé & mâle, mais d'un carac- » tere vorace, prenant & arrachant souvent le » pain des mains des enfans. La pauvreté de » ses hôtes m'a donné à penser que cette avi- » dité est l'effet d'un défaut de nourriture, quoi- » que ces gens m'aient dit qu'on lui donnoit » fréquemment à manger. Ce fait n'est pas uni-

» que : il y a environ 64 ans, qu'un enfant à » Masnui-St.-Jean eut un œil arraché & dévoré » par un chat ; un pareil accident arriva à Lom- » bize (autre village du Hainaut) il y a 40 » ans, un chat y mangea la joue d'un enfant : » ils survécurent tous deux à leur malheur. Tous » ces accidens donnent lieu de craindre pour » les enfans qu'on laisse au berceau seuls avec » ces animaux. Un autre péril à craindre de » leur part, c'est qu'ils peuvent souvent étouffer » les enfans en se couchant sur leur bouche. » La chaleur, la douceur du visage & de la res- » piration, les invite à choisir cette place pour » s'y coucher, le cas est arrivé plusieurs fois (*a*). » Ce qui augmente encore ces périls, c'est l'u- » sage ou plutôt l'abus du maillot, qui, outre » qu'il tyrannise les enfans, & empêche le dé- » veloppement des parties de leur corps, a » encore ceci de pernicieux, qu'il ne laisse, en » cas d'insulte, d'autres défenses à l'enfant que » ses cris & ses pleurs. Si vous souhaitez d'être » instruit d'autres circonstances, écrivez-moi, » Monsieur, tout ce qui peut intéresser l'huma- » nité & servir à préserver l'homme des mal- » heurs dont il est environné, me paroîtra tou- » jours digne de l'attention d'un homme qui » veut penser, & qui a reçu de la nature une

---

(*a*) Un homme véridique & respectable m'a cent fois dit avoir vu l'enfant d'un riche négociant d'Anvers étouffé de cette façon dans son berceau ; c'étoit un fils qu'on avoit attendu avec impatience & reçu avec transport après plusieurs années d'un mariage stérile ; ses pere & mere étoient par leur âge presque hors d'espoir de réparer cette perte : qu'on juge de l'excès de leur douleur, ils auroient donné les trois quarts de leur fortune pour rendre leur fils infortuné à la vie.

» ame ſenſible & compatiſſante. J'ai l'honneur
» d'être votre très-humble.... &c. C. E. Bau-
» ſoit, curé de Chauſſée Ntr. Dame. *Chauſſée*
» *N. Dame, ce 1er. mars 1781. P. S.* Un moyen
» aiſé de préſerver les enfans de ſemblables ac-
» cidens eſt, à mon avis, de mettre à leur ber-
» ceau un deſſus d'oſier, qui empêcheroit les
» chats de les attaquer, ſans ôter à l'enfant
» l'uſage d'un air libre. "

Aux exemples cités dans cette réponſe j'en ajouterois nombre d'autres, ſi ce n'étoit étendre inutilement cette lettre au-delà de ſes juſtes bornes; ils prouveroient que ce n'eſt pas ſeulement de la part des chats d'un naturel un peu ſauvage, ou des chats affamés, que l'on doit craindre des malheurs, mais que la familiarité de ces animaux, peut même ſouvent devenir fatale. (*b*) A la vérité, il y a des perſonnes qui ont ſouffert qu'un chat, pendant pluſieurs années, paſſe la nuit dans leur lit, ſans jamais en avoir reçu le moindre dommage. Ces gens ne prouvent par-là que leur imprudence, & non point la nullité du péril qu'une telle conduite attire, non pour des perſonnes aſſez fortes pour repouſſer un chat, mais pour des enfans en bas-âge, incapables, par leur foibleſſe, ou leur maillot, d'une défenſe ſuffiſante.

Si quelqu'un, abuſé par la douceur fauſſe & hypocrite de cet animal, refuſe d'ajouter foi aux événemens ici annoncés, qu'il ouvre les ouvrages des plus ſavans naturaliſtes, (*c*) qu'il

---

(*b*) Le chat dont fait mention la note *a*, étoit habitué de ne ſe coucher que ſur les lits & les meubles les plus mous.

(*c*) Voyez Buffon, tom. 7, pag. 125 de ſon *Hiſt.*

ouvre celui du célebre Buffon, qu'il y lise la description du chat que ce savant a tracée avec autant de vérité que d'éloquence; (*d*) le tableau n'est point trop chargé, cependant, en le lisant, il est impossible de ne pas sentir naître une violente aversion pour cet animal.

Les auteurs qui en ont écrit après lui, loin de le justifier, ont encore ajouté aux mauvaises qualités données à ce perfide domestique. Ils en ont fait, pour ainsi dire, le symbole de la paresse, de la gourmandise, de l'ingratitude & de l'hypocrisie. Si, comme le démontre l'expérience, sa voracité va jusqu'à déchirer & se repaître des tendres fruits de ses amours, combien ne doit-on pas craindre pour, généralement, tout ce qui offre quelqu'appât à sa gourmandise ou à sa paresse; c'est pourquoi, joignant ma voix à celle de M. Bausoit, je crois ne pouvoir assez recommander les précautions que ce bon pasteur indique dans sa réponse; une couverture ou dessus d'osier est le moyen le plus facile & le moins coûteux dont on puisse se précautionner contre les insultes de quelqu'animal que ce soit. Des rideaux ne suffiroient pas, un chat parviendroit facilement à les écarter, ou les affaisser & s'arranger tellement dessus qu'il pourroit ou blesser l'enfant ou l'étouffer. Un autre avantage que procureroit une telle couverture bien adaptée au berceau, seroit lorsqu'imprudemment on l'abaisse trop fort, d'empêcher l'enfant d'en être renversé, ou d'être

---

nat. édit. de Paris, 1769, in-12. le *Dictionnaire d'hist. nat.* par Valmont de Bomare; le *Manuel du naturaliste*, &c.

(*d*) Voyez Buffon, au lieu cité à la note *c*.

bleſſé ou étouffé par la chûte de quelque corps peſant, dont ladite couverture adouciroit la force. Quant aux inconvéniens provenans du maillot dans leſquels pluſieurs fagotent leurs enfans de la tête aux pieds, je dis qu'il eſt très-prudent & même indiſpenſable de leur laiſſer tout au moins les bras libres, car ſans répéter les conſéquences fâcheuſes que tant de bons écrivains de ce ſiecle ont prouvé naître néceſſairement de cet abus, je me contente de dire par rapport au ſujet de cette lettre, qu'un enfant ayant le corps en liberté, quelque jeune & foible qu'il ſoit, aura toujours aſſez de force, ſinon pour empêcher lui ſeul, le mal que voudroit lui cauſer un chat ou quelqu'autre bête pernicieuſe, du moins pour reculer par ſes efforts ſon malheur, juſqu'à ce qu'appellé par ſes cris quelqu'un vienne le ſecourir. Voilà les réflexions que l'infortune de cet enfant m'ont fait faire, & que j'ai crues aſſez utiles pour vous prier d'en faire part au public.

Je ſuis très-parfaitement,

MESSIEURS,

Votre très-humble & affectionné ſerviteur.
AUG. HOCQUART.

Mons ce 7 mars 1781.



MÉDECINE.

CHIRURGIE.

I.

MÉMOIRE sur les moyens de purifier l'air des villes & de nos demeures, & d'expulser ainsi & d'arrêter le plus promptement possible les maladies contagieuses, produites par la stagnation des humeurs, & entretenues dans nos habitations par le défaut de circulation du mauvais air qui y regne : par M. SELLIER, professeur de mathématiques, directeur de l'école & du sallon des arts d'Amiens, ingénieur, architecte de la même ville, intendant du jardin des plantes de la province de Picardie, membre de plusieurs académies & sociétés académiques, &c.

LES exhalaisons qui s'élevent des cimetieres que l'on entretient dans l'intérieur des villes, sont capables d'empoisonner l'air & de porter un principe de mort dans le sein de ceux qui le respirent.

Les églises où l'on enterre, les hôpitaux,

les prisons, où l'air est presque toujours stagnant & corrompu, non-seulement sont funestes aux hommes qui les habitent, mais souvent ils sont le germe de toutes les maladies contagieuses qui infestent les villes. On sait que celles qui ont regné à Amiens, & qui ont emporté tant de monde, ont commencé par la prison des mendians; que le geolier, les prêtres qui alloient dans cette affreuse demeure, en ont été les premieres victimes. Les rues étroites, les petites cours environnées de hauts bâtimens, les barraques enterrées & sans ouvertures, où l'air ne circule pas, servent à concentrer toutes les particules morbifiques qui s'exhalent du corps de ceux qui se trouvent atteints de quelque maladie contagieuse, à perpétuer cette maladie, & à la porter dans le sein des personnes les mieux constituées. Obligés par état ou par devoir à demeurer dans ces lieux ou à les visiter, nous avons vu des maisons, lors des fievres putrides qui ont regné à Amiens, il y a quelques années, toutes attaquées de ces cruelles maladies, & plusieurs personnes couchées dans une même chambre, qu'elles ont emportées. Les prêtres, les médecins, les gardes, &c. qui vont dans de pareils lieux pour le soulagement des malades, non-seulement y trouvent la mort pour eux-mêmes & pour leurs familles, où ils la portent, mais ils la communiquent aux autres citoyens à qui ils doivent également leurs soins.

Les maisons de la campagne consistent ordinairement en deux portes opposées, avec

une petite fenêtre presque toujours sans vîtres ; en une chambre, souvent sans feu, où il ne se trouve qu'une très-petite ouverture, appellée fenêtre. Il y a quelquefois au bout de cette chambre un petit réduit dans lequel toute la famille couche. Si quelqu'un est attaqué d'une maladie contagieuse, le mauvais air n'ayant point d'issue, porte la mort dans le sein des autres; ce lieu devient l'horreur de tout le monde ; on y laisse souvent périr sans secours les malades ; ou si les parens, le curé & d'autres personnes charitables s'y rendent, ils ne manquent point d'en répandre l'air, de maniere que tout le village en est bientôt infesté. C'est ce qui arrive très-souvent, même dans les pays élevés, où l'air doit être le plus sain.

J'ai vu dans le Vimeux, où je suis né, des familles entieres attaquées de fievres putrides, de pourpre, enfermées dans une seule chambre où personne n'osoit aller respirer l'air contagieux qui y regnoit. Elles ont presque toutes péri, généralement délaissées.

J'ai vu une maison dans laquelle, en moins de 15 jours, la mere (*) & trois de ses enfans ont été les victimes d'une pareille contagion ; une année après, quand je revins dans le pays, je trouvai encore cette maison abandonnée, sans que personne osât y entrer, comme si c'eût été une maison de pestiférés.

Le moyen de remédier à toutes les maladies

(*) C'étoitcelle de l'auteur.

occaſionnées par la mauvaiſe diſpoſition des bâtimens conſiſte, 1°. à faire des ouvertures dans le haut de tous les vitraux des égliſes; nous en avons fait voir la néceſſité dans un autre mémoire.

2°. A transférer les cimetieres hors des villes.

3°. A mettre auſſi les hôpitaux hors des villes, ou du moins, ſi cela n'eſt pas poſſible, à y pratiquer des croiſées ouvertes au nord & au midi, à l'orient & à l'occident, juſqu'au plancher, afin qu'en les ouvrant tous les matins, l'on puiſſe évacuer & renouveller le mauvais air qui ſe ſera accumulé dans les ſalles pendant la nuit; à pratiquer dans les voûtes des hôpitaux que l'on conſtruit hors des villes, des dômes, comme à l'hôpital St. Louis, par où le mauvais air, qui monte toujours, puiſſe s'évacuer.

4°. A donner des cours ſpacieuſes aux priſons, à pratiquer des ouvertures dans le haut de chaque cachot, pour y ménager la circulation du mauvais air, à ne pas manquer d'en faire ſortir les priſonniers tous les jours, pour les aérer au moyen d'un foyer de braiſe, où l'on mettra un peu de genievre; à brûler la paille des cachots dans les cachots mêmes au moins tous les 8 jours, afin d'y en mettre de nouvelle; à ne jamais pratiquer de cachot ſouterrein où l'air ne puiſſe point circuler par des veneles pratiquées dans le haut; à y entretenir du feu autant qu'il ſera poſſible, pour donner du reſſort à l'air, & ménager ſa circulation,

Le ſcorbut ſe mit, il y a quelques années, dans les priſons du beffroi d'Amiens, où l'on avoit enfermé tous les priſonniers de la conciergerie. Je me ſouviendrai toujours d'avoir manqué d'être ſuffoqué en voulant entrer dans un cachot où il y avoit pourtant des hommes : je fis ouvrir le haut du beffroi, brûler toute la paille des cachots dans les cachots mêmes, & mettre dans chacun, tous les jours, pendant un certain tems, un foyer de braiſe avec un peu de genievre : le mauvais air fut purifié. Le beffroi, depuis ce tems-là, n'en contient plus que de ſain.

5°. A élargir les rues des villes, quand cela ſe peut, à pratiquer des cours & des jardins dans toutes les maiſons; à faire des ouvertures & des croiſées à tous vents, ſur-tout aux étages inférieurs; à ouvrir les fenêtres juſqu'au plancher, pour faire ſortir le mauvais air qui s'y éleve, & à ne point ſouffrir de croiſées à couliſſes, qui, ne s'ouvrant que par le bas, ont un effet contraire. Je voudrois qu'il y eût une police pour établir toutes ces choſes, particuliérement dans les tems de contagion, où il feroit même quelquefois néceſſaire de crever les parois afin d'en chaſſer le mauvais air.

6°. Ce qu'on appelle à la campagne *maiſon*, eſt aſſez aéré; mais je deſirerois que l'on fît au moins deux fenêtres oppoſées dans la chambre; qu'elles fuſſent vitrées, & puſſent s'ouvrir juſqu'au plancher; que les médecins & les chirurgiens, s'il n'en étoit point ainſi, euſſent le droit de faire crever les parois op-

poſées, pour évacuer le mauvais air : les trous pourroient être bouchés durant la nuit, avec des toiles; en tout cas, j'aimerois mieux que les malades fuſſent incommodés du froid que de les voir reſpirer un air empoiſonné qui porte les principes de la mort dans leurs entrailles.

Il conviendroit auſſi, pendant que quelqu'un ſeroit malade, de ne laiſſer coucher perſonne dans ſa chambre, de ne jamais laiſſer pluſieurs malades dans la même, de les mettre plutôt dans des granges, des greniers. En général je voudrois qu'on entretînt toujours du feu dans les chambres des malades : il donne lieu, par la cheminée, à un courant d'air qui renouvelle continuellement celui de la chambre.

La ville d'Abbeville ne conſerve toujours les principes de la miliaire, des fievres putrides, du pourpre, des maux de gorge grangreneux, qu'à cauſe d'une multitude de barraques où l'air ne circule point. Il faudroit les faire ouvrir toutes, &, pour ainſi dire, nettoyer tout le mauvais air qui y regne, en deſſéchant les eaux croupiſſantes des foſſés, & en perçant les maiſons de tous les côtés.

Le Vimeux, la Normandie, le Ponthieu ſont infeſtés de toutes ces maladies-là ; le principe y reſte toujours; ce n'eſt ni dans le ſang des hommes, ni dans l'air du pays qu'eſt ce principe; c'eſt dans les réduits empoiſonnés des pauvres & des payſans qu'il réſide. Qu'on y prenne bien garde, & l'on verra qu'il y a toujours en Picardie quelque ville ou

village où ces mêmes maladies regnent : une ſeule maiſon qui en eſt infeſtée, ſuffit pour les conſerver ; ſi elle eſt éloignée des autres habitations, ou peu fréquentée, il peut arriver que la ville ou le village en ſoient préſervés ; mais elles ſe communiquent tôt ou tard : ſi ce n'eſt auprès, c'eſt au loin. J'ai vu dans des villages quelques maiſons entiérement attaquées de ces maux périr ſans ſecours, & les villages en être préſervés ; preuve évidente que le principe étoit concentré dans les maiſons, & non dans l'air libre.

Depuis que ces cruelles maladies ont regné à Amiens, il y a quelques années, leurs principes ſemblent s'y être fixés. Il y a toujours, de tems en tems, quelques maiſons qui s'en trouvent attaquées. Il faudroit, s'il étoit poſſible, porter dehors les perſonnes qui en ſeroient atteintes, pour les guérir dans des hôpitaux expoſés en plein air, & travailler à purifier l'air de toutes les maiſons, en ſuivant les principes que nous venons d'établir.

On connoît le danger de la vapeur des latrines ; les bâtiſſeurs devroient bien ſe garder de les trop renfermer, de les mettre dans des caves ou autres endroits ſemblables. C'eſt une grande faute d'en mettre dans les cachots, comme, comme on l'a fait au beffroi d'Amiens : l'on y gagne des maladies dont on a de la peine à guérir. Il faut les placer au grand air, dans les cours, les jardins, les greniers, &c. La vapeur d'une foſſe d'aiſance trop ren-

fermée ſuffit pour mettre la peſte dans une maiſon. Il conviendroit que la police viſitât toutes les latrines d'une ville, pour y faire donner de l'air, & même pour ordonner qu'on les déplaçât, ſi elles étoient trop renfermées.

Il eſt toujours néceſſaire de faire aux foſſes d'aiſance des ventouſes qui s'élevent au-deſſus des toits, de peur que ces foſſes, engorgées ou bouchées par des ſoupapes, pendant un certain tems, ne viennent à repandre un air méphitique capable de ſuffoquer ceux qui ſeroient trop près quand on les déboucheroit, & de cauſer quelque maladie putride dans les maiſons.

Les écuries, les étables, tous les lieux fermés où habitent des hommes & des animaux, doivent être ouverts à tout vent par le haut, contre le plancher, à la voûte. Celui qui a donné le deſſin des écuries des gardes-du-corps en quartier dans la ville d'Amiens, a par-tout fait des croiſées correſpondantes dans le haut contre le plancher; mais celui qui étoit chargé de les exécuter, moins prévoyant, a par-tout mis des panneaux de vitres dormans; la ſueur des écuries pourriſſoit les planchers, & tout ce que l'on mettoit au-deſſus; ſi quelque maladie y fût ſurvenue, les gardes-du-corps auroient couru riſque de perdre une partie de leurs chevaux. Je viens de ſubſtituer aux panneaux de vitres dormans des chaſſis à ouvrir, par le moyen deſquels on peut en tout tems faciliter la circulation de

l'air, & évacuer la ſueur qui ſe concentroit dans ces écuries.

(*Journal encyclopédique.*)

II.

Moyen aſſuré de faire paſſer tout de ſuite le Hoquet.

C'eſt d'avaler un peu de vinaigre. On vient de faire cette découverte, ou plutôt on l'a renouvellée des anciens. Pline en parle en termes formels : *Singultus cohibet.* Il ajoute qu'en le reſpirant, on arrête l'éternuement, quelquefois très-incommode, *ſternutamenta olfactu.* Lib. 23; cap. 27. Combien d'autres propriétés n'attribue-t-il pas encore au vinaigre? Il ſeroit bien à deſirer que les médecins vouluſſent tenter de nouveau ces eſſais, au lieu d'employer des remedes ſouvent coûteux, ou qui ne ſont pas communs, tandis que le vinaigre ſe trouve par-tout & à peu de frais. Par exemple, Pline dit que les médecins qui n'avoient pas ſu combien le vinaigre étoit un excellent ſpécifique contre la piquure des aſpics, eurent lieu de l'apprendre de ſon tems. Un homme avoit marché ſur un aſpic qui l'avoit piqué : il portoit une outre remplie de vinaigre. Toutes les fois qu'il dépoſoit ſon fardeau, il éprouvoit les douleurs de ſa piquure; quand il le reprenoit, il ne ſentoit plus rien. C'étoit un indice clair que le vinaigre étoit le véritable remede pour ſon mal : on lui en fit boire, & il fut ſoulagé.

Nesciere medici, quantùm contrà aspidas polleret. Nuper ab aspidâ calcatâ percussus utrem aceti ferens, quoties deposuisset, sentiebat ictum, alias illæso similis. Intellectum ibi remedium est, potuque succursum. Si le fait se trouve encore confirmé par l'expérience, quelle ressource pour les pauvres gens de la campagne, si souvent exposés aux morsures des bêtes vénimeuses, & qui ne peuvent pas se procurer l'eau de Luce, l'alkali volatil fluor, dont ils ignorent même le nom!

(*Affiches & annonces* de Paris.)

I I I.

NOUVELLES remarques & observations sur la cause de l'altération des pois secs de 1780.

On a vu dans le dernier journal, pag. 352, les observations & expériences de M. Putod de Thievant, médecin à Fougeres. Depuis leur publication, nous avons reçu, disent les rédacteurs de la *Gazette de Santé*, des lettres de Normandie, de Bretagne, de Picardie, &c. qui nous confirment que la même observation sur les pois de cette année, a été faite généralement en France. Elle a eu lieu de même à Paris, où les pois de l'année derniere se trouvent altérés par la même cause. On nous a envoyé plusieurs de ces insectes qui les rongent, que nous avons comparés avec ceux qu'on trouve ici, & qui sont exactement les mêmes.

Tout le monde s'est accordé sur l'ordre au-

quel appartient cet insecte. C'est un *coléoptere* de Linné, c'est-à-dire, un insecte à étui. (*) Mais on n'a pas été également d'accord sur le genre ou l'espece. Des naturalistes instruits ont cru que c'étoit une espece de *tritome*, dont le caractere est d'avoir trois articulations aux tarses. D'autres étoient dans l'opinion que c'étoient des charansons; enfin d'autres qui paroissent mieux fondés, ont cru pouvoir déterminer le genre & l'espece, en assurant que c'est le *mylabre à croix blanche*, de l'ordre des insectes à étui qui ont *quatre* articulations aux tarses, & qui se trouve décrit dans l'*Histoire des insectes des environs de Paris*.

En effet, celui dont il est question, n'appartient point à la famille des tritomes, puisqu'il n'a pas trois articulations aux tarses. Ce n'est pas non plus un charanson, dont le caractere est d'avoir des antennes coudées. D'après des rapports exacts, on s'est assuré que c'est celui qu'on a voulu désigner dans l'ouvrage cité, par le nom de mylabre à croix blanche, sous la classe des insectes à étuis qui couvrent *tout* le ventre, & sous l'ordre de ceux qui ont quatre articulations aux tarses, (voy. Pl. IV, fig. IX, tome I.) Mais il n'étoit permis qu'à l'auteur de cet ouvrage, très-estimable d'ailleurs, de le deviner, puisque notre mangeur de pois n'a pas

---

(*) Ceux dont les aîles sont recouvertes par une sorte de gaine ou couverture ferme & écailleuse pour l'ordinaire, & qu'on appelle étui.

tout le ventre recouvert par ses étuis, & qu'il n'a que deux articulations aux tarses.

Quant à ses effets, nous ne pouvons pas dissimuler notre étonnement sur les alarmes qu'on a répandues à ce sujet. 1°. Il est très-vraisemblable que les accidens observés à Fougeres, & sur la nature desquels on a gardé le silence, ont eu toute autre cause que l'usage de ces pois, puisqu'on ne les a observés ni en Normandie, ni en Picardie, ni à Paris, ni dans d'autres endroits, quoique les pois y aient été également dévorés par le même insecte. En second lieu, la quantité de ces insectes n'est jamais assez considérable, quand même on ne vivroit pour ainsi dire que de pois, pour causer des accidens funestes. Sur mille pois ainsi piqués, à peine en trouve-t-on un dans lequel l'insecte soit logé. Ordinairement il en ronge la circonférence, & pour peu qu'on remue les pois, il fuit & déloge. Voilà ce qui rend si difficile & si rare l'usage de l'insecte mêlé avec les alimens, & quand on le prendroit même, croit-on qu'une si petite cause pût produire de grands effets, & dût faire proscrire l'usage des pois, comme on l'a fait. Il est très-prudent sans doute de les éplucher. Quand il n'y auroit que les œufs, les dépouilles, ou plutôt les cadavres de ces insectes qu'on trouve quelquefois mêlés avec les pois, il y en auroit assez pour engager à prendre cette précaution. Mais parce qu'il y a une petite branche pourrie à un arbre, faut-il en abattre le tronc?

On a indiqué plusieurs moyens de mettre à

l'abri des inconvéniens qui peuvent résulter de l'usage de ces pois.

Les uns conseillent, dans la vue de fournir une retraite à cet insecte, de mettre du foin ou de la filasse sur les pois. La filasse est sans doute très-préférable au foin, qui peut par son contact & son altération, communiquer aux pois une mauvaise qualité.

D'autres ont conseillé de les mettre dans l'eau pour séparer les bons d'avec les mauvais, ajoutant que les pois gâtés surnagent, & que les autres vont au fond. Mais on n'a pas fait attention que les pois attaqués par ces insectes, vont tous au fond comme ceux qui ne le sont pas. Il n'y a que ceux qui sont presque entiérement vuides, ou dont la substance est sensiblement altérée par d'autres causes, qui surnagent, & il y en a très-peu dans ce cas. Du reste, ce dernier moyen a du moins un avantage, c'est qu'il sert à laver & nettoyer les pois de toute ordure, & corps étrangers qui peuvent s'y trouver mêlés, & nous croyons qu'on fera très-bien de prendre cette précaution, soit qu'on les destine à l'usage de la cuisine, soit qu'on veuille les semer.

Mais ce seroit s'abuser que de prétendre, contre l'expérience journaliere, que tous les pois ainsi rongés, ne peuvent que nuire. Leur substance n'en est nullement altérée ; & l'analogie même entre cet insecte & les cantharides sur laquelle M. Putod de Thievant a cru pouvoir établir des rapports d'effets & une similitude de secours, n'est fondée que jusqu'à un

certain point. On ſait bien que les cantharides & d'autres ſcarabées de certaine groſſeur, contiennent un principe très-âcre, très-ſtimulant, qui nuit évidemment, & dont les effets ſont connus. Mais ce caractere de vénénoſité s'annonce toujours chez eux par une odeur forte & déſagréable, qui les met à l'abri en général des attaques des autres animaux, & qui ne ſe trouve pas dans notre inſecte ſans odeur, dont les poules & autres oiſeaux ſont impunément leur nourriture. D'ailleurs, comme on l'a dit, ſa petiteſſe & la difficulté qu'il y a qu'il ſe trouve parmi les pois qu'on ſert ſur les tables, en ſuppoſant même la plus grande négligence de la part de ceux qui les apprêtent, devroient raſſurer entiérement ſur les craintes qu'on a voulu inſpirer à cet égard.

(*Gazette de Santé.*)

I V.

Extrait d'une lettre adreſſée aux rédacteurs de l'Eſprit des journaux, *pour ſervir de ſuite à l'article des pois altérés par un inſecte.*

Bruch... *ce 12 mars 1781.*

» Vous vous ſouvenez, Meſſieurs, des obſervations ſur l'uſage dangereux des pois de cette année, par M. Putod de Thievant, rapportées dans votre journal, mois de mars, pag. 352. En liſant ces obſervations je devinai au premier mot toute la deſcription de ce pauvre

petit animal innocent, que M. Putod accuse de tant de malfaisance. J'ai vu cet insecte à milliers, habiter indifféremment tous les pois de tout un boisseau, (excepté quelque peu qui n'étoient pas bien mûrs) les uns prêts à en sortir, les autres renfermés encore sous la superficie extrêmement déliée du pois, à travers de laquelle ils étoient pourtant déja appercevables; dans ce dernier état, l'insecte caché sous la superficie transparente formoit une tâche bleuâtre. Cet insecte est si connu dans le Palatinat aux environs de Manheim, Worms, Eppenheim, &c. qu'il n'y a pas de cuisiniere si novice, ni de cultivateur si neuf qui ne le connoisse & n'en ait mangé. Tant que leur nombre ne s'accroît pas trop, on ne s'en inquiete pas, ils font partie du légume; du grenier au pot, du pot ils vont à l'estomac, sans que j'aie jamais entendu dire seulement qu'il en pourroit résulter le moindre préjudice à la santé.

Lorsqu'au contraire ils multiplient au point que le légume en devient dégoûtant, on envoie les pois au moulin. Le meûnier les seche légérement au four, puis les faisant passer, je ne sais comment, par le moulin, il les casse en deux; & moyennant un gros sas il en sépare les insectes, les pois alors s'appellent des pois cassés; on les emploie aux mêmes usages; mais, étant séchés, ils ne sont plus si moëlleux. Nos agronomes n'ont encore pu s'accorder sur la cause immédiate, qui produit cet insecte; les uns la cherchent dans

la trop grande féchereffe, les autres dans l'efpece du fumier & la nature du terroir, d'autres encore dans je ne fais quelle température de l'air au tems de la fleuraifon.

Vous voyez donc, Meffieurs, & vos lecteurs le verront également, que les doutes que vous venez d'élever contre l'expérience de M. Putod, ne font que trop bien fondés. La façon dont ce favant a jugé à-propos de procéder dans la recherche des prétendus effets, n'eft nullement propre à en conftater l'exiftence. Le public, la police, & la faculté fe tranquilliferont apparemment fur les fuites de ce poifon nouvellement découvert. La feule chofe que je ferois encore curieux de favoir, c'eft fur quoi repofent les preuves que M. Putod pourra nous donner de la relation fatale entre la mort de ces perfonnes, dont il parle, & les pois mangés; moi, qui en ai mangé plus d'une fois (car on ne s'en apperçoit pas tout de fuite,) je n'ai jamais pu foupçonner que j'avois avalé un poifon fi dangereux. Et ce n'étoient pas de charançons, non, Meffieurs, c'étoient bien des fcarabées, comme M. Putod les qualifie.

J'ai l'honneur d'être avec la confidération la plus diftinguée,

MESSIEURS,

Votre très-humble
& très-obéiffant,
SCHT. C. à la Q.

AGRICULTURE.

AGRICULTURE.

ÉCONOMIE.

INDUSTRIE. COMMERCE.

I.

Sur la plantation & sur la récolte des Orties, ainsi que sur leur grande utilité pour nourrir les bestiaux, les préserver en même-tems des maladies, & suppléer au manque de fourrage. Traduit du suédois. (*)

Plantation des Orties.

C'est à la fin du mois d'août qu'on ramasse la graine des orties piquantes de la maniere sui-

(*) C'est à M. le baron de Servieres que nous devons la communication de ce mémoire intéressant. Il l'a reçu de M. le comte de Scheffer, premier ministre de S. M. le roi de Suede, qui le lui a fait envoyer, sur sa demande, par M. Ristell, bibliothécaire de S. M. Comme M. le baron de Servieres ne savoit point le suédois, il s'est adressé à M. Genet, son ami, chef du bureau des interpretes, qui a bien voulu le faire traduire sous ses yeux.

vante. Les orties étant coupées, on les fait sécher; & la graine qui ressemble à celle de navet, plus petite que celle de Myrrham, tombe d'elle-même. Il n'est pas nécessaire d'en séparer les ordures, qui avec elles tombent des épics. Tout le mois de septembre est propre pour la semer à la fin de ce même mois. Ainsi pendant tout le mois d'octobre on peut prendre la racine des orties, & les planter après les avoir séparées, & avoir coupé un bout de la racine, ainsi que la tige, à la distance d'un pouce au-dessus de la racine. On les plante ensuite très-serrées, par rangées, à la même profondeur où elles étoient, en les ôtant de la terre. On les couvre avec de la terre qui doit être bien battue, pour que les racines se trouvent perpendiculaires. Il est égal de semer la graine des orties ou d'en planter la racine, la différence qu'il y a, c'est que les orties produites par la graine, ne doivent pas être récoltées l'année immédiatement après qu'elles ont été semées, au lieu que les orties provenues par la plantation des racines sont déja fort bonnes l'année d'après: toute autre graine ou racine d'orties que de la piquante, ne sont d'aucune utilité. N'ayant point de consistance, elles meurent au bout de deux ou trois ans, tandis que la racine de l'ortie piquante, une fois fixée, pousse toujours sans qu'on soit obligé d'en renouveller ni la racine ni la graine.

Terrein propre à la semence & à la plantation des orties.

Les orties poussent également dans toute sorte de terre, dont l'exposition est un peu élevée; elles réussissent dans des roches & des

pierres exposées à la chaleur du soleil. Il seroit trop dispendieux de faire voiturer des terres dans ces endroits-là. Pour en éviter la dépense & la peine, il suffit de mettre une autre terre mêlée avec des balayures dans l'endroit destiné pour cette production. Cette terre & ces balayures doivent avoir deux pouces d'épaisseur, sans qu'il soit nécessaire de labourer la terre sur laquelle on veut les étendre. Arrangée de cette maniere, cette nouvelle terre est telle qu'elle doit être, & l'on procede à la semence ou à la plantation de la susdite maniere.

Engrais pour la plantation des Orties.

Par-tout où se trouvent des orties, il est prouvé que celles qui tombent d'elles-mêmes, sans qu'on les récolte, sont, non-seulement suffisantes pour en entretenir la production dans l'endroit, mais qu'elles servent encore d'engrais pour le terrein. Mais en faisant annuellement trois fois récolte des orties, il devient indispensable d'en engraisser la terre. Faire transporter le fumier destiné à la culture à l'endroit où l'on veut avoir des orties, seroit le plus mauvais principe d'économie que l'on pût adopter. Pour le prévenir, on s'est occupé des moyens de procurer du bon fumier, qui est absolument nécessaire à la plantation des orties. On peut pour cet effet employer les petites branches d'aulne que l'on fait couper en automne, avant que les feuilles en soient tombées; on couvre la terre, déja ensemencée de la graine d'ortie ou plantée de ces racines, à l'épaisseur d'un demi-pied. Ces deux branches, avec le feuillage qu'on y laisse pourrir, sont de la même utilité que le fumier. Au défaut d'aulne on peut se servir de jeunes bran-

ches avec les feuilles de tout autre arbre, ainſi que celles du pin & du ſapin qui doivent être hachées : on peut encore ſe ſervir de la vieille paille. L'endroit enſemencé ou planté doit tous les trois ou quatre ans être recouvert de jeunes branches & du feuillage de l'aulne, & dans l'intervalle des branches & du feuillage d'autres arbres à feuilles, ainſi que de petites branches du genievre, du ſapin & du pin, ou de la vieille paille. Tout étant ainſi diſpoſé, les orties profitent beaucoup, & tout autre engrais eſt inutile.

Récolte des Orties.

Les orties produites par la graine ſemée, ne doivent être recueillies que la ſeconde année après celle de la ſemence; celles provenues par la plantation des racines, peuvent être récoltées l'année d'après & à trois fois, c'eſt-à-dire, la premiere récolte doit ſe faire vers le 15 juin, la ſeconde, vers le 15 juillet, & la troiſieme, qui eſt la derniere de l'année, vers le 15 août; celles qui ſe ſont produites d'elles-mêmes peuvent être recueillies de la même maniere.

Maniere de diſtribuer les Orties aux beſtiaux.

Les orties étant récoltées, les beſtiaux en mangent avec plus de plaiſir, ſi on en mêle avec de la paille en place de foin. On peut encore, pour les rendre appétiſſantes, employer un autre moyen, qui eſt de mettre les orties la veille dans de l'eau chaude, les y laiſſer pendant la nuit, & faire boire le lendemain aux beſtiaux cette eau à laquelle les orties donnent un goût qui leur eſt fort agréable; on leur donne auſſi les orties qui y ont été trempées pendant la nuit.

Les orties récoltées de la maniere, & aux temps prefcrits, font mangées avec le même plaifir par tous les beftiaux indiftinctement.

Avantage de nourrir les beftiaux d'Orties.

Les vaches à qui on donne fuffifamment des orties à manger, donnent abondamment du lait, & une bonne crême. Le beurre, qui en reçoit un goût fort agréable, eft en hiver auffi jaune qu'en été. Le bétail qui mange des orties fe porte on ne peut pas mieux, & engraiffe. Il eft par-là exempt de toute forte d'épizootie.

Réfutation des objections contre l'ufage des Orties.

Nous ne nous diffimulons pas que les orties font préjudiciables aux beftiaux, fi on ne leur donne de celles qui ne font recueillies qu'au mois de feptembre, étant alors trop dures & couvertes d'infectes & de toiles d'araignée. Il en eft de même de tous les autres végétaux que l'on laiffe trop long-tems fur leur racine, avant de les recueillir, les beftiaux ne veulent pas en manger, ils s'en dégoûtent, au lieu que les ayant coupées dans le tems ci-deffus prefcrit, ils en mangent avidement & s'en portent au mieux. On foutient que les orties étant une plante médecinale purgative, font trop découler les humeurs, au moyen de quoi elles maigriffent les beftiaux & leur deviennent préjudiciables. Il eft cependant démontré par l'expérience, que les orties dans certaines provinces de Suede ont été employées depuis des fiecles avec le plus grand fuccès pour la nourriture des beftiaux, & que ceux qui en ont été nourris n'ont jamais été atteints d'aucune des

maladies qui d'ailleurs ſont ſi communes, & qui ſont de terribles ravages parmi les bêtes à cornes dans d'autres provinces du royaume.

Réſultats avantageux pour le royaume de l'uſage des Orties pour la nourriture des beſtiaux.

1°. Tout terrein montagneux & rempli de pierres peut être employé à la culture des orties, qui par la ſuite des tems procurera au pays un excellent fourrage aux beſtiaux. 2°. Ce terrein, d'après les épreuves qu'on a faites, donnera 18 chariots de fourrage par chaque arpent. 3°. Cette plante réſiſte à la rigueur & aux intempéries du climat du nord, & une fois plantée ou ſemée, elle pouſſe ſans qu'on ait beſoin d'en renouveller la racine. 4°. Il n'arrive jamais de faire une mauvaiſe récolte d'orties, pourvu qu'on ait ſoin que les beſtiaux n'en gâtent pas le terrein en y marchant, ce qui nuiroit à la racine. 5°. Le terrein ne doit avoir pour engrais d'autre fumier que celui qui eſt inutile à l'agriculture, & qui, pour cette raiſon, eſt à préférer à tous les projets donnés pour l'amélioration des prés, & à la ſemence de tous les grains étrangers pour l'augmentation du foin. 6°. L'uſage des orties préſerve les troupeaux des épizooties & de toute maladie. Fondés ſur ces principes, une grande partie des habitans de beaucoup de provinces en Suede ont adopté l'uſage des orties pour la nourriture des beſtiaux, quoique la plupart aient le préjugé de regarder cette plante comme une mauvaiſe herbe très-nuiſible. L'utilité qui réſulte des orties étant ainſi démontrée, il n'y a point d'agriculteur ou habitant de campagne, ce me ſemble, qui ne doive donner ſes ſoins à la pro-

duction de cette plante, la moins embarrassante & la moins dispendieuse de toutes. Le meilleur foin ne vaut pas les orties pour la nourriture des bestiaux. On suppléera par-là au manque de fourrage auquel on n'a encore pu remédier. Ayant connoissance de l'utilité des orties, sans s'empresser de les procurer, on n'est pas dans le droit de se plaindre, soit du manque de fourrage, soit des maladies qui attaquent les bestiaux.

(*Journal de littérature, des sciences & des arts.*)

II.

NOUVELLE méthode de greffer sur racine.

Prenez une greffe ou un rameau d'un jeune arbre de l'espece que vous voulez propager, & un petit morceau de la racine d'un autre arbre de la même espece, ou d'un genre analogue, & entez la greffe sur ce morceau de racine, ayant soin que l'écorce de la racine joigne exactement celle de la greffe. Cette partie de racine nourrira la greffe.

Cette maniere de multiplier les arbres fruitiers est aussi aisée qu'expéditive, les racines étant plus communes que les pieds. En suivant cette méthode, les pieds ou racines d'un pommier sauvage ou d'un pommier venu de pepin, par exemple, fourniront 20 ou 30 greffes : elle est encore excellente pour se procurer des arbres qui ne réussissent pas greffés sur tige. Ajoutez que des greffes ainsi entées portent plutôt,

On recommande encore de greffer & de regreffer jufqu'à trois fois le même arbre.

(*Journal encyclopédique.*)

III.

ADDITION aux moyens propofés pour conferver les farines à la mer.

Il exifte, Meffieurs, un moyen bien plus certain de conferver les farines dans les voyages de long cours à la mer, que ceux dont font mention les deux lettres inferées dans vos journaux (*). C'eft de les étuver. Les procédés à employer font décrits fort au long dans le fupplément au traité de la confervation des grains, par M. Duhamel du Monceau (Paris 1771, chez la veuve Defaint, libraire, rue du Foin, page 184) on y voit le détail des expériences multipliées qui ont été faites, & de ce qui en a réfulté; on y trouve auffi le plan des étuves, & le gouvernement convaincu de l'utilité de ces établiffemens, en a ordonné au département de Bordeaux.

C'eft auffi par le moyen des étuves qu'on peut conferver les grains (voyez le traité de la confervation des grains par M. Duhamel, Paris 1768, chez Louis-François de la Tour, rue S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin.)

D'après la connoiffance que j'eus de ces trai-

(*) Fevrier, page 360. mars, pag. 365.

tés & mes conférences avec M. Duhamel en 1771, avant mon départ pour les isles de France & de Bourbon, où j'ai rempli la place d'intendant pendant cinq ans, j'ai fait établir dans les colonies des étuves à grains & des greniers de conservation, qui ont parfaitement répondu à l'objet de la conservation des grains; je n'ai point établi d'étuves à farines, mais j'ai fait embarquer des farines provenant de bled étuvé, & elles ont constamment soutenu les plus fortes épreuves.

Le Journal de marine, par M. Blondeau, de l'académie royale de marine, & professeur de mathématiques à Brest, a fait mention des étuves établies à l'isle de France (voyez le 1er cahier de la premiere année 1779, pag. 6; le 2e cahier 1779, pag. 52.)

Quant au biscuit, je crois qu'il n'y a d'autre maniere de le conserver que d'apporter d'abord beaucoup de soins à sa fabrication, & ensuite d'avoir des souttes bien établies & bien brayées, comme le dit la lettre insérée dans votre journal. (*)

On trouvera aussi dans le Journal de marine, 4e. cahier, 1779, pag. 144; 5e. 1779, p. 176; 6e. cahier, 1779, pag. 210, la maniere de conserver l'eau douce sans altération dans les voyages de long cours. J'en eus connoissance en décembre 1776 à l'isle de France, par un capitaine de navire de Marseille, j'en rendis

(*) Février, pag. 360.

compte au miniſtre de la marine, qui a preſcrit en janvier 1780, de l'employer dans les vaiſſeaux du roi.

Pour faire connoître ce procédé, je crois ne pouvoir mieux faire que de tranſcrire l'article du Journal de marine, 4e. cahier, 1779, p. 144.

I V.

MANIERE de conſerver l'eau douce ſans altération dans les voyages de long cours.

En décembre 1776, je vis dans le port de l'iſle de France des futailles dans leſquelles on mettoit de la chaux vive. Je m'informai du nom du navire auquel elles appartenoient, que l'on me dit être le *Genois*, capitaine Jeauffrets.

Le capitaine, que je queſtionnai, me dit qu'ayant fait faire à Marſeille, il y a quelques années, les futailles pour ſon navire, le maître tonnelier lui propoſa de lui apprendre par quel moyen il pourroit conſerver toujours ſon eau claire & exempte de corruption.

Ce moyen conſiſte à comboyer d'abord les futailles à l'ordinaire, enſuite les remplir d'eau douce, & alors mettre dans chaque futaille de la chaux vive, tant que deux mains peuvent en contenir; laiſſer les futailles dans cet état cinq à ſix jours; enſuite verſer cette eau, rinçer à deux fois les futailles, & les remplir enfin de l'eau deſtinée à faire le voyage, & une fois à bord couvrir le trou de la bonde

d'une toile, & ajouter par-dessus une plaque de fer blanc, légérement arrêtée, & qui ne sert que pour empêcher les rats de se jetter dans les futailles.

Le capitaine Jeauffrets commença par ne faire l'expérience que sur une barrique, & il s'en trouva bien.

En 1772 il fit un voyage à l'isle de France, & mit six mois (sans relâche) pour s'y rendre; il avoit embarqué toute son eau dans des futailles préparées suivant la méthode indiquée, son eau resta toujours claire, il en avoit encore à son arrivée, qu'il a consommé de préférence à celle de l'isle.

En retournant en France il commandoit le Fortuné, à bord duquel il embarqua son eau préparée de la même maniere & avec le même succès.

Il est revenu ensuite à l'isle de France, & s'est loué encore de l'expérience; enfin il est reparti sur le navire le Genois en décembre 1776, & toujours avec son eau préparée de la même maniere.

Il m'a dit que pour s'assurer de l'effet que produiroit la chaux dans les barriques, il avoit fait démonter une piece, & qu'il avoit remarqué que la chaux vive une fois mêlée avec l'eau, formoit tout autour de la piece un très-léger enduit.

Je regarde ce moyen comme aussi bon que simple, il a pour lui d'ailleurs le suffrage toujours convaincant de l'expérience.

Je crois, Messieurs, que des détails aussi in-

téreſſans pour l'humanité, méritent d'acquérir publicité par la voie de votre journal.

J'ai l'honneur d'être, &c.

MAILLART DU MESLE, *ancien intendant de l'iſle de France & de Bourbon.*

(*Journal* de Paris.)

V.

PROSPECTUS d'une machine pour enrayer & déſenrayer à volonté les roues d'une voiture, & pour en dételler ſubitement les chevaux, au moyen de deux cordons.

Il y a long-tems qu'on cherchoit un tel ſecret; mais il falloit une machine également ſimple & ſolide, dont les mouvemens fuſſent prompts, & qui chargeât peu les voitures; il falloit enfin joindre la ſûreté à l'agrément pour tous ceux qui ſe font voiturer, ſoit dans les voyages, ſoit dans les ſimples courſes du jour. Ce ſecret vient d'être trouvé par le Sr. Boze; au moyen de deux cordons, qui communiquent au ſiege du cocher & dans l'intérieur de la caiſſe, on enraye, on déſenraye & on dételle ſubitement; on eſt par-là abſolument maître de ſes chevaux & de ſon cocher, & on tient ſa ſûreté dans ſes propres mains.

Cette machine s'adapte en deux heures de tems, d'une maniere non viſible, à toutes les voitures anciennes & modernes, françoiſes ou angloiſes, à timon, à limoniere & à brancard,

ſans rien changer au charronage & aux harnois ; la boue ne peut y pénétrer, & la rouille n'en empêche jamais l'effet, n'étant ſujette à aucun entretien : elle ne fait aucun bruit, même dans les plus forts cahos ; & on la démonte auſſi en deux heures. Son poids eſt d'environ douze livres pour les voitures à quatre roues, & de quatre livres pour celles à deux roues. Quand le train ſera uſé, on la tranſportera facilement ſur le neuf.

Les expériences de cette machine ont été faites à Verſailles, à la deſcente de Picardie, avec les chevaux du roi & ceux de la reine, en préſence de Mrs les écuyers : là, on a vu l'effet du timon qui ſe caſſeroit à la deſcente, les chevaux allant au grand trot : de même à la montée, l'effet d'une volée ou de traits caſſés : dans les deux cas la voiture devant rouler ou reculer au gré de la pente, eſt reſtée immobile en tirant le cordon. Ce moyen s'appliquera toujours aux montées pour arrêter la voiture & repoſer les chevaux, à la volonté du cocher. On a vu encore l'effet des chevaux qui prennent le mors-aux-dents à la deſcente : au ſigne que MM. les écuyers ont fait, les chevaux ont été dételés & la voiture enrayée au même inſtant : le cocher lâche les guides, & reſte ſur ſon ſiege, laiſſant au poſtillon le ſoin de ramener les chevaux qui fuyent liés par leurs harnois. Le dételage des cabriolets & des chaiſes de poſte a eu le même ſuccès : pour celle-ci, il tombe un pied de biche, qui ſupporte le brancard.

MM. les grands-officiers ont délivré leur

certificat à l'inventeur, & ont souscrit les premiers. L'académie des sciences, sur le rapport des commissaires, a donné une approbation très-détaillée. Le nombre de souscripteurs est de 300; & on commencera au premier avril à délivrer les machines par ordre.

Prix. Pour les voitures à quatre roues, l'enrayure & le détellage, 10 louis; l'enrayure seulement, 8 louis, le detellage seulement, 6 louis. Pour les voitures à deux roues, le détellage & pied de biche, 7 louis.

On souscrit chez M. Semillard, notaire, rue Montmartre, en payant la moitié du prix de chaque machine. On donnera toute sûreté aux souscripteurs.

Le Sr. Boze demeure rue de Cléry, la seconde porte à droite en entrant par la rue Montmartre.



TRAITS DE BIENFAISANCE, DE PATRIOTISME, DE COURAGE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

IL exiſte en Lorraine une confrairie qui a pour objet le ſoulagement des pauvres priſonniers, & la défenſe des pauvres plaideurs; c'eſt cette confrairie qui a obtenu, de la reconnoiſſance & de la vénération publique, cette dénomination ſi touchante de *Confrairie de la miſéricorde.* La communauté des procureurs & l'ordre des avocats ſe ſont aggrégés à cette confrairie, & ont dévoué leurs ſoins & leurs talens à ſa ſainte inſtitution.

Tous les ans la confrairie s'aſſemble, & elle choiſit dans l'élite des anciens & des jeunes avocats, des anciens & des jeunes procureurs, les membres d'un bureau, qui eſt chargé d'examiner, & enſuite de défendre toutes les affaires des pauvres & des priſonniers.

La confrairie emploie auſſi ſes revenus à donner quelques ſecours à ces malheureux, & particuliérement aux priſonniers : elle leur fournit des alimens, des habits, & ſouvent les

moyens d'acheter leur liberté par leur libération.

Ces autres prisonniers, plus malheureux encore, qui sont ou accusés ou coupables de crimes capitaux, à qui la religion seule prodigue ses consolations & ses promesses jusqu'au dernier moment, sont aussi les objets de la pieuse sollicitude de la confrairie. Les avocats du bureau obtiennent des magistrats (qui, ici, ont cru devoir, en faveur de l'humanité, s'écarter de la précision de la loi) la permission de parler aux accusés après l'interrogatoire, & la communication des procédures qu'ils prennent au greffe, sans déplacement. Cette dérogation à la loi a peut-être sauvé bien des malheureux. Si elle avoit besoin d'excuse, elle en auroit une bien belle dans les prieres & les réclamations de la religion, qui a voulu donner un protecteur à ces hommes mêmes sur qui la vengeance publique est prête à s'appesantir.

L'exemple donné par cette confrairie, a été suivi par tous les officiers de la justice & de la finance, de qui les pauvres plaideurs ou les pauvres prisonniers ont des graces à attendre; ils ne perçoivent jamais leurs droits dans les affaires miséricordieuses.

Cet établissement n'existe pas seulement dans la capitale de la Lorraine, il a été adopté dans tous les bailliages de la province.

(*Mercure* de France.)

II.

Paris, 30 janvier 1781.

MESSIEURS,

Il s'eſt paſſé hier, à l'hôpital des *Enfans-Trouvés*, un événement intéreſſant pour l'humanité, & dont le récit appartient à votre journal. La néceſſité d'économiſer, & ſur l'allaitement des enfans trouvés, & ſur les frais de tranſport, a introduit la coutume d'en envoyer au moins une quinzaine dans une même voiture accompagnés ſeulement de deux ou trois femmes chargées de leur conduite juſqu'à l'endroit de leur deſtination, qui ordinairement eſt fort éloigné de Paris, & là, de les diſtribuer à de pauvres nourrices qui, par leur pauvreté même & leur genre de vie, ont peu de lait, & ont cependant quelquefois deux enfans à nourrir. De cette méthode, naiſſent pluſieurs inconvéniens; il périt des enfans en route étouffés les uns ſous les autres par la difficulté de les contenir ſéparés; ceux qui arrivent étant pour la plupart des fruits du libertinage, gâtent leurs nourrices & propagent une affreuſe maladie dont il ont reçu le germe avec la vie. Preſque tous ſont mal nourris, parce que leurs nourrices ont peu de lait pour un enfant, ou pas aſſez pour deux.

Madame de F....., ſenſible à cette foule de maux, en a trouvé le remede dans les expériences nombreuſes qui prouvent que le lait de femmes ou celui des animaux eſt indifférent pour la nourriture des enfans. Elle a choiſi, dans ſa terre de Château-Regnard, en Gatinois,

ſeize femmes d'un certain âge qu'elle a chargées de nourrir chacune un *enfant-trouvé* avec du lait de vache, & au même prix que l'hôpital donne aux nourrices. (*) Si elle eſt contente de leur eſſai, elle leur procurera à chacune, deux & juſqu'à trois enfans, mais en doublant & triplant la rétribution. Par-là vous voyez, Meſſieurs, qu'elle remédie déja à deux inconvéniens. Car chaque enfant a ſa doſe de nourriture, & aucun ne communique le venin dont il peut être atteint. En outre voilà de vieilles femmes utilement employées, tandis que les jeunes ſe ménagent pour leurs propres enfans, & pour les travaux de leur maiſon. Je vous ai fait remarquer un autre inconvénient dans le tranſport; c'eſt-là ſur-tout que Mme. de F..... a déployé ſon attention bienfaiſante. Elle a fait faire une cariole couverte dans laquelle ſont ſeize barcelonnettes fixées aux parois de la voiture, de maniere que les enfans ſont tranſportés ſans ſe toucher, ſous la conduite de cinq femmes, qui en ont ſoin pendant la route. — C'eſt hier que cette voiture eſt partie de l'hôpital des enfans-trouvés. Les ſœurs en ont admiré l'ingénieuſe diſtribution. Je ne ſais, Meſſieurs, ce que vous en penſerez; mais cette cariole me fait plus de plaiſir qu'un char de triomphe. C'en eſt un pour l'humanité. Toutefois ceci n'eſt qu'un eſſai dont on attend le ſuccès pour lui donner une plus grande étendue, & dont je penſe qu'il doit réſulter la conſervation d'un grand nombre d'enfans, la ſanté des femmes,

(*) Elles ſont ſurveillées par M. l'abbé Anquetil, auteur de l'*Eſprit de la Ligue*, prieur de Château-Regnard.

& même avec le tems, de l'économie, dont cette adminiſtration a grand beſoin, puiſque les dons de la charité n'y ſont pas proportionnés à ceux de la débauche.

Pardon, Meſſieurs, ſi je ne me nomme pas; je ne puis m'expoſer aux reproches d'une dame dont la modeſtie égale le mérite; mais votre qualité d'hiſtoriens vous met, Meſſieurs, au-deſſus de ces conſidérations, lorſqu'il s'agit moins de donner des éloges à l'humanité, que d'en publier des exemples.

J'ai l'honneur d'être, &c. TH....

(*Journal de* Paris.)

III.

La frégate *la Minerve*, commandée par le chevalier de Grimouard, lieutenant de vaiſſeau, fut rencontrée le 4 janvier dernier par deux vaiſſeaux Anglois, *le Courageux & le Vaillant*, de 74 canons. Le Courageux l'atteignit le premier; le combat s'engagea & dura plus d'une heure, ſouvent à la portée du piſtolet; le Vaillant joignit & envoya deux bordées à la frégate. Le chevalier de Grimouard ſe trouvant alors bleſſé, & la moitié de ſon équipage étant hors de combat, ſes canons étant démontés, la moitié de ſes mâts à bas, les autres prêts à tomber, toutes ſes manœuvres hachées, la cale & l'entrepont ſe rempliſſant d'eau, fut obligé d'amener. Un combat auſſi inégal lui fait un honneur infini, ainſi qu'à ſes officiers & à ſon équipage. M. Andrieu de Saint-André, lieutenant de frégate en pied, a été tué: le cheva-

lier de Noſſay, garde de la marine, eſt mort de ſes bleſſures; le chevalier de Grimouard a été bleſſé très-griévement; le chevalier de Montvilleneuve, enſeigne de vaiſſeau, a reçu une forte contuſion; MM. Saudré & Guillotin, lieutenans de frégate pour la campagne, ont été légérement bleſſés; 50 hommes de l'équipage ont été tués, & 23 bleſſés, preſque tous griévement. La frégate a été conduite à Portſmouth.

(*Journal de littérature des ſciences & des arts.*)

I V.

Extrait d'une lettre de Grenoble, le 2 février. La quête générale qui avoit été ordonnée dans cette ville, pour le ſoulagement des incendiés du bourg d'Oiſans, (*) a produit plus de 4000 l. Notre digne prélat, qui étoit abſent, leur a fait tenir une ſomme de 1200 livres. On a encore recueilli 2000 liv. de différens corps & communautés eccléſiaſtiques. Les entrepreneurs de la fourniture des lits militaires de la province, ont donné aux indigens beaucoup d'effets qu'ils avoient dans leur magaſin à Briançon. M. de Bourdeille, ancien receveur général du Dauphiné, qui a été ſupprimé l'année derniere, a fait remettre à ces malheureux cent piſtoles, tant en ſon nom, qu'en celui de M. de Beauvais, ſon oncle; & l'on remarque que

(*) Voyez le dernier journal, pag. 379.

ce n'eſt pas le ſeul bienfait de ce genre, que cette province en ait reçu.

V.

L'infortunée ville de Gera, (qui, comme on ſait, a été réduite en cendres), écrit-on de Hambourg, ſera entiérement rebâtie dans un genre plus régulier & plus beau qu'elle ne l'étoit avant l'incendie qui l'a détruite. Elle doit tout à ſon ſouverain (S. A. S. Mgr. l'électeur de Saxe), qui ſoigne, conſole, & entretient tous les malheureux habitans. Ce prince bienfaiſant fournit même tout ce qui eſt néceſſaire pour l'exécution du plan d'une nouvelle conſtruction; & en attendant on a élevé pour les artiſans des barraques où ils exercent leurs métiers, tandis que les marchands ſont logés dans le château ſeigneurial. Le malheur qu'ils ont éprouvé, a tellement touché les marchands établis même chez l'étranger, que de tous côtés on leur a commandé des ouvrages de prix, de ſorte que jamais ils n'ont été plus occupés.

VI.

S. E. le cardinal Cazali, mande-t-on de Rome, en date du 27 décembre dernier, ayant repréſenté à S. S. que dans diverſes communautés de l'Etat- éccléſiaſtique, il ſe rencontroit des carrieres d'albâtre & de différentes ſortes de marbres, dont l'exploitation pouvoit

augmenter la richeſſe de ces mêmes communautés; par un édit du 14 de ce mois, il a été permis d'ouvrir ces carrieres, & de faire librement avec l'étranger le commerce des albâtres & des marbres qui en proviendront, ſauf la préférence due à la ville de Rome. Le produit de ces travaux ſera verſé au mont-de-piété de Rome, pour former un capital, dont la rente ſera payée à chaque communauté qui l'aura créée, & ce en déduction des charges publiques. Cet édit fait quatre biens à la fois; il entretient le goût du travail, il forme une ſource de richeſſes pour les communautés, il ouvre une branche de commerce extérieur, enfin il offre aux ſujets la certitude d'une diminution d'impôts.

V I I.

Extrait d'une lettre de Strasbourg, en date du 20 janvier.

Vous avez annoncé, Monſieur, les actes de bienfaiſance & de patriotiſme par leſquels S. A. E. Mgr. le cardinal évêque & prince de Strasbourg a ſignalé ſon entrée dans cette ville. Soyez donc l'interprete de la reconnoiſſance & des vœux de tous les bons citoyens. Je vous envoie l'annonce qui a été faite dans les égliſes proteſtantes de Strasbourg, à l'occaſion des bienfaits que S. A. E. n'a pas dédaigné de répandre indiſtinctement ſur leurs pauvres, comme ſur ceux des paroiſſes catholi-

qués. Cette annonce a plus de grace & d'énergie en allemand, mais les ſentimens qu'elle exprime ſont ſi vrais, qu'elle fera ſûrement plaiſir à vos lecteurs, quoique foiblement traduite.

» Mes freres, vous êtes avertis que S. A. » E. Mgr. le cardinal évêque & prince de » Strasbourg, que ſa grande ame illuſtre au- » tant que ſa naiſſance & ſon rang, a voulu » marquer l'époque de ſon entrée ſolemnelle » dans notre ville, par une générosité digne » de lui. Il veut que ſes pauvres & les pau- » vres des deux religions ſe réjouiſſent avec » nous de ſa préſence dans nos murs. Il a » donc deſtiné la ſomme de 500 liv. pour les » pauvres de chacune de nos paroiſſes; nous » vous préviendrons en ſon temps, des ar- » rangemens particuliers relatifs à la diſtri- » bution.

» Mes freres, nous ne pouvons voir qu'a- » vec attendriſſement la maniere dont ce grand » prince & cet illuſtre prélat s'annonce dans » ſa réſidence.... Nos pauvres à ſes yeux ſont » des pauvres auſſi, ils attirent ſa compaſ- « ſion & fixent ſes regards éclairés & pater- » nels. Pourrions-nous ne pas lui élever dans » nos cœurs un monument de la plus pure » & de la plus juſte reconnoiſſance, lui vouer » la vénération la plus ſincere, apprendre de » lui à être humains & bons, & nous unir à » tous ceux qu'il ſoulage, à tous ceux qui l'ap- » prochent, à tous ceux qu'il gouverne, & » qu'en même-temps il bénit, pour adreſſer à » notre dieu commun des vœux & des prie-

» res, pour la conſervation & la proſpérité
» de ſa perſonne ſacrée ! Oui grand dieu ſois
» ſon rémunérateur, répands ſur lui tous tes
» bienfaits, que ſa carriere ſoit longue & for-
» tunée, ſois ſon guide & ſon pere, &c.

VIII.

S. M. le roi de Pruſſe vient de faire délivrer aux boulangers de Berlin 7000 wiſpel de froment, tirés des magaſins royaux, à un écu le boiſſeau, afin qu'ils fuſſent en état de donner aux pauvres le pain à un plus bas prix.

IX.

Suivant un *Proſpectus* imprimé, qui vient d'être publié, l'état militaire pruſſien a réſolu de faire ériger, à ſes frais, la ſtatue équeſtre de ſon roi, laquelle ſera placée dans un des plus beaux quartiers de Berlin. C'eſt, dit-on, le prince Fréderic de Brunſwick qui eſt l'auteur de ce projet, dont S. M. a déja approuvé les deſſins & devis qu'on lui a préſentés. On fait monter à trois cens mille écus d'Allemagne l'exécution de ce monument.

Les guerriers de tout pays, en applaudiſſant au zele des pruſſiens, regretteront de ne pouvoir le partager. C'eſt au centre de l'Europe, diront-ils, que devroit être érigée la ſtatue de Fréderic II. Ce monument, élevé à frais communs, atteſteroit la prééminence de ce prince ſur tous les généraux de ſon ſiecle ; il ne ſeroit que

que le juſte tribut de la reconnoiſſance de toutes les nations belligérantes, qui, dans le grand art de la guerre, ont plus ou moins emprunté de ce génie créateur.

(*Journal encyclopédique.*)

X.

On s'eſt occupé avec le plus grand zele du ſoulagement des iſles occidentales françoiſes qui ont ſouffert de l'ouragan du mois d'octobre dernier. On mande de Nantes qu'en 5 jours, on y avoit déja ſouſcrit chez les principaux banquiers pour 10 mille louis d'or. M. le duc de Chartres, de ſon côté, a fait naître l'idée d'une pareille ſouſcription, ayant avancé lui-même deux mille louis, de ſorte que dans l'eſpace de 8 jours, il y en avoit pour 20 mille.

XI.

Des lettres de Dublin portent qu'on y a auſſi ouvert une ſouſcription en faveur des habitans des iſles britanniques qui ont le plus ſouffert du même ouragan, & que, dès le premier jour, le produit étoit déja de 4 mille liv. ſterl. Chacun s'eſt empreſſé de contribuer de ſon mieux, ſelon ſon état & ſes facultés: les deux théatres ont abandonné leurs recettes, & les catholiques romains ſe ſont diſtingués dans leur humble obſcurité, en ouvrant à la charité de leurs freres des canaux qui n'ont pas laiſſé que de groſſir la maſſe des contributions vo-

lontaires du proteſtantiſme : les prêtres de cette communion ont prononcé, en cette occaſion, dans leurs chapelles, des diſcours bien propres à leur concilier l'eſtime & la bienveillance des proteſtans, ſi la prévention religieuſe n'étouffoit pas dans ceux qu'elle poſſede, le germe de la ſenſibilité, & les notions les plus ſimples de la juſtice.



ANECDOTES.

SINGULARITÉS.

I.

ROGER Aſcham, précepteur & ſecrétaire de la reine Eliſabeth, paſſant un jour par Broad-Gate, dans le comté de Leiceſtre, alla faire une viſite à Jeanne Gray, dont le pere avoit été très-lié avec lui, lorſqu'il demeuroit à la cour. Toute la maiſon étoit à la chaſſe, & Aſcham ne trouva que Jeanne, occupée dans ce moment à lire le Phædon de Platon. Il en témoigna beaucoup de ſurpriſe, & lui demanda comment une fille de ſon âge, (car Jeanne n'avoit pas alors plus de quatorze ans) pouvoit avoir fait de ſi grands progrès dans l'étude de la philoſophie & de la langue grecque? Elle lui repondit : *Je vous dirai une choſe qui vous étonnera peut-être, mais qui n'en eſt pas moins vraie. Un des bienfaits les plus ſignalés dont Dieu m'ait comblé, c'eſt de m'avoir donné des parens ſéveres & un maître plein de douceur. Lorſque je ſuis devant mon pere ou ma mere, ſoit que je parle, ou que je garde le ſilence; que je*

ſois aſſiſe, que je me tienne debout, ou que je marche; que je boive ou que je mange; que je ſois gaye ou triſte; que je couſe, que je joue, ou que je chante, il me faut tout faire avec poids & meſure, & auſſi parfaitement que Dieu a fait le monde; ſinon je ſuis reprimandée avec tant de ſévérité, on me menace tant de fois d'être punie, que je me crois alors en enfer. Arrive enfin le moment d'aller chez M. Aylmer, mon précepteur, qui me donne des leçons d'une maniere ſi douce, ſi agréable, & qui m'inſpire tant de goût pour l'étude, que les heures paſſées avec lui ne me paroiſſent qu'un moment. Lorſque je le quitte, je me mets à pleurer; parce que toutes les autres occupations ſont pour moi des ſujets de chagrin, de trouble & de crainte. Auſſi la lecture de ce livre me procure un plaiſir auprès duquel tous les amuſemens du monde ne ſont que des peines pour moi.

I I.

Je me trouvai un jour, dit le docteur Moore, dans l'antichambre du Landgrave de Heſſe-Caſſel, où je vis entrer deux perſonnes qui ſe saluerent avec politeſſe en ſe témoignant beaucoup d'eſtime. Quelques momens après, l'un d'eux s'approcha de moi, me montra l'autre & me dit à l'oreille : *Defiez-vous de cet homme-là, Monſieur, c'eſt un coquin.* Au bout de quelques minutes, cet autre vint à moi : *Monſieur*, dit-il, *voulez-vous connoître le plus grand fripon de la terre? le voici*, ajouta-t-il, en me montrant la perſonne qui m'avoit parlé à l'o-

reille. J'appris dans la suite que ces honnêtes gens s'étoient rendu justice.

I I I.

Le roi de Sardaigne, Victor-Amédée, dit à un de nos ministres, vivant encore, que son confesseur (jésuite) étant au lit de la mort, le fit prier de le venir voir, & que le mourant lui tint ce discours : *Sire, j'ai été comblé de vos bontés, je veux vous en marquer ma reconnoissance. Ne prenez jamais de confesseur jésuite. Ne me faites point de questions ; je n'y répondrois pas.*

I V.

Une compagnie de traitans présentoit à M. Rouillé une liste des associés, où il y avoit des noms en blanc. Il en demanda la raison. Ils lui répondirent que c'étoient des places dont il pouvoit disposer. *Mais si je partage avec vous*, leur dit-il, *comment pourrai-je vous faire pendre, dans le cas où vous seriez des fripons.*

V.

Feu Piron parlant à un grand dont il avoit sujet de se plaindre, & la conversation s'échauffant, celui-ci lui rappella l'intervalle immense que la naissance & le rang mettoient entr'eux. *Monsieur*, lui dit Piron, *j'ai plus au-dessus de vous dans ce moment, que vous n'avez au-dessus de moi : car j'ai raison, & vous avez tort.*

V I.

Il parut en 1730 un livre intitulé : *De l'ame des bêtes.* Voltaire, après l'avoir lu, dit à un ami qui lui en demandoit son avis : *L'auteur est un excellent citoyen ; mais il n'est pas assez instruit de l'histoire de son pays.*



BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

LETTERE odeporiche, &c. *Lettres hodæporiques* d'Ange Galandris. A Venise, 1780, chez Jean-Baptiste Pasquali. *In-8vo.* de 373 pages.

IL y a quatre ans que M. Galandris fit un voyage en Angleterre & en France, dans la vue d'étudier l'histoire-naturelle de ces deux royaumes, & particuliérement ce qui concerne la métallurgie. L'ouvrage que nous annonçons est le fruit de ses observations ; il renferme dix-neuf lettres écrites par l'auteur à un de ses amis, & qui prouvent qu'il a été guidé dans le cours de son voyage par une sage philosophie, & non par une vaine curiosité.

(*Novelle letterarie.*)

OSSERVAZIONI istoriche, &c. *Observations historiques de* Dominique Manni, *académicien Etrusque de Cortone. sur les sceaux antiques des bas-siecles.* Tome XXVII. (*) A Florence,

(*) *Esprit des journaux*, mars 1779, page 330.

1780, de l'imprimerie de Vanni & Tofani. *In-4to.* de 147 pages.

Ce volume n'eſt ni moins curieux ni moins intéreſſant que ceux qui l'ont précédé. Les détails qu'il renferme ſur douze ſceaux d'anciennes familles illuſtres d'Italie, nous inſtruiſent de différens traits de leur hiſtoire qui juſqu'à préſent n'étoient que peu ou point connus.

(*Novelle letterarie.*)

Sopra il fondamento del diritto di punire, &c. *Diſſertation ſur le fondement du droit de punir; par ſon excellence le comte* D. Jean Baptiſte Gherard d'Arco *comte du St. Empire Romain & membre de pluſieurs académies, lue le 12 juin, 1775, à l'académie royale des ſciences & belles-lettres de Mantoue; nouvelle édition corrigée.* A Florence, 1780, de l'imprimerie de Laurent Vanni. *In-8vo.* de 130 pages.

Relazione d'alcuni viaggi, &c. *Relation de quelques voyages faits en différens endroits de la Toſcane pour obſerver les productions naturelles, & les anciens monumens de ce pays; par le docteur* Jean Targioni Tozzetti. *Seconde édition avec des additions conſidérables.* Tome 12eme. & dernier. (*) A Florence, 1779, chez Gaetan Cambiagi, imprimeur du grand-duc. *In-8vo.* de 446 pages.

M. Tozzetti vient enfin de terminer un ou-

(*) *Eſprit des journaux*, ſeptembre 1777, pag. 371.

vrage qu'on desiroit qu'il continuât jusqu'à ce qu'il eût donné une description entiere de la Toscane. Il n'étoit guere possible de trouver un naturaliste plus capable que lui d'exécuter ce grand dessein, & l'éloge que nous avons fait des différens volumes de son ouvrage est assez confirmé par l'empressement général que l'on a témoigné pour les lire. Celui-ci est divisé en deux parties, dont l'une renferme une description de Sarzane & des notices historiques sur cette ville ; l'autre présente une description de la principauté de Carrare & du duché de Massa. Elle est suivie des additions & des corrections à faire aux premiers volumes, & d'une table générale des matieres qui y sont contenues.

(*Novelle letterarie.*)

MEMORIA che serve di soluzione, &c. *Mémoire servant de solution au problême proposé en 1777, par l'académie royale des* Géorgophiles *de Florence, & proposé une seconde fois en 1778, sur* les moyens les plus économiques de construire & d'entretenir les chemins de la Toscane ; *par* Zanobi del Rosso, *architecte au service de la cour royale de Toscane.* A Florence, 1780, chez Gaetan Cambiagi. *In-8vo.* de 44 pag.

L'auteur de ce mémoire n'ayant point obtenu de l'académie un jugement favorable, s'est déterminé à porter sa cause au tribunal du public qui a jugé comme l'académie. Ce n'est pas qu'il n'y ait de bonnes choses dans l'ouvrage, mais on n'y trouve rien de neuf ni qu'on puisse regarder comme une solution satisfaisante du problême proposé. Ce qu'il y a de mieux, ce

ſont des recherches ſavantes ſur les anciennes chauſſées conſtruites par les Romains.

(*Novelle letterarie.*)

DELIZIE degli eruditi Toſcani, &c. *Délices des érudits Toſcans*, tome XII, *formant le ſixieme volume de l'hiſtoire de* Marchionne di Coppo Stefani, *publiée, augmentée de notes & d'anciens monumens*, *& éclaircie par* François Ildéphonſe de St. Louis, *carme déchauſſé.* A Florence, 1779, chez Gaetan Cambiagi, grand *In-8vo.* de 356 pages.

Ce douzieme tome qui renferme le ſixieme livre & une partie du ſeptieme de cette chronique, contient un eſpace de vingt ans depuis 1320 juſqu'en 1340. A la continuation du Prioriſte (*) de Stefani, que le pere Ildephonſe y a inſérée, & qu'il a eu ſoin de comparer avec celui de la Magliabechiane, & ceux de Louis Viviani & de Petribuoni, il a ajouté tous les regiſtres des Gonfalonniers de Compagnie & des douze Bons Hommes. (**) Les écrits qui ſervent d'explication ou de ſupplément à l'hiſtoire de ces vingt années, ſont, I. *La vie de Dante Alighieri, écrite par Philippe de Cino de Meſſer François Rinuccini, dans ſon célebre Prioriſte.* Le pere Ildéphonſe nous fait connoître à ce ſujet un plagiat d'Alexandre Vellutello, qui copia cette vie du Dante preſque que mot pour mot,

(*) En italien *Prioriſta;* eſpece de regiſtre où l'on écrivoit les noms de certains magiſtrats de Florence, appellés prieurs.

(**) Autres magiſtrats de Florence.

& la publia ensuite sous son nom. (*) II. *L'abrégé fait par Salvi d'un des différens contrats appartenans aux parens & aux descendans du Dante.* III. *L'acte d'une ambassade faite par le Dante en 1299, au peuple de Sangimignano, au nom de la république de Florence.* IV. *Le fameux arrêt prononcé contre le Dante en 1302, par le Podesta comte de Gabrielli.* Ce morceau a été inséré par M. l'abbé Tiraboschi dans son histoire de la littérature italienne. V. *Une apologie du Dante composée par François Filelfo, en 1451.* VI. *Un rescrit donné par le grand-duc en 1687, à l'académie de Florence, & qui l'autorise de faire élever un buste de marbre à la mémoire du Dante.* VII. *La liste des Feditori qui se trouverent à la fameuse bataille d'Altopascio, l'an 1325.* VIII. *Celle des tous les Florentins faits prisonniers à cette bataille par Castruccio.* IX. *Le réglement fait en 1328, par la république, pour la réforme générale des offices publics.* X. *Un traité de paix entre plusieurs partis Guelfes de la Toscane, & la ville de Pise.* XI. *Un fragment du premier statut de la terre de Firenzuola.* XII. *L'état*

(*) Ce que disent ici les journalistes de Florence sur l'autorité du pere Ildephonse, n'est pas exact. Alexandre Vellutello, en écrivant la vie du Dante, n'a point copié Philippe de Cino, mais Léonard Aretin; il est aisé de s'en convaincre en lisant la vie du *divin poëte* dans l'édition de ses œuvres donnée à Venise, en 1544, par Marcolini. Vellutello y dit dès le commencement que s'étant proposé d'écrire l'histoire du Dante, & de suivre les plus véridiques auteurs qui pouvoient l'avoir déja composée, il n'en a point trouvé qu'il dût préférer à l'Aretin. D'ailleurs Vellutello est assez justifié de l'imputation qu'on lui fait, si l'on observe qu'il y a souvent de la différence entre lui & Philippe de Cino pour la maniere de rapporter les faits & de fixer les dates.

économique & politique de la cité de Florence ; l'an 1339.

(*Novelle letterarie.*)

ANNALI della ſocietà dei ſe-dicenti geſuiti, &c. *Annales de la ſociété des ſoi-diſans jéſuites, ou Recueil hiſtorico-chronologique de tous les actes, écrits, dénonciations, ſentimens, remontrances, diſpoſitions, ordres, inſtructions paſtorales, décrets, cenſures, bulles, brefs, édits, arrêts, ſentences, jugemens émanés des tribunaux eccléſiaſtiques & ſéculiers contre la doctrine, les leçons, les entrepriſes, & les délits des ſoi-diſans jéſuites, depuis l'an 1552, époque de leur établiſſement en France, juſqu'en 1763. Ouvrage traduit du françois.* Tome I. avec cette épigraphe : *Surdi, audite, & cæci, intuemini ad videndum.* A Sienne, 1780. *In-4to.* de 351 pages.

Le traducteur anonyme de cet ouvrage dit que la vérité ſeule y parle ; nous le croyons ; mais il faut avouer que le Tacite à qui il eſt réſervé d'écrire dignement l'hiſtoire de la ſociété, n'a point encore paru.

(*Novelle letterarie.*)

RACCOLTA di opuſcoli fiſico-medici, &c. *Recueil d'opuſcules phyſico-médicaux.* Tom. XXII, *dedié à M. l'abbé* Spalanzani, *profeſſeur royal d'hiſtoire naturelle dans l'univerſité de Pavie ; aſſocié des académies de Londres, de celle des curieux de la nature, &c.* A Florence, 1780, de l'imprimerie d'Allegrini. *In-12.* de 358 pag.

M. Targioni vient enfin de reprendre le travail qu'il avoit interrompu depuis près de deux

ans. Il feroit inutile d'ajouter de nouveaux éloges à ceux que nous avons deja donnés à fa collection d'*opufcules* phyfico-médicaux ; ainfi nous nous bornerons à indiquer les différens écrits que renferme ce vingt-deuxieme volume. I. *Effai fur la nature & les différentes efpeces du feu ; par le P. Jérôme Barbarigo, profeffeur de phyfique dans l'univerfité de Padoue.* II. *Réponfe de M. le docteur Mariotti, profeffeur de médecine à Péroufe, à une queftion medico-légale, fur la caftration d'un porc.* III. *Réponfe de M. le docteur Ange Cocchi, médecin de Péroufe, à la même queftion.* IV. *Seconde réponfe de M. le docteur Mariotti, à la même queftion.* V. *Lettre de M. le docteur Louis-François Caftellani, médecin de Mantoue, à M. le docteur Jean-Louis Targioni, médecin de Florence.* Cette lettre eft une nouvelle preuve de ce qu'avoit avancé M. Cocchi, dans un de fes écrits, favoir : que la phthifie n'eft, ni ne peut être contagieufe. (*) VI. *Confultation médico-legale*, pro rei veritate, *fur une prétendue nullité de donation, compofée en 1779, par M. le docteur Philippe Pirri, médecin de Rome.* L'auteur examine dans ce mémoire, fi deux freres auxquels on a fait une donation, font privés de la raifon, qui affure à l'homme les droits de la vie fociale, ou fi on les a injuftement repréfentés comme tels, quoiqu'ils ne foient fujets qu'à une certaine ignorance naturelle, qui ne détruit point la raifon, ni la validité des actes civils. VII. *Hiftoire des coliques habituelles, qui, après avoir réfifté à tous les remedes, ont été guèries par l'ufage du café ; par le docteur Jean-*

(*) Voy. l'*Efprit des Journaux*, avril 1778, page 371 ; & pour l'opinion contraire, *mars* 1779, pag. 321 ; *novembre* 1780, pag. 365 ; *décembre*, pag. 325.

Baptiste Derinch. VIII. *Mémoire sur la maniere de rappeller les noyés à la vie ; par un associé de l'académie royale de Mantoue.* IX. *Histoire d'une chevre à deux têtes ; par M. le docteur D. Dominique Catani, professeur de médecine à Cantiano.* X. *Historia succincta de oleo ricini dulci ad R. societatem physico-botanicam Florentinam missa à Mathæo Mederer M. D. C. R. A. Majest. academiæ Albertinæ A. A. Medicinæ chirurgicæ professor, Ord. Publ. Regi Poloniæ à consiliis, academiæ scientiarum Palat. & societatis physico-botanicæ Flor. & Helveticæ membro.*

(*Novelle letterarie.*)

AUREO regno di Ferdinando IV, &c. *Le regne d'or de* Ferdinand IV. *Avec cette épigraphe :* Rara temporum felicitate, ubi sentire quæ velis, & quæ sentias dicere licet. *Tacit. Hist. Lib. I.* A Naples, 1780. *In-8vo.* de 73 pag.

Cet éloge historique du roi des Deux-Siciles, est écrit avec beaucoup d'élégance : l'auteur est D. Michel Sarcone, secrétaire de la nouvelle académie.

(*Novelle letterarie.*)

ORAZIONI academiche, &c. *Discours académiques du comte* Marc Tomini Foresti, *Patricien de Bergame.* A Bergame, 1780, chez l'héritier des Freres Rossi. *In-4to.*

Ces discours sont au nombre de quatre. Le premier est une dissertation sur l'utilité des mathématiques ; le second, un panégyrique des SS. martyrs, Ferme & Rustique ; le troisieme, un éloge de S. E. Alvise Contarini, & le quatrieme, un éloge de Jean-François Corraro. Les

journalistes de Florence louent beaucoup l'auteur, de ce que né à Bergame, c'est-à-dire, dans une ville, dont les habitans n'ont pas la réputation de bien parler l'italien, il a néanmoins écrit en cette langue, de la maniere la plus correcte & la plus élégante.

(*Novelle letterarie ; Efemeridi letterarie.*)

I SCRITTORI de' chierici regolari, &c. *Les écrivains de la congrégation des clercs réguliers, appellés* Théatins ; *par* Antoine-François Vezzosi, *de cette congrégation.* A Rome, de l'imprimerie de la Propagande. *In-4to.* 1780.

Dans le siecle dernier, le P. Don Joseph Silos, Théatin, composa une bibliotheque des écrivains de son ordre ; mais cet ouvrage ne s'étendant que jusqu'à l'année 1665, il étoit à desirer qu'un nouvel auteur se donnât la peine de le continuer jusqu'à nos tems, en y faisant les corrections nécessaires. C'est ce qu'a exécuté le P. Vezzosi, déja connu par les notes & les préfaces, dont il a enrichi la derniere édition des œuvres du cardinal Tommasi. A un catalogue très-exact des auteurs de l'ordre des Théatins, qui se sont distingués dans la littérature sacrée ou profane, il a joint leurs éloges historiques, des analyses de leurs écrits, & différens opuscules de quelques-uns d'entr'eux qui n'avoient point encore été publiés.

(*Efemeridi letterarie.*)

LA MANIERA più naturale di allevare i fanciulli, &c. *La maniere la plus naturelle d'élever les enfans, ou abrégé de l'histoire-naturelle des enfans de l'âge le plus tendre, à l'usage des peres & meres de famille ; ouvrage tra-*

duit du françois en langue toſcane. In-8vo. A Naples, 1779, chez la ſociété littéraire & typographique.

L'original eſt trop connu, pour que nous prenions la peine inutile d'en parler; quant à cette traduction, nous nous contenterons d'obſerver qu'elle eſt exacte, & qu'elle a été faite par une perſonne fort inſtruite, qui a employé tous ſes ſoins à élever ſes enfans.

(*Efemeridi letterarie.*)

De' ſolenni funerali di S. E. Jacopo Antonio Sanvitale, &c. *Oraiſon funebre prononcée le* 10 *juin* 1780, *aux obſeques ſolemnelles de S. E.* Jacques-Antoine Sanvitale, *comte de Fontanellato & de Noceto, marquis de Medeſano, grand-majordôme, & conſeiller intime de S. A. R. l'infant de Parme, &c. grand-connétable de l'ordre de Conſtantin, & chevalier des ordres de S. M. T. C. par le* R. P. Joſeph Pagnini, *carme, de la congrégation de Mantoue, profeſſeur d'éloquence dans l'univerſité royale de Parme.* A Parme, de l'imprimerie royale. *In-4to.* 1780.

Cette oraiſon funebre peut être miſe parmi le petit nombre des meilleurs ouvrages en ce genre qu'on ait en Italie.

(*Efemeridi letterarie.*)

De oratoriis privatis commentarius ad recentium conſtitutionum normam & ad confirmanda etiam præcipua jura in tractatu de oratoriis publicis expoſita accommodatus. Auctore *D. Joſepho H. de Bonis*, Mediolanenſi, congregationis Cleric. Regul. S. Pauli, ſacræ theologiæ & SS. Canonum profeſſore, reverendiſſimo

patri *D. Scipioni Mariæ Peruzzini* ejuſdem congregationis præpoſito generali D. D. Mediolani apud Ceſarem Orenam in typographia Malateſta, 1780. *In-4to.*

Cet ouvrage qui traite de matieres relatives au droit canon, mérite une place diſtinguée dans les bibliotheques des jurisconſultes. L'auteur s'étoit déja acquis la réputation d'homme érudit, & d'habile canoniſte, par un opuſcule *ſur les oratoires publics;* la liaiſon des matieres & les inſtances réitérées de pluſieurs prélats, l'ont engagé à publier celui-ci, *ſur les oratoires privés.* Il s'y eſt d'autant plus aiſément déterminé, qu'il a pu ſaiſir l'occaſion d'ajouter un appendice à ſon premier ouvrage, afin d'en mettre les matieres dans un nouveau jour, & de les rendre par-là plus utiles aux jurisconſultes. Le traité dont nous parlons eſt précédé d'une préface, dans laquelle, après avoir montré combien l'uſage des oratoires privés eſt ancien, l'auteur parle du pouvoir que les évêques avoient autrefois de le permettre, & les reſtrictions que le concile de Trente y a mis pour prévenir un grand nombre d'abus. Il fait connoître enſuite les livres écrits ſur cette matiere, & particuliérement celui de Jean-Baptiſte Gattico, chanoine de St. Jean-de-Latran. Après la préface, il commence à diſcuter le ſujet principal de ſon ouvrage, dont il explique les plus grandes difficultés, ſuivant les déciſions de la congrégation chargée d'interpréter les décrets du concile de Trente. Il examine quelle différence il y a entre les oratoires privés & les oratoires publics; quelles ſont les perſonnes qui peuvent ſatisfaire au précepte de l'égliſe, en y entendant la meſſe dans les jours de fête, quels ſont les droits que les ordi-

naires ont à l'inſpection ſur les oratoires, &c. en un mot, l'auteur n'oublie rien de ce qui peut éclaircir ſon ſujet. (*Eſemeridi letterarie.*)

HORTUS romanus ſecundum ſyſtema J. B. Tournefortii, a *Nicolao Martellio Aquilano* inter Archigymnaſii romani profeſſores botanicæ practicæ lectore, ejuſdemque horti præfecto, Linnæanis characteribus expoſitus, adjectis ſingularum plantarum analyſi, ac viribus ; ſpecies ſuppeditabat ac deſcribebat *Conſtantinus Subbati Mevanias* ejuſdem horti cuſtos & chirurgiæ profeſſor. Accedunt tabulæ centum propriis plantarum coloribus expreſſæ. *Tomus VI.* Sumptibus Bouchard & Gravier. Romæ ex typographiâ Pauli Junchi, MDCCLXXX. *In-fol.*

L'auteur termine dans ce volume l'énumération des plantes compriſes dans la ſeptieme claſſe de Tournefort ; & décrit enſuite celles qui forment la huitieme. Il joint toujours aux deſcriptions du botaniſte François, les notes ſexuelles de Linnæus, avec des remarques ſur les propriétés & les vertus de chaque plante. La rapidité avec laquelle les volumes ſe ſuccedent nous font eſpérer de voir bientôt terminer un ouvrage dont l'exécution fait un honneur infini à l'Italie. (*Eſemeridi letterarie.*)

IL trionfo di Giuſeppe, &c. *Le triomphe de* Joſeph, *drame lyrique du docteur* Nicolas Navoni, *préfet des études du ſéminaire des clercs de Cagliari.* A Cagliari, de l'imprimerie royale. *In-8vo.* 1780.

Joſeph eſt conduit ſur un char de triomphe

au milieu d'une foule d'Egyptiens qui célebrent ſa gloire, voilà tout le ſujet de ce drame; comme il n'y a point d'action, il n'y a pas non plus d'intérêt. Ce défaut cependant eſt aſſez racheté par un ſtyle harmonieux & élégant, par ce ton vraiment lyrique dont le grand Métaſtaſe a donné le modele. La muſique eſt de M. Petrucci, compoſiteur Napolitain.

(*Efemeridi letterarie.*)

MEMORIE di S. Ottone, &c. *Mémoire de S. Otton, hermite, premier patron de la ville & du dioceſe d'Ariano.* A Rome de l'imprimerie de Salomoni. *In-8vo.* 1780.

Des trois chapitres qui compoſent ces mémoires, le premier contient les légendes apocryphes du ſaint, le ſecond un recueil de ce qu'on a écrit de plus authentique ſur lui, & le troiſieme un abrégé de ſa vie, par lequel on voit que le ſaint anachorete naquit à Rome, vers le milieu du onzieme ſiecle; qu'il prit le parti des armes; que s'étant trouvé à une bataille il tomba entre les mains de l'ennemi; que remis en liberté il ſe mit à faire des pélerinages; qu'enſuite il ſe fit moine; que dans ſa vieilleſſe il ſe retira dans un déſert pour y mener la vie hermitique; qu'il mourut en odeur de ſainteté, & qu'il opéra des miracles après ſa mort.

(*Efemeridi letterarie.*)

JURIS eccleſiaſtici prælectiones. *Tom. IV.* Neapoli apud Michaelem Morelli. *In-8vo.* 1777.

Nous avons fait connoître les deux volumes

précédens dans notre journal de mars 1780. (*) Celui-ci, qui termine l'ouvrage, renferme tout le traité des jugemens eccléſiaſtiques, diviſé en ſept chapitres ; le premier traite de cette juriſdiction que l'égliſe exerçoit autrefois en matiere civile, ſuivant la maxime de l'apôtre qui recommandoit aux premiers fideles de choiſir parmi eux des perſonnes éclairées pour faire décider leurs conteſtations ; maxime qu'adopterent par la ſuite les empereurs chrétiens qui voulurent que les évêques fuſſent juges des procès civils, & qu'on exécutât les ſentences qu'ils pouvoient prononcer. Dans le ſecond chapitre l'auteur traite de la juriſdiction des évêques dans les affaires civiles & criminelles des clercs ; il y recherche l'origine de l'immunité perſonnelle des clercs, & examine les diverſes opinions des auteurs qui ont écrit ſur ce ſujet. Dans le troiſieme chapitre il paſſe à la forme, & aux différentes eſpeces des jugemens eccléſiaſtiques ; il réfute Cujas, Florent, Godefroi, & pluſieurs autres juriſconſultes qui affirment que l'égliſe n'a jamais eu de tribunal proprement dit, & il fait voir qu'on doit diſtinguer le ſimple droit de juger du pouvoir exécutif. Le quatrieme chapitre traite de la procédure civile & de ſes différentes parties. On y obſerve que l'ordre judiciaire introduit par les papes Alexandre III & Innocent III, a été adopté par les juges civils, que les légiſtes proteſtans même, quoique occupés du ſoin de combattre tout ce qui venoit du S. ſiege n'ont pu s'empêcher de louer la ſageſſe & l'équité qui ſervent de baſe à ce ſyſtême admirable. Le ſujet du cinquieme

(*) Page 386.

chapitre eſt la procédure criminelle; l'auteur y parle, entre autres choſes, de l'ancienne coutume de juger les procès criminels par le moyen des épreuves du fer chaud, de l'eau bouillantes, &c. puis il défend l'uſage de la torture, contre le marquis de Beccaria, Voltaire, Montesquieu & Sennenfels. Le ſixieme chapitre contient un examen détaillé des délits eccléſiaſtiques, tels que l'apoſtaſie, le ſchiſme, l'héréſie & la ſimonie, & une réfutation de ce qu'ont dit ſur ces matieres Tillotſon, Saurin, Jurieu & Voltaire. Enfin le ſeptieme chapitre traite des peines, des cenſures & des irrégularités.

(*Efemeridi letterarie.*)

LUNARIO per i contadini della Toſcana, &c. *Almanach à l'uſage des payſans de la Toſcane, pour l'année 1781.* A Florence, chez Antoine Buonaiuti. *In-16.* de 141 pages, avec une planche.

Ce petit ouvrage, commencé en 1780, mérite le ſuccès dont il jouit, & doit être diſtingué de la foule des autres almanachs. Celui de la préſente année contient un journal météorologique & d'agriculture des années 1779 & 1780, des préceptes ſur la culture de la vigne, & ſur une nouvelle maniere de faire l'huile, avec une deſcription d'un fourneau économique propre à la diſtillation de l'eau-de-vie, & à d'autres uſages. On y trouve auſſi une notice des queſtions propoſées par l'académie des Géorgophiles, & des livres d'agriculture nouvellement publiés.

(*Novelle letterarie.*)

VITA di Benvenuto Sangiorgio, cavaliere Ge-

rosolimitano, &c. *Vie de* Benvenuto Sangiorgio, *chevalier de l'ordre de St. Jean de Jérusalem; par* Joseph Vernazza, *académicien étrusque, & secrétaire-perpétuel de l'académie de Fossano. In-4to.* A Turin, de l'imprimerie royale. 1780.

Benvenuto Sangiorgio, dont cet ouvrage contient la vie, n'est guere connu que par sa chronique des marquis de Monferrat, écrite vers le commencement du seizieme siecle. Quelques personnes ont conçu le projet d'en donner une nouvelle édition, & c'est probablement l'unique motif qui ait porté M. Vernazza à faire des recherches sur l'auteur; l'ouvrage est orné d'une estampe qui représente le magnifique mausolée élevé à Benvenuto Sangiorgio, dans l'église des dominicains de Casal.

(*Efemeridi letterarie; Novelle letterarie.*)

PARERE medico-legale sopra un feto, &c. *Consultation medico-légale sur un fœtus venu au monde après cent quatre-vingt-seize jours de grossesse; par le docteur* Louis Bessi. *In-4to.* de 16 pages. A Florence, de l'imprimerie de Vanni & Tofani. 1780.

RAGGUALIO di quanto fu riscontrato, &c. *Recueil de différentes observations faites le 3 avril 1780, à la dissection d'une fille morte après deux jours d'incommodité dans le bas-ventre. In-12.* de 11 pages. A Florence, de l'imprimerie de Vanni & Tofani. 1780.

Excellens matériaux pour l'histoire de la médecine, qui ne peut trop être enrichie de faits.

(*Novelle letterarie.*)

INTRODUZIONE alla medicina pratica, &c. *Introduction à la médecine pratique; par le docteur* Pierre-Anſelme Gallo. A Verceil, de la typographie de la patrie. 1779.

Cet ouvrage, dans la préface duquel l'auteur fait quelques légeres obſervations ſur l'origine des maladies, & la néceſſité de la médecine, ſur l'éducation, le caractere & les défauts des médecins, eſt diviſé en quatre chapitres. Dans le premier, le docteur Gallo, après avoir poſé les véritables principes de l'art, parle des parties ſolides & fluides du corps humain. Il traite enſuite des différens âges, du ſexe auquel il attribue la variété des phénomenes qui dans les femmes produiſent des changemens utiles à obſerver, & des tempéramens dont il fait remarquer la diverſité. Il s'occupe enſuite à relever les erreurs les plus communes des médecins, relativement à la cure de l'inflammation & des fievres lymphatiques. Il traite auſſi des épidémies, de leurs cauſes, & de la maniere de les guérir. Le ſecond chapitre eſt principalement deſtiné à traiter des fievres vermineuſes, du ſiege des vers, & des remedes antelmintiques. De-là il paſſe à la fievre étique, dont il parle en homme éclairé, & dont il fait dépendre la cauſe ou des vices de la lymphe, ou des obſtructions des vaiſſeaux du méſentere, ou même des vers, ſoutenant que la cure conſiſte principalement dans la diætétique. Le troiſieme chapitre a pour objet les maladies cauſées par le vice des parties ſolides. L'auteur commence par les maladies des organes, parle enſuite de celles qui proviennent de la trop

grande force des ſolides, & donne ſon ſentiment ſur la méthode de curation. Il examine auſſi la diverſité des tempéramens, la rigidité plus ou moins grande des fibres, & après quelques réflexions ſur les écoulemens, ſur l'orgaſme, & les contractions, il traite des paſſions, & propoſe une nouvelle méthode d'en guérir l'excès, en ſubſtituant, autant qu'il eſt poſſible, une paſſion totalement oppoſée à celle qui domine. Il finit par diverſes obſervations ſur les maladies vénériennes, ſur l'uſage du mercure, ſur la goutte & ſes eſpeces, & ſur l'inflammation. Le dernier paragraphe de ce troiſieme chapitre traite de la foibleſſe des parties ſolides, des maladies cauſées par la foibleſſe des fibres, de la maniere de les guérir, & de celles qui proviennent de la foibleſſe du ſyſtême nerveux. Dans le quatrieme & dernier chapitre, l'auteur obſerve les maladies qui ont leur cauſe dans les humeurs. Le docteur Gallo termine l'ouvrage en exhortant les médecins à étudier conſtamment la nature, les vertus des différens remedes, & la maniere dont ils agiſſent, d'autant plus que ſuivant l'aphoriſme connu, *qui potens eſt ad cognoſcendum, potens & erit ad curandum.*

(*Novelle letterarie.*)

VECCHIO teſtamento, &c. *L'ancien teſtament, ſelon la Vulgate, traduit en italien avec des notes;* premiere édition faite à Florence. *In-8vo.* A Florence, 1780, aux dépens de la ſociété Philothée.

Tome cinquieme, *contenant* les II, III, & IV livres *des Rois.*

Tome

Tome ſixieme, contenant les deux livres des *Paralipomenes.* (*)

Principi del diritto della natura, &c. *Principes du droit naturel & des gens de* Burlamaqui, *avec la continuation du droit naturel, ajoutée dans la derniere édition d'Yverdon, le tout conſidérablement augmenté par M. le profeſſeur* de Felice; *traduit du françois.* Tom. I. contenant *la premiere partie du droit naturel. In-8vo.* de 238 pages. A Sienne, chez Louis & Benoît Bindi, 1780; & ſe vend à Florence, chez Bonaiuti, libraire.

Parmi les ouvrages qui traitent des devoirs de l'homme, & qui expoſent les principes du droit naturel, on diſtinguera toujours celui de M. Burlamaqui, dont le mérite eſt trop connu pour que nous nous arrêtions à en faire l'eloge; quant à cette traduction italienne, nous nous contenterons d'obſerver qu'elle eſt exacte & fidelle.

(*Novelle letterarie; Efemeridi letterarie.*)

Logices elementa, mathematicâ methodo diſpoſita, ad uſum adoleſcentium ordinis minorum a *Fra. Nicolao Honorati de Craco Lucano*, ex ordine minorum obſervantiun S. Franciſci, philoſophiæ lectore. Neapoli ex typographia Joſephi Campo. In-12. de 174 pages.

Ouvrage d'un très-jeune auteur, qui ne fait

(*) Voyez l'*Eſprit des Journaux*, ſeptembre 1780, page, 364.

que répéter ce qu'on a écrit jusqu'à présent sur la logique.

ANGELI Theodori Villæ in Ticinensi archigymnasio græcæ latinæque eloquentiæ & italicæ Insubricæque historiæ regii professoris, orationes academicæ. Ticini Regii, apud Marcum Antonium Porro, Josephum Bianchi & Paschalem Trezzi, 1780. *In-8vo. de 214 pages, & se trouve à Florence, chez Landi.*

Les discours contenus dans ce volume sont au nombre de neuf. En voici les titres : *I. Ad historiam rerum patriæ; II. De origine, progressu & communione scientiarum atque artium; III. In adventu & nuptiis Ferdinandi regii Austriæ archiducis, &c. vicarium imperium apud Insubres adeuntis; IV. De vitiis jurisconsultorum; V. Medicinæ defensio; VI. De intimâ historiæ rerum Italicarum cum juris romanorum studio conjunctione; VII. De abusu philosophiæ in medicinâ; VIII. De nexu philosophiæ cum cæteris disciplinis; IX. De historiâ gymnasii Ticinensis perscribendâ.* Dans ce dernier discours M. Villa parle du projet qu'il a conçu d'écrire l'histoire de l'université de Pavie; les talens connus de l'auteur nous font desirer qu'il emploie ses talens à l'exécuter.

(*Novelle letterarie.*)

ANGLETERRE.

OBSERVATIONS on fevers, &c. *Observations sur les fievres, particuliérement les fievres continues, & sur la fievre rouge accompagnée du mal de gorge, telle qu'elle a regné à* New-castle sur Tyne *pendant l'année 1778; par*

Jean Clarke, *docteur en médecine. In-8vo.* A Londres, chez Cadell, 1780.

M. Clarke s'eſt déja fait connoître avantageuſement par un ouvrage intitulé : *Obſervations ſur les maladies auxquelles ſont ſujets ceux qui ſont de longs voyages dans les pays chauds;* celui-ci doit néceſſairement ajouter à la réputation qu'il s'eſt acquiſe d'habile médecin. Il a traité ſon ſujet de la maniere la plus ſimple & la plus claire, & l'on ne trouve rien dans ſa méthode de curation qui ne ſoit fondé ſur les principes les plus inconteſtables, & dont l'utilité ne ſoit prouvée par l'expérience.

(*Critical Review.*)

DISCOURSES on various ſubjects, &c. *Diſcours ſur différens ſujets, par* Jacob Duché, *recteur de l'égliſe de Chriſt, &c.* 2 vol. *In-8vo.* A Londres, chez Cadell, 1780.

Des fleurs de rhétorique, des deſcriptions brillantes, une profuſion de métaphores extravagantes, & les ſubtilités de la théologie myſtique, voilà ce qui caractériſe ces ſermons, où l'on chercheroit en vain ces raiſonnemens graves & ſolides, ce ſtyle ſimple & naturel qui conſtituent l'éloquence de la chaire.

(*Critical Review.*)

THE annals of Europe, &c. *Les annales de l'Europe, ou regiſtre royal, &c. &c. In-8vo.* A Londres chez Robinſon, 1780.

Ce volume renferme une foule de matériaux hiſtoriques arrangés avec beaucoup d'ordre & de préciſion; il offre un tableau de tous les

différens états de l'Europe depuis leur établissement jusqu'à nos jours, une histoire chronologique des empereurs, des rois & des papes, & les principaux événemens arrivés sous leurs regnes. Ce qui rend cet ouvrage très-utile, c'est l'exactitude avec laquelle l'auteur a su fixer les dates.

(*Critical Review.*)

A summary view of the genuine evidence, &c. *Examen succinct des meilleures preuves de la vérité du christianisme ; par* William Evershed. *In-8vo.* A Londres, chez Buckland, 1780.

Ceux qui ont beaucoup étudié les preuves qu'on a données de la religion chrétienne, ne trouveront rien de neuf dans cet ouvrage, mais ils y verront avec plaisir ces preuves exposées avec beaucoup d'ordre & de clarté. Ce que l'auteur s'est particuliérement proposé de démontrer, c'est que le sauveur a accompli les prophéties de l'ancien testament relatives au messie ; que la nature, la pureté & l'excellence de sa doctrine attestent qu'il n'étoit point un imposteur; que sa vie a été sainte & exemplaire ; que ses prétentions ont été confirmées par une foule de miracles incontestables ; que ses disciples étoient des témoins croyables qui ne pouvoient être abusés quant à la résurrection & à la doctrine de leur maître ; que leur témoignage est véritable, parce qu'ils n'ont eu & n'ont pu avoir aucun intérêt de tromper les autres ; & enfin, que la même doctrine qui a été prêchée par J. C. & ses apôtres, nous a été fidellement transmise dans les livres du nouveau testament.

Le style de l'ouvrage est simple & correct.

L'auteur n'ayant eu d'autre vue que de développer des vérités, en a banni tous ces ornemens factices qui défigurent les écrits de ceux qui ne veulent que déclamer.

(*Critical Review ; Monthly Review.*)

CHEMICAL obſervations and experiments on air and fire, &c. *Obſervations & expériences chymiques ſur l'air & le feu ; par* Charles-Guillaume Scheele, *membre de l'académie-royale de Stockholm, avec une introduction par* Torbern Bergman ; *traduites de l'allemand en anglois, par* J. R. Forſter, *de la ſociété royale de Londres ; augmentées de notes par* Richard Kirvan, *& d'une lettre écrite à ce ſavant par* Joſeph Prieſtley. *In-8vo.* A Londres, chez Johnſon, 1780.

La lecture de cet ouvrage fournit une preuve convaincante de la poſſibilité qu'il y a de découvrir les premiers principes d'une ſcience par des moyens tout différens. Tandis que le docteur Prieſtley fait des recherches ſur l'air, par le moyen d'expériences phyſiques, un ſavant du Nord, qui ne connoît pas les découvertes de l'Anglois, emploie des expériences chymiques, pour arriver à la connoiſſance du même objet. Quoique leur maniere de procéder ſoit différente, les réſultats ſont les mêmes, & les conſéquences que les deux philoſophes tirent de leurs obſervations, ſe ſervent mutuellement d'appui.

M. Scheele, il eſt vrai, manque quelquefois d'exactitude dans ſes expériences & dans ſa maniere d'en tirer les réſultats ; ſon ouvrage eſt néanmoins rempli d'obſervations qui répandent un grand jour ſur les parties les plus curieuſes de la philoſophie naturelle.

(*Critical Review.*)

MODERN improvements in the practice of physic, &c. *Progrès modernes dans la pratique de la médecine ; par* Henri Manning, *docteur en médecine. In-8vo.* A Londres, chez Robinson. 1780.

MODERN improvements in the practice of surgery, &c. *Progrès modernes dans la pratique de la chirurgie ; par* Henri Manning, *docteur en médecine. In-8vo.* A Londres, chez Robinson. 1780.

Que la médecine & la chirurgie aient fait de grands progrès depuis environ quarante ans, c'est une vérité démontrée pour tous ceux qui étudient l'histoire des arts; & il est certain qu'un recueil des meilleures observations de ceux qui ont contribué à ces progrès, doit être reçu favorablement des gens de l'art, puisqu'il leur épargne la peine de les chercher dans cette multitude de volumes où elles sont noyées. C'est dans cette vue que le docteur Manning a rédigé ces deux ouvrages, nullement inférieurs à son *Traité sur les maladies des femmes*, par lequel il s'est fait une grande réputation.

(*Critical Review.*)

A poem, occasioned by the late calamities of England. *Poëme, fait à l'occasion des derniers malheurs de l'Angleterre, & en particulier, celui qui est arrivé le 6 & le 7 de juin* 1780. *In-4to.* A Londres, chez Becket, 1780.

Parmi les *malheurs de l'Angleterre*, on doit compter le déluge de méchans écrits, tant en prose qu'en vers, dont ce pays est continuelle-

ment inondé. Le mois de juin dernier, mois à jamais mémorable dans les faſtes de la nation, n'a pas ſeulement privé le monde de pluſieurs manuſcrits précieux, il a auſſi donné la naiſſance à ce mauvais poëme, dont on ſe fût très-bien paſſé, quoique le modeſte auteur ſe glorifie beaucoup de cette production, & qu'il ſe diſe peut-être à lui-même :

Exegi monumentum ære perennius.

La juſtice & la vérité nous obligent néanmoins de dire que ce monument ne peut guere ſervir qu'à atteſter le mauvais goût de celui qui l'a élevé, & que le poëte, ſi tant eſt qu'on puiſſe appeller de ce nom un miſérable rimailleur, l'emporte ſur tous les Lycophrons, par ſon obſcur galimathias, & ſon ſtyle bourſoufflé. Qu'on en juge par le morceau ſuivant; c'eſt une partie du diſcours que l'auteur fait tenir au Génie de l'Angleterre, à l'aſpect des flammes qui ſe répandent dans un quartier de Londres.

„ Vois mon front ſcarifié par cette profonde „ cicatrice; vois quelles larmes pétrifiées défi„ gurent mon viſage! Mais les douleurs du corps „ ne ſont rien. Mon cœur déchiré, & aban„ donné à lui-même, ne peut admettre les ſe„ cours du médecin; privé d'eſpérance, fermé „ à la conſolation, il boit le calice d'amertume „ dans un orgueil capricieux. Prépare ton ame; „ le récit que j'ai à te faire, va couler avec une „ énergie terrible, fulminante : tu n'entendras „ point de frivoles accens; ceux que fait parler „ la douleur, ne ſavent dire que la vérité. „ Donne-moi une poéſie, dont le pouvoir ma„ gique puiſſe arracher les morts à leur ſommeil „ de fer; voilà celle que je veux & point d'au-

„ tre..... Appelle celui qui, ſur les rives „ de l'Euphrate, vit en eſprit les miniſtres de „ la colere de Dieu, (*) verſer ſur la terre les „ tréſors de ſa vengeance, & dont l'œil fixe put „ ſoutenir l'éclat des vêtemens du ſéraphin „ dont le viſage étoit un ſoleil, & les pieds „ des colonnes de feu. Appelle ce voyageur (**) „ qui eut la force de quitter les ondes noires „ du Styx, pour revoir la clarté du jour; qui „ lut le livre du déſeſpoir, écrit en caracte- „ res de feu; dont l'oreille enivrée de mal- „ heurs, fut frappée des longs gémiſſemens qui „ ne connoiſſent ni jour ni année; qui vit Ro- „ ger enchaîné au milieu des flammes dévoran- „ tes, & le malheureux Ugolin, ébranler par „ ſes cris vengeurs, la concavité de ce qui pa- „ roiſſoit un ciel. Mais ſur-tout appelle celui „ qui peignit Macbeth, (***) lorſque les mains „ encore teintes du ſang qu'il vient de verſer, „ ce Thane voit paroître devant lui le ſpectre, „ enfant de ſon imagination troublée; qui, d'un „ pinceau trempé de larmes, traça le deſtin de „ l'Ecoſſe, craignant de connoître ſon état, „ comme aujourd'hui l'Angleterre; qui, dans „ un déſert effroyable, couvert de bruyeres ſté- „ riles, au milieu d'une nuit épaiſſe, nébuleuſe, „ déſolée, vit la tempête ſurieuſe, & le feu en- „ gendré au haut des cieux, conſpirer dans „ une union terrible contre Lear découronné. Ah „ pourquoi a-t-il fui ce Barde, qui, ſur un mé- „ tier poétique, ſut ourdir le deſtin ſanglant

(*) Alluſion aux ſept coupes, dont St. Jean parle dans ſon Apocalypſe.

(**) Le Dante.

(***) Shakeſpear.

„ d'Edouard ! Oh, que sa main ne peut-elle „ encore toucher la lyre, & pénétrer l'ame de „ ses sons, &c ! «

(*Critical Review; Monthly Review.*)

ELOISA in deshabille, &c. *Héloïse en déshabillé; ou Nouvelle traduction en vers de l'épître de cette femme à* Abélard; *par un fainéant; avec une épître dédicatoire à la respectable confrairie, dont l'auteur a l'honneur d'être un membre indigne. In-4to.* A Londres, chez Faulder, 1780.

Parodie obscene d'un des chefs-d'œuvre de Pope. Il est triste qu'avec beaucoup de talent pour la poésie, l'auteur n'en fasse pas un meilleur emploi. Il auroit dû se rappeller cette observation du poëte qu'il a travesti : » Manquer » de décence c'est manquer de raison. «

(*Critical Review.*)

SEPTEMBER : A rural poem, &c. *Septembre; Poëme champêtre, dédié à tous les chasseurs; avec des notes & des éclaircissemens. In-4to.* A Londres, chez Baldwin.

Ce poëme, qui pourroit tout aussi bien être intitulé : *Avril*, est une satyre assez plaisante, dans laquelle l'auteur tourne en ridicule la manie de la chasse : la versification en est généralement facile & coulante.

(*Monthly Review.*)

APPENDIX to the state of the prisons, &c. *Appendice à* L'état des prisons d'Angleterre & du

pays de Galles ; (*) *par* Jean Howard, *de la ſociété royale de Londres ; contenant des détails ſur les priſons & hôpitaux des pays étrangers, avec de nouvelles remarques ſur les priſons de ce pays.* 2 vol. *in-4to.* A Warrington, de l'imprimerie de W. Eyres. 1780. Et ſe vend à Londres, chez Cadell & Connant.

On peut appliquer avec juſtice à M. Howard ce vers de Lucain : *Nil actum reputans ſi quid ſupereſſet agendum.* Après avoir viſité pluſieurs fois les priſons de l'Angleterre, & contribué à faire adoucir le ſort de ceux qui y étoient detenus pour dettes ou pour crimes, après avoir parcouru divers états du continent, pour obſerver la maniere dont les priſonniers y étoient traités, M. Howard a fait encore un voyage pour prendre de nouveaux éclairciſſemens à ce ſujet, & c'eſt ce voyage dont le livre que nous annonçons, renferme l'hiſtoire. Les pays que M. Howard a parcourus, ſont la Hollande, l'Allemagne, l'Italie, la Suiſſe & la France. En Hollande il a examiné les maiſons de correction de Rotterdam, de Goude, d'Harlem, d'Amſterdam, d'Utrecht, de Deventer, de Middelbourg & de Breda ; en Allemagne les priſons d'Oſnabruck, de Brunſwick, de Magdebourg, de Berlin, de Spandau, de Lukan, de Dreſde, de Prague, de Vienne, de Gratz, de Laubach & de Trieſte ; en Italie les priſons & les hôpitaux de Veniſe, de Padoue, de Ferrare,

(*) Voyez l'*Eſprit des journaux*, novembre 1777, page 399.

de Bologne, de Florence, de Livourne, de Rome, de Civita-Vecchia, de Naples, de Genes, de Milan, de Turin, de Chambery & de Geneve; en Suiſſe ceux de Fribourg, de Berne, de Zurich & de Schaffouſe. De Suiſſe M. Howard retourna en Allemagne, où il obſerva les priſons & les hôpitaux d'Augsbourg, de Munich, de Ratisbonne, de Nurenberg, de Schwabach, de Bareith, de Wurſtbourg, de Francfort-ſur-le-Mein, de Cologne, d'Aix-la-Chapelle & de Liege. Arrivé en Flandre, il alla viſiter une ſeconde fois les priſons de Bruxelles, de Gand, d'Anvers, & de Lille; en France celles de Paris, d'Amiens, de St. Omer, de Dunkerque & de Calais. Revenu dans ſa patrie, il a de nouveau parcouru l'Angleterre, l'Ecoſſe & l'Irlande, où il a fait des obſervations ſur les priſons, les hôpitaux & les maiſons de correction de ces pays.

(*Monthly Review; Gentleman's Magazine.*)

ODE inſcribed to John Howard, &c. *Ode à* Jean Howard, *de la ſociété royale de Londres, auteur de l'*Etat des priſons de l'Angleterre & des pays étrangers; *par* William Hayley. *In-4to.* A Londres, chez Dodſley, 1780.

Juſte tribut d'éloges payé par un poëte célebre, à un des hommes les plus vertueux de ce ſiecle. Ce nouvel ouvrage de M. Hayley n'eſt point inférieur à ceux qui ſont ſortis de ſa plume élégante, & nous voudrions pouvoir le tranſcrire tout entier, mais tous nos lecteurs n'entendent peut-être pas l'anglois, & la traduction d'une ode, à moins quelle ne ſoit faite

en vers, n'en peut donner qu'une très-foible idée.

THE new universal traveller, &c. *Le nouveau voyageur universel; contenant une description détaillée de tous les empires, royaumes & états du monde connu, &c. par* Jean Carver, *écuyer. In-folio.* A Londres, chez Robinson.

Cet ouvrage commence par une description de la Chine, & des détails sur les mœurs, les usages & la religion des Chinois. Après avoir donné un tableau de ce pays, le voyageur parcourt le pays des Tartares, les isles de l'océan oriental, & continue sa course par le Tonquin, la Cochinchine, le royaume de Siam, de Pegu, d'Ava, & d'Arracan, l'Inde, la Perse, l'Arabie & la Turquie Asiatique. Il passe ensuite en Afrique, & voit l'Egypte, l'Abyssinie, la Nubie, le Zanguebar, le pays des Caffres, le royaume d'Angola, le Congo, le Loango, la Guinée, la Nigritie, le Bildulgerid, le royaume de Maroc, toute la Barbarie, & les isles de la côte d'Afrique. Il quitte ensuite cette partie du monde & entre en Europe par la Turquie; puis après avoir parcouru tous les pays du Continent, & les différentes isles qui l'environnent, il passe en Amérique, dont la description termine l'ouvrage.

Nous devons avertir nos lecteurs que ce livre n'est point, comme le titre l'annonce, une production du capitaine Carver. L'imposteur qui la lui attribue, a voulu probablement en assurer le succès en la faisant paroître sous le nom d'un écrivain célebre; mais à peine cet ouvrage a-t-il été publié que la supercherie a été découverte. L'épouse du capitaine Carver a écrit une lettre

aux auteurs du *Monthly Review*, par laquelle elle les prie d'informer le public que ſon mari n'a jamais composé en ſa vie que deux ouvrages, le premier intitulé : *Voyages dans l'intérieur de l'Amérique Septentrionale*, & le ſecond : *Traité ſur le tabac.*

(*Critical Review; Monthly Review.*)

A view of the preſent ſtate, &c. *Conſidérations ſur l'état préſent des établiſſemens Hollandois dans les Indes-Orientales. In-8vo.* A Londres, chez Robinſon.

Ouvrage qui renferme des détails très-circonſtanciés ſur les poſſeſſions, le gouvernement, le commerce, &c. des Hollandois aux Indes-Orientales. Il paroît que l'auteur eſt une perſonne qui a acquis beaucoup d'expérience relativement à tous ces objets; de tout ce qu'il dit, on eſt porté à conclure que la proſpérité dont les Hollandois jouiſſent dans l'Inde, eſt ſur ſon déclin.

(*Critical Review.*)

THE unlawfulneſs of polygamy evinced, &c. *L'illégitimité de la polygamie démontrée*, ou *obſervations faites ſur les interprétations erronées des paſſages de l'ancien teſtament, concernant les loix du mariage, publiées dernièrement dans un traité de la corruption des femmes. In-8vo.* A Londres, chez Kearſly, 1780.

M. Madan a dit dans ſon traité de la corruption des femmes, que la polygamie, permiſe par la loi Moſaïque, n'étoit point prohibée dans l'évangile, & qu'il étoit impoſſible

que le ſauveur, qui n'eſt point venu détruire la la loi, mais la remplir, eût condamné la polygamie, comme adultere. (*) L'auteur, en relevant donc les bévues que cet écrivain a faites en expliquant les paſſages du nouveau teſtament concernant cet objet, montre que la polygamie, quoique permiſe par la loi, eſt réprouvée par l'évangile; il prouve que Dieu a dans certaines circonſtances, changé & même révoqué ſes loix.

(*Critical Review.*)

A letter to the rev. M. Madan, &c. *Lettre au révérend* M. Madan, *ſur le chapitre de la polygamie, renfermé dans ſon ouvrage intitulé,* Thelyphhtora. *In-8vo.* A Londres, chez Fielding & Walker, 1780.

L'auteur de cette lettre s'eſt efforcé de démontrer contre M. Madan, la vérité de ces trois propoſitions. 1. Que la loi *Politique*, telle quelle a été donnée aux Juifs par Moïſe, n'étoit pas éternelle. 2. Que la loi rituelle n'étoit qu'une figure du ſacrifice que J. C. devoit faire pour les péchés du monde. 3. Qu'auſſi-tôt que la tête du ſerpent eût été écraſée par le fils de la femme, les rits Judaïques furent abolis, & que Dieu ſubſtitua aux loix morales de Moïſe, une autre loi plus pure & plus ſublime. Après avoir apporté différentes preuves de ces vérités, il obſerve que la polygamie n'ayant point reçu de ſanction dans la nouvelle alliance, elle a

(*) Voyez notre journal de *février*, page 161, & celui de *mars*, page 163, année 1781.

dû cesser d'être légitime. Cet adversaire de M. Madan l'a réfuté avec toute la modération & toute la candeur qui conviennent à un écrivain dont l'unique objet est de découvrir la vérité.

(*Critical Review.*)

POLYGAMY unscriptural, &c. *La polygamie opposée aux dogmes de l'écriture ;* ou *deux dialogues entre* Philalethes & Monogamus, *dans lesquels on montre les principales erreurs du rév.* M. Madan ; *par* Jean Towers. A Londres, chez Hogg, 1780.

Ce troisieme adversaire de M. Madan, s'est servi pour combattre ses erreurs des armes du ridicule ; son principal objet a été d'exposer les pernicieux effets que produiroit la polygamie parmi nous, si elle y étoit permise.

(*Critical Review.*)

ANTI-thelyphthora, &c. *L'anti-thélyphthora ; Conte. In-4to.* A Londres, chez Johnson, 1780.

Ce conte est calqué sur une des épisodes du poëme de Spencer intitulé : *La Reine des Fées.* Sir Airy del Castre fait l'amour à une enchanteresse appellée *Hypothese.* Le mariage est solemnisé sans aucune autre cérémonie que celle qui est prescrite dans le traité de M. Madan. Les femmes sont allarmées d'une pareille innovation, & invoquent le secours d'un chevalier qui puisse venger la beauté & la chasteté. Sir Marmadan paroît, & remporte la victoire sur l'enchanteresse & son galant. Cette allégorie,

dans laquelle il y a de l'imagination, est contée en assez jolis vers.

(*Critical Review.*)

A poetical epistle to the reverend Mr. Madan, &c. *Epître en vers au révérend* M. Madan, *sur la publication de sa* Thelyphthora; *par une des Nymphes de* King's Place. *In-4to.* A Londres, chez Fielding & Walker. 1780.

Cette piece, quoique médiocre, renferme cependant quelques traits de satyre assez piquans, contre M. Madan & son livre.

Nous ne fatiguerons point nos lecteurs par la notice de toutes les brochures qu'on a écrites contre M. Madan; ce que nous avons dit jusqu'à présent à ce sujet, suffit pour faire connoître de quel œil, on a vu en Angleterre, le *Traité de la corruption des femmes.* Néanmoins, malgré le grand nombre d'adversaires qui ont pris la plume pour le réfuter ou le tourner en ridicule, le débit de l'ouvrage n'en a pas été moins rapide; il en a même déja paru une seconde édition corrigée & augmentée, & l'auteur en prépare une troisieme, afin, dit-il, que les nations voisines qui habitent le continent, les états naissans de l'Amérique, & toutes les générations futures, puissent recueillir les fruits d'un ouvrage important, & dicté par la charité chrétienne. Nous sommes cependant bien loin de penser que ce soit à cause de la pureté de la doctrine qu'il contient, qu'on a témoigné un empressement si universel pour le lire. Dans ce siecle de licence, la plus grande partie des lecteurs a été conduits par des motifs bien différens. Les libertins voudroient sans doute que l'on rémît la polygamie en vogue, & que le concu-

binage fût permis par les loix. D'un autre côté, les femmes ont été alarmées par l'idée seule d'un systême, qui, s'il étoit adopté, leur ôteroit une partie de leurs droits, & les exposeroit pour quelques foiblesses, à des peines capitales. En un mot, ce n'est point par zele pour la religion, mais plutôt par curiosité, qu'on a voulu connoître les opinions singulieres du défenseur de la polygamie.

(*Critical Review.*)

FIRST truths, and the origin of our opinions explained, &c. *Premieres vérités & l'origine de nos opinions éclaircies, avec des recherches sur les sentimens des philosophes modernes, relatifs à nos idées premieres des choses. Ouvrage traduit du françois du* P. Buffier, *& dans la préface duquel on découvre les plagiats & l'ingratitude des docteurs* Reid, Beattie & Oswald. *In-8vo.* A Londres, chez Johnson. 1780.

Quoiqu'il y ait d'excellentes observations dans l'ouvrage du P. Buffier, son traducteur auroit bien pu se dispenser de le faire connoître à une nation qui a Locke, Clarke & Butler.

(*Monthly Review.*)

LOVE elegies; &c. *Élégies amoureuses, écrites en* 1774; *par un* Marin. *In-4to.* A Londres, chez Wilkie. 1780.

Ce poëte élégiaque, qui s'est efforcé d'imiter Hammond, est resté fort au-dessous de son modele, & nous sommes fâchés de dire, qu'en véritable marin, il a montré plus de courage que de prudence dans son entreprise. Hammond, quoiqu'il ait lui-même emprunté la plupart de ses

ſujets, a ſu néanmoins les traiter d'une maniere vraiment originale; ſon ſtyle eſt tour-à-tour élégant & nerveux, ſimple & pathétique; celui de notre marin eſt foible, incorrect & diffus. Tout ce qu'il nous apprend dans ſes dix élégies, c'eſt qu'il a conçu pour ſa Délie, une paſſion violente, qu'elle ne paie que de rigueurs. Ne feroit-ce point parce qu'il auroit eu l'imprudence de lui montrer ſes vers?

(*Monthly Review; Critical Review.*)

PHILOSOPHICAL inquiries into the laws of animal life, &c. *Recherches philoſophiques ſur les loix de la vie animale; par* Hugh Smith, *docteur en médecine; avec un examen pour prouver que l'air eſt la premiere cauſe du mouvement dans la vie animale, pour faire connoître les cauſes méchaniques qui concourent à produire la circulation du ſang, pour expliquer les loix de la reſpiration, &c. &c.* Chap. I & II. *In-4to.* A Londres, chez Davis. 1780.

Le titre de cet ouvrage a beaucoup excité notre curioſité. Nous ſavions, ainſi que nos ancêtres, que l'air étoit néceſſaire à la vie, & que les animaux mouroient dès qu'ils en étoient privés; mais nous eſpérions que l'auteur nous en diroit la raiſon, & que, profitant des lumieres que les phyſiciens modernes ont répandues ſur la théorie de l'air, il nous découvriroit quelques nouvelles propriétés de ce fluide, & nous expliqueroit la maniere dont il entretient la vie animale. Notre eſpérance a été trompée; le langage de M. Smith n'eſt qu'un jargon le plus ſouvent inintelligible; il ne ſait pas même définir les termes nouveaux dont il ſe ſert, & quoiqu'il promette de ne rien avancer qui ne

ſoit appuyé par des expériences, ces expériences ſont en très-petit nombre, & telles qu'il eſt impoſſible d'en rien conclure de certain.

(*Monthly Review ; Critical Review.*)

A treatiſe on the diſeaſes of the eye, &c. *Traité ſur les maladies de l'œil & leurs remedes ; par* George Chandler, *chirurgien. In-8vo.* A Londres, chez Cadell.

Dans ce traité, M. Chandler ne ſe borne pas à parler ſeulement des maladies de l'œil, & de la maniere de les guérir, il y donne encore une anatomie exacte de cet organe, & une théorie excellente de la viſion.

[*Critical Review.*]

THE humours of an election, &c. *L'eſprit des Elections ; farce, telle qu'elle a été repréſentée au théatre royal de* Hay-Market. *In-8vo.* A Londres, chez Kearſly. 1780.

C'étoit ſe charger d'une tâche bien difficile à remplir, que de mettre ſur le théatre un ſujet tant de fois rebattu. Cependant M. Pilon l'a fait avec ſuccès ; ſa piece a été fort applaudie, & à quelques carricatures près qu'on peut lui reprocher, elle offre un tableau frappant des mœurs ridicules de ce ſiecle. (*)

(*Critical Review.*)

(*) Voyez l'*Eſprit des Journaux*, janvier 1780, pag. 294.

ALLEMAGNE.

PREDIGT, &c. *Sermon prononcé par M.* Reidhart, *ſurintendant du comté de Wertheim, à Wertheim le 14 avril 1780, jour auquel le comte* Jean-Louis Vollrath, *comte regnant de Lowenſtein, Wertheim, &c. a atteint heureuſement la 75e. année de ſon âge, & la 50e. de ſon gouvernement.* A Wertheim, chez Nehr. 1780. *In-4to.* de 24 pag.

Loué dans les Annonces littéraires de Francfort.

VON dem deutſchen litteratur, &c. *De la littérature allemande, &c.* A Berlin, chez Decker. 1780. *In-8vo.*

Il a été parlé de l'original françois de cet ouvrage célebre au mois paſſé, pag. 23. A l'occaſion de la verſion allemande, dont il n'a point été fait mention, qu'il nous ſoit permis de rapporter le ſentiment des journaliſtes Allemands. L'ouvrage n'eſt pas d'un écrivain commun. La vérité & la juſteſſe des principes caractériſent une pénétration & une capacité rare, même parmi les dieux de la terre. L'application de ces principes à la littérature allemande eſt frappante; & les avis aux écoles & aux univerſités leur conviennent parfaitement, *ſi l'on remonte à une cinquantaine d'années & au-deſſus*, diſent les journaliſtes Allemands, confus de ce que leurs ſavans compatriotes n'emportent pas en tout les ſuffrages d'un ſi grand maître. Car ſelon eux il faut ſe placer à cette époque pour

admirer le nouveau fruit du génie tranſcendant. Alors la langue germanique pouvoit bien être rude & à demi-barbare dans la bouche des guerriers. Ce qu'il dit de la méthode, du ſtyle, du goût, de l'eſprit eſt croyable de ce tems-là: mais comment ne remarque-t-il pas tous les progrès faits dans la littérature allemande depuis cinquante ans, & les réformes apportées dans toutes les écoles ? Seroit-il le ſeul à ne pas reconnoître le mérite dont il eſt le principal auteur, puiſque la plus grande partie de nos meilleurs écrivains a ſuivi ſon exemple, & a vécu à l'ombre de ſa royale protection, ou ſubſiſte encore de ſa munificence ? Ceux que les François même connoiſſent & eſtiment, il n'en dit rien, aucune mention de Wieland, dont la muſe a dû avoir ſon entrée dans les palais. Canitz & Maſcow, quoique ſurannés, & Gellert, ſont repréſentés comme les ſeuls auteurs claſſiques dont l'Allemagne ſe glorifie. Comment peut-on s'attendre que les hommes s'empreſſent à ſe perfectionner chacun dans leur art, lorſqu'ils n'obtiennent point la gloire pour récompenſe ! C'eſt la penſée du ſouverain auteur. Mais d'où viendra cette récompenſe, de toutes la plus douce, ſi le premier connoiſſeur de ſon ſiecle la refuſe ! La langue allemande n'a pas la douceur & l'harmonie de la grecque & de l'italienne ? Soit : mais elle eſt mâle & expreſſive. Chaque langue a ſon caractere. Elle n'a point de dictionnaire ? Thucidide & Xénophon, diſent les *Annonces de* Goettingen, avoient écrit, & la langue grecque étoit en décadence avant qu'il y eût un dictionnaire grec : l'auteur annonce cependant les approches de l'âge d'or de la littérature allemande. Qui peut le hâter plutôt & remplacer les Auguſtes que leur égal,

qui attribue à leur défaut le retard de ce beau jour.

HISTOIRE de la Tactique des Romains, de ses progrès & de sa décadence, avec des recherches militaires; par M. Volcmar. *Tome Ier.* A Breslau, chez Korn. 1780. *In-8vo.* avec fig.

Il doit être fort difficile à un officier d'acquérir la connoissance de la tactique des anciens, qui a eu tant de formes différentes, de périodes & de degrés. Néanmoins M. Volcmar entreprend de fournir l'histoire de celle des Romains, en suivant ses traces & ses progrès jusqu'à sa perfection & à sa décadence, & d'expliquer leurs plus fameuses opérations militaires. Sur certaines on ne manque pas de mémoires : mais il aura bien des vuides à remplir par la force de son imagination. Quoique les écrivains se taisent sur la tactique romaine sous les rois, M. Volcmar n'en donne pas moins le plan hypothétique des combats de ce tems.

HISTOIRE littéraire de M. de Voltaire; *par M. le marquis de* Luchet. A Cassel, chez Hampe. 1780. 6 vol. *in-8vo.*

Les deux premiers tomes comprennent la vie de Voltaire; les 3e. & 4e. l'histoire de ses écrits; & les deux derniers un recueil de petites pieces en prose & vers de lui, ou qui le touchent, éparses dans quantité d'ouvrages périodiques & ailleurs. Un discours préliminaire de 44 pag. va à la tête du Ier. tom. On ne peut contester à Voltaire le don de rendre la su-

perſtition ridicule & la concorde reſpectable, & de démaſquer l'hypocriſie : mais il faut diſtinguer en lui l'homme de l'écrivain. M. de Luchet, qui l'a connu de près, le peint comme un homme d'un caractere digne de l'eſtime publique, & il excuſe ſes foibleſſes, ſans les méconnoître. L'ambition, dès ſa jeuneſſe, étoit en lui plus active que l'amour. On conſerve encore quelques anciennes lettres galantes de lui, dans leſquelles on ne remarque nullement le langage de la paſſion qu'il a ſu ſi bien caractériſer. Ce n'eſt point à dix-huit ans, mais à vingt-trois ans, qu'il a compoſé *Œdipe*, & il n'eſt point vrai qu'à la repréſentation il portât la robe du grand-prêtre : car il étoit à la Baſtille. Pendant ſon ſéjour à Londres il a fait ſa proviſion d'eſprit philoſophique. La ſouſcription pour ſa *Henriade* lui valut-là plus de 5000 guinées. Son héritage paternel conſiſtoit en cent mille livres ; & quand il revint de Berlin en France il étoit déja riche de 80,000 livres de rente, fortune qu'il a encore augmentée. Le peu de préſence d'eſprit & de réſolution qu'il marqua à Francfort, quand il y fut arrêté, n'eſt pas à ſa gloire. Son goût pour le théatre a troublé Geneve, où ce ſemble, il s'étoit mis en tête de ſe faire chef de parti. M. de Luchet déſapprouve ſon déchaînement contre les Juifs, & ſon amertume contre ſes critiques, même les plus vils, qu'il eut dû mépriſer. La raillerie & l'outrage étoient ſes armes, quelquefois ſans avoir la raiſon de ſon côté. Le titre de philoſophe ne lui convient qu'avec beaucoup de reſtriction. Il le mérite quand il prend ſous ſa protection l'innocence abandonnée. Ses éternelles répétitions deviennent faſtidieuſes. Le *Commentaire philoſophique* n'eſt point de lui,

mais de M. Vagner, qui a demeuré dix-huit ans chez lui.

(*Ann. de Goettingen, en allemand, &c.*)

NACHRICHTEN von einer Carlsbader-brunnenreise. *Relation d'un voyage aux eaux de Carlsbade; par M.* Willebrand. A Leipzig, chez Hilscher, 1780. *In-8vo.* d'un alphabet.

Elle est contenue en quinze lettres. M. Willebrand, partant de Hambourg, passe en allant par Zell, Halle, Leipzig; tous lieux dont il parle sans rien enseigner de nouveau; mais en revenant par Dresde, Dessau, Barby, il entre dans plusieurs détails peu connus de ces derniers endroits. On le lit avec autant de plaisir que les observations itinéraires qu'il a publiées il y a plusieurs années.

EINLEITUNG in die œconomische und physikalische bucherkunde, &c. *Introduction à la connoissance des livres d'économie, de physique & des sciences qui y ont rapport; par M.* Muller, *prédicateur de la garnison de Dresde*, 1er. vol. contenant *la classification des livres.* A Leipzig, chez Schwecker, 1780. *In-8vo.* de 558 pag.

L'auteur fait de fréquentes excursions dans les sciences étrangeres à son titre. Sans doute que personne ne s'attendoit de rencontrer ici la *Bibliotheca Lubecensis*, Dupin, Bibliotheque des historiens, &c. Au reste il n'est pas sans utilité pour rappeller le souvenir de plusieurs bons livres qui s'échappe.

MERKWURDIGKEITEN der kais. koen. garell. bibliothek,

bibliothek, &c. *Les curiosités de la bibliotheque publique impériale & royale de Garelli au college Thérésien ; par* M. Denis, *garde de cette bibliotheque.* A Vienne, chez Bernardi, libraire de l'Université, 1780. *In-4to.* de 780 pages, superbement imprimé.

Ce n'est pas sans admiration qu'on peut voir le succès qui distingue l'auteur dans un travail aussi opposé que celui de la poésie, son premier genre. La plus grande exactitude regne dans ce nouvel ouvrage, dont nous traiterons avec étendue, comme nous avons fait de son Introduction à la connoissance des livres.

REGELN, &c. *Regles & avis pour les officiers en général, & ceux des hussards en particulier, sur le service de campagne.* A Francfort, 1780. *In-8vo.* de 146 pages.

L'auteur y prend pour guide le husard en campagne, traité connu, & il copie quelquefois jusqu'à ses expressions; mais il écrit plus purement, & se fera lire de ceux à qui il s'adresse.

VISITATIONS schlusse, &c. *Décrets de la visitation touchant la réforme de la justice de la chambre impériale.* A Lemgo, chez Meyer, 1779. *In4to.* de 608 pages.

La premiere partie contient 1°. le recueil des décrets ou arrêtés de la chambre, autant qu'ils regardent la justice en général, & non les délits & les procès des particuliers ; 2°. les réglemens communs de la chambre depuis 1702, jusqu'en 1778; 3°. les *Dubia cameralia* proposés à la

derniere visitation, avec les privileges *de non appellando*, les statuts de pays insinués à la chambre, &c. La seconde partie contient des remarques sur ces sujets. M. Baleman, ci-devant subdélégué de Saxe-Cobourg à la visitation, & maintenant conseiller d'Anhalt-Bernbourg, & connu pour l'auteur du mémoire pour la révision & la correction des cinq premiers titres du projet d'ordonnance de la chambre de justice, est aussi l'auteur de cet ouvrage, dont il avoit recueilli les matériaux pendant la derniere visitation. Ses remarques courtes & claires démontrent sa profonde connoissance de la chambre, du droit public, de la procédure, & un jugement sûr, mûri par l'expérience.

BEYTRAEGE zur kammer gerichtlichen litteratur und praxi. *Mémoires pour servir à la littérature & à la pratique de la chambre impériale; par* M. de Bostell. A Lemgo, chez Meyer, 1780. Iere. partie. *In-8vo.* de 127 pages.

C'est une espece d'ouvrage périodique utile; où vous trouvez, 1°. un traité pratique des requêtes préoccupatoires à la chambre de Wetzlar, qui n'admet point de nouveau procès qu'elle ne se soit informée extrajudiciairement, si sa compétence est fondée, si la matiere du procès mérite les frais, si la plainte est juste & dans les formes. En 1752, M. de Preuschen avoit donné un traité *de litigantium studio judicis omniumque animos præoccupandi.... libellis ac deductionibus*, à l'occasion du décret de François Ier. de 1746, qui est la base de cet article: 2°. Des extraits des nouveaux écrits touchant la chambre de Wetzlar, notamment de Stark *de summâ appellabili* 1778, de Prehn des

Auſtregues 1779, & de Gondel *de Auſtraegis* : 3°. Des extraits de mémoires remarquables, entr'autres de l'examen du procès entre le baron de Weichs d'une part, & le baron de Collenbach d'autre part, ſur la prévôté d'Hanſinne, 1779 : 4°. Une deſcription du recueil de Baleman des arrêts les plus récens de la chambre : 5°. Un mêlange d'obſervations : 6°. L'état des perſonnes qui compoſent la chambre ; ſur quoi on n'oublie point les difficultés élevées pour la préſentation entre divers contendans : 7°. Des prétentions de juriſdiction & de prévention avec le conſeil aulique en matiere de concordat, &c. 8°. Des jugemens remarquables : 9°. &c.

HERRN von Buffon naturgeſchichte, &c. *L'hiſtoire naturelle des quadrupedes de M.* de Buffon, *traduite du françois en allemand ; par M.* Forſter, *profeſſeur de Caſſel.* 6e. vol. A Berlin, chez Pauli, 1780. *In-8vo.* de 397 pag.

M. Forſter, continue la traduction de M. de Buffon, après avoir laiſſé aux gens de lettres le tems de regretter feu M. Martini, qui l'avoit heureuſement commencée. Ce n'eſt point une verſion ſervile ; il ajoute, corrige & réfute comme ſon devancier. Ainſi il contredit M. de Buffon ſur ce qu'il a écrit que la chair de chien n'eſt pas bonne à manger, & de la foibleſſe ſuppoſée des Américains, &c.

VERSUCH einer geſchichte der faerbekunſt, &c. *Eſſai d'une hiſtoire de la teinture juſqu'à nos jours; par* M. Biſchoff. A Stendal, chez Franz & Groſſ, 1780. *In-8vo.* de 19 feuill. dédié au duc de Saxe-Weimar.

Fils d'un habile teinturier de Weimar, l'auteur a été en état de connoître la pratique de cet art, & de donner une instruction nouvelle sur sa situation présente. Il remonte jusqu'à son ancienne histoire, recueillie dans beaucoup de livres rares ou peu connus, & mise en ordre sans sécheresse. Il enseigne les principaux procédés, les fautes des teinturiers ordinaires & son sentiment sur certains points. Par exemple il n'est pas d'avis que les teinturiers du grand & du petit teint soient réunis ensemble.

BEYTRAEGE zur œconomie, &c. *Mémoires d'économie, de technologie, de police & de finances ; par M. le professeur* Beckmann. *IVe. partie.* A Goettingen, 1781. *In-8vo.*

Il y en a sur le moire, la tourbe, la valteline, le vitriol blanc de Goslar, l'établissement pour les pauvres de Stuttgart, la taxe de Schaumbourg-lippe sur le pain & la bierre, le tarif des glaces de Cassel, l'art de faire des vins étrangers avec des vins de pays, de faire du papier bleu comme en France ; sur la manufacture de porcelaine de Strasbourg, dont les difficultés avec l'évêque ont été terminées à la satisfaction commune ; sur la fabrique de fer étamé dans le Magdebourg ; sur la fabrique de cinnabre du sieur Kornbeck, près de Vienne, peut-être la seule d'Allemagne, & différente des Hollandoises, &c.

VOLLSTOENDIGE abhandlung von der zuverlæssigsten vermehrung der futterkrauter, &c. *Mémoire sur l'augmentation des fourrages pour améliorer l'agriculture, dressé par* M. Krecht, *curé catholique de Rotenbourg sur* le Necker,

suivant les observations les plus récentes & sa propre expérience. A Stuttgard, chez Metzler. *In-8vo.* de 13 feuill.

Tandis que les pasteurs protestans remplissent toute l'Allemagne d'ouvrages économiques, malgré qu'ils soient distraits par l'éducation de leurs enfans & le soin d'une épouse, pourquoi les ecclésiastiques catholiques demeurent-ils dans l'inaction! C'étoit la plainte répétée dans des journaux d'Allemagne. M. Knecht la fait taire, en produisant un écrit qui vaut mieux seul qu'une douzaine d'ordinaires. Il y recommande fort les fourrages pour en obtenir du fumier, & il est d'avis qu'on n'y peut moins consacrer que le quart & même le tiers de ses terres, de la maniere dont il en prescrit le détail. Sûr de ses conseils, il fait des vœux pour être écouté. Son style le rend agréable à lire en comparaison des livres du même genre.

JOHAN Jacob Mosers nachtrag, &c. *Supplément de M.* Moser *conseiller du roi de Danemarck, à ses observations sur la conclusion de la paix de Teschen.* A Francfort-sur-le-Mein, chez Eichenberg, 1780. *In-4to.* de 99 pag. (36 k.)

En 1779, M. Moser a mis au jour une histoire politique de la guerre entre l'Autriche & la Prusse, pendant les années 1778 & 1779, jusqu'à la médiation de la Russie & de la France, *Staatsgeschichte des krieges zwischen Oesterreich und Preussen.* Il l'a depuis conduite jusqu'à la paix, même avec des observations dont ceci est encore une suite. Il paroît que les chagrins auxquels l'auteur dit, dans sa préface, qu'il s'est ex-

pofé par fes premieres obfervations, n'ont pas affoibli la liberté de fa plume.

POLITISCHE und gelehrte anecdoten. *Anecdotes politiques & favantes de notre tems recueillies par M.* Paalzow. *Ier. vol.* A Poftdam, chez Horvath, 1780. *In-8vo.* de 388 pag.

Entre trente-deux articles nous remarquons le 14e. touchant la vifite de l'empereur à Haller; le 15e. touchant l'ordonnance de Munfter pour les études dans les cloîtres : 18 pourquoi l'empereur n'a pas été voir Voltaire : 30e. touchant la nouvelle loi de Naples qui défend d'écouter aucunes plaintes pour défloration, s'il n'eft pas manifefte qu'elle a eu lieu fans la collufion de l'autre partie : 32e. un ordre du grand-feigneur pour laiffer imprimer quelques traductions du françois.

NACHRICHTEN von den gefetzen des herzogthums Wirtemberg. *Mémoires fur les loix du duché de Wirtemberg; par* M. Weiffe. A Stuttgart, 1781. *In-8vo.* de 16 feuill.

L'auteur y fait connoître l'hiftoire & l'efprit des ordonnances portées dans le Wirtemberg, depuis l'an 1475. La préface contient un fupplément au catalogue des ouvrages fur le droit de Wirtemberg, qu'on rencontre dans la bibliotheque du Wirtemberg de M. Mofer. L'ouvrage en deux parties offre, premiérement, les ordonnances rangées par ordre de matiere; fecondement il apprend à connoître les divers recueils d'ordonnances, & à juger de leur mérite. La premiere ordonnance de l'accife eft de 1638. La dixieme en 1744, eft celle qui eft

maintenant en vigueur. Le compte rendu des loix eccléſiaſtiques eſt intéreſſant. On remarque que ſous le gouvernement d'H. Ulrich, il n'y avoit dans le pays qu'un ſeul médecin gradué. En 1559, on en établit dans quatre villes. Il n'y avoit auſſi qu'un apothicaire à Stuttgart pour tout le pays à la fin du 15e. ſiecle. Les bergers ont fait le métier d'accoucheurs juſqu'en 1580, qu'il leur a été interdit : le duc regnant a agréé l'impreſſion de ce livre.

VERSUCH ueber Schwedens geſchichte und dermalige ſtaatſverwaltung. *Eſſai ſur l'hiſtoire de Suede & ſa préſente conſtitution politique.* A Stralſund, chez Stauck, 1780. *In-8vo.* de 398 pag.

On prétend que l'hiſtoire de Suede a été long-tems négligée, & qu'avant Dalin, ce royaume n'en avoit point de vraiment eſtimable. Il manquoit également d'une exacte deſcription de ſon gouvernement. Ce que les Suédois eux-mêmes en avoient écrit, ne laiſſoit rien diſtinguer plus clairement que l'eſprit de parti, dont les auteurs ont été animés. Il y a deux ans que M. Lagerbring a donné en langue ſuédoiſe, une collection de mémoires, pour ſervir à l'hiſtoire de Suede, qui a ſurpaſſé tout ce qu'on avoit de ce genre, & nous avons appris par les *Annonces littéraires* de Francfort, N°. 72, 1780, que M. Moeller, ſavant profeſſeur en hiſtoire à l'académie de Greifsvald, ſe propoſe d'en donner une traduction en allemand. Le volumineux ouvrage de M. Zellerſten, n'eſt pas d'uſage pour tout le monde, & les mémoires de M. Canzler, quoique néceſſaires à un politique, n'ont pas aſſez d'ordre

& de précision : il y fait trop le ministre ; & ils sont trop chers pour la plupart des lecteurs. Un anonyme bien instruit, publie ici quelques morceaux détachés, pour servir aux annales de Gustave III. Il n'épargne pas les éloges ; mais du moins ils sont mérités, & il se fait lire volontiers dans tout ce qu'il rapporte & raisonne. On y trouve, 1°. un coup-d'œil sur l'ancienne histoire de Suede ; 2°. la généalogie de la maison de Vasa ; 3°. le caractere de la maison de Deux-Ponts ; 4°. le changement de gouvernement en 1719 ; 5°. l'état de la maison de Holstein ; 6°. la révolution de 1772 ; 7°. des particularités touchant le roi & la reine regnans, 8°. sur les autres princes de la maison royale, 9°. sur la cour, 10°. sur la présente constitution, 11°. les finances, 12°. l'armée, 13°. la marine ; 14°. l'état du commerce & des manufactures ; 15°. le progrès des sciences & des beaux-arts, avec une mention honorable des hommes qui s'y distinguent ; 16°. la topographie & la culture du pays ; 17°. le caractere & la maniere de penser de la nation ; 18°. les grands-hommes & les hommes célebres morts sous le présent regne.

Nous ne saurions nous refuser au plaisir de traduire une partie du portrait de Gustave III. » Ce monarque a la taille fine & dégagée, avec la plus gracieuse physionomie qu'on puisse imaginer. Il porte ses propres cheveux, qui sont blonds. Son regard est noble & spirituel. Tout ce qu'il entreprend est grand & digne de lui. Rarement peut-être rencontre-t-on des princes, dont la douceur, la bonté & la sérénité répandues sur leur front, inspirent comme lui, l'amour dû à l'homme bienfaisant, avec la vénération que la pourpre commande. Aussi jouit-il

du bonheur qui n'appartient qu'aux bienfaiteurs des hommes, celui d'en être adoré, & de n'appercevoir autour de lui ni murmure, ni mécontentement. S'il ne peut pas rendre tous les hommes également heureux selon ses desirs, c'est que le pouvoir des rois ne s'étend pas jusques-là, & ce sort lui est commun avec les Augustes, les Trajans & les Antonins. Les Suédois avoient célébré sa naissance avec des transports de joie inexprimables, pressentant déja sa glorieuse destinée. Adolphe-Frédéric & Louise-Ulrique, le pourvurent d'instituteurs, d'un mérite au moins égal à celui du fils de Philippe & d'Olympias : tels que Tessin, que ses lettres à un jeune prince, traduites en plusieurs langues, immortaliseront, tels que le savant Scheffer, d'une mémoire aussi durable. «

Mais arrêtons-nous pour ce moment, en nous souvenant qu'il ne convient pas aux hommes ordinaires de louer & de peindre les rois.

LETTRES *sur l'histoire-naturelle de l'isle d'Elbe, écrites à son excl. monf. le comte de* Borch; *par* Ch. Henr. Koestlin. A Vienne, chez Krauf. 1780. *In-8vo.* de 232 pag.

Non-seulement l'auteur a lui-même vérifié ce qu'on a précédemment écrit de l'histoire-naturelle de cette isle; mais il y a fait de nouvelles observations, principalement sur la botanique & la zoologie.

CARTE *chorographique & militaire de la partie de la Saxe & de la Bohéme, où les armées combinées de Prusse & de Saxe sont entrées en Bohême aux ordres de S. A. R. le prince* Henri de Prusse, *en 1778*, en neuf feuilles,

ou sections accompagnées d'une feuille *in-4to.* d'éclaircissemens. A Leipzig, chez Crusius. 1780.

On peut joindre facilement les neuf feuilles ensemble, suivant l'annonce, pour en composer une seule grande carte. L'imprimé in-4to. explique la signification des chiffres sur la carte.

Questions politiques, avec cette épigraphe : *In magnis & voluisse sat est.* A Francfort. 1779. *In-8vo.* de 122 pag.

On y répond à huit questions : la 1ere. comment améliorer l'éducation ? Aux écoles protestantes, dit l'auteur, on n'apprend que des mots dans les auteurs classiques : les écoles catholiques sont au-dessous de la critique. 2de. Quelle est la maniere de tirer sans danger un peuple de l'esclavage ? 3e. Quelle est le meilleur moyen de garantir un trône des mouvemens illégitimes ? &c.

Les Livres académiques de Cicéron, traduits en françois, & éclaircis par M. de Castillon. *Tom. I.* de 311 pag. *Tom. II.* de 288 pag. *In-8vo.* A Berlin, chez Pauli. 1780.

Cette traduction a été entreprise pour obéir à des ordres supérieurs. Le 1er. vol. ne contient que des préliminaires, savoir, une version des *Academica* de Pierre Valentia, un abrégé de l'histoire des livres académiques de Cicéron, des recherches sur les opinions & les expressions des anciens philosophes, dont il y est fait mention, enfin, un chapitre du 6e. livre de Sextus. Il pourroit y avoir en tout cela plus de préci-

ſion. Le ſecond volume contient la traduction même qui eſt fidelle & accompagnée de notes nombreuſes.

PREISCHRIFT, &c. *Mémoire ſur la queſtion :* S'il eſt permis de tirer avantage de l'ignorance des autres dans le commerce & la ſociété, & ſi cela eſt permis, en quelles circonſtances & juſqu'à quel point ? *Suivi de deux mémoires ſur le même ſujet, le 1er. des trois, par* M. de Voſſ, *ayant remporté le prix à Harlem :* traduits du hollandois & du françois en allemand. A Butzow. 1780. *In-8vo.* de 180 pag.

Il n'arrive pas ſouvent qu'une académie propoſe la diſcuſſion d'un cas de conſcience : c'eſt néanmoins ce qu'a fait la ſociété de Harlem, comme on le peut voir dans la dixieme partie de ces mémoires, où les originaux qui ont ſervi à cette traduction, ont été imprimés en 1767. Le premier, en hollandois, qui a obtenu le prix, l'a mérité par l'habitude du commerce, la connoiſſance de la morale, & l'eſprit de religion qui s'y ſont remarquer. On le lit avec intérêt & fruit, quoiqu'il ne préſente pas une déciſion ſûre & préciſe, ſéparant la juſtice de la charité. Peut-être auſſi les concurrens auroient-ils été mieux guidés, ſi la ſociété elle-même s'étoit exprimée plus diſtinctement, par exemple, à-peu-près de cette maniere : La morale, ſur-tout la chrétienne, permet-elle de tirer un avantage temporel de l'ignorance & de l'erreur où les autres ſe trouvent, ſans qu'il y ait de notre faute ?

Le ſecond mémoire, auſſi en hollandois, d'un anonyme, ſépare pareillement la charité d'avec

la justice, & manque absolument de morale.

Le 3e. en françois, de M. Frank, prédicateur François à Zutphen ; le dernier des trois est une déclamation prolixe.

SCHAUSPIELE von karl goth. Lessing. *Théatre de* M. Lessing. *Seconde partie.* A Berlin, chez Voss. 1780. *In-8vo.* de 468 pag.

On y voit la *Banqueroute*, piece qui a remporté le prix du théatre à Vienne : la *Femme riche* qui l'a remporté à Hambourg, & la *Maîtresse*, comédie en cinq actes : tout en allemand.

TRAUERSPIELE, &c. *Tragédies de* M. Weiss. A Leipzig, chez Dick. 1780. *In-8vo.* de 328 pages.

M. Weiss prend ainsi congé du théatre, en lui faisant encore présent de deux pieces allemandes : l'une est la *Fuite*, & l'autre *Jean Calas :* cette seconde est comme Clavigo, une tentative de placer sur le théatre des événemens si modernes que les personnages vivent encore. Calas innocent, livré au supplice, doit la réhabilitation de sa mémoire au courage de M. de Voltaire & à l'équité du gouvernement françois, dont il a provoqué l'attention. Si Calas n'est pas la seule victime immolée à la prévention à-peu-près dans le même tems par des juges surpris & crédules, l'éloquence de ses défenseurs intrépides l'a rendue la plus célebre. Hors d'un certain district on n'a peut-être jamais entendu parler d'un vieillard également infortuné, appellé Fusée, dont la mémoire a aussi été réhabilitée, après qu'il a eu subi le supplice de la roue. Ces cruelles méprises ont

excité à propofer des prix au meilleur guide en matiere criminelle. Quand ils feront ajugés, le foible & l'indéfendu accufés, feront-ils plus en fûreté? Oh! qu'il eft à fouhaiter qu'on n'ait plus fujet de dire avec le fabulifte François!

Selon que vous ferez puiffant ou miférable
Le jugemens vous feront blanc ou noir.
LA FONTAINE.

Dans cette tragédie de Calas, on a fuivi exactement l'hiftoire & les actes du procès, excepté qu'on s'eft permis de fuppofer fes deux filles préfentes, quoiqu'il foit vrai qu'elles fuffent hors de Touloufe au tems de la cataftrophe.

M. le baron *de Hupfch*, favant naturalifte de Cologne, nous a permis de communiquer au public l'extrait fuivant d'une lettre qui lui a été écrite en latin par *M. Bandini*, bibliothécaire du grand-duc de Tofcane, touchant fon catalogue des mfs. de la bibliotheque de Médicis en VIII gros vol. in-fol. qui eft heureufement achevé.

» Ce travail entrepris il y a vingt ans fous les aufpices du dernier empereur, a été continué fous ceux de fon augufte fils Pierre Léopold, grand-duc regnant de Tofcane, conformément au deffein publié comme un avant-goût. Enfin après des peines incroyables & des traverfes qui ont manqué d'opprimer l'auteur qui n'a épargné ni dépenfe ni application, il l'a accompli de tout point. Son zele pour le progrès des lettres lui avoit impofé une auffi rude tâche. Tandis qu'il étoit en fa puiffance de mener une vie abfolument douce & tranquille, il s'eft facrifié au befoin des favans. Le nombre des feuillets de chaque manufcrit, les noms

des auteurs, le titre, le ſujet, l'étendue, les ornemens, il a tâché de ne rien omettre de ce qu'il a pu expoſer diſtinctement & briévement ſous les yeux du lecteur. Eh! combien de difficultés à vaincre; pluſieurs mſs. ſont tronqués, où ont été gâtés par les mites & la moiſiſſure, ou conſumés de vétuſté, juſques-là que la vue ne peut plus en diſtinguer les lettres. D'autres manquent de titre ou ne portent point les noms des auteurs, ou contiennent toute autre choſe que ce que le titre annonce, ou ſont écrits en caracteres abréviatoires. Il a fallu néanmoins les examiner tous, ne ſe laiſſer rebuter par aucun ennui, raſſembler les fragmens, les réunir au corps dont ils avoient été arrachés, conjecturer les noms des écrivains, réparer ou ſuppléer les titres par la connoiſſance du fond, diſcerner les ſuppoſitions, déſigner les âges ſuivant les regles les plus certaines de la paléographie des différentes langues, ou le témoignage des meilleurs calligraphes, ou les emblêmes des poſſeſſeurs figurés quelquefois ſur les mſs. ceux particuliérement qui ont été copiés aux dépens des princes Médicis. En tout cas on a cru qu'il valoit mieux attribuer à un mſ. un ſiecle de plus ou de moins d'antiquité que de n'en point marquer à-peu-près l'âge. Des opuſcules entiers, des lettres, des préfaces, des anecdotes, des commencemens & des échantillons d'ouvrages qui n'ont point encore vu le jour de l'impreſſion, des figures gravées des anciens caracteres, des avant-propos à la tête des vol. voilà les ornemens des huit. Il eſt agréable de nommer les illuſtres perſonnages qui ont viſité la bibliotheque de Médicis, tandis qu'on rédigeoit le catalogue des mſs. & qui ont animé par leur ſuffrage à le continuer : ſavoir, l'empe-

reür Joſeph II. Marie Caroline Louiſe reine des Deux-Siciles ; l'archiduc Maximilien, l'électeur palatin Charles Théodore, Charles Eugene duc de Wirtemberg, Frédéric Landgrave de Heſſe, le duc de Saxe-Gotha, celui de Saxe-Teſchen avec ſon épouſe l'archiducheſſe Marie Chriſtine, celui de Gloceſter, & l'électrice douairiere de Saxe. Dès que les ſavans d'Angleterre, de Hollande & d'Allemagne eurent reçu le 1er. vol. ils ont donné à l'auteur & des éloges & des avis qu'il ne peut aſſez reconnoître.

Quant à la maniere de ſe procurer l'ouvrage complet en VIII vol. M. Bandini prévient qu'il ne lui en reſte que cinquante exemplaires, la plus grande partie des premiers volumes lui ayant été ſouſtraite par des libraires de peu de conſcience. C'eſt pourquoi pour avoir l'ouvrage complet on peut s'adreſſer à lui à la bibliotheque de Médicis, ou à Cologne à M. le baron de Hupſch, en affranchiſſant les lettres. On diſtribue ſéparément les cinq vol. contenant les mſs. latins & italiens. Il n'y a point de grande bibliotheque qui ne doive être empreſſée de ſe procurer un tréſor de connoiſſances ſi peu vulgaires. Il y a nombre de mſs. que des libraires pourroient faire copier & imprimer avec profit & pour l'avantage de la république des lettres.

SUEDE.

SAMLING af roen och afhandlingar, &c. *Mémoire de l'académie royale d'économie.* IIIe. vol. A Stockholm, de l'imprimerie royale, 1779. *In-8vo.* de 334 pag.

La plupart des mémoires contenus dans ce vol.

ont remporté les grands & les petits prix sur des questions économiques. On n'en a imprimé que trois des trente-trois reçus au concours sur les diverses qualités des terres labourables de Suede, leurs signes distinctifs, & la maniere d'améliorer chacune par le mêlange d'autres sortes, sans employer beaucoup de fumier. Au-dessus des autres mémoires, on remarque celui de M. Wallerius, chevalier de l'ordre de Wasa, qui a remporté le prix de 66 rixdalers. Le savant expérimenté & consommé dans la connoissance des minéraux & de l'agriculture, ne s'y dément point. Il divise les terres labourables en six especes, qui sont la terre poudreuse, l'argilleuse, la calcaire, la marneuse, la graveleuse, & le sable. Aucune de ces terres ne se rencontre pure : elles sont plus ou moins mêlées ensemble. La fertilité dépend beaucoup de la proportion de leur mêlange & de la profondeur de la bonne terre. Autant qu'une terre poudreuse convient dans un jardin où on peut lui donner de fréquens arrosemens, autant est-elle désavantageuse dans un champ que la chaleur de l'été desseche. La terre argilleuse peut devenir très-féconde, quand une longue exposition à l'air lui a ôté son acide. Les meilleures terres sont celles qui sont composées de poussiere & d'argille. Le poids du froment est différent suivant la qualité des terres. L'objet de l'amélioration est ou de leur communiquer une substance nourrissante, ou d'augmenter la fertilité du sol par le mêlange habile des différentes terres. La poussiere, la tourbe, la bourbe, les décombres de bois, la paille à demi-pourrie, la mousse, la suie, le sable, la marne, la chaux, la craie, la cendre, les coquilles & écailles, toutes ces substances doivent être mêlées & préparées sui-

vant la méthode & la proportion prefcrite.

M. Toerendtfon a obtenu fur la même queftion le prix de 44 rixdalers.

M. Toernften s'eft attaché à montrer comment on peut augmenter la vertu du fumier par la pourriture & le mêlange de la pouffiere. Il faut des années pour pourrir le fumier, on doit l'étendre mince, la pourriture ne le pénétrant pas plus profondément qu'un pied, & le faire macérer fous les pieds des animaux pour l'ameublir.

Un anonyme a fourni un mémoire fur la difette de froment en Suede, & le moyen d'y pourvoir. Ce feroit de perfectionner l'agriculture, & de réduire ainfi le froment à un prix affez commun, pour qu'on en pût commercer avec les provinces éloignées. L'établiffement d'une chambre d'approvifionnement donneroit les confeils néceffaires, arrêteroit les accroiffemens extrêmes du prix, & faciliteroit les tranfports, en payant une partie des frais au befoin.

M. Norberg donne la defcription d'une machine propre à couper les épis qui font tranfportés fur le champ dans des facs, prétendant que cette méthode a des avantages fur l'ordinaire.

M. Mathefius eft auteur d'un mémoire fur le même fujet de faciliter la moiffon.

M. Klingberg enfeigne à rendre les bruyeres arables, ou au moins à leur faire porter des plantes plus utiles, fans beaucoup d'engrais. Après avoir arraché & brûlé les broffailles, le premier enfemencement eft fait de graine de navets, qu'on extirpe au tems de leur maturité, pour en faire pourrir les racines. On peut enfuite femer du feigle, dont on abandonne auffi les tuyaux à la pourriture. On continue toujours l'amélioration du terrein avec la boue, &c.

Un anonyme ſur le même ſujet conſeille de planter au printems des ſapins de diſtance en diſtance, après qu'on aura brûlé les broſſailles, & de couvrir les motes de mouſſe & de ſable preſſé.

M. Abrahamſſon donne la figure & la deſcription d'une machine propre à extirper les racines.

M. Aſpelin préſente des modeles de conſtruction en pierre ſans chaux ni argille, excepté pour les principaux murs.

M. Cederloef communique ſes expériences, touchant l'art de rendre les bois de pin & de ſapin plus forts, moins ſujets à pourrir, & par conſéquent plus durables, comme de prévenir qu'ils ne ſe fendent. Il fait part auſſi de ſa maniere d'épargner la graiſſe pour les charriots & voitures de campagne. Au lieu de faire l'eſſieu de bouleau comme apparemment c'eſt l'uſage en Suede, il ſe ſert de pin ou de ſapin qu'il écorce au tems de la ſeve dans la longueur que l'eſſieu doit avoir, & il le laiſſe ainſi dépouillé paſſer l'hiver ſur ſa racine. Au moyen de cette précaution le frottement de l'eſſieu n'exige plus de graiſſe. Il ne faudroit pas cependant s'y fier trop pour un long voyage.

ERRATA.

*Faute eſſentielle à corriger dans l'*Eſprit des Journaux *du mois de décembre dernier.*

Page 70. *Eſſais ſur l'hiſtoire du genre humain dans les ſiecles de Barbarie*, liſez : *dans les ſiecles barbares & policés.*

TABLE
DES
MATIERES

Contenues dans ce Volume.

MÊLANGES.

POÉSIES FUGITIVES.

ACADÉMIES. SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

SPECTACLES.

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

AGRICULTURE. ÉCONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

